DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13429 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 2 AVRIL 1988

Le choc des centrales

Tout ce que l'Allemagne fédérale compte de pacifistes, d'écologistes et de nationalistes est en émoi : en deux jours, mercredi 30 et jeudi 31 mars, deux appareils militaires étrangers se sont écrasés non loin de centrales nucléaires. Le premier accident a eu lieu en Bavière, à moins de deux kilomètres de la centrale d'Isar, lorsqu'un Mirage F1 français venant de Strasbourg s'est écrasé à côté du village de Landshut. Le second accident est dû à un chasseur F-16 de l'armée américaine ; il a eu lieu près de Karlsruhe et a entraîné, outre la mort du pilote, celle d'un habitant de la maison qui a été percutée. Cela s'est passé à une dizaine de kilomètres de la centrale de Ludwisbourg.

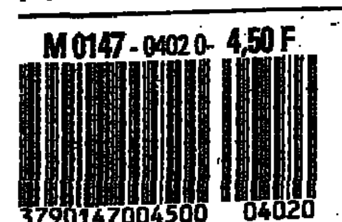
Dès jeudi, beaucoup d'Allemands se sont réveillés en ayant l'impression d'avoir échappé de peu à un nouveau Tchernobyl. Les commentateurs restent en effet sceptiques devant les assurances données par les responsables de la sécurité nucléaire selon lesquels les enceintes de béton et d'acier qui protègent les installations nucléaires sont conçues pour résister au choc d'un avion volant à la vitesse d'un millier de kilomètres à l'heure.

Tout en souhaitant que la polémique ne soit jamais tranchée par une nouvelle catastrophe aérienne, force est de reconnaître que la multiplication des centrales et celle de l'activité aérienne posent problème. La question est particulièrement épineuse en RFA, dont le territoire est relativement exigu et qui héberge, en vertu du statut d'occupation, de nombreuses forces aériennes étrangères, dont les pilotes ont besoin d'un entraînement intensif.

Cette conjonction de faits explique les protestations allemandes : les nationalistes, qui supportent très difficilement le maintien du statut d'occupation de la RFA, ont rejoint les neutralistes et les opposants au nucléaire pour exiger l'interdiction des vols d'entraînement à basse altitude. Le Parti social-démocrate s'est notamment associé à cette revendication. M. Manfred Wörner, le ministre de la défense, ne veut pas en entendre parler, mais on voit mal comment il pourra longtemps s'opposer à cette demande, au moins en ce qui concerne les vols à proximité des centrales nucléaires, même si les vacances de Pâques démobilisent provisoirement les protestataires.

Le fait que le problème soit particulièrement aigu en RFA ne signifie pas qu'un pays comme la France n'est pas concerné lui aussi. Mais il est ici d'une autre nature : seule l'aviation française s'entraîne au-dessus du territoire national, qui est beaucoup plus grand que celui de l'Allemagne. Et ces vols d'entraînement sont interdits à proximité des centrales. De la même façon, le survol de zones de sécurité englobant les installations nucléaires est interdit par l'aviation civile.

Ces mesures ne permettent cependant pas d'exclure catégoriquement tout risque d'accident. C'est pourquoi les autorités concernées seraient bien inspirées de profiter de l'avertissement allemand pour en vérifier la bonne application, éventuellement pour imposer des précautions supplémentaires. Elles devraient aussi se montrer plus disertes sur les mesures de sécurité prises lors de la construction de centrales. La certitude des technocrates ne devrait pas, au contraire, interdire un vrai dialogue entre les responsables du nucléaire et les populations concernées.



Selon les milieux occidentaux du renseignement

Des agents de Pretoria impliqués dans le meurtre de Dulcie September

Les services secrets sud-africains seraient bien responsables de l'assassinat de Dulcie September à Paris. C'est là conviction des services de renseignement occidentaux, qui s'appuient sur plusieurs informations. Selon l'une d'elles, transmise à la DST (contre-espionnage), des agents sud-africains sont arrivés en France peu avant le meurtre de la représentante de l'ANC.

Les services de renseignement occidentaux sont convaincus de la responsabilité de l'Afrique du Sud dans l'assassinat de Dulcie September, le mardi 29 mars à Paris. Qu'il s'agisse de l'espionnage et du contre-espionnage français (DGSE et DST), ou des antennes parisiennes des services occidentaux alliés, notamment américains, tous sont persuadés que l'organisation sud-africaine du renseignement, l'ex-Bureau of State Security (BOSS), devenue le National Intelligence Service (NIS), est derrière le meurtre de la représentante de l'ANC.

Le monde des services n'a pas été long à aboutir à cette conclusion. Dès le soir de l'assassinat, une information précise circulait dans ces milieux, venant renforcer des soupçons immédiats. Selon celle-ci, transmise notamment à la DST, des agents du NIS, apparemment plus spécialisés dans l'action que dans le renseignement, sont arrivés en France très récemment.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 6.)

Malgré le krach boursier

La croissance économique pourrait dépasser 2 %

La croissance économique en France pourrait être, cette année, plus forte que ne le prévoient les comptes officiels du gouvernement et dépasser 2 %. Ceux-ci avaient été corrigés à la baisse il y a quelques jours pour tenir compte du ralentissement qui se produirait à partir du second semestre, conséquence lointaine du krach boursier. Une récession semble de moins en moins probable.

A l'automne dernier, lorsqu'il avait transmis au Parlement son projet de budget pour cette année, le gouvernement avait inscrit dans ses prévisions une croissance économique de 1,5 % pour 1987 et de 2,2 % pour 1988.

On n'avait pas encore bien conscience à l'époque de la forte reprise qui s'était produite en France dès le printemps 1987. L'hiver avait été mauvais avec une production industrielle en baisse. Dans quelques pays étrangers – en RFA surtout, – l'activité avait également été médiocre. Tout cela avait fait croire que la reprise tant attendue à la suite de l'effondrement des prix pétroliers ne se produirait pas. Aussi, lorsque avec quelques mois de retard celle-ci se présenta, le réflexe général fut de ne pas y croire ou d'en minimiser l'importance.

Pourtant, pendant six mois, la croissance s'accéléra, atteignant un rythme annuel de 4 % en volume.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 23.)

ENTRE LES DEUX PREMIERS QUI NE NOUS LAISSENT PAS D'ESPOIR, ET LE DERNIER QUI NOUS SOUHAITE "JOYEUSES PÂQUES", ON EST GÂTÉS !!

Lire pages 8 et 9 nos informations et nos commentaires sur les déclarations de M. François Mitterrand à TF1

Un débat oublié de l'élection présidentielle

La France et le prix de l'Afrique

En France, tout président de la République, ou tout candidat à cette fonction, se sent tenu d'avoir une relation affective avec les pays de l'ancien empire colonial. Quand, à la fin de *le Pouvoir et la Vie*, M. Giscard d'Estaing *« recherche l'image la plus belle »* de son septennat, il se rappelle un voyage au Mali. Son successeur dira plus tard tout le *« plaisir »* qu'il avait à rencontrer des chefs d'Etat africains que son parti considérait naguère comme des satrapes. A peine réinstallé à Matignon, M. Chirac fit une visite en Côte-d'Ivoire à M. Houphouët-Boigny, son *« ami personnel »*. M. Barre n'est pas en reste. Avant de se porter candidat, il a été longuement reçu par les principaux présidents du *« précarré »* francophone et presque tous les autres lui ont rendu visite lors de leurs séjours officiels ou privés en France.

Avec des nuances quant au type de rapports souhaitables avec les autres nations en voie de développement, il y a actuellement consensus sur le devoir moral et l'intérêt politique d'aider de façon privilégiée l'Afrique noire francophone et le Maghreb. Une aide qui peut prendre la forme d'un soutien militaire : on l'a vu au Tchad, pour contrer une agression caractérisée, mais aussi au Togo, face à une menace plus floue, quand, en septembre 1986, l'Elysée et Matignon tombèrent d'accord pour envoyer à Lomé cent cinquante parachutistes qui n'eurent d'ailleurs pas à tirer.

A Matignon, on assure qu'il n'y a pas eu de vrais problèmes de cohabitation au sujet de l'Afrique francophone, *« puisque l'Elysée avait pris le virage dès 1983 »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

SPORTS

Formule 1

Une saison avec Ferrari

Le championnat du monde de Formule 1 automobile commence, le dimanche 3 avril à Rio-de-Janeiro, avec le Grand Prix du Brésil.

Pour la première fois dans son histoire, Ferrari, l'écurie la plus prestigieuse mais aussi la plus secrète, a accepté d'entrouvrir ses portes : *le Monde* a obtenu de suivre toute la saison avec la « Scuderia » et de faire ainsi découvrir à ses lecteurs les coulisses de la formule 1. Dans un premier article, Gérard Albouy raconte les efforts réalisés dans le domaine des économies d'énergie, grâce à l'électronique, au moment où les moteurs turbo vont céder la place aux moteurs atmosphériques.

Page 17

SANS VISA

Heidelberg hors carte postale

Croisière sur la Brenta, de Padoue à Venise

■ Escales. ■ Gastronomie. ■ Jeux

Pages 13 à 16

En raison des fêtes de Pâques, le prochain numéro du Monde Affaires *paraîtra le vendredi 8 avril* (le Monde *daté 9 avril).*

Un nouveau paysage lyrique pour Paris

L'Opéra entre espoirs et pesanteurs

En deux conférences de presse successives, l'une au ministère de la culture et de la communication, l'autre sur le chantier du futur Opéra de la Bastille, de nombreuses précisions ont été données, jeudi 31 mars, sur l'avenir de l'art lyrique dans la capitale.

Autonomie de la salle Favart, transformée en école de bel canto pour les jeunes chanteurs français, reconvertie en centre d'accueil pour les spectacles venus de province, métamorphose du Palais Garnier en temple de la danse. Ouverture du nouvel Opéra de la Bastille à la date prévue du 14 juillet 1989 pour une programmation (qui ne débutera vraiment que six mois plus tard) confiée à une équipe de grands professionnels : Boulez, Mehta, Solti, Barenboïm, pour la direction d'orchestre ; Patrice Chéreau, Jean-Pierre Ponnelle, Harry Kupfer pour la mise en scène... Telles sont quelques-unes des nouvelles qui ont été annoncées ou confirmées dans la même journée.

A la veille des élections, un dispositif artistique et administratif est ainsi mis en place qui, quoi qu'il arrive, changera considérablement le paysage musical dans la capitale. Ce dispositif, on peut l'apprécier différemment selon que l'on se réfère ou non au passé. La reconversion de l'Opéra-Comique en école de chant apparaît d'emblée comme une bonne idée. Mais, en 1974, cette reconversion avait déjà été effectuée par Louis Erlo, pour achopper presque immédiatement sur des tracasseries et des rivalités.

Décider de louer à un exploitant privé et d'ouvrir éventuellement aux spectacles de variétés la salle modulable de la Bastille n'a rien de choquant. Qui peut, néanmoins, oublier que cette salle devait, à l'origine du projet, héberger, avec toute la souplesse nécessaire, les créations de l'opéra contemporain ?

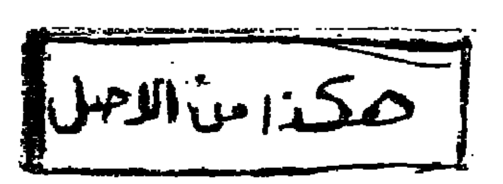
Quant à l'idée de transporter la province à Paris en accueillant salle Favart les meilleures productions d'opéras régionaux, elle était déjà venue dans les années 70, pour le théâtre, au responsable de l'Odéon. Le public parisien avait obstinément refusé de se laisser convaincre.

Dernière confirmation que l'Opéra de Paris ne saurait échapper à son passé : des délégués syndicaux CGT et CFDT ont vigoureusement interpellé, jeudi, les nouveaux dirigeants de la Bastille. Comme si – blocages corporatistes ? manque de concertation ? nul bouleversement de la carte lyrique ne pouvait se faire sans conflits sociaux.

ANNE REY.

(Lire nos informations page 18.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

PAQUES

L'incertitude poignante de l'amour

par FRANCE QUÉRÉ (*)

QUAND éclate, dans le matin de Pâques la grande volée des cloches, combien se souviennent que la résurrection qu'elles fêtent fut, en soi, un événement à peine chuchoté ? Les Evangiles ne tirent aucun parti de la renaissance des forces végétales ou des vivats d'un peuple acclamant sa sortie de l'Egypte. Nature ou Histoire, aucun concept à majuscule n'est convoqué ce matin-là.

Tout commence modestement, par un signe négatif : le tombeau vide. On pense à un rapt, ou à une dérision ultime, qui redouble le chagrin des femmes : le corps a disparu. De celui qui annonçait la vie éternelle, il ne reste pas même les restes ! Ainsi, le premier écho de la résurrection du Christ est le sanglot de la Magdaléenne !

Puis, ici et là, Jésus apparaît. Nouvelle humilité. Peu le voient et ils voient peu. Parmi les disciples, toujours quelques-uns doutent. A tous, il faut du temps, pour le reconnaître, et c'est à un menu détail qu'ils y parviennent, une intonation, un geste inimitable, un conseil avisé, ou ces plaies mortelles qui maintenant chantent qu'il est vivant ! Lui-même s'avance, pudique, retenu, attardé, pour ainsi dire apatride ; il n'enseigne plus rien, et n'émet que quelques mots, mais plus tendrement, plus doucement qu'il n'a jamais parlé.

Occasion manquée, pensera-t-on. Un ressuscité aurait dû hausser la voix : admirez ! Je vous l'avais bien dit ! et triompher à grand renfort de trompettes et d'éclairs ! Eh bien, non ! Dans sa gloire, il ne cherche pas d'autre façon que celle qu'il avait choisie pour naître, vivre et mourir, comme s'il voulait conserver dans le ciel le fragile statut qu'il avait sur la terre, et s'exposer ainsi à l'éternelle croix.

Les disciples eux-mêmes, naguère si épris de gloire, aspirent à retrouver le Jésus qui avait été leur maître et leur ami. Quand il apparaît portes closes, cela ne semble guère les intéresser. Ils ont besoin de l'homme avant de confesser le Dieu. Quand il montre la trace des clous, qui atteste un esprit libre et exalte un homme toujours debout, au cœur de l'iniquité, alors leur joie explose. Le supplice qui les a dispersés, incrédules, les rassemble dans la foi. Ils commencent enfin à comprendre qui est le Christ.

Une autre conception du pouvoir

La religion qui en sortira prendra elle aussi pour emblème l'événement avant-dernier, qui est la croix, et non le dernier qui est la résurrection. Si par la suite elle a historiquement tant trahi, ce n'est pas la faute du clair Evangile, qui, de la nuit de Noël à l'aube de Pâques, livre inlassablement la grande leçon : Dieu est amour. Quelle que soit aujourd'hui la victoire qu'il remporte sur l'aliénation invincible de la mort, l'amour ne renonce pas à être ce qu'il est, une éternelle offrande de soi, non une ostentation de la force.

La puissance, qui est d'ordre politique, se démontre toujours contre quelqu'un : elle abat ses adversaires, installe ses appareils, s'entoure de ses canons et de ses flatteurs. L'amour n'est que le souci des autres, qu'il veut libres, fraternels, heureux. La force qu'il se reconnaît se mesure à la liberté qu'il répand, à la solidarité qu'il noue, à l'espérance qu'il inspire, bref, à ce qu'il donne et non à ce qu'il amasse, et plus encore à la manière cachée dont il présente ce dont il comble.

Aussi la majesté du Dieu, passe-t-elle par l'humilité de l'homme. Le calvaire, dans le jour radieux de Pâques, n'est pas oublié. La seule élévation que le Christ connaît est celle de son supplice, et sa présence transfigurée se livre dans le signe antérieur de l'ignominie.

Et au moment où il paraît le plus glorieux, disant : *« Tout pouvoir m'a été donné »*, il s'efface, laissant ce pouvoir aux autres. Elle vaut pour lui, la consigne qu'il transmet aux disciples : *« Les grands de ce monde se font appeler bienfaiteurs. Vous, il n'en sera pas de même... »* Il paie d'exemple, mendiant les miettes d'un amour d'abord refusé. Le plus grand est ici le plus petit et le restera toujours.

Le Christ des derniers jours en effet s'absorbe plus que jamais dans le service des autres. Ce qu'il dit, fait ou subit est pour eux. Ici, il vaque à de petites tâches, attentif à leur corps physique, qu'il nourrit. Là, il retrempe leur foi, l'enracinant dans sa double référence, l'Écriture et sa propre personne. Ailleurs, il prononce les mots du pardon et de la paix.

(*) Théologienne de l'Eglise réformée.

Mais c'est avec une incertitude poignante que lui, l'amour même, interroge leur amour. Celui que nul désormais ne peut plus atteindre semble aujourd'hui plus vulnérable qu'il ne l'était dans la cour de Caïphe. Jamais auparavant, on ne l'a vu, comme ce matin, supplier un disciple et si ostensiblement en dépendre, comme si ce qu'il demandait avait le prix de son éternité : *« Pierre, m'aimes-tu ? »*

Tout est dit, dans ce tremblement : sans l'amour, le pouvoir qu'il donne à ses disciples retournerait à la force qui déshonore les Césars, parce qu'elle sèmerait une vanité de plus chez des maîtres, et une nouvelle servitude chez ceux qu'elle gouvernerait.

Ainsi sont faits les Evangiles : tous ceux qui aiment le Christ, comme ces disciples jetés à genoux dans le texte de Matthieu, ou la Magdaléenne, chez Jean, qui étreint ses pieds, il les renvoie d'un mot large et fort, le même qui congédiait ceux qu'il avait déliés de leur douleur : *« Allez votre chemin »*.

Pierre qui trois fois répond : *« Je t'aime, Seigneur »*, s'entend trois fois renvoyer dans le vaste monde : *« Pais mes brebis »*. L'aimer lui, c'est aimer tous les autres.

En cet élan, en ce risque, en ce qu'il appelait sa faiblesse, saint Paul avait raison de saluer le grand mystère.

La prière de l'athée

par PHILIPPE CIBOIS *

DANS les situations de détresse profonde, l'athée éprouve la nostalgie de la prière. Ce serait bien si moi aussi je pouvais implorer, supplier, dire comme le Christ : *« Faites que ce calice passe loin de moi ! »* C'est une tentation qui est perçue comme telle : ce serait bien, mais je n'en ai pas le droit, ce serait une abdication, un abaissement que je ne peux pas me permettre.

Est-ce bien le cas ? N'y a-t-il pas dans cette attitude le reflet d'un choix profond fait par notre civilisation il y a très longtemps et dont *nous sommes encore dépendants* ?

On ne peut pas écrire l'histoire à l'envers. Nous sommes embarqués dans un mode de penser, de nous conduire, de vivre qui a été modelé par des siècles de vie chrétienne ; vouloir s'en affranchir aujourd'hui n'est peut-être pas raisonnable.

Encore faut-il comprendre correctement cette attitude et lui donner un langage cohérent avec notre temps. *Non nova sed nove*, pour reprendre l'adage du Moyen Age : il ne s'agit pas de dire de nouvelles choses, mais de réexprimer la même réalité sous un jour nouveau, adapté à la situation actuelle.

Quel peut bien être le sens de la prière pour quelqu'un qui ne croit pas en Dieu ? Et d'abord, quelle prière ? La prière infantile, même si ce sont des adultes qui l'expriment ? Certainement pas. Pour y voir clair, il faut prendre la prière là où elle a été la plus réfléchie, là où elle est la plus officielle, c'est-à-dire dans la liturgie.

En effet, ce n'est plus une prière individuelle que l'on y trouve, liée aux aléas de la vie, de la culture de chacun, c'est une prière où l'Eglise est la plus sûre d'elle-même, où s'engage le plus toute la tradition. C'est donc là où nous trouverons le meilleur témoin du choix historique de notre civilisation.

Or la liturgie ne pousse pas tellement à la demande personnelle : elle ne la rejette pas mais elle y reste marginale. Quant à la prière d'imploration, elle la met dans la bouche du Christ : *« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »* Mais elle la fait suivre immédiatement par : *« Mon Père, je remets mon âme entre tes mains. »*

La vraie prière de l'Eglise, c'est la prière du Christ, prière faite d'abandon dans les deux sens du mot : imploration parce que l'on se sent abandonné et acceptation de s'abandonner entre les mains du Père.

La prière de l'athée doit être celle du Christ : s'abandonner entre les mains du Père, c'est une manière imagée de parler. En langage d'aujourd'hui, nous dirions que c'est accepter de n'être pas le centre du monde, la source et la fin de toute chose. C'est accepter d'être un élément d'une histoire qui nous dépasse, c'est renoncer à un individualisme qui ne peut que s'exacerber face aux difficultés de la vie et finalement face à la mort.

Cette attitude d'acceptation n'est pas débilitante dans la mesure où la liturgie nous pousse à mourir avec le Christ, mais aussi à revivre avec lui : cette résurrection, il ne faut pas s'arrêter à son aspect mythique mais y décrypter un sens pour aujourd'hui.

Son sens actuel, c'est qu'il ne faut pas prendre son parti de la folie des hommes, de l'injustice : il y a une possibilité de régénération dans l'histoire et c'est à nous qu'elle est confiée, car la tradition a toujours affirmé que le salut se faisait par les hommes, non d'une façon extérieure à eux.

Allons même plus loin : la mort est vaincue par la résurrection du Christ, mais d'après la liturgie notre espérance, c'est le royaume des cieux, non d'abord notre survie personnelle. Cela veut dire que la tradition s'occupe plus de la collectivité que de l'individu. Le royaume des cieux, c'est de faire la volonté du Père et ceci est une incitation à l'amélioration, à la réforme, à la conversion.

(*) Sociologue.

On ne parle pas à un arbre...

Reste l'individu face à son destin, face à sa souffrance, à sa mort. Devant sa révolte (comme Job) ou son imploration (comme celle du Christ), que propose la tradition si ce n'est cette remise en place qu'est l'abandon ?

L'abandon est une attitude qui se joue sans partenaire, sans interlocuteur, et celui qui ne croit pas en Dieu peut l'accepter : ce n'est pas simple à vivre, mais l'on sent bien que c'est inévitable. Mais qu'en est-il de l'imploration ? Celle-ci suppose un partenaire à qui s'adresser et l'athée ne peut s'y résigner : s'il refuse la croyance en Dieu, c'est bien parce qu'il voit que la parole humaine ne peut dire qu'une parole d'homme, c'est-à-dire une parole qui s'adresse à quelqu'un. On ne parle pas à un arbre : pour parler, il faut un interlocuteur, sinon on se tait. Parler à Dieu, c'est par sa parole s'inventer un interlocuteur, et l'on préfère donc se taire.

Paradoxalement, c'est à quoi nous invite la tradition de l'Eglise : tous les spirituels font l'expérience de la nuit, de ce silence où l'expression personnelle s'évanouit. La pure prière, c'est le silence d'acceptation de l'homme devant ce qui le dépasse. Comme la tradition lui propose de le faire, celui qui ne croit pas en Dieu est invité à dépasser son cri de révolte, son imploration pour arriver à la paix de l'acceptation. Mourons avec le Christ, avec lui nous vivrons, c'est-à-dire que, si la mort est notre lot, il ne nous appartient pas de nous soucier d'elle.

Mais finalement, si la liturgie prend en compte la prière d'imploration, c'est qu'elle ne se réduit pas au cri adressé à un interlocuteur divin, c'est une parole dite en communauté. La détresse qui est la nôtre est exprimée devant les autres et ceux-ci ne peuvent être insensibles à ce que nous disons. L'imploration est source de solution humaine car la parole dite est libératrice et efficace si les autres savent l'écouter et la prendre en charge.

HORIZON ÉLYSÉE

La profession de foi du candidat

L'un de nos lecteurs, M. Robert Estiot de Lons-le-Saunier, a tenu à porter à notre connaissance ce poème de Gustave Nadaud (1820-1893) musicien et chansonnier, intitulé Profession de foi du candidat.

Mes chers concitoyens, j'aspire
A l'honneur de représenter
L'arrondissement de l'Empire
Que j'ai le bonheur d'habiter.

Vous me connaissez, je l'espère :
Étant de mil huit cent vingt-six,
Pour les jeunes, je suis un père,
Pour les anciens, je suis un fils.

Je ne ferai pas les promesses
Dont abuse tel candidat
Qui ne fait valoir ses richesses
Que pour leur devoir son mandat.

J'ai sur lui ce grand avantage
Que vos intérêts sont les miens :
Les connaissant, je les partage ;
Les partageant, je les soutiens.

Vos pavés, vos canaux, vos routes,
Auront droit à mes premiers soins ;
Vos doctrines, je les ai toutes,
Je sais par cœur tout vos besoins.

Je respecte la loi française
Qui fait envie à l'étranger,
Mais, si vous la trouvez mauvaise,
Je suis tout prêt à la changer.

Je veux, pour sortir de la crise,
Trouver ce qu'on a tant cherché :
La hausse de la marchandise
Avec la vie à bon marché ;

Je veux les libertés entières
Avec un gouvernement fort,
L'élargissement des frontières,
Sans guerre et d'un commun accord ;

L'instruction obligatoire,
Sans contraindre qui que ce soit ;
Je veux la paix avec la gloire,
Et le sabre à côté du droit ;

L'agriculture, l'industrie,
Les foins, les lins, les vins, les blés,
Et la grandeur de la patrie...
Je veux tout ce que vous voulez.

Faut-il maintenant que je dise
Mes principes les plus secrets ?
Dût-on accuser ma franchise,
Je suis un homme de progrès.

De progrès, messieurs, c'est-à-dire
D'amour, de lumière et de foi.
Si ce rude aveu peut me nuire,
Qu'au moins les bons votent pour moi !

Si j'en connaissais un plus juste
Qui se présentât aujourd'hui,
A l'instar de Philippe-Auguste,
Je m'effacerais devant lui.

D'après cela, n'est-il pas juste
Que tous mes concurrents, en chœur,
A l'instar de Philippe-Auguste,
Se désistent en ma faveur ?

Un mot, un seul mot pour la femme,
Dont les droits ne sont pas écrits :
Ils sont écrits dans mon programme
A l'égal de ceux des maris.

J'attends avec quelque espérance
Vos vœux librement exprimés,
Puisque vous avez l'assurance
Qu'en me nommant vous vous nommez.

GUSTAVE NADAUD.

Au courrier du Monde

ALGÉRIE

Rupture avec Ben Bella

Des Algériens en exil, autrefois proches de M. Ahmed Ben Bella, ont rompu récemment avec lui pour former un Comité de coordination pour la formation d'un Front démocratique algérien :

Le discours islamique universaliste tenu par Ben Bella à sa sortie de prison, faisant écho à la révolution islamique en Iran, laissait espérer une mobilisation des forces vives du monde musulman capable d'entamer un dialogue nouveau entre le Nord et le Sud pour résoudre les problèmes, différents mais tout aussi graves, des deux hémisphères.

Malheureusement, la pratique de nos relations avec lui nous a instruits : contrairement à ce qu'on aurait pu penser, les années d'incarcération n'avaient pas transformé l'homme. La démocratie qu'il prétendait instaurer n'était pas respectée par lui-même. Pis, son discours islamique et démocratique ne visait pas à rendre le pouvoir au peuple algérien mais à instaurer son pouvoir personnel dans ce pays. Il n'excluait d'ailleurs pas une insurrection armée qu'il *baptisait déjà « le 1er Novembre* nº 2 ». Une telle conception risquait fort d'aboutir à une guerre fratricide qui aurait saigné de nouveau un peuple qui a déjà versé beaucoup de sang pour sa libération nationale.

Nous avons donc décidé de l'abandonner à ses chimères et à sa mégalomanie. Nous pensons, quant à nous, que l'islam, dans sa dimension universaliste, peut garantir un cadre démocratique à l'Algérie, le multipartisme ainsi que les droits fondamentaux de l'individu et du citoyen. Notre ambition ne vise nullement à une quelconque prise de pouvoir en Algérie mais à l'instauration d'un dialogue sérieux et responsable avec les actuels détenteurs du pouvoir.

ABDELKADER SAHRAOUI,
membre du Comité de coordination du Front démocratique algérien.

CASQUETTE

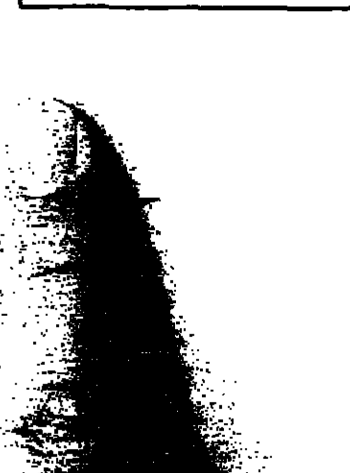
J.-P. Chevènement et le colonialisme

Le Monde du 24 mars a publié, sous le titre « La casquette du Père Chevènement », une lettre de lecteur signée par un chercheur dans laquelle celui-ci a l'effronterie de prétendre avoir lu un éloge du colonialisme dans la recension — publiée par votre journal le 4 mars — par Jean-Pierre Chevènement sous le titre « République et colonialisme », d'un livre de M. Gilbert Comte.

Votre lecteur se garde bien de citer un seul mot de ce texte, qui fait deux colonnes entières de votre journal. Je crois ne pas abuser de votre hospitalité et de votre sens de la probité en citant la phrase suivante : *« C'est toute la force de ce livre qu'il nous fait à la fois percevoir l'essence du colonialisme : la déshumanisation de l'autre,* [...] *et en même temps nous permet de porter sur ce chapitre de notre histoire un regard enfin distancié, sans complaisance mais sans masochisme. »*

J'avais la naïveté de croire jusqu'à présent qu'un lecteur du *Monde*, même chercheur, était quelqu'un qui savait lire. Je commence à soupçonner qu'un de nos récents ministres de l'éducation nationale, qui assignait à l'école de la République comme mission, non pas suprême, mais première, celle d'apprendre à lire, à écrire et à compter exprimait là une des idées non pas les plus neuves, mais les plus modernes qui soit. Il est vrai que parier sur l'intelligence, c'est du même coup parier sur l'honnêteté.

DIDIER MOTCHANE.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

Etranger

Après la Journée de la terre

• Levée des mesures d'isolement de la Cisjordanie et de Gaza
• Appel à la grève générale à l'occasion de l'arrivée de M. Shultz

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Tirant des conclusions mitigées du déroulement de la Journée de la terre, le gouvernement israélien a décidé de lever, le vendredi 1er avril, les mesures d'isolement de la Cisjordanie et de Gaza annoncées au début de la semaine. Officiellement, les autorités déclarent que leur dispositif a relativement répondu à ce qu'elles en attendaient : éviter une explosion de violences généralisées dans les territoires occupés et en Israël même lors des manifestations et de la grève générale organisées par les Arabes israéliens mercredi.

Commentant les nombreux affrontements dont les territoires furent cependant le théâtre (quatre morts, près d'une cinquantaine de blessés par balles), le général Mitzna, responsable militaire de la Cisjordanie, a reconnu : *« On ne peut pas dire que la Journée de la terre se soit déroulée calmement, cela n'a pas été le cas. »* « *Mais*, a-t-il ajouté, *il faut souligner le fait que, dans la majorité des grandes villes, Ramallah, Hébron, Jenine, Tulkarem, le calme a régné.* »

Il a fait valoir que la plupart des incidents ont eu lieu dans des villages. *« Il n'y aurait peut-être pas eu de heurts dans ces endroits*, a-t-il dit, *si nous n'avions pas décidé d'entrer dans les villages de notre propre initiative et d'y patrouiller. »* Cette déclaration confirme la volonté de l'armée de ne pas se borner à assurer le maintien de l'ordre, mais de restaurer aussi sa capacité de dissuasion et d'intimidation, et d'empêcher la constitution de *« zones libérées »*.

Le gouvernement estime, d'autre part, que l'isolement de la Cisjordanie et de Gaza a permis d'empêcher que des *« activistes »* des territoires ne viennent exacerber la tension en Israël lors des manifestations des Arabes israéliens. Tel était bien un des objectifs du bouclage des territoires, levé vendredi matin : l'accès à la Cisjordanie et à Gaza est de nouveau libre, y compris pour la presse, de même que l'accès aux ponts du Jourdain ; mais plusieurs camps et villages restent sous couvre-feu.

Officieusement, certaines sources militaires sont beaucoup plus réservées sur les résultats de la Journée de la terre. Elles font valoir que le dispositif exceptionnel et sans précédent mis en place n'a guère intimidé de nombreux militants nationalistes qui, du sud au nord de la Cisjordanie, ont multiplié les accrochages avec les troupes. Et, dans ces mêmes milieux, l'opinion dominante paraît être que la révolte est loin de s'essouffler.

Ce sentiment est sans doute partagé par la Direction unifiée du soulèvement, qui appelle à une nouvelle série d'actions. Un « communiqué numéro 12 » distribué en Cisjordanie détaille un calendrier de mobilisation quasi quotidienne : « *Grève générale* » le 4 avril à l'occasion de la nouvelle visite dans la région du secrétaire d'État américain ; boycottage de toute rencontre éventuelle avec M. George Shultz ; appel « *à de violents affrontements avec les troupes d'occupation et les colons* » le 7 ; enfin manifestation le 9, anniversaire du cinquième mois du « *soulèvement* ».

La journée de jeudi a connu des affrontements sporadiques. Un Palestinien de dix-sept ans a été tué lorsque l'armée a ouvert le feu sur un groupe de lanceurs de pierres dans le village de Yatta, près d'Hébron ; quelques incidents ont eu lieu dans la bande de Gaza. Un Palestinien touché d'une balle en pleine tête, mercredi, est mort des suites de ses blessures.

Les autorités ont, d'autre part, étendu aux Palestiniens de Jérusalem-Est une mesure déjà appliquée aux résidents de Cisjordanie et de Gaza : elle interdit à tous les hommes âgés de seize à trente-cinq ans de se rendre en Jordanie pour une période inférieure à neuf mois. Ce nouvel accroc aux privilèges dont bénéficiaient les Palestiniens de Jérusalem, et qui les distinguaient des résidents des territoires, renforce encore un peu plus la séparation entre les deux parties de la capitale.

ALAIN FRACHON.

Un communiqué de l'ambassade d'Israël

L'ambassade d'Israël estime, dans un communiqué qu'elle nous a adressé, que *« les comptes rendus à propos d'un black-out total des territoires ne sont pas conformes à la réalité »*. *« Pendant les journées des 29 et 30 mars*, affirme l'ambassade, *les autorités israéliennes ont permis l'entrée en Cisjordanie et à Gaza des équipes de TF 1, ABC, CBS, CNN, du correspondant du* Chicago Sun Time, *d'un photographe de* Time *et du rédacteur en chef du quotidien égyptien* Al Ahram. »

« Au vu des appels venus de l'extérieur de faire de cette Journée de la terre une journée de violences, les autorités israéliennes, conformément à leurs obligations internationales de maintenir l'ordre, ont pris des mesures préventives limitées dans le temps », poursuit le communiqué, qui conclut : *« Cela dit, il est inexact et même peu sérieux de parler de « territoires coupés du monde », au vu de la liste publiée plus haut. »*

[Le communiqué de l'ambassade oublie de signaler que les équipes de télévision et les journalistes qui ont été autorisés à se rendre dans les territoires occupés n'y ont fait que de courts séjours sous l'escorte de l'armée et qu'en conséquence ils n'étaient pas libres de leurs mouvements.]

Le conflit du Golfe

Fragile espoir d'accalmie

Un fragile espoir d'accalmie est apparu dans le conflit Iran-Irak après un mois d'escalade militaire, mais les problèmes de fond soulevés par un règlement politique de cette guerre demeurent toujours aussi insolubles.

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, qui s'efforce d'exercer une influence modératrice sur les deux belligérants, a obtenu des dirigeants de Bagdad, avec lesquels il a des entretiens vendredi, samedi et dimanche, une trêve de la « guerre des villes » durant sa visite dans la capitale irakienne. Il a demandé aux dirigeants de Téhéran d'observer la même retenue, et, jeudi soir, l'ambassadeur iranien à l'ONU, M. Mohammad Mahallati, a annoncé que son pays s'abstiendrait d'attaques contre la capitale irakienne durant cette période. Il a ajouté que l'Iran était prêt à maintenir la trêve au-delà de trois jours si l'Irak faisait de même.

Jeudi, l'Irak a annoncé qu'il observerait, à partir de minuit et pendant trois jours, une trêve provisoire, mais a annoncé en même temps le tir de trois missiles sol-sol contre deux villes iraniennes : un sur la ville sainte de Qom et deux sur Ispahan. En représailles, l'Iran a lancé vendredi à l'aube deux missiles sol-sol contre la ville de Kirkouk au Kurdistan irakien. Selon Bagdad, un de ces missiles est tombé sur un quartier résidentiel faisant *« plusieurs morts et blessés »* parmi la population.

La veille, l'Iran avait accusé l'Irak d'avoir utilisé à nouveau des armes chimiques contre deux villages du Kurdistan iranien dans la région de Marivan et affirmé qu'en représailles les forces iraniennes avaient tiré trois missiles sol-sol contre des cibles industrielles et militaires de Mandali, dans l'est de l'Irak, et soumis à un pilonnage intensif de l'artillerie la plupart des localités irakiennes frontalières de l'Iran.

D'autre part, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, dont les efforts pour reprendre des conversations à haut niveau avec les deux belligérants paraissaient de plus en plus compromis, a réussi à obtenir de l'Iran et de l'Irak de nouvelles dates pour ces entretiens qui devaient originellement se dérouler cette semaine. L'Iran a accepté d'envoyer un émissaire les 6 et 7 avril à New-York. Les conversations avec l'émissaire irakien auront lieu les 11 et 12 avril. Les discussions que M. Perez de Cuellar entend centrer sur les modalités de mise en œuvre de la résolution 598 du Conseil de sécurité, qui exige l'arrêt immédiat des hostilités, se présentent toujours aussi mal. Pour l'Iran, en effet, la reprise des attaques aux armes chimiques par l'Irak rend plus impératif que jamais un recentrage des discussions avec M. Perez de Cuellar. M. Mahallati a réaffirmé vendredi que le point central des discussions sur la mise en application de la résolution 598 devrait être consacré aux modalités de désignation de l'Irak comme agresseur dans le conflit.

La publication du rapport de la commission de l'ONU, qui vient d'achever une enquête sur le recours aux armes chimiques par l'Irak, risque de compliquer encore davantage la tâche des responsables de l'ONU, en donnant à Téhéran de nouveaux arguments pour réclamer une condamnation de Bagdad. A Genève, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a dénoncé jeudi « *l'holocauste* » survenu dans la ville de Halabja. « *Halabja*, a-t-il dit, *n'est pas la première ville victime de bombardements chimiques irakiens, mais, avec 5 000 martyrs et 7 000 blessés, dont les trois quarts sont des femmes et des enfants, c'est le cas le plus grave d'utilisation d'armes chimiques depuis la première guerre mondiale.* » – (AFP).

Asie

La négociation du conflit afghan

M. Shultz fait état d'une nouvelle proposition américaine

Les Etats-Unis seraient prêts à accepter la poursuite de l'assistance militaire soviétique au régime de Kaboul après l'entrée en vigueur d'un accord sur l'Afghanistan, mais à condition de pourvoir continuer à aider eux-mêmes la résistance afghane, a déclaré, le jeudi 31 mars, le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, dans l'avion l'ammenant à Rome, avant d'entamer une tournée au Proche-Orient. Tout en précisant que Washington préférait un moratoire sur les aides soviétique et américaine, M. Shultz a fait état d'une nouvelle proposition, mise au point en collaboration avec le Pakistan, qui sera prochainement présentée par son gouvernement aux Soviétiques.

Ces déclarations du secrétaire d'Etat américain interviennent après un entretien téléphonique entre le président Reagan et le général Zia Ul Haq. La nouvelle proposition américaine a pour objet de lever le principal obstacle à la signature d'un accord à Genève sur le retrait militaire soviétique d'Afghanistan. Selon un haut responsable américain, le ministre soviétique des affaires étrangères aurait indiqué à M. Shultz, la semaine dernière à Washington, qu'un éventuel accord à Genève n'interdirait pas aux Etats-Unis de poursuivre leur aide à la résistance.

Entre-temps, les pourparlers « indirects » de Genève entre Pakistanais et Afghans ont été, jeudi, suspendus jusqu'à la semaine prochaine. Dans sa nouvelle approche de la négociation, M. Shultz a ajouté que, tout en poursuivant, en cas d'accord à Genève, leur aide militaire à la résistance, les Etats-Unis *« pourraient être prêts à faire preuve de modération si les Soviétiques, de leur côté, en font autant »*. – (AFP, Reuter.)

La guerre à Sri-Lanka

Les ambitions régionales de New-Delhi

NEW-DELHI
De notre correspondant

Un peu oubliée à force de s'éterniser, la guerre civile à Sri-Lanka, devenue un conflit régional avec l'intervention de l'armée indienne en août 1987, continue de faire chaque jour une ou plusieurs dizaines de victimes, la plupart du temps civiles. Un temps circonscrite à la péninsule de Jaffna, la violence ravage aujourd'hui toute la province de l'Est et une partie du sud de l'île. Sur la côte est, autour des grandes villes de Batticaloa et Trincomalee, les affrontements prennent la forme de massacres communautaires, musulmans et Cinghalais étant le plus souvent victimes de la terreur organisée par les militants séparatistes tamouls.

Les LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) cherchent à obliger la population locale non tamoule à quitter la région dans la perspective des futures élections provinciales. Majoritaires dans la province du Nord, les Tamouls ne le sont pas dans celle de l'Est où le dernier massacre en date, par les « Tigres », s'est produit le 31 mars à environ 400 km au sud de Batticaloa.
Dans deux villages, les assaillants ont brûlé une centaine de maisons laissant derrière eux environ quarante morts, qui seraient tous musulmans.

Les forces indiennes (entre trente et cinquante mille soldats sont présents dans cette région, arrivées sur les lieux après le massacre, ont découvert dix-sept corps dans une mosquée. Un couvre-feu indéfini a été instauré dans toute la zone, mais ce type de mesure n'a en général pas beaucoup d'effet : le 26 mars, dans l'un de ces deux villages, un commando de combattants tamouls avait mis le feu à environ vingt-cinq magasins appartenant à des musulmans.

Selon différentes indications, des « milices » commencent à être levées chez les musulmans qui, comme les Cinghalais, n'hésitent plus à mener des représailles sanglantes. Les armes dont ils disposent transiteraient discrètement par des circuits contrôlés par le gouvernement. L'apparente incapacité de l'armée indienne à rétablir l'ordre dans cette région est de plus en plus violemment critiquée, par certains proches du président Jayewardene qui ont toujours été hostiles à l'accord indo-sri-lankais, mais surtout par les chefs de file de l'opposition. M. Anura Bandaramaike, principal représentant du SLFP (Parti sri-lankais de la liberté), résume ainsi le sentiment de beaucoup de Cinghalais : il affirme que les soldats indiens ferment délibérément les yeux sur les massacres perpétrés par les Tigres dans le but d'obliger musulmans et Cinghalais à quitter la région. Selon cette thèse, le gouvernement à majorité tamoule qui serait alors installé dans les provinces du Nord et de l'Est, serait « à la solde » de New-Delhi.

L'idée selon laquelle la présence militaire indienne à Sri-Lanka se borne à une opération de police ponctuelle a donc fait long feu. Bien sûr, officiellement, New-Delhi ne cesse de répéter que ses troupes s'en iront sitôt leur mission achevée, et le président sri-lankais (pour tenter de rassurer les nationalistes cinghalais) *ne cesse de rappeler qu'il peut à tout* moment mettre un terme au mandat de la « force de paix » indienne. Pourtant, dans les faits, l'armée indienne se conduit peu ou prou comme une armée d'occupation, et trop d'indices montrent que l'Inde ne met guère d'empressement à achever, dans les meilleurs délais, son travail de « nettoyage ».

Parallèlement, New-Delhi offre des réparations à la suite des destructions commises par son armée, notamment à Jaffna. Des dizaines de projets de reconstruction et de réhabilitation ont été mis au point par des commissions bilatérales.

Bref, par sa présence militaire et son aide civile, *l'Inde paraît s'incruster* peu à peu à Sri-Lanka. Un diplomate occidental en poste à New-Delhi, bon connaisseur de cette région, résume ainsi la situation : *« Delhi cherche depuis très longtemps un prétexte pour imposer sa présence dans une île qu'elle considère comme le prolongement naturel de son territoire. Le président Jaywardene le lui a offert sur un plateau, alors même que ce sont les Indiens qui ont créé le « peuple tamoul » en armant et en entraînant pendant des années la guérilla. Les Indiens ne lâcheront plus Sri-Lanka, d'autant que ce petit pays s'inscrit dans une perspective beaucoup plus vaste, celle du rôle futur de l'Inde dans l'océan Indien »*.

LAURENT ZECCHINI.

BIBLIOGRAPHIE : « Témoin en Afghanistan », d'Alain Guillo

Une nouvelle campagne en faveur de la libération du journaliste français

Une nouvelle campagne en faveur de la libération d'Alain Guillo, journaliste français détenu à Kaboul depuis septembre, et condamné à dix ans de prison pour « espionnage », a été lancée cette semaine par l'association « les amis d'Alain Guillo ». Le journaliste avait été arrêté alors qu'il circulait, en Afghanistan, en compagnie d'un groupe de résistants.

Sept cavaliers loqueteux et sans visage nous tournent le dos. Fusil en bretelle, béret de laine gris vissé jusqu'aux oreilles, à califourchon sur d'invraisemblables selles en chiffons, ils s'en vont vers la guerre dans le Nord afghan au petit trot de leurs chevaux nains, en file indienne sur une longue jetée de cailloux, sous une falaise immense. Parmi eux, mais au second regard seulement, se laisse déceler un cavalier sans visage tout aussi dépenaillé que ses camarades, mais porteur, en bandoulière, non d'une arme mais d'un appareil photo.

Tel s'affiche, en couverture, le somptueux livre d'images de la guerre d'Afghanistan (1) prises par le photographe indépendant français Alain Guillo, quarante-cinq ans, et rassemblées aujourd'hui par ses amis. Parti une neuvième fois depuis 1980 en reportage clandestin dans les maquis afghans, Alain Guillo était livré par un agent double aux militaires soviétiques, le 12 septembre 1987, et condamné à Kaboul, le 4 janvier 1988, à dix années de prison.

La présence soviétique en Afghanistan depuis 1979 étant tout aussi illégale, sinon plus, cette cinquième incarcération d'un journaliste occidental à Kaboul ressemble fort à une prise d'otage. Auparavant, les journalistes français François Missen et Antoine Darnaud, en 1980, puis Jean-Paul Silve, en 1981, et Jacques Abouchar, en 1984, sans oublier le médecin d'Aide médicale internationale, Philippe Augoyard, en 1983 (reporters et volontaires médicaux en Afghanistan partagent exactement les mêmes risques), avaient été condamnés à des peines semblables après pareil simulacre de procès, pour être relâchés en quelques mois sous la pression internationale. Le même dénouement heureux est-il prévisible pour Alain Guillo, déjà embastillé depuis sept mois ? Peut-être pas. Le régime de Kaboul, aux abois, se braque : en février 1988, le journaliste indépendant italien Fausto Bratislavo, capturé dans les maquis, était condamné à son tour à sept ans de geôle.

Pour accentuer une pression qui tarde à se faire assez vive, ce livre vient à point nous révéler qu'Alain Guillo est plus encore qu'un journaliste indépendant courageux, un de ces chevaliers de l'image qui cueillent le cliché au cœur du feu des conflits lointains, là où les rédactions n'osent plus guère envoyer leurs salariés – et sans lesquels, comme le souligne l'un des collaborateurs du livre, Henri Amouroux (*président du jury Albert-Londres*), notre presse demeurerait aveugle. Les photographies, retenues par Gérard Chaliand, préfacier de l'ouvrage, dévoilent chez Alain Guillo un artiste de réel talent, amoureux du rude pays qu'il parcourt depuis bientôt une décennie.

Neuf ans de guerre

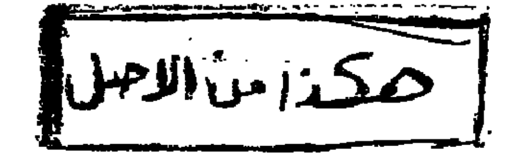
Alain Guillo nous adresse, au-delà des barreaux de sa captivité, l'un des plus beaux témoignages visuels qui soient des maquis afghans : montagnes désertiques couleur saumon par où serpentent les caravanes de la résistance ; châteaux forts de pisé dressés sur leurs éboulis de cailloux ; mitrailleuses lovées dans des cavernes ; et surtout ces portraits d'enfants aux yeux noirs d'icônes, dignement drapés de cotonnades sable – et traumatisés par neuf ans de guerre.

Un pot-pourri de textes entoure les grandes images. Yves Jouffra, président de la Ligue des droits de l'homme, dénonce le « procès honteux ». Ecrivains et journalistes, Gilles Perrault, Jean Lacouture, Bernard-Henri Lévy, Marek Halter, André Glucksmann, Pascal Bruckner et Vladimir Boukovski proclament leur solidarité envers celui que Henri Amouroux appelle l'*« un des journalistes indépendants qui font honneur à notre profession, mais qui sont infiniment plus vulnérables que les journalistes en poste (...) pour lesquels la mobilisation est plus rapide, plus puissante, plus efficace »*.

Frères ennemis de l'humanitaire, les présidents Rony Brauman de Médecins sans frontières et Bernard Kouchner de Médecins du monde, se rejoignent dans l'essentiel pour rappeler la profonde communauté de destin qui nous lie, nous, volontaires médicaux sur le terrain, aux journalistes indépendants : sans leur irremplaçable témoignage, l'opinion nous protégerait-elle à notre tour des geôles des dictatures ?

MICHAEL BARRY.

(1) Alain Guillo, *Témoin en Afghanistan*, éd. Stock, 92 p., 150 F



مكتز من الأهل



Une ambition : l'Europe

Mon ambition est une France forte dans une Europe puissante.

Pour cela je me fixe deux objectifs :

1. Assurer la place de la France dans le grand marché européen de 1993.

C'est pourquoi je veux :

– **réformer l'ensemble de notre fiscalité** pour qu'elle cesse de nous handicaper dans la compétition européenne. Ceci implique : *la diminution et l'harmonisation* (par suppression des taux majorés) de la TVA ; la réduction de l'impôt sur les sociétés à 33,33 %, la réduction du taux maximal de l'impôt sur le revenu à 50 % ;

– assurer la solidité du Franc et favoriser la création d'une monnaie européenne en garantissant, par une loi organique, l'**autonomie de la Banque de France** ;

– favoriser l'équilibre entre les grandes régions françaises et les autres régions européennes par une politique énergique de **décentralisation**, par le développement des moyens modernes de communication ainsi que *par une politique d'aménagement de l'espace rural*.

2. *Construire une Confédération politique européenne* disposant d'une **diplomatie**, d'une défense et d'une monnaie communes :

– pour la **monnaie**, par la création d'un système de réserve européen formé par les Banques centrales des pays membres de la *Communauté* ;

– pour la **défense**, par la constitution d'un pôle européen de défense auquel la force française de dissuasion et les forces françaises conventionnelles, dont la modernisation sera assurée, apporteront une contribution essentielle.

Cette Confédération sera une étape vers les **Etats-Unis d'Europe**.

Cinq engagements

1. PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

A l'horizon de l'an 2000, la jeunesse française devra être la plus instruite et la mieux formée d'Europe.

– Pour cela je ferai adopter, avant le 1er janvier 1989, un **plan décennal de rénovation du système d'éducation**. Il permettra d'assurer la liberté de l'enseignement, de lutter contre l'échec scolaire dès les premières années d'école, de *garantir l'égalité des chances*, de développer les bourses, de revaloriser la situation matérielle et morale des enseignants, de donner une pleine capacité d'initiative aux établissements scolaires publics et privés et aux universités, *d'ouvrir toutes les formations sur l'entreprise et sur l'Europe*.

– Pour favoriser l'emploi, **la formation technique et professionnelle** sera cogérée par l'Etat et par les entreprises. **L'apprentissage** sera développé de façon à devenir, comme dans d'autres pays, une filière de formation pleine et entière, égale aux autres.

2. UNE DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI

Je suis décidé à relever le défi du chômage.

La France peut réussir, comme ses partenaires européens, à créer des emplois. Pour cela, il faut renforcer la solidité financière de nos entreprises et les rendre compétitives en Europe et dans le monde. Il faut jouer la carte de l'intelligence française.

J'utiliserai quatre moyens principaux :
– des **baisses d'impôt** générales et durables en faveur de l'**investissement**, de la **création** et de la **transmission** des entreprises de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, et des services ;
– la **révision des mécanismes de la taxe professionnelle** qui pénalisent l'emploi et l'investissement ainsi que la réduction progressive des charges qui pèsent sur les entreprises ;
– un effort national de **formation** technique et professionnelle ;
– une **recherche scientifique et technique** de niveau international ; je veux porter à 3 % du PIB le montant de l'effort de recherche public et privé.
Les deux premières séries de mesures interviendront avant la fin de 1988.

3. UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ

Je veux faire de la société française une société plus juste et plus fraternelle.

La solidarité entre les Français doit renforcer la **famille**, sauvegarder la sécurité sociale, s'exercer pleinement en faveur des agriculteurs, se manifester davantage à l'égard des handicapés, éliminer la pauvreté, aider celles et ceux qui souffrent de solitude.
En ce qui concerne les **personnes âgées** je maintiendrai le pouvoir d'achat des retraites. Je prendrai les mesures nécessaires à l'augmentation du nombre des maisons de retraite, en particulier médicalisées, et au développement de l'aide à domicile.
Je prendrai immédiatement trois mesures :
– le doublement de l'**allocation parentale d'éducation**, ou, au choix des familles, son extension sur six ans au taux actuel. Cette allocation sera complétée par des facilités de formation pour maintenir et développer la valeur professionnelle des mères de famille ;
– l'établissement d'un **revenu social garanti** pour ceux qui sont dans l'incapacité réelle de travailler ;
– l'institution d'une **aide sociale personnalisée** aux victimes de la nouvelle pauvreté.

4. LA PARTICIPATION POUR LA DÉMOCRATIE

Je m'engage à favoriser la participation démocratique de tous les Français à la vie de la nation.

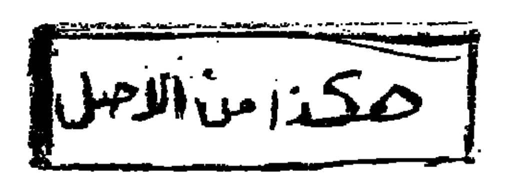
Je proposerai une réforme constitutionnelle permettant d'élargir le champ du **référendum**.
Les **femmes** devront être présentes et nombreuses à tous les niveaux de décision et de pouvoir.
J'encouragerai l'intéressement et la **participation des salariés** au développement des entreprises.
Je favoriserai le développement de la vie associative.
Un nouveau **pacte national des libertés locales** sera conclu avec les communes, les départements, les régions. Les départements d'outre-mer seront appelés à participer pleinement à la gestion de leurs affaires.
Le libre accès de tous aux valeurs de la **culture** sera garanti, en particulier par l'élévation progressive des crédits du ministère de la Culture à 1 % du budget de l'État, et par une politique ambitieuse de la création audiovisuelle.

5. UN ÉTAT IMPARTIAL

L'État ne doit pas être la chose d'un parti. Il ne doit pas être soumis à des intérêts particuliers. Il doit garantir l'indépendance des juges, la liberté de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi que celle des entreprises.
La fonction publique ne doit pas être politisée : le nombre des emplois publics à la disposition de l'autorité politique sera fortement réduit.

Si je suis élu Président de la République, je considérerai comme une de mes responsabilités primordiales de garantir l'impartialité de l'État.

Raymond Barre



Après l'assassinat de Dulcie September à Paris

Des agents de Pretoria seraient impliqués

selon les milieux occidentaux du renseignement

(suite de la première page.)

Des noms circulent – l'initiale de l'un d'eux serait « K » – qui, ces derniers jours, ont fait l'objet de vérifications dans divers fichiers. Des réunions entre spécialistes du renseignement ont eu lieu. Des informations ont été échangées. Les conclusions vont toutes dans le même sens : s'ils n'ont pas nécessairement exécutés eux-mêmes le meurtre, les agents repérés à Paris *en sont*, au minimum, les commanditaires et, vraisemblablement, les organisateurs.

Cette conviction est renforcée par d'autres agissements récents, en Europe, également imputés aux services sud-africains. Un fait, pratiquement passé inaperçu en France bien qu'il ait été développé par la presse belge, a valeur de recoupement aux yeux des spécialistes : le dimanche 27 mars, soit quarante-huit heures avant l'assassinat de Paris, une bombe était découverte devant le siège de l'ANC à Bruxelles, 25 rue du Conseil.

Le hasard a fait échouer l'attentat projeté. L'attention d'un noctambule, passant à 5 heures du matin dans cette rue, a été attirée par le bruit de la minuterie de l'engin, déposé sur le trottoir et placé dans un sac à dos. L'alerte donnée, plusieurs centaines d'habitants du quartier ont été immédiatement éloignés tandis que la bombe était désamorcée. Les artificiers devaient découvrir 17 kilos d'explosifs, reliés à deux détonateurs. Selon les informations transmises par les services belges à leurs collègues occidentaux, le dispositif était en parfait état de marche et aurait explosé s'il n'avait été découvert.

Cette tentative avortée survient sept semaines après un autre attentat visant l'ANC, également dans la capitale belge. Le jeudi 4 février, deux coups de feu étaient tirés contre le représentant de l'organisation anti-apartheid en Belgique, M. Godfrey Motsape. Le tueur est entré dans le local et a tiré sur *sa* cible au moment où celle-ci faisait un mouvement inattendu, qui lui a sauvé la vie.

« Ils sont incontrôlables »

Indemne, M. Motsape n'a cependant pas eu le temps de distinguer son agresseur. Mais l'enquête balistique de la police belge a démontré que ce dernier visait la tête. Deux douilles de calibre 7,65 ont été retrouvées sur le sol. Depuis l'attentat de Paris, ces constatations prennent une nouvelle dimension. En effet, l'assassin de Dulcie September a, par six fois, visé la tête, six douilles de calibre 22 étant retrouvées sur le sol. Pour les spécialistes, le *modus operandi* des attentats de Paris et de Bruxelles est similaire. La conviction des policiers belges est également que les services sud-africains sont impliqués dans la tentative de février.

Pour avoir longtemps fréquenté l'ex-BOSS, les services occidentaux ne sont guère surpris par les derniers événements. Il y a encore quatre ou cinq ans, les échanges d'informations étaient, en effet, monnaie courante. Depuis le développement de la mobilisation anti-apartheid en Afrique du Sud et son écho grandissant dans le monde, les relations officielles se sont sensiblement distendues, ce qui n'exclut pas des contacts à des échelons plus personnels. Seul Israël semble avoir maintenu ses relations à leur niveau antérieur. S'agissant de la France, si, avant 1981, des responsables de services policiers s'étaient rendus officiellement en Afrique du Sud, ces bonnes *manières* ne sont plus de mise aujourd'hui.

Tous les connaisseurs de l'ex-BOSS décrivent ce service comme *« redoutablement efficace »* dans l'action clandestine et très lié aux éléments les plus extrêmes du régime de l'apartheid. *« Ils sont incontrôlables »*, résume l'une de ces sources, voulant exprimer par là leur mépris à l'égard non seulement des sentiments de l'opinion internationale, mais aussi des réserves de leurs collègues occidentaux. Selon les mêmes sources, les *services sud-africains jouissent* d'une forte autonomie au sein du régime de Pretoria : *« On a déjà vu certaines de leurs équipes s'infiltrer dans un pays à l'insu de leur ambassade, sans y avoir un seul correspondant. »*

L'ex-BOSS, qui entraîne des groupes de tueurs (« Z-Squads »), a donc, depuis longtemps sinon depuis toujours, opté pour la politique de la terre brûlée, comme le prouvent amplement les actions de commandos menées contre l'ANC en Afrique australe. La nouveauté est que, *désormais*, cette stratégie inclut l'Europe dans son champ de bataille, exprimant la radicalisation extrémiste d'une partie de la minorité afrikaner.

Tel est le contexte. Dans les milieux du renseignement, l'implication de l'Afrique du Sud dans l'attentat de Paris est donc, aujourd'hui, un secret de polichinelle. Cependant, chargée de l'enquête, la brigade criminelle se contente de n'exclure *« aucune piste »*, sachant d'expérience qu'une affaire avec autant d'implications diplomatiques *trouve rarement sa solution* sur le terrain judiciaire. Au demeurant, elle dispose de bien peu d'éléments : ni témoignage précis sur le ou les tueurs ni éléments matériels probants. Le calibre 22 utilisé est très courant, moins contrôlé. Pour cette raison, et aussi parce qu'il est peu bruyant, il est parfois employé dans des « contrats » de professionnels, comme ce fut le cas lors du meurtre du producteur Gérard Lebovici, en mars 1984.

Il est ainsi peu probable que *l'on retrouve jamais* les assassins de Dulcie September. Et pourtant, il n'y a guère de doutes sur leur origine ou leurs commanditaires. La mort de la représentante de l'ANC n'a donc pas fini d'embarrasser les responsables politiques, le président de la République aussi *bien que* le premier ministre : pourront-ils longtemps continuer à ne pas mettre en cause officiellement l'Afrique du Sud, en s'abritant derrière les incertitudes de l'enquête de police judiciaire ?

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

L'ambassadeur d'Afrique du Sud s'insurge contre les « insinuateurs »

Convoqué à l'Élysée, le jeudi 31 mars, *le Monde* du 1er avril, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en France, M. Hendryk Geldenhuys, a répété que son gouvernement niait toute responsabilité dans l'assassinat, à Paris, de Dulcie September, conformément à ce qui a été dit dès mardi par le chef de la diplomatie de Prétoria, M. « Pik » Botha, indique un communiqué de l'ambassade.

« Il n'existe, en effet, aucune raison logique pour l'Afrique du Sud d'être impliquée dans un acte d'une telle absurdité », souligne ce communiqué [...] *« Il est dans l'intérêt du gouvernement sud-africain que l'assassin soit appréhendé le plus rapidement possible afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire* [...].

» Le gouvernement sud-africain s'insurge de la façon la plus catégorique contre toutes les insinuations visant à rendre l'Afrique du Sud responsable de ce meurtre, sans que les faits aient été établis et alors même que l'enquête menée par les services de la police française est en cours. »

M. Chalandon critique l'exploitation des morts

A propos de l'assassinat de Dulcie September, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a dénoncé, mercredi 30 mars, à Metz (Moselle) *« la mauvaise habitude de la vie politique d'exploiter les morts »*. Il a ajouté que *« les protections que l'on peut apporter aux gens désignés comme cibles par les terroristes sont relativement stériles* [...]. *A partir du moment où une organisation terroriste a décidé d'assassiner quelqu'un, il est très difficile de l'en empêcher. »*

M. Chalandon, qui rencontrait les magistrats de la cour d'appel de Metz, a qualifié l'Afrique du Sud d'*« Etat colonial »*, au même titre, selon lui, que *« l'Union soviétique, la Chine ou le Vietnam »*. *« Est-ce qu'il faut, sous prétexte que l'on a en face de soi des Etats qui oppriment des minorités, ne pas avoir de relations économiques et politiques avec eux ? »*, s'est interrogé le garde des sceaux.

L'inquiétude du comité Mecili

Après l'assassinat de Dulcie September, le Comité Mecili pour la vérité et la justice dans l'affaire Mecili fait part de son inquiétude : *« Un an plus tôt* [le 7 avril 1987], *un avocat défenseur des droits de l'homme et rassembleur de l'opposition algérienne, Ali Mecili, était abattu par un tueur devant son domicile parisien* [...] *La liberté d'action laissée à des services secrets étrangers, qui a permis l'exécution de Me Mecili, n'a-t-elle pas constitué un précédent ? Quel crédit donner aux déclarations gouvernementales promettant de tout mettre en œuvre pour que la justice soit rendue, quand on sait les entraves apportées à la révélation de la vérité comme au fonctionnement de la justice dans l'affaire Mecili ? »*

Enfin, le Comité Mecili *« s'associe aux organisations démocratiques françaises qui disent l'horreur que ce dernier crime leur inspire et exige du gouvernement français une action qui permette que la lumière soit faite et que la justice ne soit pas subordonnée à une quelconque raison d'Etat »*.

[Selon toute vraisemblance, Ali Mecili a été assassiné sur ordre des services spéciaux algériens. Or la police, qui en est convaincue, a dû relâcher, avec l'accord du juge d'instruction, le principal suspect, Abdelmalek Amellou, à la fin de sa garde à vue. Il fut ensuite expulsé sur ordre de M. Robert Pandraud, le 14 juin 1987.]

M. Charles Pasqua : il est imprudent de porter des accusations

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a déclaré, le jeudi 31 mars, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), à propos de l'implication éventuelle de l'Afrique du Sud dans l'assassinat de Dulcie September, *« qu'il était extrêmement imprudent de porter des accusations dans ce genre d'affaire »*. Mme September, a-t-il ajouté, n'a *« jamais demandé la protection de la police, ni au ministère des affaires étrangères, où elle s'était rendue quinze jours avant, ni au ministère de l'intérieur »*. Selon le ministre, *« la période des élections est propice à la recrudescence d'agressions et d'attentats »*.

La France et le prix de l'Afrique

(Suite de la première page.)

Ce virage avait été pris après le départ de M. Jean-Pierre Cot, *ministre délégué auprès du ministre* des affaires extérieures, chargé de la coopération et du développement. Celui-ci ne se tenait ni pour *« ministre de l'Afrique »* ni pour *« ministre du tiers-monde »*, mais il voulait une *« mondialisation »* de son poste, dans l'esprit de Cancun, en relation avec le Quai d'Orsay, certaines affaires spéciales étant déjà laissées à la cellule africaine de l'Elysée, confiée à M. Guy Penne. Son successeur, M. Christian Nucci, aura une conception beaucoup plus restrictive de son rôle et sera l'agent d'exécution, parfois intempestif, d'un président qui révisait le projet idéaliste et *« progressiste »* de la coopération.

A l'Elysée, alors que M. Mitterrand entrait de nouveau en lice pour la campagne, on tenait des propos moins cohabitationnistes qu'avant le sommet franco-africain d'Antibes, à la fin de l'année dernière. Tout en soulignant l'identité de vues sur les grandes options, on faisait état de différences de *« comportement »* entre la droite et la gauche, différences dont la perception s'est, semble-t-il, accrue à mesure qu'approchait l'échéance électorale. Un fait important, dit-on, a été le rétablissement, en mars 1986, d'un ministère de la coopération autonome, substitué au ministère délégué, porte ouverte aux *« copinages »* et aux *« coups »* dans les pays du *« champ »* francophone étendu aux anciennes colonies lusophones.

Jamais les interlocuteurs des dirigeants africains n'ont été aussi nombreux à Paris qu'au cours de ces deux dernières années : cellule élyséenne confiée au propre fils de M. Mitterrand et à M. Audibert ; cellule de Matignon avec M. Foccart, revenu aux affaires ; ministère de la coopération, confié à M. Aurillac qui, usant de ses bonnes relations avec le premier ministre, a donné à la *« rue Monsieur »* un rôle et une efficacité sans précédent. S'y ajoutent le Trésor, qui a souvent ses vues propres sur les problèmes de nos partenaires africains, et le ministère de l'intérieur, M. Pasqua ayant pris goût à ses contacts avec le continent noir.

Aucune crise majeure dans le *« pré carré »* n'est venue révéler les risques de cacophonie pendant la période écoulée mais il faudra sans doute réduire le nombre des centres de décision et même d'analyse, face aux immenses problèmes que le discours officiel ne prend pas encore en compte. On peut toujours espérer, comme le fait M. Aurillac, que l'Afrique connaisse un jour un développement analogue à celui de l'Asie du Sud-Est, ce qui serait un atout puissant pour la France dans un *monde où les zones de « boom »* économique seront nécessairement réduites. Mais, à moyen terme, les perspectives sont sombres.

Dans un rapport établi récemment par M. Jean-Pierre Prouteau, ancien secrétaire d'Etat chargé des petites et moyennes industries, président du conseil des investisseurs français en Afrique noire, le Conseil national du patronat français souligne que le chiffre d'affaires des entreprises françaises au Maghreb et au sud du Sahara a baissé de 25 % en 1986 et 1987 (*le Monde* du 10 mars).

Raisons de cet effondrement dans la deuxième zone de commerce extérieur français jusqu'en 1985 : les économies liées à l'ampleur de la dette, et à la chute des cours du pétrole et des produits miniers et agricoles.

Il y a consensus pour considérer que le problème de la dette des pays subsahariens (100 milliards de dollars sur un total de 1 200 milliards pour l'ensemble des pays en voie de développement) n'est pas insurmontable. A Antibes, M. Mitterrand n'a pas fermé la porte aux suggestions de l'Organisation de l'unité africaine. En identité de vues avec M. Barre qui, dès 1984 à Abidjan, avait attiré l'attention sur ces questions, M. Chirac veut épargner aux débiteurs les variations de change et de taux d'intérêt et indexer leurs remboursements sur leurs recettes d'exportation.

Mais, concernant ces recettes, on reconnaît, aussi bien à droite qu'à gauche, que la France n'a guère les moyens d'agir seule sur les cours mondiaux, dont l'orientation risque d'être durablement à la hausse. De 500 millions d'habitants aujourd'hui, l'Afrique, où la France est si fortement engagée, passera à un milliard d'ici à l'an 2010, prédisent les experts. Selon les Nations unies, elle aura besoin de 5 milliards de dollars d'aide supplémentaire par an, à ajouter à ce que, l'an dernier, elle pouvait espérer recevoir jusqu'à la fin de la décennie. Est-il à la portée de la France, principal bailleur de fonds dans le *« pré carré »*, de soutenir un pareil effort ?

Parmi les Français établis en Afrique, certains s'interrogent sur une politique consistant à *« prendre en charge les écoles et les hôpitaux »* au titre de la coopération, alors que les étrangers se préoccupent seulement des moyens d'obtenir des contrats commerciaux intéressants. Ayant vent de ces discours, des chefs d'Etat se demandent si la France, *« obnubilée par l'Acte unique européen de 1992 »*, ne sera pas tentée de concentrer son énergie vers d'autres buts. C'est là une vraie question à laquelle ne répond pas le consensus ambigu pour la navigation à vue.

Zone franc ou zone ECU ?

Déjà, Paris n'a plus le monopole du dialogue avec ses anciennes colonies, lancées les unes après les autres dans les programmes d'ajustement structurel préconisés par la Banque mondiale et le FMI. Une des recettes des institutions de Bretton Woods, pour rétablir les grands équilibres commerciaux, est la dévaluation *des monnaies nationales*, mesure incompatible avec l'existence de la zone franc. Alors, l'idée avance d'une zone ECU qui prendrait le relais dans un cadre européen.

Demeurent à résoudre les problèmes du coût social des programmes d'ajustement structurel, à réorganiser un réseau bancaire local en pleine déconfiture, à mettre en place une véritable collecte de l'épargne, à procéder à une révision déchirante d'une politique d'enseignement qui fabrique seulement des chômeurs. A titre d'exemple, un pays comme le Congo compte un tiers de ses habitants à l'école ou au lycée. Jusqu'à présent, le débouché essentiel des diplômés de l'enseignement secondaire ou supérieur était la fonction publique. Sur ordre de la Banque *mondiale*, on ne recrute plus de fonctionnaires. Que fera-t-on de la nouvelle génération en l'absence d'emplois dans le secteur productif ?

A gauche, on dit que les bons rapports avec les pouvoirs en place ne sont pas incompatibles avec un *« langage de vérité »* contre les dépenses somptuaires et les politiques à courte vue. A droite, on souligne que l'effort principal de la France doit consister à sensibiliser les partenaires européens aux difficultés de l'Afrique et que, sans se désintéresser du fait francophone, il n'y a *pas de raison de rester « figé »* dans des attitudes anciennes. L'importance même de l'enjeu africain exclut la notion de *« chasse gardée »*, assure-t-on dans l'entourage de M. Chirac.

Il est probable que le débat sur l'Afrique n'occupera pas une grande place dans la campagne électorale *« et c'est tant mieux »*, dit sous forme de boutade un haut responsable, tant le problème se prête mal à un discours simplificateur. Reste qu'il faudra bien répondre un jour à la question : que faire en Afrique, comment et avec qui ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Augmentation de l'aide publique et chute des apports privés

Calculer le montant de l'aide publique française à l'Afrique noire n'est pas aisé, tant sont nombreuses les sources de financement. Le CNPF l'a fait, en se fondant sur les documents français au Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui se livre à des études comparatives sur des périodes quinquennales.

Ces calculs font apparaître une augmentation croissante. En additionnant la coopération technique et culturelle, l'aide aux investissements (FAC, Caisse centrale de coopération, prêts du Trésor) et divers soutiens économiques et financiers, on obtient 5,5 milliards de francs en 1981 ; 7,5 en 1982 ; 7,6 en 1983 : 9,3 en 1984 et 9,8 en 1985.

En revanche, les apports privés (investissements et crédits) sont en chute libre, revenant de 8,1 milliards de francs en 1981 à 0,3 en 1985. Pour pallier cette situation, M. Aurillac, ministre de la coopération, a appelé les entreprises françaises à s'associer avec des Africains dans le cadre de sa politique de *partenariat inaugurée à Libreville* en janvier 1987 et consistant, par exemple, à inviter le secteur *privé aux commissions mixtes de* coopération.

Cela est *devenu un thème* essentiel du discours de la majorité sur l'Afrique. A gauche, on *dit que c'est la reprise d'une idée* déjà lancée par Pompidou dans un contexte économique plus favorable et on souligne la modicité des résultats obtenus jusqu'à présent. Mais on *« ne voit pas de raison »* de tirer un trait sur une initiative dont le principe *« n'est pas condamnable en soi »*.

J. G.

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

M. Mengistu s'inquiète de la situation en Erythrée

Addis-Abeba. – La recrudescence de l'insurrection armée dans le nord de l'Ethiopie *« menace sérieusement »* l'unité du pays, son intégrité territoriale et sa liberté, a déclaré, le *jeudi 31 mars, le président Mengistu* Hailé Mariam au comité central du Parti des travailleurs éthiopiens (PTE, parti unique). C'est la première réaction officielle à l'intensification de la guérilla, qui a revendiqué ces dernières semaines une série de succès ayant obligé les autorités à évacuer plusieurs localités en Erythrée sous la pression du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) et au Tigré, sous celle du Front populaire de libération du Tigré (FPLT).

M. Mengistu a reconnu que l'armée révolutionnaire et la milice du peuple *« paient un lourd tribut »* à la lutte. Il a rappelé que la porte restait ouverte aux rebelles qui seraient prêts à prendre part à la tâche de reconstruction nationale, conformément à l'offre de paix lancée à l'ouverture de la session parlementaire de la nouvelle Assemblée nationale en septembre dernier. – *(AFP.)*

Les suites de l'affaire Greenpeace

Un médiateur néerlandais a rencontré le capitaine Prieur à Hao

Un diplomate néerlandais, M. Adrian Bos, jurisconsulte adjoint au ministère des affaires étrangères de La Haye, s'est rendu, le 28 mars, sur l'atoll de Hao, dans le Pacifique-Sud, et y a rencontré le capitaine Dominique Prieur, un des deux agents français condamnés par un tribunal néo-zélandais pour leur participation à l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* en 1985.

En vertu d'un accord conclu en 1986 entre Paris et Wellington, le *capitaine Prieur et le commandant* Mafart devaient rester confinés sur cet atoll pendant trois ans ; le commandant Mafart avait cependant été rapatrié en France en décembre 1987 pour « raisons de santé ». La visite de M. Bos, décidée d'un commun accord entre les deux pays, avait pour objectif de confirmer aux Néo-Zélandais la présence à Hao du capitaine Prieur. Selon le ministre *néo-zélandais des affaires étrangères*, M. Russell Marshall, M. Bos devrait remettre son rapport aux deux gouvernements la semaine prochaine.

La tension entre les deux Yémens

L'URSS serait prête à fournir « toute aide militaire » à Aden

Aden. – Le ministre sud-yéménite de la défense, M. Salah Obeid Ahmed, a déclaré, le jeudi 31 mars, à Aden, à son retour de Moscou, que l'URSS s'était déclarée prête à *« fournir toute aide aux forces armées sud-yéménites »*.

Dans une déclaration à Radio-Aden, M. Obeid a ajouté que ses entretiens avec les responsables soviétiques avaient dégagé *« une concordance des vues totale sur les questions examinées »*. Aden et Moscou sont liés depuis 1979 par un traité d'amitié et de coopération.

Selon le quotidien *Al Khaleej*, paraissant à Sharjah (Emirats arabes unis), une vive tension règne entre *les deux Yémens à la suite d'un* conflit sur l'exploitation d'une zone frontalière pétrolière à Chabwa. Le journal a affirmé, mardi, que les deux pays avaient mis leur aviation en état d'alerte et avaient concentré huit brigades de part et d'autre de cette zone frontalière.

Ces informations n'ont été confirmées ni à Aden ni à Sanaa.

● **INDE : vingt-cinq morts au Pendjab.** – Vingt-cinq personnes ont été tuées le jeudi 31 mars, lors de trois attaques séparées dans des villages situés aux alentours d'Amritsar, a annoncé vendredi la police. Dix-huit personnes ont été assassinées à Pangot, cinq à Shaheed et deux à Verowal, selon la même source. – *(AFP.)*

Europe

URSS

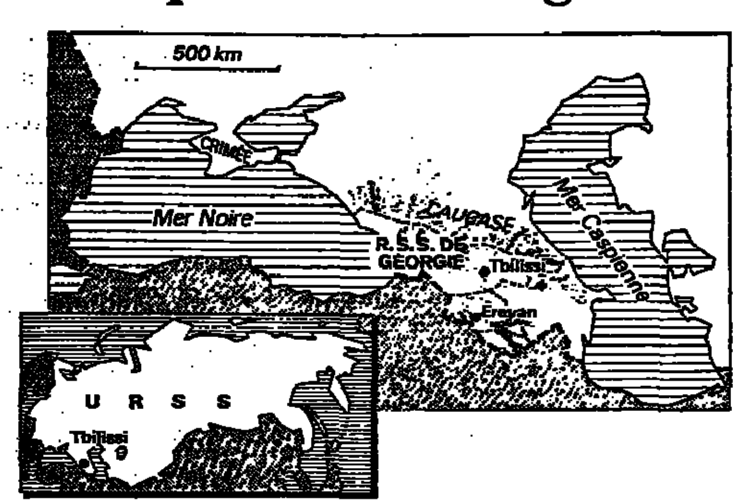
Un projet titanesque de chemin de fer sous le Caucase inquiète les Géorgiens

De l'écologie au nationalisme, il n'y a parfois qu'un pas. Les Arméniens l'ont déjà franchi : les premières grandes manifestations d'Erevan, en février, ont commencé par des rassemblements contre la construction d'une usine chimique. Leurs voisins géorgiens ne sont pas loin d'en faire autant avec le titanesque projet de chemin de fer transcaucasien, même si l'effervescence qu'il suscite a, jusqu'ici, été surtout le fait des milieux scientifiques et intellectuels de Géorgie.

Ce projet, avancé dès les années 1860 par les autorités tsaristes et remis à l'honneur par Moscou en 1984, prévoit le percement de la chaîne du Caucase pour relier par une voie ferrée la Russie et son entité administrative, la Fédération de Russie (RSFSR), aux Républiques transcaucasiennes, dont la Géorgie.

Estimé par les experts interrogés dans la presse soviétique à 4 milliards de roubles (environ 40 milliards de francs), le chemin de fer de Transcaucasie constitue un défi à la nature et à la technique : il comporte une double voie ferrée d'une longueur totale de 188 kilomètres – dont les deux tiers en Géorgie – qui nécessitera onze tunnels d'une longueur totale de 42 kilomètres, quinze galeries, quatre-vingt-cinq ponts, 500 000 mètres cubes de soutènement.

Au centre du projet se trouve la construction d'un tunnel de haute montagne sous le col Akchot de 24 kilomètres de long (le tunnel du Mont-Blanc en fait 19,7) c'est-à-dire en plein centre de la chaîne du Caucase, là où les sommets dépassent 5 000 mètres, avec des cols atteignant 3 000 à 4 000 mètres d'altitude. *« Plus de la moitié du tracé se déroulera en tunnels, galeries, viaducs et ponts, une entreprise unique au monde et d'une complexité inégalée »*, soulignent avec fierté les auteurs du projet, dont l'achèvement demandera quelque quinze années (1).



La décision a soulevé un véritable tollé dans les cercles scientifiques, archéologiques et écologiques de Géorgie. Dans chaque spécialité concernée, les experts se sont constitués en groupe de travail sous la supervision de l'Académie des sciences de Tbilissi, avec pour conclusion commune la nécessité de prendre le temps de la réflexion, d'analyses supplémentaires.

Les archéologues se sont révélés les plus ouvertement critiques : le tracé passe par des régions considérées comme capitales sur le plan archéologique, avec des peuplements allant de l'âge du bronze au haut Moyen Age – le cœur historique de la Géorgie. Les experts font aussi valoir les risques d'une telle entreprise dans une région géologiquement complexe, qui se remet à grand-peine d'avalanches catastrophiques et où des perturbations peuvent avoir des conséquences naturelles imprévisibles.

Un troisième argument concerne l'équilibre démographique de la région, et l'impact que ne manquera pas d'avoir l'arrivée d'une main-d'œuvre massive (plus de six mille emplois sont déjà ouverts pour les seuls travaux directement liés à la construction), durable et vraisemblablement à majorité russe dans le cœur de la Géorgie historique et *montagneuse*.

D'autres détracteurs soulignent que l'un des tunnels de la voie ferrée passera sous le gigantesque barrage de Jinvalessi, récemment achevé et qui avait lui aussi suscité des réserves. Le barrage ayant été étudié avant la définition du tracé, il n'a pas été tenu compte lors de sa construction du risque supplémentaire que représente le percement du terrain supportant le réservoir artificiel. Enfin, les experts géorgiens contestent l'argumentation économique du projet, en relevant notamment qu'aucun calcul d'amortissement n'a été fait. A leurs yeux, le projet répond davantage à une *volonté d'intégration* de la Transcaucasie qu'à des impératifs purement économiques.

« Personne n'a le droit ne serait-ce que de mettre le moins du monde en doute la bonne foi de nos traditions de construction. » Cette mise en garde, énoncée dans la brochure officielle du PC géorgien, donne la mesure des limites du débat, que les autorités tolèrent, voire parfois encouragent, à condition qu'il ne dépasse pas les aspects secondaires du projet. Rien n'indique en effet comment ce débat pourrait amener à une remise en cause de la décision initiale, *entérinée* tant par le Politburo que par le praesidium du conseil des ministres d'URSS (2).

P. IBÉRI.

(1) Il s'agira de la première liaison traversant le Caucase en son centre : jusqu'à présent les liaisons se faisaient soit par l'ancienne « route militaire de Géorgie » ouverte en 1799, soit par l'une des deux voies ferrées existantes, l'une le long de la mer Noire, l'autre le long de la mer Caspienne en direction de Bakou.

(2) Directive n° 468 du praesidium du conseil des ministres d'URSS du 17 mai 1984.

« Pour la défense des droits nationaux... »

« Tout projet mettant en danger en Géorgie la nature, les monuments historiques ou la culture, ou susceptibles d'induire des modifications démographiques, doit être soumis à enquête nationale à l'échelle de la Géorgie tout entière. » Aux termes de l'article 3 de la charte de l'association Ilia-Tchavtchavadzé, la population géorgienne devrait donc être appelée à se prononcer sur le projet de chemin de fer transcaucasien.

Il n'en est rien, bien sûr. Créée le 31 octobre 1987 par une poignée d'intellectuels dissidents géorgiens, formellement constituée le 11 décembre suivant par une assemblée de quarante et une personnes, l'association Ilia-Tchavtchavadzé, du nom d'un poète nationaliste assassiné en 1907, revendique aujourd'hui plus de trois cents membres à Tbilissi ainsi que des sections dans d'autres villes de la République, mais est loin d'avoir la faveur des autorités. Les attaques des organes de presse officiels contre les dirigeants de l'association, Merab Kostava, Zviad Gamsakhourdia (fondateurs du comité pour l'application des accords d'Helsinki en Géorgie), ou Gueorgui Tchantouria, ont même tendance à s'intensifier. Le 10 mars, M. Gamsakhourdia a été débarqué de force du train qui devait le mener à Moscou, où il devait participer à une réunion sur les nationalités. Il a entamé depuis une grève de la faim.

L'association Tchavtchavadzé se définit comme une *« union patriotique de Géorgie dont le but est la défense des intérêts et des droits de la nation géorgienne, le maintien de l'héritage culturel et le renforcement de la conscience nationale du peuple géorgien »*. Elle dispose d'un samizdat, *Moambé* (le Messager), dont deux numéros ont déjà été publiés.

Le 26 décembre, environ deux cents personnes ont participé à un meeting dans le cimetière de Tbilissi où sont enterrées les victimes des purges des années 30. La police a dispersé les participants à la réunion lorsque l'un d'eux a entamé à voix haute la lecture du protocole du congrès des écrivains géorgiens de 1937.

L'association s'intéresse à tout ce qui concerne la vie culturelle, sociale, religieuse et nationale de la Géorgie, notamment par le biais de séminaires. C'est ainsi qu'elle se préoccupe beaucoup du sort d'un détenu géorgien, Boris Koukobava, quarante-sept ans, vétérinaire nationaliste de Soukhoumi, condamné à quatorze ans de détention en 1980 dans une affaire de corruption, *« montée de toutes pièces »*, disent ses amis. Elle s'alarme aussi du projet de chemin de fer transcaucasien, dont les travaux ont commencé il y a trois ans. Apparemment, les membres de l'association ne sont pas seuls : des pétitions contre le projet ont déjà recueilli, disent-ils, plusieurs milliers de signatures en Géorgie.

Les communistes du Haut-Karabakh persistent et signent...

MOSCOU
de notre correspondant

La rébellion du Haut-Karabakh se poursuit. Dix jours après que le présidium du Soviet suprême a refusé à cette région autonome son rattachement à l'Arménie, non seulement la grève générale dure toujours à Stepanakert, la capitale, mais le comité de ville du parti (le Gorkom) vient aussi d'y adopter, le mercredi 30 mars, une résolution estimant que le problème *« n'avait pas été réglé et demandait une solution »*.

S'inscrivant en faux contre la plus haute instance de l'Etat soviétique et contre l'ensemble des organes dirigeants du parti, cette résolution a été adoptée *« à l'unanimité »*, alors même qu'il ne s'est trouvé qu'une *« majorité de communistes »* pour condamner *« la tactique des pressions sur le gouvernement »* : la grève, en un mot, qui n'est pas employé.

Seul de toute la presse soviétique à avoir rapporté, jeudi soir, ces faits, l'envoyé spécial des *Izvestia* laisse deviner la charge passionnelle de cette réunion du Gorkom, en écrivant qu'il ne lui était jamais *« arrivé d'assister à un tel plénum »*, que seul le rapport introductif a été fait à partir d'un document écrit, que *« les gens intervenaient avec vigueur, honnêteté et sincérité »* et qu'on a même vu un ingénieur *« éclater en sanglots en pleine tribune »*.

Continuant, comme les jours précédents, à se garder de condamner ce qu'il rapporte, le quotidien du gouvernement enchaîne en donnant la parole à un responsable d'entreprise du parti qui explique longuement que la grève ne fait qu'empêcher la direction du Parti communiste soviétique *« d'examiner les différentes options de solution de nos problèmes »* et qu'elle donne surtout un avantage dans la polémique aux conservateurs. *« Les pas entrepris vers la démocratisation de la société provoquent une résistance et, malheureusement, la poursuite de l'absence au travail à Stepanakert donne aux partisans des vieilles méthodes prétexte de dire : voilà où vous nous avez menés! Vous avez lâché la bride au peuple »*, dit ce responsable avant d'ajouter : *« J'en parle, car cela fait à peine quelque temps* [sous-entendu depuis la « perestroïka »] *que j'ai commencé à respirer à pleine poitrine et que je me sens un homme dont quelque chose dépend. »*

Même son de cloche dans la bouche d'une actrice locale, ancienne responsable de la commission meetings et manifestations du Krunk (la Cigogne), le comité, aujourd'hui officiellement dissous, qui s'était créé pour coordonner le mouvement en faveur du rattachement. Elle aussi veut laisser une chance à la *« direction de régler nos problèmes objectivement et dans la tranquillité »*.

Conclusion des *Izvestia* : *« On aimerait bien croire que la raison va l'emporter sur les émotions. »* Ce n'est qu'un espoir, que rien ne vient étayer dans l'article. Plus d'une semaine après le début de cette grève générale, le pouvoir ne paraît toujours pas décidé à risquer une épreuve de force.

BERNARD GUETTA.

GRANDE-BRETAGNE

Polémique entre Mme Thatcher et Amnesty International à propos de la mort de trois militants de l'IRA

Une vive polémique a opposé, le jeudi 31 mars, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et l'organisation humanitaire Amnesty International à propos de la mort de trois militants de l'IRA abattus par un commando antiterroriste britannique le 6 mars dernier à Gibraltar. Les circonstances peu claires de l'interception avaient été vivement dénoncées dans les milieux catholiques de l'Irlande du Nord, où l'on accuse les forces de sécurité britanniques de les avoir purement et simplement exécutés alors qu'ils étaient désarmés.

« J'espère qu'Amnesty se soucie des deux mille personnes et plus assassinées par l'IRA depuis 1969 », a déclaré Mme Thatcher devant les Communes. Elle répondait ainsi à une lettre ouverte que l'organisation humanitaire venait de publier. *« Il y aura une enquête à Gibraltar*, a ajouté le premier ministre. *C'est le cadre approprié pour que les choses en question soient examinées. »* Dans sa lettre, Amnesty International avait demandé au gouvernement britannique l'ouverture d'une enquête publique. *« Un certain nombre de circonstances*, affirme l'organisation, *laissent penser que les trois hommes ont fait l'objet d'une embuscade délibérée et ont été tués sans sommations, sans que rien ait été entrepris pour tenter de les capturer. »*

A Belfast, un quatrième homme a été inculpé jeudi dans le cadre de l'enquête sur la mort de deux soldats britanniques lynchés, puis tués, lors des funérailles d'un membre de l'IRA le 19 mars dernier.

Joseph Patrick Coogan, vingt et un ans, a été inculpé pour *« rétention d'informations »*. Il est notamment accusé d'avoir échangé ses pantalons avec un des meurtriers présumés, puis brûlé le vêtement compromettant. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : nouvelle interview de M. Dubcek.** – L'ancien chef du Parti communiste tchécoslovaque au moment du « printemps de Prague », M. Alexander Dubcek, qui réside à Bratislava, vient d'accorder à l'Agence France-Presse sa première interview (depuis sa destitution en 1969) à un organe de presse occidental (si l'on excepte l'organe du Parti communiste italien, *l'Unita*, au début de l'année). Il y confirme qu'il a retrouvé une certaine liberté de mouvement depuis la visite en Tchécoslovaquie de M. Mikhaïl Gorbatchev en avril 1987, ce qui ne signifie pas, a-t-il dit, qu'il puisse rencontrer qui il désire, *« dans des conditions normales »*, ou qu'il puisse s'exprimer en totale franchise.

● **Plus de neuf mille policiers limogés en 1987.** – Dans le dernier numéro de la revue *Kommounist*, le ministre de l'intérieur, M. Alexandre Vlassov, *vient d'indiquer que plus de* neuf mille membres de la police soviétique ont été limogés durant la seule année 1987.

Dressant un bilan de la « perestroïka » depuis 1985, dans son ministère, M. Vlassov ajoute que soixante-dix cadres supérieurs ont été congédiés depuis deux ans pour ne pas avoir été à la hauteur de leurs fonctions ou pour *« violation de la loi »*. Entre 1983 et 1985, ajoute-t-il, cent soixante et un mille membres de la police avaient été démis de leurs fonctions pour incompétence et abus de pouvoir. – *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : après une série de démissions au ministère de la justice

Les pressions s'accentuent pour le départ de M. Meese

WASHINGTON
correspondance

L'Attorney général, Edwin Meese « s'accroche aux meubles ». Malgré la démission de deux importants fonctionnaires de son ministère, le 29 mars dernier, dont l'un, M. Burns, était son premier adjoint et pratiquement son bras droit, M. Meese a déclaré qu'il ne voyait pas de raisons pour démissionner. Sa décision provoque des remous dans les milieux politiques, qui se demandent pendant combien de temps encore ce ministre de la justice de plus en plus embarrassant pourra compter sur la fidèle amitié du président Reagan. Celle-ci ne lui a pas fait défaut une fois de plus : *« Le président a confiance en M. Meese »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche.

Les deux démissionnaires, qui ont entraîné le départ de quatre de leurs adjoints, n'ont pas publiquement expliqué leur décision. Mais on sait que, la semaine dernière, ils avaient informé M. Baker, chef d'état-major de la Maison Blanche, qu'ils ne pouvaient plus travailler avec M. Meese, compte tenu de ses démêlés judiciaires. M. Meese est en effet impliqué dans plusieurs affaires douteuses et, depuis mai 1987, il est l'objet d'une enquête d'un procureur spécial. Ou bien M. Meese s'en ira volontairement, ou bien nous démissionnerons, ont dit en substance ces deux hauts fonctionnaires. Mais le président, informé, a refusé de laisser partir M. Meese, lui-même au demeurant peu pressé de le faire.

Pourtant, au cours des derniers mois, les problèmes se sont accumulés pour l'attorney général. Il est suspecté d'avoir usé de son influence pour obtenir un contrat en faveur d'une compagnie dans laquelle il a des intérêts. On l'accuse aussi d'avoir bénéficié, indirectement, de la négociation avec Israël d'un projet aujourd'hui abandonné d'un pipeline en Irak et d'avoir, en faisant pression, obtenu un poste de direction bien rémunéré pour sa femme. Sans parler d'autres petites affaires à la limite de la légalité. En fait, la confirmation de sa nomination par le Sénat avait été difficile et était intervenue seulement après qu'un procureur spécial eut conclu qu'il n'y aurait pas lieu de le poursuivre.

Jusqu'à présent, M. Meese s'est défendu en prétendant qu'il était attaqué pour des raisons politiques. Il peut difficilement invoquer des arguments pour expliquer la démission de ses proches collaborateurs. Il est vrai cependant qu'une lutte sourde, concernant notamment les promotions, opposait depuis de longs mois les deux démissionnaires à M. Reynolds, conseiller particulier du ministre, se situant politiquement à la droite du Parti républicain.

Bien entendu, au ministère de la justice, on minimise l'événement en soulignant que le départ de personnalités quittant la fonction publique pour le secteur privé n'est pas anormal. Mais on admet toutefois qu'une démission simultanée le même jour de deux hauts fonctionnaires est *« inhabituelle »*.

M. Meese, à juste titre, se considère à l'abri, tant qu'il est protégé par le président Reagan, toujours fidèle en amitié, surtout à l'égard de ceux qui, comme M. Meese, ont travaillé avec lui en Californie. *« Je garde toute ma confiance à cet ami de vingt ans »*, a dit le président aux journalistes. Le vice-président Bush, qui, par fidélité envers le président, n'a jamais suggéré le départ de M. Meese, est embarrassé. Il a dit que la démission des deux hauts fonctionnaires l'avait troublé, ajoutant toutefois qu'il réservait son jugement, compte tenu de la présomption d'innocence dont M. Meese, comme tout citoyen américain, doit bénéficier.

Cherchant de toute évidence à prendre ses distances, M. Bush, qui s'est toujours posé en défenseur de l'éthique, a dit : *« Le ministère de la justice doit être au-dessus de tout reproche. »*. Plusieurs sénateurs républicains, cependant, demandent des explications, craignant que l'affaire ne soit exploitée contre leur candidat pendant la campagne électorale. Surtout si, comme on le dit, d'autres fonctionnaires du ministère de la justice donnaient leur démission.

HENRI PIERRE.

● **Le Sénat approuve l'aide humanitaire aux contras.** – Le Sénat des Etats-Unis a donné, le jeudi 31 mars, son approbation finale à un projet d'aide humanitaire aux « contras » nicaraguayens, d'un montant de 48 millions de dollars, adopté la veille par la Chambre des représentants (*le Monde* du 1er avril). – *(AFP.)*

● **Nouvelle mise en cause de M. Bush dans l'« Irangate ».** – Un mémoire inédit rédigé par l'ex-conseiller pour la sécurité de la Maison Blanche, M. John Poindexter, et rendu public le mercredi 30 mars, par le Congrès affirme que le vice-président George Bush était présent, le 17 janvier 1986, à une réunion du cabinet à la suite de laquelle le président Reagan avait signé un document autorisant des ventes secrètes d'armes à l'Iran, pour obtenir la libération d'otages américains au Liban. M. Bush, qui a été mis en cause à plusieurs reprises sur son rôle dans cette affaire, a toujours affirmé n'avoir été informé que beaucoup plus tard de l'opposition du secrétaire d'Etat George Shultz et du secrétaire à la défense de l'époque, M. Caspar Weinberger, à ces ventes. Mais les notes de M. Poindexter confirment le contraire. – *(AFP.)*

CANADA

M. Mulroney remanie son cabinet pour préparer des élections

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a remanié, le jeudi 31 mars, le quart de son cabinet, dans le dessein avoué de préparer les prochaines élections, qui pourraient avoir lieu à l'automne. Libre de choisir le moment opportun pour se présenter devant l'électorat d'ici à septembre 1989, M. Mulroney ne devrait pas prolonger son premier mandat au-delà de cette année.

Pour améliorer les chances de son parti avant cette échéance – les derniers sondages n'accordent au Parti conservateur que 30 % des intentions de vote, – M. Mulroney a fait appel à deux nouveaux venus et modifié les affectations de neuf de ses quarante ministres. Ambassadeur du Canada en France depuis 1985, et principal artisan à ce titre des deux sommets des pays francophones, M. Lucien Bouchard, ami personnel de M. Mulroney, fait son entrée dans le gouvernement en tant que secrétaire d'Etat (aux affaires intérieures). Il est ainsi appelé à faire partie du cabinet restreint où sont fixées toutes les grandes orientations politiques. Le précédent titulaire de ce poste, M. David Crombie, avait demandé à être relevé de ses fonctions pour pouvoir présider une commission royale d'enquête dans son fief, à Toronto.

Tenu en haute estime au Québec, où le Parti conservateur a perdu de nombreux appuis, M. Bouchard, qui avait voté en faveur de la souveraineté de sa province au référendum de 1980, devra notamment préparer une réforme du financement des partis politiques. Le principal souci du gouvernement Mulroney est en effet de retrouver sa crédibilité perdue au fil des scandales, conflits d'intérêts ou trafic d'influence qui ont entraîné la démission de sept ministres, depuis l'arrivée triomphale des conservateurs au pouvoir, en septembre 1984.

Parmi les changements annoncés, on retient surtout la promotion de M. Benoit Bouchard (sans lien de parenté avec son homonyme Lucien) à l'important ministère des transports. Le poste qu'il occupait à l'emploi et à l'immigration, revient à Mme Barbara Mac Dougall, jusqu'ici chargée des privatisations. Ce portefeuille est attribué à l'homme fort du cabinet Mulroney, M. Donald Mazankovski, qui reste par ailleurs vice-premier ministre, président du conseil privé et leader du gouvernement à la Chambre des communes. Pour alléger quelque peu ses tâches, il a volontiers accepté de céder la présidence du conseil du Trésor (poste économique le plus important après celui du ministre des finances) à Mme Patricia Carney.

Cette dernière avait souhaité abandonner, pour raisons de santé, le ministère du commerce extérieur, où elle s'est trouvée particulièrement exposée au moment des négociations de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Le texte signé en janvier dernier doit encore être ratifié par la Chambre des communes et par le Congrès américain avant l'été. C'est le terre-neuvien John Crosbie, auparavant aux transports, qui sera chargé de vanter les mérites de cet accord devant les parlementaires canadiens et devant la population.

MARTINE JACOT.

هكذا من الأصل

Politique

Les déclarations de M. Mitterrand à « Questions à domicile »

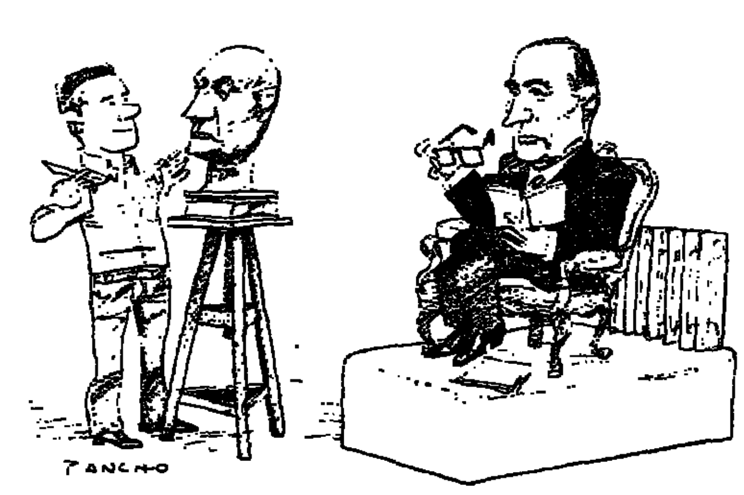
« Je crois que je peux rassembler plus que d'autres »

« *Je crois que je peux rassembler plus que d'autres. En tout cas, telle est ma volonté* », a déclaré au terme de l'émission de TF 1 « Questions à domicile » dont il était l'invité, le jeudi 31 mars, M. François Mitterrand. « *J'aime m'adresser aux Français*, a encore lancé le président de la République. *J'aime être avec eux, ne me reprochez pas de vouloir rester encore un moment [...] encore un moment à vivre ensemble pour le bon service de la France, mes amis les Français...* » En dépit de cette tonalité finale intimiste et de ce dialogue direct et familier avec les Français, l'émission dans son ensemble a été placée sous le signe de l'analyse méticuleuse d'un certain nombre de dossiers et de leur évolution : modernisation de l'appareil industriel, évolution des comptes sociaux de la nation, fiscalité, etc.

A M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, invité surprise de l'émission, à l'aise dans le rôle de grand opposant, le chef de l'Etat a répliqué avec vigueur qu'il était lui et lui seul en France le « père » de l'Europe du grand marché de 1992 avec tout ce qu'elle comporte de risques et de chances. L'« idéal » qu'il affirme avoir conservé et l'« expérience » qu'il invoque fréquemment : telles sont les deux justifications que M. Mitterrand entend utiliser pour expliquer sa quatrième candidature à l'élection présidentielle.

M. Jacques Chirac, premier ministre, candidat du RPR à l'élection présidentielle, a répliqué à Pointe-à-Pitre (*lire page 10*), après la prestation du chef de l'Etat, qu'il ne voyait pas « *un socialiste devenir subitement un libéral tout en restant socialiste* ». Mais il a « concédé » à son adversaire « *une très grande habileté* ». Pour M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, le chef de l'Etat « *a le cœur sur la main mais la charité en bandoulière* ».

Côté socialiste, M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, a estimé que « *la campagne prend du relief* » et affirmé : « *Nous sommes dans une grande perspective historique. Les socialistes resteront au pouvoir. Les portes du prochain millénaire sont déjà ouvertes.* »



Dessin d'après la photo de Guy le Querrec - Magnum, parue dans le *Times* du jeudi 31 mars

« Joyeuses Pâques ! »

PAR la vigueur du ton utilisé, M. Mitterrand avait, le 22 mars dernier en annonçant sa candidature, donné le sentiment qu'il s'adressait d'abord à son camp puis, sur le fond, à un auditoire élargi. La plupart des commentateurs n'avaient alors retenu que les mots — *« bande ; faction ; clan »* — destinés à faire mal à la cible, c'est-à-dire à M. Chirac. A l'état-major du candidat RPR quelques-uns, tel M. Pasqua, arc-boutés sur cette analyse, croyaient possible de pousser M. Mitterrand au renouvellement de ce qu'ils considéraient comme une faute politique. Le chef de l'Etat, selon eux, était en passe de perdre la partie par sectarisme.

Les premiers sondages leur ont donné tort. Plutôt que de régresser en réduisant son audience de premier tour, M. Mitterrand a progressé. Il lui restait alors à maintenir ou accentuer cet avantage. Il s'y est efforcé en atténuant peu à peu la forme de ses attaques contre M. Chirac, désigné comme l'adversaire unique, tout en ne retirant rien, au fond, de ce qu'il avait dit. D'Antenne 2 (déclaration de candidature) en passant par Europe 1 (explication de la candidature) jusqu'à TF 1, le jeudi 31 mars, le discours de M. Mitterrand a évolué jusqu'à atteindre son rythme de croisière.

Les *« factions »* deviennent des *« fractions »*, la *« tentative de mainmise sur l'Etat »* se mue en *« captation »* des noyaux durs de sociétés privatisées. M. Mitterrand, qui a regardé les socialistes droit dans les yeux, peut aujourd'hui se contenter de leur lancer, ici ou là, un clin d'œil.

S'il affirme à l'occasion qu'il est *« socialiste »*, il le fait sans insister car il n'en a plus besoin. S'il remarque au passage quelques différences entre la gestion de ses gouvernements de gauche et celle du gouvernement Chirac, il peut se permettre d'éviter la caricature et le manichéisme. Il a tellement fait entendre sa différence radicale dans sa première intervention télévisée qu'elle est aujourd'hui inscrite dans les mémoires sans risque d'effacement avant le premier tour.

M. Mitterrand s'est donc livré, à « Questions à domicile », à quelques exercices de variation d'image. Il reste un rien bénisseur — *« Joyeuses Pâques ! »* — mais il est toujours socialiste et plus que jamais, du moins le croit-il, en position de rassembler les Français mieux que tout autre. La simple analyse des dossiers qui lui sont soumis suffit à le distinguer de M. Chirac, bien qu'il répugne encore à entrer dans le détail des solutions qu'il proposera. Il en va ainsi de la Sécurité sociale, des impôts, des privatisations, du débat sur l'école publique et l'école privée. Chaque fois il montre d'un doigt léger la césure entre *« une politique de progrès et une politique conservatrice »*.

L'Europe de 1992 sur un plateau

Il a fallu pour qu'il s'anime et force un peu la voix que M. Léotard pivote sur le fauteuil de l'invité surprise ; le secrétaire général du Parti républicain, en lui donnant d'entrée du *« Monsieur le Président »* avec un respect un peu forcé, s'est piégé lui-même. M. Mitterrand, qui lui accordait en retour du *« Monsieur le ministre »*, est devenu tout à coup un vrai candidat que son interlocuteur n'osait pas traiter entièrement comme tel.

Après que M. Mitterrand eut expédié en quelques phrases les deux premières questions embarrassantes de M. Léotard — la paix sociale et « sept ans ça suffit », — ce dernier a commis la plus énorme maladresse de la semaine en lui servant sur un plateau l'Europe de 1992. On a vu soudainement s'éveiller un président de la République qui, depuis des années, parcourt les provinces en appelant les foules à se mobiliser pour la construction européenne. On a entendu enfler la voix d'un Mitterrand de meeting.

Une minute plus tôt, M. Léotard avait déjà connu une première défaillance en reprochant au président-candidat de vouloir *« battre la majorité »*, objectif qui, selon lui, devrait être réservé au Parti socialiste. Le bon sens paysan de M. Mitterrand s'est ausitôt manifesté : *« Je me demande comment je pourrais être élu sans la battre. »*

Dès lors, la messe était dite. Il ne restait plus à M. Mitterrand qu'à demander à M. Léotard de *« lui faire confiance »* comme s'il s'agissait d'une simple formalité. Et qu'à souhaiter aux Français *« Joyeuses Pâques ! »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Invité, le jeudi 31 mars, de l'émission « Questions à domicile », sur TF 1, réalisée en direct dans les appartements privés du président de la République à l'Elysée, M. Mitterrand a d'abord évoqué le rôle des premiers ministres, qui est *« d'être une sorte de bouclier devant le chef de l'Etat »*. MM. Mauroy et Fabius l'ont tenu, et *« cela a été un peu la même chose »* avec M. Chirac, bien que ce dernier ne l'ait pas *« forcément désiré »*.

Interrogé sur le point de savoir s'il a ou non changé depuis 1981, M. Mitterrand a répondu : *« J'ai gardé mon idéal, j'ai gardé mon espérance. J'ai gardé mes amis. Peut-être l'expérience m'a-t-elle conduit à modifier mon approche des choses. C'est tout [...]. Quel est le Français qui ignore que je suis socialiste ? Que tel est mon engagement ? Je ne les ai jamais trompés. Je le suis toujours bien entendu et je ne le ressasse pas à longueur de journée... Je n'ai pas besoin de toujours présenter ma carte de visite... Cela étant précisé, j'entends que le maximum de Français possible puissent comprendre et admettre ce que je leur dis. Cette volonté de rassembler, autant que l'on peut rassembler dans un pays comme le nôtre fait peut-être que je vous donne l'impression d'avoir adouci mes angles... Je les ai adoucis, mais ma pensée reste fidèle à elle-même. »*

M. Mitterrand indique ensuite qu'en 1981 il n'avait pas promis de *« créer »* un million d'emplois mais de *« recruter »*. Il n'y a pas, dit-il, de *« remède miracle »* au chômage, mais un traitement économique et, en attendant les résultats, un traitement social : *« On ne peut pas laisser comme cela sur le carreau des centaines de milliers de jeunes, des millions de personnes qui souffrent durement. Donc le traitement social permet d'attendre et de former [...]. Il faut avoir nos esprits entièrement tournés vers la construction ou la reconstruction de l'économie française ; et, de ce point de vue, ce n'est pas le gouvernement, ce n'est pas le président de la République qui peuvent tout faire seuls : cela regarde aussi les chefs d'entreprise, cela regarde aussi l'ensemble des travailleurs. C'est pourquoi le problème de la cohésion sociale, de la solidarité dans les entreprises est capital. Sans progrès social, il n'y a pas de progrès économique. »*

Sécurité sociale : deux écoles

M. Mitterrand note que, du temps de M. Giscard d'Estaing, des *« choses utiles »* ont été faites. Il se fonde ensuite sur la recherche pour tenter de démontrer que de 1981 à 1986 et depuis 1986, les démarches ne sont pas les mêmes. *« Si on ne cherche pas, on ne trouve pas, en dépit de Pascal ! Quand le premier acte du gouvernement de M. Mauroy fut d'augmenter les crédits de la recherche, pour qu'on puisse avoir davantage de gens qui cherchent et qui trouvent, cela, c'est une politique ; et lorsque dès le mois de mars 1986 l'un des premiers actes — M. Devaquet l'explique dans son livre — du nouveau gouvernement a été de réduire de plusieurs milliards les crédits de la recherche, ce gouvernement-là s'est interdit de promouvoir l'avancée vers les progrès technologiques. »*

Il répond ensuite au reproche selon lequel la France a perdu 570 000 emplois *« pendant la dernière législature »* : *« Les pertes d'emplois en France ont exactement correspondu à la proportion des pertes d'emplois dans l'ensemble de l'Europe ; et si depuis deux ans et demi, à partir de la fin de 1985, des pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne nous ont doublés au point de créer beaucoup d'emplois alors que nous continuons à en perdre, c'est parce qu'ils ont bien réagi [...]. Quand on isole le cas des Français pour accuser les dirigeants de l'époque, on commet une mauvaise action. »* M. Mitterrand regrette le système selon lequel il y a *« de moins en moins de solidarité nationale, de plus en plus de débrouillardise individuelle »*.

● *« Je ferai en sorte que ni le problème des nationalisations ni le problème des privatisations ne viennent jeter... quelques traces de nuages noirs. »*

La France, ajoute-t-il, *« est parfaitement capable d'assumer sa Sécurité sociale »*. Il note qu'en 1983 l'excédent était de 11 milliards, après un déficit de 10 milliards à son arrivée en 1981. En 1986, les socialistes ont laissé 20 milliards en trésorerie à leurs successeurs, dit-il. Or, selon lui, le déficit devrait être de 19 milliards de francs à la fin de 1988. *« On doit pouvoir avec des économies, avec d'autres économies, tenir jusqu'à la fin de l'année et d'ici à la fin de l'année, examiner, alors là clairement et posément, de quelle manière aborder le problème du financement. »* M. Mitterrand n'exclut pas le recours à l'impôt.

Interrogé sur la proposition de M. Barre d'un prélèvement proportionnel sur tous les revenus pour sauver le système de protection, M. Mitterrand déclare : *« Il est possible que l'on soit contraint d'en arriver là, quel que soit le gouvernement. Mais je pense qu'il y a des chances — et il y en a selon moi — de réaliser, par la meilleure gestion de la Sécurité sociale, ce qui a déjà été accompli pendant les années 1983, 1984, 1985 où il y avait les mêmes difficultés. Je pense qu'il vaut mieux rassembler les avis et tenter cette chance-là.*

» Si nous butons sur l'obstacle, alors il faudra aviser. On ne va pas laisser périr la Sécurité sociale, et d'une manière ou d'une autre on assurera son équilibre. La théorie d'en face c'est de recourir au maximum aux assurances individuelles. Donc ce serait un grand jour pour les assurances privées, ce qui ne veut pas dire que la Sécurité sociale ne garantisse pas aussi des retraites complémentaires. C'est une très bonne chose, c'est d'ailleurs dans la loi. Mais, en plus, par substitution, certains pensent — cela a été dit par certains personnages importants — qu'on pourrait recourir aux assurances privées. Alors qu'est-ce qui arrivera ? Comme chacun des assurés cotisera selon ses moyens, que ces moyens dépendent du revenu, cela veut dire que, peu à peu, les plus aisés, ou les plus riches, seront en mesure de s'assurer contre les risques de la vie, tandis que les plus pauvres, qui ne pourront pas suivre ce train, en seront incapables. Voilà, nous sommes arrivés à la Sécurité sociale à deux vitesses, et je dois vous dire que c'est une perspective que je refuse absolument. »

» Je pense qu'il y a un devoir de solidarité. Le reste c'est de la capitalisation. Chacun reçoit selon ses moyens et non pas selon ses besoins. Les besoins d'une vieille personne, pauvre, sont des besoins aussi importants dans mon esprit que les besoins d'une personne très riche. Voilà le point capital qui dans ce domaine-là distingue une politique de progrès d'une politique conservatrice. »

A propos des prélèvements obligatoires (impôts et charges sociales), M. Mitterrand rappelle qu'il les a fait baisser en 1985 et affirme qu'ils ont atteint, en 1987, un record avec 44,7 % du PIB. *« La baisse des impôts telle qu'elle a été décidée par l'actuel gouvernement a abouti à une très grande différence de traitement pour les gens modestes et pour les gens aisés »* dit-il. *« Car on a en effet réduit les impôts peut-être d'une cinquantaine de milliards et, en même temps, on a augmenté les cotisations sociales à peu près de 50 milliards aussi. A l'intérieur de ce système de cotisations sociales, les gens très aisés ne paient pas la même chose et sont, eux, épargnés par ce type d'augmentation, tandis que pour les impôts ils ont bénéficié d'avantages. Un ménage qui toucherait 5 000 à 6 000 francs par mois se verrait frappé très durement [...] ; malgré ce qui est dit par les uns et les autres, ce serait augmenté, il paierait plus de charges, tandis que quelqu'un qui gagne plus de 35 000 francs, à plus forte raison 100 000 francs, paierait beaucoup moins. C'est injuste. Cette réduction s'est produite d'une façon telle que sa répartition a aggravé l'inégalité sociale. Voilà pourquoi je proteste.*

Noyaux durs : la « captation »

» Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'augmenter la charge fiscale. Je crois qu'on peut l'abaisser plus raisonnablement qu'on le prétend. On n'arrivera pas à un pour cent de baisse pendant dix ans, mais on peut tout de même aboutir à de bons résultats. La seule proposition d'augmentation qui me vient à l'esprit, ou de création d'impôt, c'est cet impôt sur les grandes fortunes, qui rapportait environ 6 milliards. Cette somme serait très utile pour financer une grande partie de l'allocation minimum que je souhaite voir adopter pour les personnes les plus pauvres. »

M. Mitterrand parle ensuite des nationalisations. Il n'éprouve pas à leur égard *« un sentiment d'horreur »*. *« Elles ont réussi »*, dit-il. *« Je ferai en sorte que ni le problème des nationalisations ni le problème des privatisations ne viennent jeter, dans le climat nécessaire à la mobilisation française, quelques traces de nuages noirs. »* A propos des *« noyaux durs »* des sociétés privatisées, il déclare : *« C'était souverainement attribué à quelques détenteurs de gros capitaux et presque toujours les mêmes, c'est-à-dire à une fraction de gens économiquement proches les uns des autres et politiquement aussi. Je dis que c'est une captation. Ce n'est pas acceptable [...]. L'attribution a été souveraine, autoritaire et destinée à un certain nombre de... comment dirais-je ?... Petits amis quoi... alors qu'il fallait mettre aux enchères entre groupes et sociétés françaises, en intégrant les mêmes conditions, les mêmes empêchements aux capitaux étrangers.*

» Il faudra bien se tirer d'affaire. Démanteler comme cela, ce n'est pas facile à faire, parce que ces nouveaux propriétaires-actionnaires ont acquis des droits — il faut respecter les droits — et parce que les moyens d'y parvenir sont assez délicats. Cependant, on peut imaginer tout de même une façon progressive d'avancer et, après tout, tout cela peut être acheté par d'autres. Moi, ce que je demande, voyez-vous, c'est que ce soit correctement fait.

» Puisqu'on va vers une société libérale — en tout cas pour l'instant, c'est le cas, on y est allé vaille que vaille, plutôt à cloche-pied — alors qu'on joue le jeu jusqu'au bout et que l'on ne choisisse pas son favori ou son copain, son ami politique, celui qui sera utile plus tard pour obtenir quoi donc ?... Les grands moyens de publicité, pour obtenir quelques industries, quelques banques essentielles à la vie nationale... Il faut pouvoir ouvrir le marché à quiconque désire être preneur... »

M. Mitterrand admet qu'il y a eu des nominations politiques dans l'administration entre 1981 et 1986, et des nominations *« arbitraires »* dans l'audiovisuel jusqu'à la création de la Haute Autorité. A propos de TF 1, maintien en l'état, service public... Il indique simplement : *« C'est une discussion suivante. »* La renationalisation de TF 1, dit-il *« n'est pas un problème primordial »*.

« Il n'y a pas eu d'excès au temps de la victoire [NDLR : en 1981] *et j'ai quand même servi à réduire les excès — autant qu'il était possible — après ce que vous appelez un échec. »* [NDLR : en 1986], indique ensuite M. Mitterrand, qui poursuit :

« Dans les élections, les campagnes électorales, les gens se disputent, [...] moi, je ne l'ai pas fait ! Qu'est-ce que j'entends tous les soirs [...] et quand j'entends les revues de presse de la radio le matin [...] mais il faudrait que je sois « blindé » [...] Je ne me mets pas sous le drap, mais qu'est-ce que j'entends sur moi ! C'est une accusation permanente. Ils me traitent plus bas que terre... Jusqu'à ces dernières réflexions sur le fard que j'aurais sur mon visage. [...] [NDLR : Allusion à une déclaration de M. Pierre Messmer] *Cela m'a fait rire. Je trouve que s'il y a une indignité quelque part, elle est celle de celui qui s'exprime de cette façon. »*

Interrogé sur ce qu'il fera au lendemain de sa réélection, M. Mitterrand confirme : *« Lors de la proclamation des résultats qui suivra de quelques jours le 8 mai, je nommerai un premier ministre. Ce premier ministre aura ma confiance. Il sera dans la ligne générale, sans cher-*

Les réactions

● **M. Philippe Séguin** (RPR). — M. Philippe Séguin a jugé *« stupéfiant, inimaginable et nul »* que M. François Mitterrand ait déclaré que les problèmes de l'assurance-vieillesse ne se poseraient qu'en l'an 2000. Le ministre des affaires sociales, qui s'exprimait vendredi sur RTL, a ajouté : *« J'ai cru que c'était un poisson d'avril. » « Ou bien*, a-t-il dit, *M. Mitterrand ne connaît pas son dossier et c'est grave, ou bien il le connaît et c'est scandaleux. »*

● **M. Gérard Longuet** (PR). — M. Gérard Longuet a qualifié, jeudi soir à Oyonnax (Ain), M. François Mitterrand de *« vieillard superbe, au menton quasi-mussolinien, dressé comme la statue du commandeur, hautain comme Don Diègue »*. M. Longuet a dénoncé les trois *« mensonges »* du président : celui du rassembleur, celui de l'homme-arbitre et de celui de l'entente possible : *« La locomotive usée monte encore la pente. Mais dans les wagons bringuebalants, ce sont les mêmes qu'en 1981 qui voyagent »*.

● **M. François Léotard** (PR). — M. François Léotard a qualifié, le vendredi 1er avril, la *« tolérance »* de M. Mitterrand de *« superficielle et conjoncturelle »*, en lui opposant celle de M. Giscard d'Estaing. *« Il ne faut pas qu'il y ait de confusion »*, a déclaré le secrétaire général du Parti républicain sur RMC.

● **M. Pierre Mauroy** (PS) : *« La campagne prend du relief. Le président de la République travaille en ce moment dans plusieurs directions : la formation et l'éducation, qui représentent un grand pari de la gauche, la nécessité d'approfondir le dialogue social, afin de porter un grand coup à la pauvreté, l'aménagement du territoire. [...] Nous sommes dans une grande perspective historique. Les socialistes resteront au pouvoir. Les portes du prochain millénaire sont déjà ouvertes. »*

● **M. Lionel Stoléru** (UDF) : *« L'enjeu est évident : c'est la conquête du centre, là où Jacques Chirac est faible et là où Raymond Barre est fort. [...] Si François Mitterrand veut sincèrement gouverner au centre, nous serons nombreux à nous en réjouir. Mais aujourd'hui, pourquoi irions-nous chercher un tel candidat alors que nous en avons un qui y est depuis toujours et qui allie la sincérité et la continuité : Raymond Barre ? »*

● **M. Eric Hintermann** (Alliance social-démocrate) : *« Par sa densité personnelle, son profond enracinement dans la réalité française, François Mitterrand est certainement l'homme qui peut le mieux rassembler les citoyens. »*

● **M. François Doubin** (MRG) : *« François Mitterrand vient, une fois de plus, de montrer comment on peut, dans le respect de la différence mais sans renier soi-même aucune de ses convictions, rassembler et mobiliser les Français. »*

● **Le Mouvement des jeunes giscardiens** : *« M. Mitterrand a tombé les masques. Sa froideur socialiste a refait surface, simplicité inexistante, programme inconnu. »*

● **M. Jacques Toubon** (RPR) : *« M. Mitterrand se cache derrière Lénine qui disait : « Il vaut mieux » prendre une citadelle avec un drapeau blanc que de piétiner avec un drapeau rouge ». Lui le tient derrière son dos. [...] Il a le cœur sur la main mais la charité en bandoulière. »*

● **M. Didier Bariani** (Parti radical) : *« On attendait le Mitterrand « nouveau ». Il l'est en effet : insaisissable, complaisant sur le passé, imprévisible sur l'avenir. [...] Habile peut-être, dangereux sûrement, parce que l'anesthésie collective pratiquée par le président sur les Français débouchera sur des réveils douloureux pour beaucoup de nos concitoyens. »*

● **M. Philippe Mestre** (UDF) : *« M. Mitterrand m'est apparu confus sur les raisons de sa candidature ; empêtré dans ses promesses de naguère en matière d'emploi ; approximatif, comme d'habitude, sur les chiffres de l'économie, avec lesquels il semble décidément brouillé ; insidieusement menaçant sur l'école libre. Au total, absolument évasif sur ses propositions d'avenir. Il s'est décidément abandonné à la méthode « On verra plus tard. »*

● **M. Bruno Mégret** (FN) : *« Derrière le masque souriant se cache toujours les vieux fantasmes de la gauche. Toute cette mise en scène ressemble à un mauvais remake qui mélangerait socialisme archaïque et bonnes intentions, sous l'éclairage des lumières giscardiennes dont François Mitterrand a retenu les leçons sur la décrispation. »*

Politique

Les déclarations de M. Mitterrand à « Questions à domicile »

cher la petite bête, des options que j'aurai défendues pendant la campagne présidentielle. Je chargerai ce premier ministre de présenter un gouvernement dans la semaine. »

Comme on lui faisait remarquer que M. Valéry Giscard d'Estaing avait estimé que le président élu devrait laisser gouverner la majorité parlementaire actuelle, il réplique : *« Il existe en effet une majorité au Parlement. Cette majorité au Parlement, si je suis élu, ne sera pas la même que la majorité présidentielle. Mais ce que je dois faire, justement, c'est de veiller à ce qu'il n'y ait pas de choc supplémentaire. Il faut donc que je nomme une personne qui pose les problèmes clairement, et cette assemblée, rien ne l'empêchera de faire ce qu'elle voudra. Si elle estime que cela ne lui plaît pas, cet homme et ce gouvernement, eh bien, elles les renversera. Mon souci premier, c'est que le gouvernement mis en place corresponde à ce qu'auront voulu les Français le 8 mai, en gros, d'une façon générale, d'une façon large, et pas le contraire. Qui comprendrait le contraire ? »*

M. Mitterrand ajoute que, si l'Assemblée *« démolit ma première tentative [...], il faudra que le peuple choisisse »*. Puis, évoquant la réélection d'une majorité de droite, il explique : *« Quelle que soit la majorité, je considère qu'elle n'a pas à mettre en cause le président de la République, et que le président de la République est élu pour le temps qui lui a été consenti par le peuple et qu'on ne va pas ajouter l'instabilité présidentielle à l'instabilité gouvernementale, plus l'instabilité parlementaire ! [...] Il faut de la stabilité. Les Français élisent un président de la République pour un temps donné. Lui seul, le président de la République, peut juger s'il est bon ou s'il est mauvais que, en raison des circonstances qu'il aura à affronter, il convient d'aller au terme de son mandat. »*

Un plan pour les pays de l'Est

A propos de l'idée d'un « plan Marshall » pour l'Europe de l'Est, M. Mitterrand fait d'abord remarquer qu'il est indispensable d'en concevoir un pour les pays du tiers-monde *« détruits et dévastés par la guerre économique, par l'instabilité des monnaies, par la rigueur de leur climat, de leurs conditions de vie, et aussi par l'égoïsme des grandes puissances industrielles qui prennent plus aux pays pauvres qu'elles ne leur donnent pas les aides que vous connaissez. »*

Mais il ajoute : *« C'est vrai que nous avons aussi à tenir compte de l'Europe tout entière. Après tout, c'est l'Europe aussi, de l'autre côté de ce qu'on a appelé le « rideau de » fer ». [...] Je suis favorable à ce qu'il existe des accords diplomatiques et économiques avec des pays de l'Europe de l'Est. Je suis favorable à ce qu'Eurêka, le grand plan technologique que j'ai proposé, soit sollicité aussi bien par l'Argentine, le Canada ou l'Union soviétique, pour prendre part à cette prodigieuse avancée de la science et de la technique. Donc, je ne pourrai qu'être favorable à un plan [...] pour raffermir, rétablir les liens, les activités, les échanges entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. »*

Sur le désarmement, le président-candidat explique : *« D'une façon générale, le souhaite que l'expérience de la « perestroïka » de M. Gorbatchev réussisse. Je souhaite que des accords de désarmement permettent de consacrer des investissements dans le monde à autre chose qu'au surarmement, qu'on cesse de ruiner des millions de gens, alors qu'on pourrait leur apporter des investissements productifs qui procureraient de la santé, du bonheur. [...] Ce que je demande aux deux superpuissances, c'est de hâter le désarmement. Les armes nucléaires intermédiaires, c'est décidé. Le désarmement stratégique, on y va.*

Mais aussi, en Europe, le désarmement classique, conventionnel, parce que, si nous étions dégarnis dans les autres domaines, il n'en resterait pas moins que nous serions, nous Européens de l'Ouest, en grave situation d'infériorité face aux armes classiques des pays de l'Est. C'est pourquoi j'ai dit à M. Gorbatchev — et cette façon de voir a été acceptée quasiment à l'unanimité lors de la conférence de l'OTAN à Bruxelles : aidons le désarmement, mais conditionnons les prochaines étapes à une priorité donnée au désarmement conventionnel, d'abord soviétique. Je fais confiance à M. Gorbatchev, dans la mesure où je sais que c'est l'intérêt de l'Union soviétique aussi ; ils ont besoin de faire autre chose que de préparer la guerre. »

En conclusion de cette émission, M. Mitterrand dit aux Français : *« Joyeuse Pâques »*

« Faites-moi confiance ! », M. Léotard

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, invité-surprise de l'émission, interroge d'abord le chef de l'Etat sur les raisons de sa quatrième candidature : *« Il y a un temps où vous aviez dit :* « Je ne me représenterai que s'il y a en France des circonstances exceptionnelles. » *J'ai donc écouté avec beaucoup d'attention votre déclaration de candidature, j'ai essayé de la décrypter... J'ai été un peu étonné et surpris, j'allais dire stupéfait. J'ai le sentiment d'entendre une sorte de slogan du Parti socialiste :* « Au secours ! La droite revient ! » *Et j'avais même cru comprendre que vous aviez motivé votre candidature par au moins une raison ; je la cite, vous aviez dit :* « Il y a des menaces sur la paix sociale ! Ces gens-là — *vous avez dit tout à l'heure* « les gens d'en face », *c'est-à-dire un peu moi, un peu les autres...* — menacent la paix sociale... »

» Je voudrais rappeler (...) que, pendant tout votre septennat, les deux années au cours desquelles il y a eu le moins de grèves, cela a été les deux années libérales, 1986-1987, trois fois moins exactement que la moyenne des années 1981 à 1986 de gouvernement socialiste !

» Si je dis cela (...), c'est que je crois que votre véritable objectif, c'est de battre la majorité et, cela, c'est un objectif pour le Parti socialiste — je le comprends volontiers — ce n'est pas un objectif pour la France.

» Pourquoi vous êtes-vous représenté, demande encore M. Léotard, *après avoir durement critiqué vos prédécesseurs de Gaulle et Giscard d'Estaing lorsqu'ils l'ont fait ? »* [...] *On prononce des paroles imprudentes,* lui répond le chef de l'Etat. *Je n'ai jamais contesté le droit aux présidents de la République mes prédécesseurs de se représenter. Jamais. Je ne me pose pas sur ce terrain-là. Mais j'aurais préféré qu'ils ne fussent pas élus (...) d'autant plus que c'est moi qui me présentais contre eux ! Donc, évitons de bâtir une théorie au travers d'une controverse de circonstance. »*

Après avoir émis un doute sur les statistiques de M. Léotard relatives à l'évolution du nombre de journées de grève, le chef de l'Etat indique : *« La baisse des mouvements sociaux a commencé en 1981, et la législature de 1981 à 1986 a été la période la plus paisible de ce point de vue là depuis une soixantaine d'années. Eh bien ! Si vous avez continué sur la lancée — c'est-à-dire, si vous aviez raison de me dire cela il y a un moment — c'est bien, mais ce n'est pas mieux. »*

Battre l'actuelle majorité parlementaire ? *« Je ne suis pas mesquin à ce point-là,* répond le chef de l'Etat. *Mais je vais vous poser une question — je ne vous demande pas une réponse... — je me demande comment je pourrais être élu sans la battre ! C'est difficilement compatible. Il me semble que l'effet mécanique est certain. »*

M. Mitterrand précise ensuite son *« objectif » : « J'aime la France à ma manière, et je me sens proche des Français à ma façon. Ils me prennent comme je suis. Et le service de la France, et le service des Français, je les vois, ces services-là, sous un certain angle. Lequel d'entre nous y échappe ? Je considère que la paix sociale serait menacée par une nouvelle accumulation d'inégalités sociales, lesquelles inégalités se sont accrues gravement au cours de ces deux dernières années. »*

« Où emmenez-vous la France ? » demande ensuite M. Léotard, qui insiste sur l'échéance européenne de 1992 : *« L'Europe de 1992,* réplique M. Mitterrand, *il ne faut pas croire que, dans la bouche des différentes personnalités qui, aujourd'hui, se présentent à la présidence de la République — et dans la mienne — ce sont des paroles en l'air. Je n'en accuse pas les autres. Ayez l'obligeance de croire que j'ai la conviction de ce que je fais.*

» Mais qui peut en parler plus que moi ?... Mieux, peut-être, mais plus, plus authentiquement que moi ?

» L'Europe de 1992, le Marché, le grand Marché européen, c'est moi qui l'ai voulu ; c'est moi qui, avec le chancelier Kohl et Jacques Delors, ai fini par arracher la décision du conseil européen de Luxembourg.

> ● *« J'aime la France*
> *à ma manière*
> *et je me sens proche*
> *des Français à ma façon.*
> *Ils me prennent comme je suis. »*

» Nous avons eu contre nous Mme Thatcher véhémente jusqu'aux dernières minutes qui ont précédé ce que l'on croyait être l'échec : il n'y avait pas de grand Marché, c'était l'Europe qui allait se disloquer... Helmut Kohl, Jacques Delors et moi-même, nous avons pris, comme on dit, le taureau par les cornes (...)

» Nous avions dans la tête ce projet d'abattre toutes les frontières, de laisser passer les citoyens, les personnes, les marchandises, les biens, les capitaux... tout cela à la fois. C'est un pari, un risque énorme, mais il fallait le prendre, d'abord parce que je crois à l'Europe, parce que je crois que c'est l'Europe qui portera le plus haut chacune de nos patries, et parce que c'est la sauvegarde aussi des intérêts français. Mais cela ne se fera pas tout seul. Il faudra un formidable effort, et je ne suis pas sûr que nos compatriotes, les Français auxquels je m'adresse en cet instant, aient pleinement conscience de la rudesse de cet effort.

» Et moi, j'ai pris le risque de le décider pour eux.

» Donc je ne refuse pas, je ne conteste pas aux autres personnalités politiques, ni à vous-même, le droit d'en parler, de vous en réclamer. Mais admettez que je sois le premier intéressé, puisque je considère que cela, c'est une partie de mon œuvre à la présidence de la République. »

Accusé par M. Léotard d'avoir favorisé l'hypertrophie de l'Etat, le président de la République rétorque : *« C'est quand même le gouvernement Mauroy, sous ma présidence, qui a fait la décentralisation : c'est la première fois — depuis quand ? (...). Je ne sais, moi... depuis Colbert, et depuis les jacobins et Napoléon Bonaparte. C'est la première fois qu'on casse le système qui obligeait toute la France à recourir à Paris — les administrations centrales, les accumulations de paperasses, le gouvernement de la haute administration... — et qu'on restitue, ou qu'on rend, ou plutôt qu'on donne aux régions, aux départements — et j'espère davantage aux communes, le moyen de décider pour ce qui les concerne.*

» Ce n'est quand même pas « plus d'Etat », cela !

« Vous êtes un des hommes politiques qui ont le plus divisé ce pays », affirme ensuite le ministre de la culture, qui prend l'exemple de la querelle scolaire et de la manifestation monstre de 1984.

« Monsieur Léotard, répond le chef de l'Etat, *vous savez fort bien que ce combat sur l'école dure depuis l'autre siècle. La loi Falloux, je crois que c'était en 1849... pardonnez-moi si je me trompe. Les deux écoles, surtout l'école d'Etat qui s'est affermie à partir des lois de Jules Ferry, et l'autre école se sont combattues, avec des trêves, les trêves dramatiques dues aux deux guerres mondiales, pendant lesquelles les combattants français des deux bords se sont retrouvés, fraternels.*

» Il n'empêche que l'école publique souhaite que l'argent ne s'égare pas ailleurs parce que, à l'éducation nationale, on manque d'argent. L'école privée en demande aussi.

» Finalement, la solution que j'ai obtenue et qui m'a valu, des deux côtés, de graves critiques, c'est ce que j'ai fait au mois de juillet 1984, et qui a mis un terme à la guerre scolaire. Pour combien de temps ? Je n'en sais rien. Reconnaissez que la loi Guermeur, par exemple, avait abusé en accordant encore plus d'avantages à l'école privée qu'à l'école publique.

» On ne va pas redébattre de tout cela. Je l'ai fait en conscience (...) J'ai moi-même une formation catholique. J'ai été élevé dans une école privée (...) un collège qui s'appelle le collège Saint-Paul, à Angoulême. J'ai encore quelques-uns de mes vieux maîtres. Je leur suis attaché. J'ai reçu un enseignement et une instruction auxquels, d'une certaine manière, je suis resté fidèle... mais j'ai quand même élargi l'horizon.

» J'ai vu ce qu'étaient les autres familles spirituelles françaises. J'ai vu ce qu'était la France dans sa globalité. Et je considère que l'éducation nationale, ce grand service public, doit être l'objet de nos soins prioritaires.

» Il vaut mieux le servir, voilà ce que je pense.

» Je ne voudrais pas que, vous et moi, nous réveillions cette guerre qui s'est, un moment, apaisée. »

« Je voulais dire au président, conclut M. Léotard, *que je ne suis pas convaincu... Il ne s'en étonnera pas. Dans ce qu'on vient de voir ce soir, dans le schéma qu'il a tracé, il y a beaucoup d'imprécisions, de flou et de brouillard. Il s'en sortira probablement lui-même. Mais nous allons combattre... Ce dont je doute, c'est que la France s'en sorte, et que les Français s'en sortent, et cela me préoccupe davantage. »*

Ce à quoi M. Mitterrand répond : *« Si je pouvais vous convaincre, Monsieur, en dix minutes, je serais une sorte de génie... mais je n'y prétends pas. (...) J'allais dire une chose pour terminer notre entretien : « Faites-moi » confiance ! »*

Lexique

EUREKA

En avril 1985, pour présenter une solution de rechange à l'offre américaine de coopération scientifique concernant la « guerre des étoiles », M. Mitterrand a proposé aux pays européens *« la mise en place sans délai d'une Europe de la technologie »*. C'est ce programme qui a été baptisé Eurêka.

Le 28 juin suivant, le sommet européen de Milan a donné son accord à ce projet. Des « assises européennes de la technologie » se tinrent à Paris en juillet 1985, réunissant les douze pays de la CEE plus l'Autriche, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Suisse. Le principe d'un travail scientifique commun y fut acquis. Une charte a été définitivement mise au point à Hanovre au mois de novembre suivant.

LOI FALLOUX

Du nom d'un ministre de l'éducation de Louis Napoléon Bonaparte, cette loi du 15 mars 1850 conduisait à un affaiblissement du contrôle de l'Etat sur les établissements d'enseignement, grâce au renforcement de l'enseignement congréganiste dans le primaire, à la liberté pout tout bachelier d'ouvrir des établissements dans le secondaire et à la départementalisation de l'Université.

LOI GUERMEUR

Du nom d'un député RPR du Finistère, cette loi du 25 novembre 1977 prévoit que les maîtres de l'enseignement privé sous contrat sont *« tenus au respect du caractère propre de l'établissement »* et nommés sur proposition du directeur de l'établissement et non plus du recteur. Elle prévoit l'égalisation des conditions de formation, d'avancement et de retraite entre le privé et le public.

Prélèvements obligatoires : la vérité n'est pas si simple

Les prélèvements obligatoires, qui regroupent les impôts d'Etat et des collectivités locales ainsi que les cotisations sociales, après avoir augmenté de façon continue depuis les années 70, ont, pour la première fois en 1985, très légèrement baissé, passant de 44,6 % du PIB (produit national brut) en 1984 à 44,5 %. Cette baisse, selon la déclaration de M. François Mitterrand de septembre 1983, aurait dû atteindre un point. Le résultat de 1985, s'il n'était pas négligeable puisqu'il interrompait un mouvemment de hausse continue, a pourtant été assez éloigné des promesses du président.

D'autre part, et contrairement à ce qu'a déclaré jeudi soir M. Mitterrand, les prélèvements obligatoires ont baissé également l'année suivante, revenant à 44,4 % du PIB en 1986.

Enfin, il n'est pas logique de parler de variation des prélèvements obligatoires sans parler de déficit, puisque impôts et cotisations sociales sont destinés à couvrir des dépenses (on risque en abaissant les prélèvements de creuser les déficits, ce qui n'est évidemment pas bon). Or, en 1985, année où les prélèvements obligatoires diminuaient très légèrement, le besoin de financement des administrations publiques — c'est-à-dire leur déficit — augmentait, passant de 2,7 % à 2,9 % du PIB.

Ce déficit s'est stabilisé en 1986 à 2,9 % puis a décrû fortement en 1987 (2,3 % du PIB) du fait de rentrées fiscales abondantes et d'une *réduction accélérée de* l'« impasse » du budget de l'Etat. Du fait aussi des ressources tirées de la privatisation, qui ont permis à l'Etat d'économiser des milliards de francs.

M. Mitterrand a, par ailleurs, insisté sur le fait que les prélèvements obligatoires avaient atteint en 1987 un sommet (44,7 % du PIB). Cela est tout à fait exact. Mais le président de la République aurait pu expliquer que ce mouvement ne s'explique pas seulement par une hausse des taux (cas des prélèvements sociaux) mais aussi par un regain d'activité économique dans le pays. Les Français ont payé plus de TVA parce qu'ils ont beaucoup acheté, les sociétés ont payé plus d'impôts sur les bénéfices parce que leur situation financière s'est beaucoup améliorée ces dernières années, etc. Cela est positif.

Les variations des prélèvements obligatoires et des déficits ne peuvent être analysées séparément et ont des origines suffisamment complexes pour ne pas donner lieu à des simplifications qui obscurcissent le débat et faussent le jugement.

A. V.

Le chômage stabilisé

Le nombre des chômeurs enregistrés (1) était de 420 000 en mai 1974, au moment de l'élection de M. Giscard d'Estaing et de l'entrée en fonctions comme premier ministre de M. Chirac ; il avait plus que doublé en août 1976 (961 700) lorsque ce dernier a quitté son poste. Il atteignait 1 764 000 (soit 800 000 de plus fin juin 1981) après les élections de 1981, qui virent l'arrivée de la gauche au pouvoir, *et 2 523 100 cinq ans plus* tard (soit un nouvel accroissement de 800 000).

Il s'est pratiquement stabilisé à ce niveau, puisque le chiffre était de 2 581 000 fin février 1988. En fait, cette stabilisation, résultant en grande partie du traitement social du chômage, remonte plus loin : de décembre 1984 à décembre 1985, le nombre de chômeurs s'était stabilisé aux alentours de 2 450 000 ; après être remonté à 2 645 000 fin juin 1987, on est redescandu aux environs du chiffre actuel à la fin novembre.

Depuis la fin 1980 jusqu'à la fin juin 1987, 558 700 emplois ont été perdus au total (hors TUC, SIVP et stages). En fait, l'évolution n'a pas été continue : sur les cinq années 1981-1985, 471 500 emplois ont été perdus, mais l'emploi avait remonté de 148 800 en 1982, et la perte a été maximale en 1984 (239 600). Elle était encore de 109 100 emplois en 1985 ; elle a été de 44 200 en *1986* et 47 000 (chiffres provisoires) en 1987 : un rythme inférieur de moitié.

En Grande-Bretagne, le chômage ne cesse de diminuer depuis seize mois — 400 000 sur 1987, — mais l'emploi avait repris dès 1985. Quant à la RFA, la situation s'y est maintenue depuis 1984 — mais le résultat est dû en partie à la démographie (la population en âge de travailler diminuant).

(1) En données corrigées des variations saisonnières.

Marché unique et TVA

L'Acte unique, sorte de traité de Rome numéro deux, est issu de l'accord de Luxembourg de décembre 1985. Il avait pour objet de *relancer la construction de l'Europe* à coups de décisions prises à la majorité simple.

Seules les décisions concernant la fiscalité continueront de relever du droit de veto. Or, il est prévu de réaliser au 1er janvier 1993 — dans le cadre d'un marché unique — un espace sans frontières incluant les douze pays de la Communauté. Cet espace implique notamment la disparition des frontières fiscales. La TVA sur un produit acheté en *Allemagne ne sera plus au taux* français mais au taux allemand. Les particuliers et les entreprises — du fait de la règle de décalage d'un mois — auront donc intérêt à s'approvisionner en RFA si les taux de TVA ne sont pas harmonisés (le taux normal est de 18,60 % en France et de 14 % outre-Rhin).

Une harmonisation totale coûterait un peu plus d'une centaine de milliards (et non 180 milliards comme l'a dit M. Léotard), ce qui est déjà beaucoup. La Commission de Bruxelles a proposé que, dans un premier temps, les différents *pays européens resserrent leur taux* dans deux fourchettes : 14 % à 20 % et 4 % à 9 %.

Mais la plupart des experts français aussi bien gouvernementaux que privés (le patronat notamment) estiment que, même après de tels rapprochements, les pays dont les taux se situeraient aux limites supérieures des fourchettes seraient très handicapés sur le plan de la concurrence. C'est pourquoi l'attitude *française est double : oui au marché unique*, mais, sur le plan fiscal, ne commençons pas par la TVA, qui n'est pas prioritaire et dont l'harmonisation des taux — indispensable — coûterait beaucoup trop cher.

Seul M. Barre est partisan de donner une priorité à l'harmonisation des taux de TVA.

A. V.

La paix sociale

La France a-t-elle été plus paisible sous le gouvernement de la gauche de 1981 à 1986 ou sous celui de la droite depuis 1986 ? Selon les statistiques du ministère des affaires *sociales*, le nombre d'établissements touchés par les conflits du travail a été de 1 391 en 1987 comme en 1986. Les années précédentes, il avait été en baisse presque régulière : de 2 405 en 1981 à 1 901 en 1985, avec une remontée à 3 113 en 1982.

Mais le chiffre significatif, toujours utilisé, celui des journées perdues pour faits de grève donne plutôt raison à M. Mitterrand contre M. Léotard. Dans la période 1977-1980, il était supérieur à *3 millions par an* — chiffre déjà très inférieur aux années précédentes ; il est tombé à 1 496 000 en 1981, après une remontée en 1982 (2 327 000) il est descendu à 885 000 en 1985, niveau record, puisqu'on a compté 1 047 600 journées perdues en 1986 et 949 700 en 1987. En fait, il s'agit d'un mouvement de longue durée, commencé avant 1981 mais qui a continué depuis. — G.H.

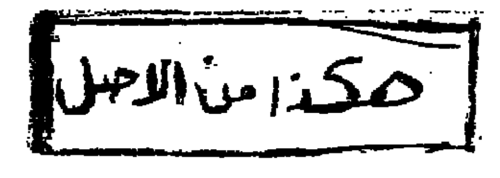
Sécurité sociale : une vue bien optimiste

M. Mitterrand a fait preuve de beaucoup d'optimisme sur la Sécurité sociale, sur le passé comme sur l'avenir. Il y a eu en 1981 un déficit du régime général de 6,6 milliards de francs, après un excédent de 10,7 milliards en 1980. Pour les trois années suivantes, les excédents étaient bien de 11,1, 16,1, et 13,4 milliards : après un déficit de 20 milliards (déjà prévisible dès la fin de 1985) en 1986, on est revenu à l'équilibre fin 1987.

Mais le président de la République a surtout enjolivé les perspectives notamment pour l'assurance-vieillesse. La « bonne gestion » des hôpitaux et de l'assurance-maladie en général ne suffira pas à rétablir les comptes, même si elle peut dégager des excédents de plusieurs milliards comme de 1983 à 1985 et en 1987. Depuis 1980, le solde de l'assurance-vieillesse s'est dégradé malgré les ressources nouvelles accordées : le déficit, qui était de 1 milliard de francs en 1981, atteignait 15,6 milliards fin 1986 et devrait atteindre 19,4 milliards fin 1988. Les cotisations nouvelles appliquées en 1984 et 1987 n'ont réduit ce déficit que très provisoirement, et les dépenses vont continuer à augmenter encore plusieurs années au rythme de 5 % l'an en francs constants par suite de l'allongement des carrières et des durées de retraite (soit près de 10 milliards sur la base actuelle).

Le problème est donc beaucoup plus grave que M. Mitterrand ne l'a dit, en admettant même que l'on parvienne à assurer l'équilibre de la branche maladie. Même si l'on peut « passer » 1988, en jouant sur la trésorerie, il faudra très vite prendre des mesures de financement qui permettent de rétablir l'équilibre du régime général l'année suivante — et ralentir l'accroissement des dépenses de retraite pour la suite si l'on ne veut pas avoir à augmenter les cotisations tous les deux ou trois ans. Les difficultés n'attendront pas l'an 2000.

GUY HERZLICH.



مكرر من الاصل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

« Permis de séjour »

QUI est le plus grand, le plus beau, le plus intelligent, le plus rigolo, le plus ceci, le plus cela ? Une campagne présidentielle permet de s'en informer sans parcimonie.

Les affiches grand format nous ont révélé depuis longtemps un Jacques Chirac tout cru, empli d'ardeur au même niveau que de force tranquille. Un Jacques Chirac auquel la patine de l'âge et celle du bronzage réussissent à merveille. Elles ont plaqué aux murs un Raymond Barre recuit, fade et tristounet que l'on avait eu le tort de croire primesautier. Elles ont livré un François Mitterrand copie conforme ou presque, sans une ride en moins, ombre et lumière ; le photographe a baissé un peu l'abat-jour.

La télévision offre quelques indications utiles. Jacques Chirac, que la caméra avait naguère quelque peine à contenir dans le cadre, ne quitte plus l'écran ; il ne remue pas le petit doigt, pas même le bout du nez ; il éclate de rire à l'instant délicat, sourit au moindre embarras. Raymond Barre s'efforce de glisser de la rondeur à la raideur, ce qui n'est pas commode. François Mitterrand joue sur tous les registres ; il souffle le grand vent à Antenne 2, termine en queue de cyclone à Europe 1 et quitte l'antenne de TF 1 sur un soupir de Barbara. Il ne papillonne plus et sourit mieux.

A la télévision, un geste de trop, une mimique forcée, une stupeur, et les couleurs de cravates tiennent en éveil. A la radio, seule la voix retient. On en connaît qui invitent au sommeil. La voix de Jacques Chirac n'est pas de celles-là, pourvu qu'il veuille bien se donner la peine de multiplier l'« absolument fondamental » ou l'« à bien des égards » qui accrochent l'auditeur. Cela vaut trois litres de café. La voix de François Mitterrand ne lasse guère. Elle tressaille, sussure, s'exclame avec mesure, dit « oui » (je me représente) comme celle d'une jeune épousée et « Joyeuses Pâques » comme un prêtre séculier. La voix de Raymond Barre est plaisante quand elle ne s'essaie pas à la basse ou à la trompette.

Aucun des grands ancêtres ne redouterait cependant la comparaison. C'est affaire d'époque. De Gaulle, la gouaille, le tonnerre et juin 1940, était taillé pour la radio. Comme Mendès France, voix brisée des causeries à la TSF (guerre d'Indochine, défense du franc et bonnes vacances aux petits enfants). Comme Malraux gigantesque accompagnant au Panthéon les fantômes de Jean Moulin et des « femmes noires de Corrèze ». N'oublions pas Edgar Faure, genre mineur : sur son petit nuage, il aura toujours un cheveu.

On croyait avoir tout vu, tout entendu. Eh bien non, manquait la sculpture. Il est rare d'être ainsi taillé dans la masse, de son vivant, sauf pour le tout venant du musée Grévin. C'est justement ce qui est arrivé à François Mitterrand. Le Times de Londres publiait jeudi la photographie d'une séance de pose du président de la République, fin 1983, dans la salle des fêtes de l'Elysée. Face à l'artiste et à l'œuvre en voie d'achèvement, il est assis dans un fauteuil Louis quelque chose, France-Soir — lecture quotidienne — à ses pieds, un livre à la main. Grâce au concours d'une forte loupe il est possible de percer le flou du titre : Permis de séjour, journal 1977-1982 dans lequel Claude Roy, qui souffrait d'un cancer, avait, selon Bertrand Poirot-Delpech, « le talent somptueux de parler du soleil d'été le matin de son opération, et de comparer son poumon... à un quartier de Beyrouth bombardé ».

La lecture était grave pour une pose légère. François Mitterrand, sans préjuger le reste dont les Français décideront le 24 avril et le 8 mai, est tout de même le plus drôle de tous. « Permis de séjour », en 1983, à l'Elysée...

(Récit du service politique.)

« Nous sommes tous des métis » *déclare M. Jacques Chirac aux Antilles*

POINTE-A-PITRE
de notre envoyé spécial

C'est sans surprise que les Antillais, enfants chéris des campagnes électorales, habitués des voyages officiels, observent qu'ils sont les spectateurs privilégiés de cette élection présidentielle.

Une joute obligée paraît se jouer ici. Un tour de piste particulier, anachronique et colorié, tenant toujours un peu de la visite du sous-préfet aux enfants des écoles et qui doit être diablement impératif puisque, tour à tour, MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et, dit-on, François Mitterrand ont choisi de s'y essayer.

Il faut ici délaisser la bataille médiatique de la modernité métropolitaine. On marque sa différence de candidat par la qualité de ses déhanchements de biguine, son plaisir du rhum, la référence au général de Gaulle, et ses rappels émus aux liens - indéfectibles - qui - unissent - l'outre-mer-à-la-France.

Le premier ministre, après les tentatives encores maladroites de son rival barriste, réussit particulièrement bien dans cet exercice de style populiste. Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie et guadeloupéenne d'origine, croit savoir pourquoi : Jacques Chirac est « fils » des Antilles, « *Antillais de cœur et de passion plus que corrézien* ». Lui-même rappelle dès qu'il le peut. Les DOM, comme sa chère Corrèze, oubliés, éloignés, « *sont une chance pour la France* ». Aussi y revient-il souvent, pas moins de neuf ou dix fois ces dernières années, précise-t-il, et « *pas seulement en période électorale* ».

C'est dit. C'est vrai : M. Chirac, comme le rappelle encore sa fille Claude, « *se sent ici comme chez lui* ». Mieux que chez lui, peut-être. La population antillaise lui renvoie plus qu'ailleurs l'écho de ce qu'on appelle « *sa compétence d'homme de terrain* », son goût de la foule, des kermesses, des discours improvisés pour cinquante auditeurs sur la culture de la banane ou sur la « *future rocade qui doit désengorger le centre de Fort-de-France* ».

Après une moitié de tour du monde en deux jours, de la Nouvelle-Calédonie à la Guyane, ce marathonien de l'outre-mer s'est enthousiasmé quelques heures jeudi pour la coupe de la canne à sucre au village du François (Martinique) puis, sans autre transition qu'un nouveau saut d'avion, pour les problèmes d'éducation d'un centre de jeunes filles en difficulté à Pointe-à-Pitre. Ici, il a saisi la machette d'un ouvrier agricole pour sabrer quelques pousses. Là, il a embrassé toutes les petites filles de l'institution. Ici, il a promis que la canne à sucre devait rester « *une grande ambition pour la France* » et rappelé qu'il avait introduit le rhum « *pour toutes les réceptions de la mairie de Paris* ». Là, il a souhaité aux jeunes âmes perdues « *de grandes espérances pour l'avenir* ».

La campagne aux Antilles n'autorise pas de pudiques retenues. Les électeurs, les sympathisants, croit-on, réclament des images fortes et des propos plus tranchés, plus appuyés qu'ailleurs. Aussi, le premier ministre est-il revenu sur les accusations de racisme dont il pense être l'objet de la part des socialistes et auxquelles il avait vivement répliqué la veille.

« Eliminer le pire »

Dans un style plus pédagogique cette fois, plus modéré, il a profité de son cousinage de cœur avec les Antillais pour rappeler, citant Léopold Sédar Senghor, que *tous* les Français sont « *métis* ». « *Ce qui veut dire que rien ne peut justifier* — a-t-il expliqué — *le développement de la pensée raciste* [...]. *Il ne faut pas jouer avec ça, car en chaque homme il y a le meilleur mais aussi le pire. Le problème, c'est de cultiver le meilleur et d'éliminer le pire.* »

Se souvenant de la tentative manquée de M. Jean-Marie Le Pen à l'automne dernier pour débarquer d'un avion d'Air France et de la réplique des Guadeloupéens aux thèses xénophobes du Front national, M. Jacques Chirac, pour clore toute polémique, s'est déclaré, jeudi, adversaire résolu du racisme hexagonal. « *La France est un pays* — a-t-il rappelé — *à l'opposé de toute doctrine de l'expulsion, de toute doctrine raciste.* »

Puis le candidat-premier ministre s'en est retourné un peu plus loin répéter son attachement aux Antilles, dire *ses mille et un projets* pour les îles, leurs ports, leurs routes, leurs cultures vivrières. Sans notes, il a cité des chiffres d'une réalité locale microscopique au regard des enjeux nationaux et internationaux auxquels il est confronté depuis 1986. Cela ressemblait fort à une campagne de conseiller général du François ou de Pointe-à-Pitre. Et M. Chirac montrait tant de jubilation pour ces chemins de traverse créoles que cette course en pleine campagne présidentielle a pris des allures de « footing » de détente.

Deux jours durant, après plus de trente heures de vol, il a battu les cérémonies intimistes et chaleureuses de la Martinique et de la Guadeloupe comme s'il cherchait un repos, refusant toute référence à l'actualité électorale de la métropole. Omettant même de citer régulièrement le nom de son principal adversaire. Sourd et muet sur le général par obsession du particulier local. Il ne s'est fait rattraper qu'à la fin de ce long périple planétaire de la France des quatre continents. Juste avant d'aller reprendre l'avion pour quelques heures de sommeil, dans l'île de Saint-Martin.

Il a commis l'erreur — de son point de vue — de gagner la salle de presse après son ultime dîner-débat avec des socio-professionnels. Il a voulu, en préambule, préciser qu'il n'avait lu aucun journal, écouté aucune radio « *depuis son départ de Paris* ». Seul l'outre-mer était à son programme intellectuel et psychologique de cette fin de semaine. Mais l'effluve de la campagne l'a atteint, M. Chirac n'avait pas mis assez de kilomètres entre la capitale et lui.

PHILIPPE BOGGIO.

« Il aurait pu dire : pipi... »

POINTE-A-PITRE
de notre envoyé spécial

Le premier ministre a tenté de faire croire qu'il ignorait l'expression — « *bouillie pour les chats* » — par laquelle le chef de l'Etat, au cours de l'émission « Questions à domicile », sur TF 1 venait de qualifier les projets de la majorité. Informé donc par les soins de la presse, il a d'abord expliqué qu'il n'avait pas « *l'intention de réagir* ». Puis, formule contre formule, il s'est brusquement ravisé : « *Il aurait pu dire : pipi. Cela aurait été pire.* »

D'un geste las de la main, M. Chirac a ensuite appelé d'autres questions moins anecdotiques. Pourquoi évite-t-il de citer le nom de François Mitterrand ? « *Une vieille expérience m'a montré qu'on n'avait jamais intérêt à citer tout le temps son concurrent* ». Que pense-t-il des sondages ? Sur ce point, le premier ministre s'est montré plutôt réservé sur la valeur des pointages « *un mois avant une élection présidentielle* ». « *Je n'oublierai jamais que huit jours avant les élections à la mairie de Paris les sondages me donnaient archi-battu.* »

M. Chirac s'est surtout attaché à rappeler l'importance dans ces même sondages des indécis. « *Qui peut dire comment ils vont voter ? Personne.* »

Interrogé sur une éventuelle modification de sa stratégie électorale, M. Chirac a affirmé que sa campagne était « *connue* » et qu'il n'avait pas « *l'intention d'en changer* ». « *Je ne cherche aucun argument déterminant.* [...] *Ma campagne est simple. Je sais ce que je veux faire. Ce que je veux dire et je le dis de manière relativement détaillé.* » A propos de son adversaire Mitterrand, le candidat du RPR ne voit pas « *un socialiste devenir subitement un libéral tout en restant socialiste* ». Il a cependant « *concédé* » à son rival « *une très grande habileté* ».

Pour conclure ce point de presse improvisé au cours duquel il a montré quelques signes d'agacement, M. Chirac a déclaré qu'il n'était « *plus disposé à répondre à toutes sortes de scénarios* » quant aux stratégies des autres candidats à l'élection présidentielle et aux supputations du « *microcosme* » parisien. « *Sur ce que disent les autres, je ne pense plus* ».

Ph. Bo.

A Francheville (Rhône)

Cohabitation entre barristes et chiraquiens...

LYON
de notre bureau régional

Sur la façade ocre d'une vieille maison de la Grand-Rue de Francheville (Rhône), accrochées aux fenêtres du premier étage, des banderoles annoncent en mêmes caractères blancs sur fond bleu « Chirac 88-Barre 88 ». Au-dessous, il y a bien deux portes ouvrant sur deux salles dans lesquelles travaillent deux jeunes stagiaires de l'Ecole française des attachés de presse de Lyon, mais une *seule* permanence, commune aux comités de soutien des deux candidats de la majorité. L'inauguration de ce local de campagne à la veille du 1er avril par MM. Jean Rigaud (UDF) et Michel Terrot (RPR), tous deux députés du Rhône, n'a pas manqué bien sûr de provoquer une curiosité amusée dans cette petite ville de la proche banlieue lyonnaise.

Mais les artisans de cette cohabitation peu ordinaire deux adjoints au maire de Francheville, se défendent d'avoir voulu monter un coup médiatique. « *On travaille ensemble à la mairie depuis onze ans. On anticipe simplement sur ce qui se passera à la fin du mois d'avril car l'union des libéraux ne se fera pas en quinze jours* », expliquent de concert MM. Jean-Marc Roumilhac, adjoint UDF à l'urbanisme, et Bernard Bruneau, adjoint RPR aux finances.

En dépit des réticences des états-majors des deux partis de la majorité, une association commune a donc été créée. C'est elle qui loue le local, une ancienne boulangerie, et qui règle les dépenses engagées à parts égales pour la double campagne. Les colleurs d'affiches sont les mêmes pour les deux candidats.

Une affiche pour Chirac, une affiche pour Barre et comme à Francheville on ne saurait être que loyal, bien malin celui qui pourrait relever au siège du comité une préférence marquée pour l'un ou l'autre des prétendants à l'Elysée. « *Au début on avait fait deux tables pour exposer les différents matériels de campagne, puis finalement on a tout mélangé* » raconte un jeune militant. « *Les gens viennent nous dire leur satisfaction : Ça y est, vous avez enfin compris* », assure l'élu barriste. « *On espère que ça fera lever la pâte de l'union* », ajoute son collègue RPR.

Le maire de Francheville, M. Jean-Charles Mallem, lui-même sans étiquette, *mais non sans convictions*, précise-t-il, se réjouit pour sa part de voir ainsi préservée l'union de sa majorité. Seule l'extrême droite locale paraît ne pas goûter l'harmonie qui règne à Francheville. L'autre nuit, une équipe est venue bomber cet avertissement sur la façade du double comité : « *Libéral ne te casse pas la tête, le clan s'en charge.* »

JEAN-LOUIS SAUX.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

RAYMOND BARRE soldé aux pieds humides et revendu à perte par ceux qui prônaient naguère l'achat massif du titre, Jacques Chirac gagnant de maigres dividendes au regard des fortunes qu'il investit pour accroître son prestige et sa popularité, François Mitterrand qui paraît échapper aux lois de la gravitation universelle tant il plane dans les intentions de vote : et si l'on s'en tenait là ? Si l'on décidait d'avancer le scrutin, de quinze jours ou de trois semaines ? Quelle assurance contre les retournements de situation ! Quel profit pour (presque) tout le monde !

Les fidèles de l'UDF garderaient à d'autres fins un potentiel d'hypocrisie qui, même chez eux, ne saurait être inépuisable. Les exégètes socialistes du propos mitterrandien ne courraient pas le risque d'avoir à imiter les ridicules contorsions verbales de Mme Cresson.

Les banquiers du RPR économiseraient les sommes formidables qu'ils vont devoir fournir durant les trois semaines de campagne qui restent à courir avant le premier tour. (On imagine qu'ils n'ont tout de même pas payé d'avance.)

Economisées aussi les forces des militants, pour les partis qui ont la chance d'en avoir, qui ne se ruineraient pas la santé en prenant sur leur sommeil pour manier la colle et le pinceau. Rendus à leur vocation de vendeurs de couches-culottes les fabricants de slogans dont les variables talents sont loin d'être toujours gratuits.

Sauvées les forêts qu'il va falloir abattre afin que chaque Français reçoive, sous forme de *papier imprimé*, le kilogramme de documents destinés à éclairer son jugement, c'est-à-dire à le faire changer d'avis.

Tirée d'affaires la CNCL, qui ne se verrait plus obligée de naviguer... à l'estime entre *ses affinités et les convenances.*

On n'en finirait pas d'énumérer les avantages qu'il y aurait à avancer la date d'une consultation qui, digérés les malheurs de M. Barre, ne promet guère de surprises.

Si peu que, retrouvant une once de raison, les deux camps s'inquiètent d'un résultat par trop certain. Celui du gagnant proclamé qui craint que cela ne lui porte la poisse ; celui du perdant désigné qui ne veut pas devoir subir un supplément de défaite. S'il pouvait sortir de cela que les sondages et ceux qui s'en font une pensée soient ramenés à plus de modestie, il faudrait voir dans cet événement la vraie victoire du 8 mai.

∴

LA suggestion (au demeurant irréalisable !) d'avancer le scrutin ne saurait en revanche convenir aux petits candidats, *ou, pour employer une formule moins* méprisante, aux candidats qui n'ont pas la plus petite chance de participer au second tour. Le temps de parole accordé une fois tous les sept ans aux minorités en serait anéanti. C'est pourtant l'un des bénéfices imprévus du système gaulliste que cette *aumône de la démocratie pour ses pauvres.*

Or ce sont les plus intéressants dans la *mesure où, de leur échec certain, ils tirent* une liberté de ton dont leurs grands rivaux ne peuvent faire usage.

M. Mitterrand entend séduire le centre sans dégoûter la gauche, M. Chirac veut appâter l'extrême-droite en prétendant qu'il la récuse, M. Barre aurait dû éliminer un rival *en affirmant qu'il l'adorait. Si ces obligations* conduisent à penser que le trapèze et les agrès devraient être matière à option pour les hommes politiques, elles engendrent aussi, hélas ! une relative homogénéité du discours qui incite peu à la passion.

Si l'on s'en tient aux seuls *mots*, aux têtes de chapitre des promesses *ou des souhaits* des uns et des autres, ces adversaires pourraient échanger leur profession de foi sans qu'il soit grand monde pour s'en apercevoir. Le discours du centre, c'est du *robusta* décaféiné, amer au goût, inefficace contre le sommeil.

Fatalité

A l'exception de M. Waechter, dont il n'y a rien à dire puisqu'on ne sait s'il est aussi fade qu'un pré mouillé ou si la presse méconnaît son dynamisme écologique, M. Lajoinie, M. Juquin et Mme Laguiller nous libèrent des *litanies de l'économisme. Il se peut qu'il faille* dire oui à l'économie. Il est paradoxalement rassurant, au moins pour que le politique paraisse rétabli dans ses droits, qu'il existe des gens pour dire non aux évidences officielles.

Car il est accablant de voir qu'il n'est plus personne — *en situation de gouverner le pays* — pour tenir un autre discours que celui que l'on entend d'un bout à l'autre de la planète, l'Est compris désormais : le discours gestionnaire. Gouverner, serait-ce ambitionner d'être un comptable supérieur ?

∴

L'ÉCONOMIE tenant le rôle du cheval de Troie, la fatalité a fait une entrée en force dans la vie publique. Au point que l'inertie des choses, qui s'attache à l'idée de fatalité, l'emporte sur l'idée de volonté, *qui est la raison d'être du politique.*

Mais comme la fatalité a pris les traits de la logique et du savoir, qu'elle s'habille de statistiques et de bilans, elle en devient fréquentable. Elle n'est plus une excuse, elle est un argument.

Il est fatal de licencier, il est fatal de renoncer au SMIC, il est fatal d'inventer des machines qui font le travail de cinq, de dix ou *de cent êtres humains et privent chacun* d'eux de la dignité du travail, il est fatal de réduire encore le peu de considération accordée à l'homme moyen qui ne sera jamais « performant ». Il est fatal de penser japonais et de vivre américain. Il est fatal que tout soit fatal et que l'homme, au regard des chiffres, *n'ait plus qu'une fonction subsidiaire* s'il n'est pas le serviteur des chiffres, et même s'il l'est.

Même si leurs propos ne devaient qu'à la démagogie, ce qui n'est pas avéré, il est rafraîchissant que les consorts Lajoinie-Juquin-Laguiller envoient balader l'impérialisme réaliste qui tient lieu pour l'heure d'imagination et d'humanisme.

Non pas qu'il faille trop croire à leurs promesses, qu'ils seront d'ailleurs dispensés de réaliser. Mais à l'idée de résistance qu'ils incarnent, oui. La politique, si elle n'est plus qu'une caisse enregistreuse, tue la politique ; donc la démocratie.

∴

M. LE PEN doit aujourd'hui jubiler. S'il *en est un pour pouvoir se* réjouir de la dégringolade de M. Barre, c'est bien lui. Ne peut-il pas rêver que, grâce à cette dégringolade, il pourra passer de la cour des petits à celle des grands, en *doublant*, fût-ce d'un *iota*, le dernier du grand collège ?

M. Le Pen arrivant en troisième position le 24 avril ? Ou si proche du troisième que serait M. Barre qu'il se prétendrait *ex aequo* avec lui ? Qui jurerait qu'il n'en sera pas ainsi ? M. Le Pen s'affirmant comme le troisième *homme politique du pays*, quel camouflet pour la République ! N'est-ce pas déjà trop qu'il en soit le quatrième ! Prions pour M. Barre, croyants et agnostiques mêlés, chacun selon son *credo*. S'il ne doit plus avoir l'ambition de dépasser M. Chirac, qu'il ait encore celle de nous épargner un Le Pen qui serait en droit de feindre le triomphe.

∴

OU alors, combien de fois ne devra-t-on pas subir des scènes telles que celle *qui s'est produite lundi dernier sur le* coup de trois heures un quart de l'après-midi dans la partie RER de la gare de Lyon ?

Sur la sellette, un Noir qui eût été, par son âge, son physique et sa mise, totalement anodin *s'il avait été blanc. Autour de lui*, des hommes en uniforme qui lui reprochent on ne sait quoi. Parmi eux un gradé à la lourde barbe grise, coiffé d'un calot et orné de trois galons d'argent. Il crie : « *Tu vas fermer ta gueule. Tu vas fermer ta gueule. Tu vas fermer ta gueule.* » L'homme noir ne paraît pas, à quatre ou cinq mètres de distance, remuer les lèvres. Qu'aurait-il dû faire pour *que* le gradé n'ait pas dit aussi : « *T'es pas chez toi ici, alors tu fermes ta gueule.* »

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Digne, ville-test

On a perdu le « Thaïs Honnorati » mais on a retrouvé le Dragocéphale !

DIGNE
de notre envoyé spécial

Osons le dire : M. Antoine Waechter a commis un impardonnable crime de lèse-Dignois quand il s'est arrêté au bord de la Durance, lors de sa récente visite dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il était venu protester, dépôt de gerbe symbolique à l'appui, contre les atteintes irrémédiables portées par les services publics d'équipement, sous prétexte de prolonger l'autoroute A 51, au lit naguère majestueux de cette impétueuse rivière. Que le candidat des Verts ne soit pas allé jusqu'à Digne frise même la faute politique puisque, chacun le sait, il y a un « écolo » qui sommeille — et souvent se réveille — en chaque Dignois, ainsi qu'en témoignent les résultats locaux des derniers scrutins nationaux.

Outre le fait qu'en négligeant Digne, lui aussi, il a donné l'impression de traiter par-dessus la jambe un potentiel électoral supérieur à la moyenne nationale, M. Waechter a perdu l'occasion d'honorer l'un des plus éminents défenseurs du monde de la nature. Nous voulons parler du très honorable président de l'Union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement (URVN), M. Marcel Faure.

Cet ancien professeur de lettres classiques, botaniste devant l'Eternel, mériterait, à notre avis, d'être statufié. Doublement statufié. D'abord pour le travail qu'il a accompli, avec tous ses amis de Digne et des environs, pour protéger les papillons. Ensuite, parce que l'humanité tout entière lui est redevable de la résurrection d'une espèce végétale jadis disparue.

Osons le proclamer, en effet : sans l'obstination apolitique de M. Faure la chasse aux papillons n'aurait pas été interdite depuis dix ans dans les Alpes-de-Haute-Provence et deux des lépidoptères les plus menacés d'extinction, le *Parnassius Apollo* et l'*Alexanor* auraient sans doute déjà été rayés de la liste des espèces vivantes. On est toujours sans nouvelle du *Thaïs honnorati*, ce petit papillon beige à pois rouges qui fréquentait gaiement, aux temps anciens, le sympathique cimetière de la ville, mais M. Faure ne désespère pas de le faire réapparaître avec l'aide des savants qui multiplient actuellement leurs investigations sur ce mystère.

Quant à la résurrection en question, il s'agit bel et bien d'un quasi-miracle puisque c'est M. Faure lui-même qui a eu l'insigne privilège de redécouvrir par un beau matin de printemps — c'était le 18 juin 1986, date ô combien mémorable ! — quelque part sur la montagne des Dourbes, à deux pas de Digne, une plante qu'on n'avait plus vue depuis au moins un siècle. Une plante qui ne paie pas de mine, mi-lavande mi-sauge, mais qui a désormais retrouvé sa place dans la flore française : le Dragocéphale d'Autriche !

M. Waechter a, toutefois, de la chance. M. Faure ne lui tient nulle rigueur de son inconséquence. Il votera et fera voter pour lui au premier tour de scrutin : *« Voter Waechter, c'est sonner la corne de brume... »*, souligne-t-il en résumant ses inquiétudes pour l'avenir, surtout depuis que la décentralisation a accru les pouvoirs des maires *« qui font souvent n'importe quoi, notamment sur la Côte d'Azur »*. M. Faure compte sur le candidat des Verts pour faire comprendre aux gens de la ville la nécessité de créer, au niveau national, de nouvelles structures interministérielles capables de faire contrepoids aux prérogatives des maires dans l'intérêt de la collectivité.

De toute façon, à Digne, on n'envoie jamais quelqu'un sur les roses depuis qu'un autre enfant du pays, M. Aimery Viré, horticulteur de son état et disciple de M. Faure, a créé en hommage à sa ville une rose saumonée, la *Dinia*, qui a enrichi le patrimoine national... Exploitation politique interdite.

ALAIN ROLLAT.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Porteu de la Morandière

A la suite de l'article « L'OPA du RPR sur les députés du Front national », (le Monde du 12 mars), M. François Porteu de la Morandière nous écrit :

L'article de M. Daniel Carton, mentionnant mon nom comme « manœuvrable » m'oblige à faire une mise au point.

Chaque député a le droit d'avoir des convictions, et en ce qui me concerne, je suis effectivement persuadé que, dans la France actuelle, le vrai danger se situe dans un retour au socialisme.

Si c'est cela que vous appelez « être manœuvrable », je le suis effectivement, mais ni plus ni moins que Jean-Marie Le Pen, président de mon groupe parlementaire qui a proposé voici déjà longtemps à MM. Chirac et Barre un engagement de désistement mutuel, demeuré sans réponse.

Il n'y a pas à ma connaissance d'OPA du RPR sur les députés du Front national. Je crois plutôt qu'il y a prise de conscience d'une simple réalité arithmétique. Celle-ci est bien comme des Français : pour vaincre le socialisme, il faut rassembler toutes les forces défendant les valeurs de droite de notre pays.

Votre article m'a frappé par son refus de voir les réalités en face. Penser qu'en France 15 % des électeurs seraient devenus « d'extrême droite » est une absurdité. La vérité est beaucoup plus simple. C'est que Jean-Marie Le Pen a eu le mérite de redonner confiance à une droite de conviction, très diverse dans ses origines, mais unie sur les points essentiels. Ce n'est pas le cas de l'électorat RPR et UDF, qui est caractérisé par la rivalité de deux équipes. Le vrai problème est de savoir si cette droite de conviction sera capable, au second tour, de se rassembler pour vaincre.

PROPOS ET DÉBATS

M. Bosson (CDS)

Le produit est bon

« Il ne faut pas gâcher un excellent produit », a déclaré vendredi 1er avril dans un entretien au *Quotidien de Paris* M. Bernard Bosson, ministre centriste des affaires européennes. *« Je crois que nous avons avec M. Barre — que ce dernier ne s'offusque pas — le meilleur produit et de loin ! Mais le système de vente et le réseau de distribution ne sont pas au point. »* Le ministre barriste ne veut pas jeter la pierre à ceux qui ont eu en charge, jusqu'à ces derniers jours, la campagne *« mais c'est un constat dit-il : la campagne n'a pas marché. Il nous faut tous ensemble trouver la méthode pour être bon dans le domaine de la communication. »*

M. Juquin

Moyen Age

Devant mille trois cents personnes réunies à Lille, le jeudi 31 mars, M. Pierre Juquin a vigoureusement dénoncé M. Le Pen et M. Chirac, qui, selon lui, *« comprend le racisme »*. Le candidat rénovateur a estimé que *« le lepénisme, c'est la haine, la division, le Moyen Age »* dans l'émergence duquel *« toute la classe politique porte une grave responsabilité »*. Il a rendu hommage à MM. Mitterrand et Badinter pour avoir aboli la peine de mort en 1981, mais a reproché au président de la République de *« n'avoir pas accordé le droit de vote aux immigrés dans les élections municipales »* ainsi qu'il s'y était engagé.

M. Lederman (PC)

Censure

M. Charles Lederman, sénateur communiste, a protesté, le jeudi 31 mars, dans une lettre adressée à M. Francis Bouyghes, contre *« la censure qui s'exerce à l'encontre du candidat du PCF, André Lajoinie, dans les émissions politiques de la chaîne de télévision TF 1 »*. Reçu à la tête d'une délégation d'une quinzaine de personnes par Mme Michèle Cotta, directrice de l'information de la chaîne, il a évoqué *« la mission d'information qui incombe à toute chaîne télévisée »* que, selon lui, *« TF 1 bafoue sans aucun scrupule »*.

M. Le Pen

20 % à 21 % des voix

« Je serais satisfait avec un score de 20 % à 21 % [des voix]. *Une hypothèse plus réaliste qu'on ne le croit. Chirac et Barre reculent pendant que de mon côté je progresse et Tonton du sien »*, a expliqué M. Jean-Marie Le Pen, le jeudi 31 mars, dans une conférence de presse, qui a précédé son meeting de Rouen. *« L'affaire se jouera entre moi et Mitterrand ce qui se comprend, car seules nos deux candidatures sont vraiment représentatives de deux choix de société. »*

M. Marchais

Piège

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a estimé, le jeudi 31 mars à Lyon, que *« la confrontation qu'organisent entre eux Mitterrand et Chirac »*, qui *« sont d'accord sur l'essentiel »*, est un *« piège »*. *« Le premier ministre,* a poursuivi M. Marchais lors d'un meeting auquel participait M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, *« clame* « A bas Mitterrand » *pour mobiliser à son profit l'électorat de droite, et Mitterrand dit* « Chirac, danger » *pour tenter de vous tromper, vous qui vous situez à gauche, pour tenter de capter votre voix et de l'utiliser ensuite dans un but que vous n'approuvez pas : l'alliance avec Chirac, Barre et consort pour continuer et aggraver la même politique de droite »*.

M. Méhaignerie

Le retard du train

M. Pierre Méhaignerie estime dans un entretien publié cette semaine par le journal de campagne de M. Raymond Barre, *« Barre hebdo »*, que *« le train du socialisme ne déraille plus, mais ne rattrape pas son retard »*. *« C'est vrai qu'en partie des socialistes ont changé. Mais le parti dans son ensemble est menacé de telles contradictions que l'action politique qu'il mènerait ne peut le conduire qu'à l'immobilisme, au refus des adaptations »*, explique le président du CDS.

M. Pasqua

Planeur

« La gauche a disparu, les socialistes n'existent plus, Mitterrand a décidé de les cacher parce qu'ils ne sont pas montrables », a déclaré M. Charles Pasqua, le jeudi 31 mars, à Carcassonne. Le ministre de l'intérieur a ajouté, au cours d'un déjeuner-débat, que *« les gens de gauche n'ont pas un bilan satisfaisant à défendre, je comprends qu'il restent dans le vague avec un candidat qui plane »*.

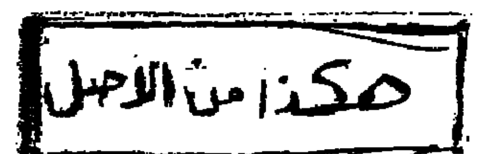
M. Tjibaou souhaite la réélection de M. Mitterrand

« Je souhaite que vous soyez à nouveau le représentant de tous les hommes qui se réfèrent aux droits de l'homme et à une image progressiste et moderne de la France », explique M. Jean-Marie Tjibaou, responsable du FLNKS, dans une « lettre ouverte » au chef de l'Etat publiée cette semaine dans l'hebdomadaire *Politis*. *« Je souhaite le retour des libertés, le retour à une situation normalisée, en France comme en Nouvelle-Calédonie. C'est pour cela que je souhaite que vous soyez à nouveau président et que vous formiez un autre gouvernement qui n'emprisonne pas systématiquement les Kanaks.* [...] *»*

Archives audiovisuelles

La CNCL ne changera pas sa réglementation

Les candidats à l'élection présidentielle ne pourront pas utiliser, dans le cadre de la campagne officielle, des images d'archives sans l'autorisation des personnalités mises en cause. La réglementation de la CNCL parue au *Journal officiel* du 23 mars ne sera pas modifiée, faute d'un consensus entre les états-majors des candidats. A la suite d'une protestation du RPR (*le Monde* du 26 mars), la CNCL avait envoyé à tous les directeurs de campagne une lettre leur demandant s'ils souhaitaient une libéralisation de l'emploi des archives, comme cela avait été possible en 1986 sous la houlette de la Haute Autorité. M. Pierre Bérégovoy, responsable de la campagne de M. François Mitterrand, ayant exprimé son désaccord par écrit, la CNCL a décidé de ne rien modifier.



هكذا من الأصل

Société

JUSTICE

Accusé d'être le commanditaire d'une agression contre un délégué de la CGT

Le directeur d'une boucherie industrielle de Vichy est inculpé de complicité de tentative d'assassinat

Christian Chambon, quarante-cinq ans, directeur de la Société bouchère de viande et de ses dérivés (Sobovidé), a été écroué, jeudi, par le juge d'instruction de Cusset (Allier) sous l'inculpation de complicité de tentative d'assassinat. Le responsable de cette entreprise de deux cent cinquante salariés, installée en zone industrielle de Vichy-Cusset spécialisée dans l'abattage, le traitement et la vente de viande, nie les faits, mais il serait le commanditaire d'une agression dont a été victime, le 24 mars dernier, Patrick Boudet, trente-trois ans, délégué syndical CGT de l'entreprise, dont l'état inspire toujours, aujourd'hui, de vives inquiétudes. Trois autres personnes, des bouchers tâcherons, ont également été inculpées.

VICHY
de notre correspondant

C'est à 6 heures du matin, en sortant de son domicile, à Vichy, que Patrick Boudet reçut plusieurs coups portés à l'aide d'un tranchoir de boucher. *Le visage profondément* entaillé, le jeune boucher est atteint de graves lésions. L'arme de l'agression a permis aux enquêteurs du SRPJ de Clermont-Ferrand de suivre une piste en direction de l'entreprise où la victime est employée.

Deux bouchers tâcherons, rémunérés au kilo de viande débité et qui se déplacent d'abattoir en boucherie, René Bour, trente-six ans, et Karim Jalabane, vingt et un ans, tous les deux domiciliés à Cuiseaux (Saône-et-Loire), avaient déjà été interpellés au début du mois de février par les gendarmes dans la région de Vichy, alors qu'ils transportaient des cagoules et un fusil à canon scié. *« C'était pour battre quelqu'un »*, avaient-ils expliqué avant d'être relâchés.

Cette semaine, les policiers du SRPJ ont fait le rapprochement avec l'agression contre Patrick Boudet. Interrogé, René Bour a fini par reconnaître avoir reçu 50 000 F afin de remplir une « mission » pour le compte de son directeur, Christian Chambon. Il avait déjà touché 25 000 F et devait recevoir la seconde moitié après *« avoir neutralisé Patrick Boudet »*.

Après son interpellation en février, René Bour avait décidé de confier le « contrat » à un autre boucher tâcheron, Francis Drozak, âgé de vingt-trois ans. Outre une rétribution financière, Francis Drozak recevait la promesse d'obtenir un poste dans une société de bouchers tâcherons en cours de création. C'est Francis Drozak qui a finalement exécuté le « contrat ».

Même si, jeudi, Christian Chambon continuait à nier les accusations portées par René Bour, les deux hommes ont été inculpés de complicité de tentative d'assassinat, ainsi que Karim Jalabane. L'auteur de l'agression, Francis Drozak, pour sa part, a été écroué sous l'inculpation de tentative d'assassinat.

Trafic de viande dans la CEE ?

A l'origine de la création de la section CGT à la Sobovidé, en 1977, Patrick Boudet, responsable syndical bien connu dans la région vichyssoise, avait régulièrement rencontré des difficultés avec la direction de l'entreprise. Il dérangeait, mais pas seulement dans le simple exercice du droit syndical. Il en savait semble-t-il, sur certaines pratiques de la direction de l'entreprise.

A Vichy, où les manifestations pour dénoncer l'agression succèdent aux conférences de presse de responsables nationaux de la CGT. Jeudi ; M. Gérard Desils, secrétaire fédéral de la branche agro-alimentaire CGT, a porté des accusations dans ce sens. *« Patrick Boudet*, a-t-il déclaré, *a été agressé parce qu'il avait eu connaissance d'irrégularités de la part de sa direction. Il détenait la preuve que la Sobovidé était « mouillée » dans des affaires suspectes et que, en particulier, elle s'approvisionnait illégalement et vendait des carcasses de viande stockées par la CEE. »*

L'Office des viandes (Ofival) vient d'ailleurs d'ordonner une enquête : la première fois que Patrick Boudet avait siégé à l'Ofival en tant que représentant syndical, les quatre pneus de son véhicule avaient été crevés.

Le climat s'est brusquement tendu jeudi à Vichy. Alors que Camille Labreuil, soixante-sept ans, PDG et fondateur de la Sobovidé, était séquestré par le personnel, Patrick Boudet au CHU de Clermont-Ferrand vient seulement de sortir du coma. Son état reste grave.

JEAN-YVES VIF.

● **Robert Montoya et Fabien Caldironi restent en prison.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé, le jeudi 31 mars, les ordonnances de mise en détention de Robert Montoya et Fabien Caldironi, deux anciens gendarmes inculpés et écroués, le 6 mars, dans le cadre d'une affaire de stupéfiants. Leurs avocats, Mes Christine Courrégé et Francis Szpiner, avaient fait appel contre ces décisions d'un juge d'instruction de Bastia, Mlle Claude Aubanel. Le 16 mars, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait confié ces dossiers au tribunal de Créteil. Les deux anciens gendarmes sont aussi inculpés pour l'affaire des écoutes visant un huissier du Conseil supérieur de la magistrature.

Après celui d'Hervé Tondu

Pascal Legac a avoué le meurtre d'une vieille dame

Déjà inculpé, le mercredi 30 mars, « d'assassinat et d'extorsion de fonds » pour le meurtre d'Hervé Tondu, fils du directeur d'un supermarché de Gaillard (Haute-Savoie), Pascal Legac, vingt-trois ans, a été inculpé, une seconde fois, « d'assassinat et vol par effraction » par Mlle Anne-Marie Laprie, juge d'instruction à Thonon-les-Bains. Il a reconnu avoir tué, le 1er février, à coups de gourdin dans sa maison de Fillinges (Haute-Savoie) Angèle Ducret, quatre-vingts ans.

Une empreinte de chaussure a permis de confondre Legac. En s'introduisant dans la maison de l'octogénaire, le meurtrier avait, en effet, cassé un carreau et marché sur un morceau de verre. Les gendarmes avaient retrouvé chez un ami de Legac une paire de chaussures correspondant à l'empreinte laissée sur le verre. Ces chaussures *avaient été offertes* à son ami par Legac qui, jusqu'à présent, avait farouchement nié le meurtre de la vieille dame.

● **Carte d'identité informatisée dans les Hauts-de-Seine.** — Par arrêté du ministère de l'intérieur, M. Charles Pasqua, publié au *Journal officiel* du 31 mars, le système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité est mis en application, à partir du 31 mars, dans le département des Hauts-de-Seine. Désormais, les anciennes cartes d'identité ne seront plus délivrées dans ce département, *« à l'exception des cartes émises selon la procédure d'urgence et qui auront une validité d'une durée maximum de trois mois »*.

MÉDECINE

La prise en charge des enfants handicapés

Un centre européen de la méthode Doman doit ouvrir en Italie

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Un centre européen pour la réalisation du potentiel humain, filiale d'un centre similaire installé à Philadelphie, aux Etats-Unis, ouvrira prochainement ses portes à Livourne en Italie, a indiqué, le mercredi 29 mars, à Strasbourg, M. Glenn Doman, directeur du centre américain. Cette décision constitue un nouvel élément de « l'affaire Doman », qui, depuis plusieurs années, alimente une vive polémique dans les milieux spécialisés dans la prise en charge des enfants handicapés.

La méthode Doman est un ensemble complexe de pratiques fondées sur une stimulation permanente sensorielle, motrice et intellectuelle. Elle s'adresse notamment aux enfants infirmes moteurs-cérébraux, victimes d'accidents mécaniques lors de l'accouchement. Décriée par de nombreux spécialistes de l'enfance handicapée, cette méthode est très répandue dans certains pays. Elle est souvent louée par de nombreuses familles qui voient là le dernier espoir d'une amélioration clinique de leur enfant malade.

Mise en œuvre de manière anarchique la méthode Doman est copiée ou revendiquée par différentes écoles marginales. Cette méthode, souvent très coûteuse pour les familles, a fait récemment l'objet d'un *rapport officiel très critique* réalisé par l'unité 69 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (*le Monde* du 20 novembre 1987). Ce rapport avait été suivi de la décision du ministère de la santé de ne pas reconnaître cette méthode et, par conséquent, de ne pas la financer. Le centre européen, qui sera basé en Italie, vise à recruter l'ensemble des familles européennes potentiellement concernées. Selon M. Doman, ce centre bénéficie déjà du soutien matériel de la firme Sony et de plusieurs *personnalités ou fondations* privées. L'ouverture de ce centre est prévue pour octobre prochain.

J.-Y. N.

FAITS DIVERS

« Patron » du milieu marseillais

Francis Vanverberghe a été arrêté à Bruxelles

L'un des « patrons » très connu du milieu marseillais, Francis Vanverberghe, dit « Francis le Belge », quarante-deux ans, a été interpellé, mercredi 30 mars, à Bruxelles, sur la demande de M. Michel Debacq, juge d'instruction à Marseille. « Francis le Belge » devrait être extradé dans les prochaines semaines et ramené à Marseille, où le magistrat instructeur aurait *matière* à l'inculper dans un trafic de drogue.

Francis Vanverberghe, qui n'était pas armé au moment de son arrestation et était porteur de faux papiers, était surveillé depuis des mois par les services de police de France et de Belgique, qui le soupçonnent d'avoir bâti plusieurs réseaux de trafic de drogue entre l'Europe, les Etats-Unis et le Canada.

En 1977, il avait été condamné à douze ans de prison pour trafic de stupéfiants, mais avait été libéré le 28 juin 1984, après sept ans de détention. Depuis, les policiers n'avaient quasiment pas perdu de vue celui que la rumeur marseillaise impliquait dans de sanglants règlements de comptes, notamment contre les hommes de Gaëtan Zampa, qui depuis s'est suicidé en prison.

Selon des sources policières, « Francis le Belge », depuis sa sortie de prison, avait pris le contrôle d'une partie des établissements de nuit marseillais, évitant de s'opposer aux intérêts d'un autre « parrain » marseillais, Jacques Imbert, dit « le Mat », qui, pour sa part, semble avoir diversifié ses activités en s'intéressant aux marchés financiers. Les milieux de la Bourse ont ainsi *prononcé son nom lors des récents* remous provoqués par les spéculations sur le MATIF.

Drogue

Démantèlement d'un important réseau de trafiquants italo-américain

Après deux ans d'enquête, les polices américaine et italienne ont démantelé, le jeudi 31 mars, un important réseau de trafiquants de drogue opérant entre les Etats-Unis et la Sicile et lié à la Maffia.

M. Edwin Meese, le ministre américain de la justice, a souligné qu'il s'agissait de *« l'affaire internationale de drogue la plus importante jamais traitée par le département de la justice américain »*.

Les trafiquants, liés à la *« Pizza connection »* démantelée il y a plusieurs années, achetaient pour le marché américain de l'héroïne venant d'Italie et vendaient dans ce pays de la cocaïne en provenance des Etats-Unis, jouant sur les *différences de prix entre* les drogues dans ces deux pays. Selon le FBI, cinquante-deux personnes ont *été* arrêtées jeudi soir aux Etats-Unis et *soixante-quatre en* Italie, où une centaine de suspects sont encore recherchés. D'autre part, 6 kilos d'héroïne et 4 kilos de cocaïne ont *été saisis. — (AFP, Reuter.)*

● **Explosion au domicile d'un militant du Front national à Grasse.** — Un engin composé d'explosifs agricoles a causé, jeudi soir vers 22 heures, des dégâts importants dans le garage privé, 11, boulevard Grouette, à Grasse (Alpes-Maritimes), de M. Yves Spini, quarante-huit ans, chimiste dans une *parfumerie de la ville et militant* connu du Front national (FN).

La voiture de Mme Spini, garée devant le garage attenant à la *maison individuelle, a été partiellement* détruite. A l'intérieur, la BMW de son époux a été endommagée.

Au moment de l'explosion, le militant du FN se trouvait à son domicile en compagnie de son épouse et de ses deux enfants. Selon lui, il s'agit d'un attentat politique.

PARIS

Mise en service de la liaison Marne-Seine

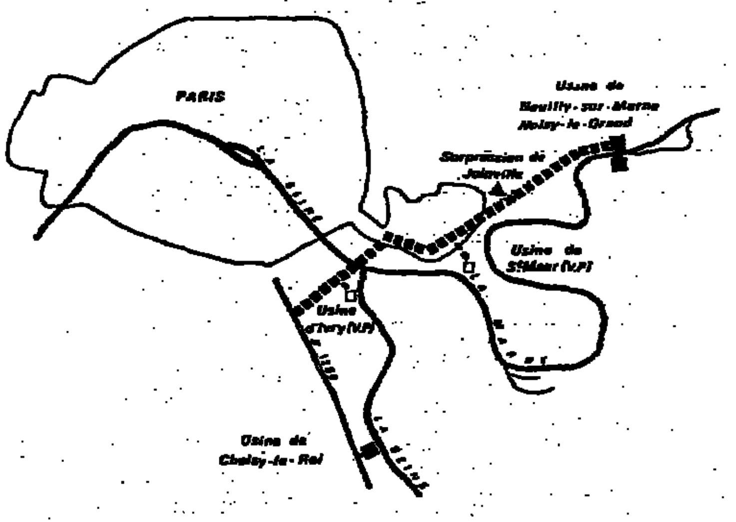
L'eau potable de la capitale sera mieux garantie

Depuis le 31 mars, les quatre millions d'*habitants approvisionnés par* le Syndicat des eaux d'Ile-de-France — en banlieue est et sud — n'ont plus à craindre de coupure en cas de pollution majeure de la Seine ou la Marne. La liaison Marne-Seine, est en effet aujourd'hui opérationnelle. Les 15 kilomètres de tuyaux qui relient l'usine de traitement de Neuilly-sur-Marne à Vitry-sur-Seine sont maintenant raccordés aux autres usines de fabrication d'eau du secteur (Saint-Maur, Ivry-sur-Seine et Choisy-le-Roi).

L'énorme conduite (1,20 mètre de diamètre), presque partout enfouie à 4 mètres sous terre, débouche en son milieu, à Joinville-le-Pont, sur une « usine de surpression », *autrement dit une station* de pompage, qui permet, en cas de besoin, d'envoyer l'eau de la Seine aux usines de la Marne ou l'eau de la Marne aux usines de la Seine.

Le président du Syndicat des eaux, M. André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux et ministre délégué à la communication, a procédé lui-même au lancement — par ordinateur — d'une des pompes de l'*usine de Joinville, le 31 mars.*

Tout en reconnaissant que la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a toujours été *« présente en filigrane »* dans le projet de liaison, M. Santini a rappelé que les travaux ont été décidés en décembre 1985 et commencés le 2 avril 1986, c'est-à-dire juste avant la catastrophe de Tchernobyl, donc avant la psychose du nuage radioactif et des craintes de retombées au sol ou dans l'eau. *« Nous ne doutons pas de la compétence d'EDF*, a souligné M. Santini, *mais nous avons une obligation d'approvisionnement en eau des habitants. Or nous pouvons aussi être victimes d'une rumeur, même après un incident mineur. »*



En cas d'accident à la centrale de Nogent-sur-Seine, les distributeurs d'eau peuvent désormais, par précaution, fermer immédiatement l'usine de Choisy-le-Roi et distribuer l'eau des trois autres usines (Ivry-sur-Seine, Saint-Maur et Neuilly-sur-Marne), branchées sur la Marne ou la nouvelle liaison. *« On a souvent frôlé la catastrophe ces dernières années, ne serait-ce qu'avec une fuite de mazout dans une cuve de HLM »*, explique Pierre Schulhof, directeur des études à la Compagnie générale des eaux. Avec l'ancienne liaison Marne-Seine, en effet, le Syndicat ne disposait que d'une trentaine d'heures de réserve. Aujourd'hui, avec une capacité globale de 500 000 mètres cubes d'eau potable par jour, le réseau sera toujours approvisionné.

En théorie, du moins. Car il peut se produire des pollutions simultanément sur les deux cours d'eau. Il arrive aussi que le débit de la Marne, en fin d'automne, devienne insuffisant pour approvisionner les usines de la Seine. *« Nous devrons étudier une éventuelle liaison avec l'Oise*, ajoute Pierre Schulhof, *car Paris a la chance de puiser dans trois rivières. »* Comme en matière de sûreté nucléaire, il n'y a pas de sécurité absolue en matière d'approvisionnement en eau potable. Mais la liaison Marne-Seine et l'usine de Joinville (1) offrent une marge confortable.

R.C.

(1) Le coût total des travaux est revenu à 300 millions de francs — dont 20 millions pour la station de Joinville. L'Agence financière de bassin Seine-Normandie a versé 80 millions de francs.

ÉDUCATION

Les écoles en langue bretonne vont pouvoir bénéficier de financements publics.

RENNES
de notre correspondant

Les écoles en langue bretonne de l'association Diwan (La Gerbe), qui réclamaient en vain depuis six ans leur intégration dans l'éducation nationale, vont pouvoir bénéficier de crédits publics. Un protocole prévoyant *« la participation financière de l'Etat et des collectivités territoriales de la région de Bretagne »* devait être signé le vendredi 1er avril, à Rennes, par sept partenaires : le ministre de l'éducation nationale, le conseil régional, quatre conseils généraux de la Bretagne administrative, et l'association Diwan.

Les écoles privées Diwan (une trentaine au total) vont pouvoir signer des contrats simples, la formule juridique la moins contraignante prévue par la loi Debré de 1959 pour permettre le financement par l'État moyennant le respect des programmes scolaires officiels. C'est sur ce dernier point que les négociations achoppaient jusqu'à présent, car Diwan dispense un enseignement uniquement en langue bretonne dans les premières années de la scolarité. Le protocole signé prévoit que *« la méthode pédagogique d'immersion en langue bretonne ne fera pas obstacle à l'apprentissage et à l'usage de la langue française à tous les niveaux dans les écoles maternelles et élémentaires »*. Toutefois, le statut d'école expérimentale pourra être accordé, ce qui permettra 20 % de leçons en breton.

Menacée d'axphyxie financière Diwan a donc accepté d'introduire un peu de français dans ses écoles. Les classes sous contrats devront comprendre au moins dix élèves en élémentaire et quinze élèves en maternelle pour parvenir au terme de cinq années — la durée du protocole — aux normes académiques requises pour les établissements correspondants de l'enseignement public.

Bourses de formation

Les enseignants seront recrutés à titre dérogatoire en qualité de délégués rectoraux rémunérés comme instituteurs remplaçants, et leur formation sera financée par le conseil régional de Bretagne à travers des bourses de formation et des stages de mise à niveau.

L'association percevra en outre *« une subvention annuelle forfaitaire et exceptionnelle du ministère de l'éducation nationale, qui, d'un montant de 1,5 million de francs en 1988, sera réduite d'un cinquième chaque année pour s'éteindre au terme de la période probatoire de cinq années »*.

L'intervention personnelle du président (RPR) du conseil régional de Bretagne, M. Yvon Bourges, qui a directement négocié le dossier Diwan — bloqué depuis trois mois chez le premier ministre — a donc permis d'aboutir à un protocole d'accord sur un sujet *très sensible* en Bretagne, dix jours avant la venue à Rennes de M. Chirac.

A Diwan, où la question des dettes sociales (4 millions de franc) n'est pas pour autant réglée, on reste prudent. En effet, en février 1986, un *précédent* protocole d'accord d'intégration proposé par le ministère avait été accepté par l'association. Considéré comme *« le fruit de circonstances politiques particulières »* par le nouveau gouvernement issu des élections législatives de mars 1986, il ne fut jamais appliqué. L'association Diwan espère que l'histoire ne se répétera pas.

CHRISTIAN TUAL.

RELIGIONS

Le cardinal Lustiger déplore que le temps de Pâques soit marqué « par le commerce et la bouffe »

La célébration du vendredi-saint, le 1er avril, devait être marquée à Paris par deux chemins de croix : *l'un traditionnel, conduit sur la* Butte-Montmartre par le cardinal Lustiger, archevêque de la capitale ; un deuxième — sans précédent — à partir du rond-point des Champs-Elysées, organisé par la communauté de l'Emmanuel et la paroisse Saint-Pierre de Chaillot.

Interrogé jeudi sur Europe 1, Mgr Lustiger a regretté que le temps des fêtes religieuses comme Noël *et Pâques soit désormais « marqué uniquement par le commerce et la bouffe »*.

A Rome, Jean-Paul II a concélébré la messe du jeudi-saint avec une vingtaine de cardinaux, des évêques et un millier de prêtres. Commémorant le geste du Christ à la veille de sa mort, il lavé les pieds de douze prêtres âgés. Sa lettre annuelle aux prêtres, à l'occasion du jeudi-saint, est liée au thème de l'Année mariale célébrée jusqu'au 15 août dans l'Eglise catholique.

« L'analogie entre l'Eglise et la Vierge Marie a une éloquence particulière pour nous qui lions notre vocation sacerdotale au célibat, écrit le pape (...). *Nous renonçons librement au mariage, à fonder une famille, pour pouvoir mieux nous mettre au service de Dieu et de nos frères. »*

● **Pâques à Notre-Dame.** — Les offices de Pâques à la cathédrale de Paris ont été omis dans notre présentation des célébrations de la semaine sainte (*le Monde* du 30 mars). La vigile pascale sera célébrée le samedi 2 avril à 21 heures, suivie de la messe de la Résurrection. Le dimanche de Pâques, 3 avril, un *office sera célébré à 9 h 30*, et plusieurs autres messes à 8 heures, 8 h 45, 11 h 30, 12 h 30, 18 h 30, et les vêpres à 16 heures.

Le « lavement des pieds » aux séropositifs

Dans la cathédrale de Milan, le jeudi 31 mars — jeudi saint pour les chrétiens, — le cardinal Carlo-Maria Martini, archevêque de la ville, a lavé les pieds de douze jeunes drogués, séropositifs, voulant ainsi témoigner de l'attitude de compassion de l'Eglise catholique à l'égard des personnes atteintes par le virus.

« A Milan, pour beaucoup de jeunes, la mort est aux aguets », a expliqué aux fidèles le cardinal Martini, ajoutant : *« La charité de l'Eucharistie nous dit d'adresser nos préférences à ceux qui ont le plus besoin de la certitude de l'amour pascal. »*

Le Monde
SANS VISA

Heidelberg

hors carte postale

PRATT-PRIES/DIAF




Cellule de l'ancienne « prison » des étudiants.


SABINE WEISS/RAPHO

par Marie-France Calle

« CONNAISSEZ-VOUS *l'histoire du Japonais ?* » C'est une étudiante américaine qui raconte. La scène se passe à Heidelberg, un soir pluvieux de printemps, dans l'unique salle du Sankt-Florian, une taverne grande comme un mouchoir de poche, et pleine à craquer d'authentiques Heidelbourgeois... sauf nous et l'Américaine. *« Alors, le Japonais ? »* Elle affirme que l'anecdote est véridique. *« Pendant que ses compagnons de voyage se restauraient dans l'une des nombreuses auberges de Heidelberg, il a rassemblé tous les appareils photo du groupe, est monté au château, s'est placé de manière à avoir une belle vue d'ensemble et a appuyé une trentaine de fois sur les déclics, sans bouger d'un pouce... »*

Heidelberg, symbole du romantisme allemand, est sans doute consigné dans plus de trente albums souvenirs au pays du Soleil-Levant. Avec son château, son université six fois centenaire, sa vieille ville, bref, l'esprit allemand tel qu'en lui-même, Heidelberg fait partie du bonus offert par presque toutes les entreprises japonaises à leurs employés les plus zélés. Une étape à ne pas manquer dans le circuit européen, au même titre que la tour Eiffel, l'Acropole ou la petite sirène de Copenhague. Heidelberg, carte postale pour touristes lointains et pressés ? Les habitants de bonne souche le craignent fort. Certains n'hésitent pas à parler de « ressentiment » à l'égard de ce flot de touristes un peu moutonniers. D'autres, plus embarrassés, gardent leur rancœur pour eux : après tout, le tourisme, on en vit aussi à Heidelberg. Quatre millions de visiteurs en transit chaque année dans cette petite ville de 130 000 habitants, ça ne passe pas inaperçu, mais ça nourrit son monde. Selon un institut de statistiques, le touriste moyen reste un jour et demi à Heidelberg et dépense entre 150 et 200 marks (entre 510 et 680 francs) par jour. L'office du tourisme avait, de son côté, commandé une étude portant essentiellement sur la manière dont la population voyait les touristes, et comptait s'en servir pour sa publicité. Las ! les résultats ont plutôt montré que l'*Homo touristicus* n'est pas très bien vu par les gens du cru. Aussi l'étude en question a-t-elle été oubliée au fond d'un tiroir. Et il n'est pas rare de trouver, dans les boutiques à souvenirs qui fleurissent au centre-ville, à côté des objets les plus « kitsch », des badges annonçant sans ambiguïté : « Je ne suis pas un touriste, je vis ici. »

Comme le fait remarquer Wilm Weber, président de l'Association pour la protection de la vieille ville – « Verein alt Heidelberg » – *« le problème ici est de trouver un modus vivendi entre les touristes, les étudiants... et les citoyens normaux »*. Parce que les étudiants aussi, ça va, ça vient. Il y a eu les hippies des années 70, auxquels a succédé une génération très sérieuse, celle d'aujourd'hui. Là encore, ce n'est plus tout à fait comme avant : les étudiants en uniformes multicolores, buveurs de bière et poussant la chansonnette dans les tavernes sont entrés dans la légende... *« Certes,* dit Wilm Weber, *Heidelberg vit essentiellement du tourisme. Seulement voilà, il ne faut pas oublier que la célébrité de notre ville tient aux romantiques qui ont étudié ici : Clemens Brentano, Achim von Arnim et Joseph von Eichendorff, pour ne citer qu'eux. Mais ce genre d'étudiants appartient au passé. Ceux qui font mine de maintenir la tradition dans certaines auberges de la vieille ville font en fait de la figuration pour touristes. »*

On n'aime que très modérément les visiteurs dans cette ville d'Allemagne où Victor Hugo aurait voulu vivre et où les étudiants ont cessé depuis longtemps d'en nourrir le folklore.

Les têtes froides du Sankt-Florian

Et il n'est pas rare en effet de voir dans deux ou trois restaurants de la Hauptstrasse, la rue principale, des étudiants en uniforme vider leurs bocks de bière en cadence et selon le rite des étudiants des siècles passés. Au piano, l'un d'entre eux accompagne les chants... Et les touristes en grappes autour des tables tapent dans leurs mains, ravis et persuadés de prendre part pour quelques heures à la vie estudiantine de Heidelberg telle qu'on la décrit dans les guides touristiques. Quant aux étudiants figurants, il paraît que cela leur assure les consommations gratuites. Conclusion, dans les « vraies » tavernes, plus rares, on est beaucoup plus calme et beaucoup moins étudiant. Comme au Sankt-Florian justement.

Le Sankt-Florian est difficile à trouver à moins de le chercher avec beaucoup d'attention. Une fenêtre sur la rue – la Floriangasse, – et le nom au-dessus de la porte, à peine éclairé. A l'intérieur, beaucoup de tables ; aucune n'est individuelle. On s'installe là où il y a de la place, et la conversation s'engage presque obligatoirement avec ceux qui sont déjà là. La jeune patronne veille sur son monde. *« Elle aime que sa clientèle soit homogène et elle déteste le genre touriste »*, confie notre compagnon de table au bout de quelques minutes. Alors, nous avons réussi notre examen ? *« Peut-être,* répond ironiquement cet ami... *ou alors, elle était dans la cuisine quand vous êtes entrés. »*

On parle beaucoup de Heidelberg ce soir-là. Comment avons-nous déniché le Sankt-Florian ? Une connaissance de longue date qui vient ici depuis toujours... En somme, mieux vaut montrer patte blanche en ce sanctuaire privilégié qui porte sur ses murs l'inscription suivante :

« Oh heiliger Sankt Florian – Verschon mein Haus – Zünd andere an. » (Oh ! saint Florian, protège ma maison, mets le feu aux autres.)

Allusion peut-être à l'incendie qui ravagea Heidelberg en 1689 lors du retrait des troupes françaises qui occupaient la ville depuis un an. A cette même date, le château, construit entre 1400 et 1620, fut aussi partiellement endommagé. Les Français revinrent en 1693 et détruisirent totalement le centre-ville. Et ce n'est qu'à partir de 1697 que les habitants revinrent s'installer à Heidelberg.

« La ville est comme un joyau dans son écrin ». Les clichés ne manquent pas pour qui veut chanter Heidelberg. Les amoureux de cette petite ville dont nulle industrie traditionnelle n'est venue déflorer la beauté ne tarissent pas d'éloges sur l'« harmonie naturelle » du décor : une cité au bord de l'eau – le Neckar – entourée de montagnes boisées en pente douce. Une chance : elle a été épargnée par les bombardements de la seconde guerre mondiale. Une vraie bénédiction pour une ville allemande. On dit qu'un général américain qui avait étudié à Heidelberg a donné l'ordre de ne pas bombarder la ville. Autre version : les soldats américains, charmés par le site, auraient décidé de l'épargner dans le but d'y installer leurs quartiers généraux de puissance d'occupation. Rumeurs... En attendant, les militaires américains et leurs familles se sont bel et bien installés à Heidelberg après la guerre.

Vingt mille âmes au total – un habitant sur sept, – mais qui n'influencent en rien ni l'atmosphère ni l'économie de la ville. Regroupés dans ce que certains n'hésitent pas à appeler le « ghetto » de Patrick Henry Village, au sud de Heidelberg, les Américains disposent de quatre cinémas, un hôpital, deux cliniques dentaires, quatre églises, quatre écoles, huit terrains de sport, quatre bibliothèques, plus de soixante-dix magasins. Heidelberg la romantique épargnée par un général nostalgique ? Marion, qui approche de la cinquantaine et vit depuis plus de trente-cinq à Heidelberg, se souvient qu'*« au début les Américains ont essayé de s'assimiler. Les hommes étaient tout fiers d'avoir leur chope à bière avec leur nom gravé, comme c'est la coutume ici, dans le bar qu'ils fréquentaient régulièrement »*.

Aujourd'hui, on ne sait pas trop pourquoi, c'est terminé. L'anti-américanisme qui a agité les milieux estudiantins ouest-allemands ces dernières années n'explique pas tout. Mais les Américains de Heidelberg ne viennent en ville qu'à l'occasion des fêtes locales... ou pour voir la fameuse comédie musicale *le Prince étudiant*.

Le *Student Prince*, tout un programme, le romantisme dans toute sa splendeur. L'intrigue est simple : il était une fois un prince, riche mais triste, et une soubrette, pauvre mais enjouée. Le prince s'appelait Karl Franz, étudiait à Heidelberg comme il se doit, et Kathie, la soubrette, aidait à la taverne de son oncle à l'enseigne des Trois pommes d'or. Comme, à l'époque, les étudiants ne s'occupaient pas seulement de leurs livres et de leur carrière, mais fréquentaient volontiers les tavernes, Karl Franz rencontra Kathie. Les deux jeunes gens tombèrent éperdument amoureux l'un de l'autre, mais ils ne se marièrent pas et n'eurent pas beaucoup d'enfants. Un jour, le prince dut quand même songer à sa carrière et lui sacrifier sa roturière de Kathie. Karl Franz venait de laisser son cœur à Heidelberg, rendant par là même la ville célèbre en la marquant du sceau d'un romantisme naïf mais aguicheur.

Prisonniers et ombres chinoises

La pièce de théâtre, écrite par un certain Wilhelm Meyer-Förster, portait le titre d' *Alt-Heidelberg* – le Vieil Heidelberg, – lorsqu'elle fut jouée pour la première fois à Berlin en 1901. Le mélodrame fut mis en musique en 1924 par Sigmund Romberg et fit ainsi le tour du monde sous le nom du *Prince étudiant*. En cette même année 1924, le drame musical connut un véritable triomphe à Paris. *« Les Parisiens découvrent avec surprise les méandres de l'âme allemande »*, faisait alors remarquer un critique.

Tous les étés, *le Prince étudiant* réintègre Heidelberg, où il tient la scène pendant trois mois dans la cour du château. Douze à treize mille spectateurs viennent chaque année verser une larme furtive sur le destin tragique des jeunes amants de Heidelberg.

Aussi caricatural soit-il, il y a du vrai dans le mélodrame du Prince étudiant. Tous ceux qui en auront le temps pourront demander au concierge de la vieille université de leur faire visiter l'ancienne prison des étudiants. Une occasion de marcher sur les pas de jeunes garçons qui, comme Karl Franz, ne dédaignaient ni l'amour ni la bière. On y mettait au pain sec et à l'eau ceux qui avaient troublé l'ordre public, la plupart du temps au cours de beuveries. La durée d'incarcération allait de deux jours à deux semaines selon la gravité des cas. Et les étudiants qui s'ennuyaient peignaient leur visage, profils noirs comme des ombres chinoises, ou emplissaient les murs de graffitis où s'exprimait leur rancœur, mais avec humour et tendresse.

(Lire la suite page 14.)

هكذا من الأصل

DECOUVERTE

Venise à bâbord

De Padoue, en longeant les villas palladiennes, dix heures de croisière sur la Brenta pour accoster, le soir venu, et comme il y a deux siècles, face au palais des Doges.

EN dialecte vénitien, un *burcio bello*, que l'usage a contracté en *burchiello*, est un beau bateau. Deux cents ans exactement après que Carlo Goldoni eut, sous un pseudonyme, consacré plus de cinq cents vers à *« ce navire où l'œil ne se lasse pas de voir gravures et peintures aux reflets des miroirs »*, le *burchiello* a été ressuscité. Chaque jour, à la belle saison, c'est-à-dire du début du printemps jusqu'au 30 octobre, ce bateau blanc élégamment fuselé vogue sur la rivière Brenta entre Padoue et la lagune de Venise. A son bord, il accueille jusqu'à deux cents passagers, à qui il fait entrevoir l'étonnante floraison de villas jadis construites par les patriciens de la Sérénissime République. Le voyage dure approximativement dix heures pour un parcours d'une quarantaine de kilomètres. Voilà qui ne dépayserait nullement Goldoni, dont le *burchiello* hâlé par deux chevaux, parcourait, assure-t-il, *« un mille en vingt minutes »*.

Comme au dix-huitième siècle, le trajet peut s'effectuer soit au départ de Venise, soit en sens inverse. Au risque de déstabiliser l'équilibre financier de la société organisatrice de la croisière, il faut recommander de faire ce voyage à partir de Padoue. Outre le plaisir d'apercevoir une cinquantaine de villas au fil de l'eau, et d'en visiter trois, le voyage procurera également celui, rare désormais, d'arriver à Venise comme il faudrait toujours le faire : en bateau précisément. L'angle sous lequel le *burchiello* aborde la cité des Doges est, de surcroît, interdit à qui ne dispose pas d'un moyen de déplacement aquatique privé : arrivé de l'ouest, le navire embouque en effet le canal de la Giudecca par la gare maritime pour venir glorieusement virer devant la pointe de la douane et s'amarrer enfin, au soleil déclinant, devant les jardins de San Marco. Au regard du menu va-et-vient des *vaporetti*, le passager du *burchiello*, fort, de ses dix heures de navigation, entre ainsi *« dans la ville, avec cet air tranquille des grands rois comme il est dit dans la chanson »*.

Les trois villas où s'arrête la croisière sont la Pisani, la Widman et la Foscari. L'échantillon est assez représentatif : un édifice du dix-huitième d'ampleur quasiment royale, avec cent quatorze pièces et un parc « grand siècle » ; une villa, la Widman, de quelques décennies plus ancienne, de proportions plus modestes, véritable écrin pour un salon rococo décoré de fresques mythologiques par Giuseppe Angeli ; enfin, la fameuse « Malcontenta », du grand Palladio, commencée dix ans après la Rotonda de Vicenze et ornée de fresques par des élèves de Michel-Ange et de Véronèse.

Certes, ces visites se font au pas de charge et en groupe, modalités déplaisantes. Mais cette croisière ne peut avoir d'autre prétention que d'introduire à la singulière diversité des « villas vénitiennes » – deux mille édifices entre Vérone et Trévise. Car la Brenta est une véritable chronique d'architecture : du palais Moro, le plus ancien (fin du quinzième siècle), à la villa Rocca Ciceri, la plus récente, postérieure même à la chute de la Sérénissime. Comme tout bon livre peut se relire, rien n'empêche, dès lors, le visiteur séduit de refaire le chemin en sens inverse... par la route qui longe presque constamment la rivière d'un côté ou de l'autre. Et, naturellement, arrivé à Padoue, *« de courir sans attendre aux pieds de Saint-Antoine et remercier Dieu de ce voyage idoine »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

REPÈRES

La croisière vaut 98 000 lires (environ 450 francs), y compris un excellent déjeuner de poissons dans un restaurant au bord de l'eau, ainsi que des entrées dans les villas visitées et, pour qui le souhaite, le retour en autocar à la ville de départ. Location auprès de la Siamic Express, 42, via Trieste à Padoue. Tél. : (19-39) 49-66-09-44 (Telex 432.114). Départs de Padoue les mercredi, vendredi et dimanche à 8 h 30. Arrivée à Venise vers 18 heures. Départs de Venise les mardi, jeudi et samedi à 9 heures ; arrivée à Padoue vers 18 h 30. Relâche le lundi.

A noter que certains jours d'été, la famille Foscari occupe sa villa, qui n'est dès lors pas ouverte à la visite. A bord, des hôtesses assurent un commentaire, ni trop savant ni indigent, en quatre langues, dont le français. Le burchiello dispose aussi d'un bar (payant) et, bien entendu, de commodités ainsi décrites par le Poliseno Fegeio, pseudonyme de Goldoni : *« Une petite pièce dont, à son ordinaire, chacun peut diposer selon qu'il doit y faire. »*

★ Un guide : Palladio, Hazan éditeur.

Heidelberg hors carte postale

(Suite de la page 13.)

Ainsi peut-on lire sur le mur d'une cellule : *« O, douce Emmy, que de nuits passées sans toi ! »*

Ne manquez pas, tant que vous serez dans les murs de l'ancienne université, de demander également au concierge de visiter la vieille Aula, l'ancienne salle des cérémonies de l'université. Construite au milieu du dix-huitième siècle, elle fut utilisée comme salle de cours à partir de 1825 en raison du manque de place. En 1886, à l'occasion du cinq centième anniversaire de l'université, dont la fondation remonte à 1386, la vieille Aula fut entièrement rénovée. Ce qui explique le mélange de styles assez curieux que l'on peut y voir aujourd'hui, typiquement fin de siècle allemande. Aujourd'hui, l'université loue la vieille Aula pour des concerts classiques. De temps à autre, elle est utilisée pour des soutenances de thèses particulièrement importantes.

L'université a toujours été au centre de la vie de Heidelberg. Il est difficile de recenser le nombre d'étudiants qui la fréquentèrent dans les cinq premiers siècles. Ils étaient 580 en l'an de grâce 1386, mais le compte fut difficile à tenir au cours des années, ne serait-ce qu'en raison des fluctuations dues aux épidémies de peste ou à la guerre. Une chose est sûre, en revanche : la première étudiante fit son apparition dans ce qui était jusqu'alors réservé aux garçons le 28 avril 1900. Georgine Sexauer brisait ainsi une interdiction vieille de plus de cinq siècles. En 1906, sur 1922 étudiants, 57 sont du sexe féminin. Aujourd'hui, sur les 28 000 étudiants de Heidelberg, 47 % sont des femmes.

« Les étudiants ont changé », déclare Marion. Elle ne fait pas tellement la comparaison avec ceux du siècle dernier, mais avec ceux de sa génération. *« Avant*, dit-elle, *les étudiants se remarquaient en ville, ils avaient un look bien à eux. Aujourd'hui, c'est bien simple, entre les petits employés qui veulent faire décontracté et les étudiants qui, eux, veulent faire sérieux, on ne sait plus qui est qui. »* Elle marque une pause, mais elle est lancée : *« En plus, on dirait que les étudiants d'aujourd'hui, non contents de penser à leur carrière, ont hâte de se mettre des responsabilités sur le dos. Ils ont une femme, des enfants... et même un chien, c'est incroyable ! »*.

Rainer Zahn, dont la tâche est de conseiller et d'orienter les étudiants et dans leurs études et, parfois, dans leur vie privée, confirme : *« Nos étudiants sont sages, trop sages, serais-je tenté de dire. »* Mais il ajoute : *« Il faut les comprendre, les places sont chères sur le marché du travail, ils sont très réalistes. »* Autre constatation : les étudiants des années 80 sont de moins en moins politisés. Influencent-ils les élections ? Le parti des Verts a-t-il un créneau important dans le milieu étudiant ? Non. Il existe un petit noyau dur ; pour le reste, c'est plutôt une sensibilisation de plus en plus grande aux problèmes écologiques en tant que tels, sans coloration politique. L'air du temps. Et on le veut le moins pollué possible à Heidelberg...

Rainer Zahn met l'accent sur un autre problème, la dépendance de certains étudiants vis-à-vis de leurs parents. Dépendance financiaire dans la plupart des cas, mais qui exerce souvent une influence sur leur choix. Papa paie et papa décide de ce que va étudier son fils ou sa fille. On dit qu'à Heidelberg un habitant sur cinq est étudiant. Oui, mais de plus en plus d'étudiants n'habitent même plus la cité. Ils disposent souvent d'une voiture et rentrent chez leurs parents après les cours. Cinquante kilomètres d'autoroute, ce n'est pas grand-chose.

Wilm Weber pense que, malgré tout, les étudiants ont changé la physionomie de la vieille ville. *« Je pense surtout aux commerces*, dit-il. *Avant, la vieille ville disposait de commerces d'alimentation, de petits ateliers d'artisans. Aujourd'hui, on ne voit plus que des boutiques de vêtements genre jean. »* Il appelle ça le « schlapper-look » des étudiants. Rien de bien méchant, une sorte de laisser-aller, qui manque d'individualisme, selon lui. *C'est vrai*, renchérit Marion, *les commerces du centre de Heidelberg ont changé. J'habite moi-même en plein centre. Avant, j'avais les épiceries, les boulangeries à portée de la main. Tout le monde me connaissait. Maintenant, il faut que je prenne mon vélo pour faire mes courses, et encore, je fréquente régulièrement les mêmes magasins pour garder le contact humain. »* Le vélo, soit dit en passant, est le moyen de locomotion favori des Heidelbergeois. Peter, sa femme et ses trois filles se rendent au concert ou au théâtre à vélo. *« C'est tellement plus simple... et moins polluant »*, dit-il. Peter appartient pourtant à ce que l'on pourrait appeler un milieu bourgeois, et il n'a plus vingt ans.

Rénover le vieil Heidelberg, le protéger et le rendre habitable, tels sont les trois credo de Wilm Weber. *« Dans les années 60*, explique-t-il, *nous avons donné un centre moderne à la ville, avec des boutiques et des logements, c'est la Bismarckplatz. Cela a fait de Heidelberg une ville de niveau européen. Dans les années 70 et 80, c'est de la rénovation de détail, d'objets que nous faisons. »* De toute façon, les gratte-ciel sont strictement interdits à Heidelberg, ils cacheraient la montagne. Actuellement, l'idée de l'Association pour la sauvegarde du vieil Heidelberg est de repeupler le centre-ville en faisant venir des familles avec des enfants. Pour cela, des avantages financiers sont consentis à ceux qui participent à la reconstruction des vieilles bâtisses dans le but de les habiter. Une réussite : l'ensemble de la Steingasse, havre de quiétude avec ses maisons entourées de courettes, ses aménagements de jardins pour les enfants. *« Heidelberg n'a pas tellement de beaux monuments, mais un certain nombre de maisons gothiques et baroques méritent d'être rénovées »*, dit encore Wilm Weber. Une maison à Heidelberg, le chef de file du romantisme français n'en rêvait-il pas justement ? En 1840, lors d'un bref séjour dans la petite ville au bord du Neckar, Victor Hugo écrivit : *« Il ne faut pas passer à Heidelberg. Il faudrait y séjourner, il faudrait y vivre... »*

MARIE-FRANCE CALLE.

ESCALES

JOAN LIFTIN

Mexico à la carte

Le *zocalo*, en espagnol, est un piédestal. Le Zocalo, au Mexique, est la grande place de parade où près de l'église et des bâtiments publics, on érigeait un piédestal pour y installer la statue du monarque. *« Quand les statues commencèrent à ne plus arriver à temps,* lit-on dans le guide Mexique des « Carnets du voyageur » (Gallimard), *le mot* zocalo *devint le terme argotique pour désigner la place elle-même. »*

A Mexico, le Zocalo est à l'échelle de la ville, immense, la deuxième place du monde après la place Rouge de Moscou. Un grand parc, la cathédrale, le palais national, les musées, en font le centre vivant de la ville. Jet Tours (agences Air France et agences de voyages) propose un forfait comprenant le vol les *mardis, jeudis et dimanches,* l'hébergement en chambre double à l'Hôtel Majestic, au bord du Zocalo, soit un séjour de neuf jours pour 5 900 F, entre le 17 avril et le 31 mai (au lieu de 6 350 F). A une heure de la ville, on peut visiter Teotihuacan (temples de la Lune et du Soleil) ; en une journée, avec les autobus confortables Estrella de Oro, on peut se rendre à Cuernavaca ou à Taxco. D'autre part, le circuit Jumbo (dans les agences de voyages) – comprenant le vol, l'hébergement en chambre double (seize jours), une voiture pendant dix jours sur un itinéraire à définir – est vendu 7 470 francs (au lieu de 7 970 F), si l'on choisit de partir les samedi 16 et *23 avril ou le 14 mai* prochains.

Vienne enchantée

Vienne et son opéra, raison suffisante de se rendre en Autriche. Du 15 au 17 avril précisément, car, alors, *la Flûte enchantée* sera à l'affiche, et le voyagiste Austro Pauli (3, rue du Roule, 75001 Paris, tél. : 42-96-09-04 et agences de voyages) organise un voyage *autour de cet opéra de* Mozart. Nikolaus Harnoncourt, qui crée à sa manière l'événement, en constitue l'intérêt principal. La distribution réunit Matti Salminen (Zarastro), Jerry Hadley (Pamino), Hermann Prey (le récitant), Patricia Schumann (Tamina), Mikael Melbye (Papageno) et Luciana Serra (la Reine de la nuit). Otto Schenk assure la mise en scène.

Austro Pauli n'arrête pas là son propos. L'orchestre de la Hofburg donnera un concert au Musikverein et les Petits Chanteurs se produiront au palais de la Hofburg. Un week-end qui commence le vendredi 15 avril en fin de matinée et se termine le dimanche soir. Par personne : de 3 710 F en hôtel trois étoiles à 5 765 F en hôtel de luxe, comprenant les vols et transferts, l'hébergement en chambre double, les petits déjeuners et les trois manifestations musicales. Des prestations complémentaires (visite guidée de la ville, grand bal viennois et dîner de gala) sont prévues. Départs de Paris, de Nice et de Lyon.

Si l'on n'est pas vraiment mélomane, on peut cependant, aux mêmes dates, profiter d'une offre intéressante car elle permet de connaître ou de revoir Vienne à un prix très peu élevé : 2 390 F pour les vols, les transferts et le logement (en chambre double avec petit-déjeuner) au City Club, l'hôtel cinq étoiles du Club Méditerranée. Départs de Paris, de *Nice et de Lyon.*

On pourra profiter de cette visite à Vienne pour voir la remarquable exposition *Biedermeier* ouverte jusqu'au 12 juin au Künstlerhaus. Elle présente l'ensemble des arts (architecture, *sculpture, peinture et dessin,* littérature, musique, décoration intérieure et mode) en Autriche entre le Congrès de Vienne (1815) et 1848.



KIPA

Guides d'offices

Sous une forme ou sous une autre, chacun selon son tempérament et le génie de son peuple, ils présentent leur pays : les caractéristi*ques des différentes régions,* les points forts des saisons, les cartes, ils suggèrent des itinéraires, donnent un calendrier, conseillent pour le shopping, recensent les formules touristiques et fournissent tous les renseignements pratiques. Ces guides sont les brochures de présentation éditées par les offices de tourisme. Ceux des principaux pays de langue anglaise viennent d'être publiés.

Une frimousse aux boucles rousses orne la couverture de la toute fraîche brochure *Irlande 1988.* Des photos donnent envie d'aller dans ce pays à la nature et aux hommes accueillants. Un cahier pratique très développé est glissé à l'intérieur. Il est offert par l'Office du tourisme irlandais (9, bd de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 42-61-84-26).

Relevé dans *la Grande-Bretagne des quatre saisons* (Office britannique de tourisme, 63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris, tél. : 42-89-11-11), le billet *Open to view,* qui permet de visiter les plus beaux châteaux, musées, monuments et jardins anglais. Valable deux semaines, il est remboursé dès la septième visite.

Australia, préparez votre voyage est un cahier très complet de présentation de ce lointain pays. Un jeu de cartes donne la dimension de ce *qui* est plus qu'un pays, un continent. Tourism Australia, l'office de tourisme d'Australie (4, rue Jean-Rey, 75015 Paris, tél. : 45-79-80-44) qui le diffuse, est ouvert les mardi, jeudi et vendredi matin.

Si la brochure disponible à l'ambassade du Canada (division du tourisme, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 47-23-01-01) s'intitule *Guide des voyages 1988,* ce n'est pas sans raison : on sait déjà ce que l'on veut voir, où l'on veut aller. Ce guide indique donc comment se rendre, comment se déplacer dans ce vaste pays, où loger et donne une liste d'agences organisant des circuits par régions et sur l'ensemble du territoire.

Trois documents – une brochure *Destination USA,* un guide pratique complété par un carnet d'adresses – accompagnent le voyageur qui se rend aux Etats-Unis. On peut les demander à l'office de tourisme des *Etats-Unis, uniquement par* téléphone (42-60-57-15, du lundi au vendredi, de 10 h à 17 h) ou par courrier (office du tourisme, ambassade des Etats-Unis, 75382 Paris Cedex 08).



Le Gauguin de Pont-Aven

L'*école dite de Pont-Aven* trouve son origine dans la rencontre de Paul Gauguin et du peintre Emile Bernard. Nous sommes en 1886. Depuis, la petite cité bretonne n'a cessé de consacrer à la peinture le plus large de ses activités culturelles : musée, galeries, expositions, visites. C'est justement à l'une d'entre elles que l'office de tourisme de la ville (BP 36, 29123 Pont-Aven, tél. : 98-06-04-70) convie les voyageurs durant trois jours sur le thème de la peinture et de la gastronomie.

Le prix est de 770 F par personne. Il comprend le logement en chambre double, la demi-pension du premier et du deuxième jour, un repas gastronomique et la visite du musée. Deux options sont également possibles : ce forfait et la location d'une voiture : 1 510 F ; si l'on y ajoute le train : 1 950 F par personne au départ de Paris. Réservations auprès de CATH Voyages, BP 47, 56002 Vannes Cedex, tél. : 97-42-51-82.

LA TABLE

Trois jaunes pour deux blancs

L'ŒUF, c'est le recours... dit Pierre Perret dans son *Petit Perret gourmand*. Les œufs brouillés ? Rien de plus facile assurait ma grand-mère qui était d'un temps où le bain-marie était familier à toute bonne ménagère. En fait, il suffit de faire fondre une noisette de beurre dans la casserole mise au bain-marie, d'y verser les œufs légèrement battus et de les remuer à la fourchette de bois jusqu'à la consistance espérée. Sel, poivre, une autre noisette de beurre. Et voilà !

Pierre Perret, mieux de son époque, propose d'utiliser une poêle anti-adhésive, ce qui eût *bien étonné ma grand-mère.*

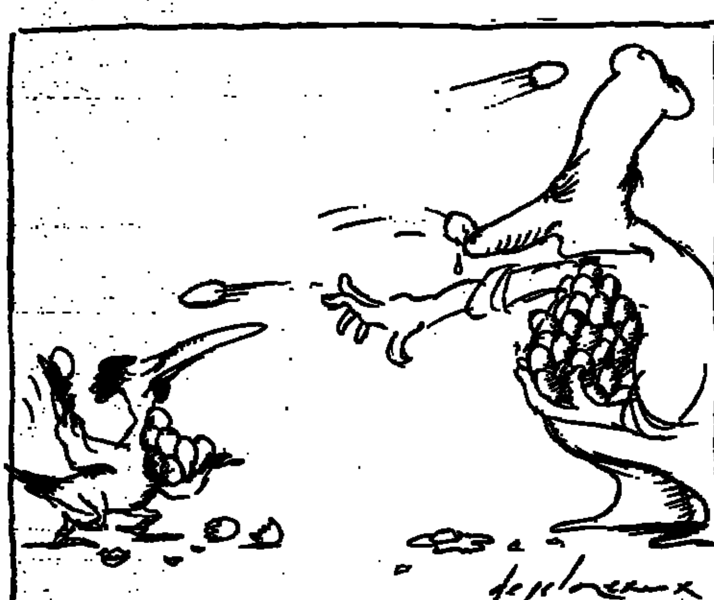
Les œufs brouillés, donc. On les enrichit diversement : d'artichauts (les fonds, cuits à part et grossièrement hachés), de cèpes, de crevettes, de foies de volaille, de saumon fumé, de dés de courgettes et tomates fondus avec ail (à l'arlésienne), de pointes d'asperges (argenteuil), etc. Mais la façon royale reste l'accompagnement de truffes.

Là encore, je ferai appel à ma grand-mère qui, plusieurs jours avant, enfermait dans un même bocal les œufs et les truffes (il est vrai qu'elle disposait d'œufs frais pondus !) et, plutôt que du beurre, ajoutait avant de servir une cuillerée de crème fraîche.

Pierre Perret nous propose les œufs brouillés à la tomate, aux morilles, simplement au jus (volaille ou viandes mais le jus du gigot reste à mon sens le meilleur), ainsi qu'au boudin. Boudin noir bien grillé, dépiauté et ajouté en fin de cuisson des œufs, en même temps que la crème.

Mais les œufs, aujourd'hui...

La législation, on le sait, détermine les œufs extra-frais, frais, et il est évident que la fraîcheur est importante (le biologiste Louis Vincent déclarait qu'un œuf de densité normale – c'est-à-dire 1,085 – est bon mais qu'à la densité de 1,100, c'est un véritable suraliment-médicament).



Aujourd'hui, même frais, rares *sont les œufs de cette qualité.* C'est peut-être pour cela que mon ami Michel, familier du Maxim's business Club (ses amis disent le Michel business Club en le moquant) se régale, rue Royale, d'œufs brouillés aux truffes « à sa manière ».

Notons en passant que les œufs Magda, une très vieille recette de Maxim, sont également excellents. Ce sont des œufs brouillés avec fines herbes, fromage et moutarde.

Mais revenons aux œufs aux truffes du « Père Michel ».

D'abord, il utilise trois jaunes pour deux blancs afin qu'ils aient meilleur couleur et plus de richesse. Ensuite, il fait cuire la truffe, émincée en petit dés, à part, en casserole, dans un soupçon de sauce légèrement relevée de cognac. Et on lui sert les œufs brouillés, la sauce truffée à part est alors versée sur les œufs.

Je pense que c'est là une bonne formule et, fussent-ils tout bonnement nature, on ne peut que gagner à brouiller plus de jaunes que de blancs.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● **Un canard à la rouennaise :** J'avais évoqué ce plat l'autre jour. Un lecteur m'indique celui du *Cochon d'Or* (place de Gaulle, à 27210 Beuzeville). A deux pas de l'autoroute vers les plages normandes, c'est en effet une halte tranquille, de bonne cuisine signée Charles Folleau. Tél. 32.57.70.46 – fermé lundi.

● Georges Ducourst, après vingt années de direction de la Coopérative laitière d'Echiré, prend sa retraite. Son successeur, Jean-Claude Chartier, lui aussi un grand professionnel, continuera la belle marche en avant de cette laiterie créée en 1894 et dont le beurre issu du lait d'un terroir renommé, malgré les ridicules quotas laitiers, continuera, doux ou demi-sel, d'orner les grandes tables et d'être utilisé par les grands cuisiniers.

● **A propos de boudin blanc,** dont je parlais l'autre jour (*le Monde* du 26 décembre 1987), Yves Duhem, 9, place de Caen, à Rethel dans les Ardennes, dans cette ville-berceau, en produits de renommés (tél. 24.38.46.19), me précise que son « inventeur », Jacques Augustin Chamarande, craignant à la suite d'un duel la colère de Richelieu se réfugia ici, et, à la fin du XVIe siècle, créa ce fameux boudin. Yves Duhem, perpétuant la recette de son aïeul, conseille de le préparer à la poêle, au feu de bois (enveloppé d'une tranchette de jambon d'Ardennes), ou au four avec, au choix, sauce béchamel, aurore, riz pilaf, purée soubise, pommes reinettes sautées au beurre).

● **Les petits vins** sont sur les cartes des restaurants et de plus en plus de grand prix ! Jean-Pierre Imbach, gourmand ami que vous entendez sur RTL, m'a fait goûter un très agréable anjou rouge « vieilles vignes » 1985 (Domaine Richou, 49190 Mozé-sur-Loing), qu'il reçoit à 21 francs la bouteille. On trouverait ça sur les cartes à 65 francs, on serait bien heureux !

L. R.

JEUX

échecs

Nº 1274

LA PRÉCISION MÊME

(Tournoi des candidats, Saint-John (Canada), 1988)

Blancs : N. SHORT
Noirs : G. SAX

Défense sicilienne. Variante Sveshnikov.

1. é4	ç5	28. Txf3!	Txf3
2. Cf3	Cç6	29. Dxf3	Dxf3
3. d4	çxd4	30. gxf3	d5
4. Cxd4	Cf6	31. Rf1	Ff6
5. Cç3	é5	32. Cb6!	d4
6. Cd-b5 (a)	d6	33. Ré2 (q)	Fg5
7. Fg5 (b)	a6	34. Cç4	Ff4
8. Ca3 (c)	b5	35. h3 (r)	Tg8
9. Fxf6 (d)	gxf6 (é)	36. b4! (s)	Tg2
10. Cd5	f5	37. a4	Rg7
11. Fd3 (f)	Fé6	38. b5	axb5
12. Dh5 (g)	Fg7 (h)	39. axb5	Rf8
13. 0-0	f4	40. b6	Ré6
14. ç4	bxç4	41. B7	Tg8
15. Fxç4	0-0	42. Tb1	Tb8
16. Ta-ç1	Cé7 (i)	43. Tb5	Rd7
17. Tf-d1	Tç8	44. Ca5	Rç7
18. Cxé7+	Dxé7	45. Rd3	Rd6
19. Tç3! (j)	Rh8	46. h4! (t)	Rç7
20. b3! (k)	f5 (l)	47. Tb2	Fh2
21. Th3	h6	48. Ré4! (u)	Ff4
22. Fxé6	Dxé6	49. Tç2+	Rd7
23. Th-d3!	Tç-d8 (m)	50. Rd3! (v)	Fh2
24. Dé2! (n)	fxé4	51. Tç1	Ff4
25. Dxé4	f3	52. Tg1	Rd6
26. Cç4! (o)	Tf4 (p)	53. Rç4!	
27. Dd5	Dg4		abandon (w)

NOTES

a) 6. Cb3 ; 6. Cxç6 et 6. Cf3 ne posent aucun problème aux Noirs. Sax joue de temps en temps 6. Cf5 ; par exemple, 6..., d5 ; 7. éxd5, Fxf5 ; 8. dxç6, Dxd1+ ; 9. Cxd1, bxç6 ; 10. Cé3, Fg6 ; 11. Fa6, Tb8 ; 12. 0-0, Fç5 ; 13. Cç4, 0-0 ; 14. Cxé5, Fxç2 ; 15. Fg5, Txb2 ; 16. Fxf6,gxf6 ; 17. Cd7, Fd4 ; 18. Cxf8, Rxf8 et les Noirs sont légèrement mieux, ou bien 8..., bxç6 ; 9. Df3, Dç8 (Dd7).

b) Une autre suite consiste en 7. Cd5, Cxd5 ; 8. éxd5, Cé7 (Cb8).

ç) On ne joue plus la variante 8. Fxf6, gxf6 ; 9. Ca3 en raison de la réplique de Pelikan 9..., d5 qui, malgré de grandes complications, semble donner aux Noirs de bonnes perspectives.

d) Ou 9. Cd5, Fé7 ; 10. Fxf6, Fxf6 ; 11. ç3, 0-0 ; 12. Cç2, Tb8 ; 13. Fé2, Fg5 ; 14. 0-0, a5 ; 15. Ca3, Ca7 ; 16. Dd3 avec avantage aux Blancs. Il semble que les Noirs pouvaient se permettre la suite *15..., b4 ; 16. Cç4, Fa6!*

é) Et non 9..., Dxf6 à cause de 10. Cd5, Dd8 ; 11. ç4!, b4 ; 12. Da4+, Fd7 ; 13. Cb5!, axb5 ; 14. Dxa8, Dxa8 ; 15. Cç7+, Rd8 ; 16. Cxa8, Cd4 ; 17. Tç1. (Klovan-Klaman, 1979).

f) Le sacrifice de C 11. Cxb5, axb5 ; 12. Fxb5 n'est pas clair. Celui du F 11. Fxb5, axb5 ; 12. Cxb5 non plus.

g) 12. ç4 ; 12. ç3 et 12. 0-0 sont également jouables.

h) Dans une autre partie Short-Sax du même tournoi, les Noirs poursuivirent par 12..., f4 ; après 13. ç3, Tg8 ; 14. g3, Fg4! ; 15. Dxh7, Tg6 les Noirs prirent l'initiative. A envisager est aussi 12..., Tg8.

i) Une continuation connue est aussi 16..., Tb8 comme dans la belle partie Renet-Korchnoi (Lugano, 1988) : 17. b3, Dd7 ; 18. Tf-d1, Rh8 ; 19. Dh4, Fxd5 ; 20. Fxd5, Cb4 ; 21. Td2, f5 ; 22. Cç4, Cxd5 ; 23. Txd5, fxé4 ; 24. Txd6, Df5 ; 25. h3, h5 ; 26. Dé7, é3 ; 27. fxé3, fxé3 ; 28. Td7, Ff6 ; 29. Cxé3!, Dé4 ; 30. Dç5, Fg5 ; 31. Cd5, Df5 ; 32. Cé7!, Dxd7 ; 33. Dxé5+, Rh7 ; 34. Dxg5, Tb6 ; 35. Cd5, Tg6 ; 36. Dxh5+, Th6 ; 37. Dé5, Tf5 ; 38. Tç7, Txé5 ; 39. Txd7+, Rg8 ; 40. Rf2, Rf8 avec la nullité au cinquantième coup.

j) Les Noirs obtinrent un dangereux *contre-jeu après 19. Dé2, Rh8 ;* 20. Fxa6, f5! (Matanovic-Sax, 1978). Le coup du texte semble très fort en raison de la menace de passage de la T-D sur l'aile -R qui n'exclut pas la possibilité de doubler les T sur la colonne d avec attaque du pion faible d6 (après b3 défendant le Fç4).

k) Sans craindre l'attaque du Ca3 par 20..., d5 ; 21. éxd5, Fxd5 ; 22. Txd5, Dxa3 ; 23. Fd3!

l) Si 20..., Fd7 ; 21. Tç-d3, d5 ; 22. Txd5, Fç6 ; 23. Td6, Fxé4 ; 24. Txa6.

m) Si 23..., Tç6 ; 24. Df3 et si 23..., fxé4 ; 24. Txd6, Dé7 ; 25.Cç4.

n) Très précis. Si 24. Df3, Dg6!

o) Toujours le plus précis. Si 26. Txf3, d5 ; 27. Txf8+?, Fxf8.

p) 26..., fxg2 n'est pas satisfaisant pour les Noirs : 27. Txd6, Txd6 ; 28. Txd6, Df7 ; 29. Td2 suivi de Cé3.

q) La supériorité du C sur le F et l'avantage matériel du pion de plus ainsi que la majorité de pions sur l'aile -D et le blocage du centre ennemi assurent aux Blancs une fin de partie favorable. Si les T étaient échangées, le gain serait encore plus facile. 33. Tç1 paraît ici le plus fort en raison de la menace 34. Tç8.

r) Menace Rd3 et Tg1.

s) Mise en route d'un pion passé.

t) Interdisant le retour Fg5 - Fd8.

u) Toujours le jeu précis : si 48. Tç2+, Rb6! ; 49. Tç8, Rxa5 ; 50. Txb8, é4+!

v) Et les Noirs sont en zugzwang. Si 50..., Tg8 ; 51. Cç6 et si 50..., Rd8 ; 51. Cç6+ ou bien 50..., Rd6 ; 51. Tç8.

w) En effet, si 53..., Tf8 ; 54. Cb3, Tb8 ; 55. Cç5, Th8 ; 56. Tg6+, Rç7 ; *57. Rb5, d3 ; 58. Tç6+, Rb8 ; 59. Rb6!*

SOLUTION DE L'ÉTUDE nº 1273

R. BREYER, 1985

Blancs : Ra7, Pb6, b3, ç4.

Noirs : Ra5, Cf7, Pç5.

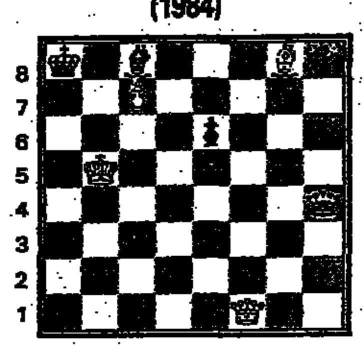
Si 1. b7 ?, Cd8! ; 2. b8=D, Cç6+.

1. Rb7!, Cé5! (si 1..., Cd8+ ; 2. Rç7, Cé6+ ; 3. Rd7, Cf8+ ; 4. Rç6) ; 2. Rç7, Cd3! ; 3. b7, Cb4! ; 4. Rb8!, Ca6+ (si 4..., Rb6 ; 5. Rç8, Cç6 ; 6. b8=D, Cxb8 ; 7. Rxb8 et les Blancs ont l'opposition et gagnent ou si 4..., Ra6 ; 5. Rç8, Cç6 ; 6. Rç7) ; 5. Ra7, Cb4! ; 6. b8=C!! divine surprise, Cb4 *ad libitum* ; 7. Cç6 mat !

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE Nº 1274

P. JOITZA (1984)



BLANCS (4) : Rb5, Df1, Fg8, Pç7.

NOIRS (4) : Ra8, Dh4, Fç8, Pé6.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1272

LE PRIX DE SOLOMON

Voici la donne qui a reçu le Prix de Solomon, qui est l'oscar de la donne la mieux jouée en 1983. Le chelem a été réussi par le Pakistanais Mahmood Zia au cours du championnat du monde de Stockholm.

Nord : ♠ V 10 4 3 — ♡ V 3 2 — ♢ D V 7 5 4 2 — ♣ ---
Ouest : ♠ D 8 5 — ♡ 9 6 4 — ♢ 8 3 — ♣ R 10 8 5 2
Est : ♠ 9 7 6 — ♡ 7 5 — ♢ A R 10 9 6 — ♣ V 6 3
Sud : ♠ A R 2 — ♡ A R D 10 8 — ♢ --- — ♣ A D 9 7 4

Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Munawar	*Salim*	*Jasin*	*Zia*
–	–	passe	2 ♣
passe	2 ♢	contre	2 ♡
passe	3 ♢	passe	4 ♣
contre	5 ♣	passe	5 ♠
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 8 de Carreau (certainement un doubleton) pour le Valet de Carreau du mort et le Roi d'Est, *comment Zia, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Il est évident que Ouest a le Roi de Trèfle cinquième ou sixième et qu'il n'est pas possible d'affranchir la Dame de Trèfle après avoir coupé trois Trèfles. Le seul espoir semble donc de réussir l'impasse à la Dame de Pique sur Est ou de la trouver seconde, mais – c'est la clef du coup – Zia était certain que Ouest n'avait pas contré 4 Trèfles avec simplement le Roi de Trèfle. Il estima donc qu'il avait la Dame de Pique et qu'il gagnerait son contrat avec une répartition normale des atouts à condition que le mort ne soit pas surcoupé par Est au second tour à Trèfle. Après avoir coupé le Roi de Carreau, Zia coupa le 4 de Trèfle (avec le 2 de Cœur), puis il prit la main avec l'As de Pique et *coupa un deuxième Trèfle* (avec le 3 de Cœur). Il revint chez lui par le Roi de Pique, coupa une troisième fois Trèfle avec le Valet de Cœur, puis un Carreau avec le 10 de Cœur ; enfin il tira sa tierce majeure à Cœur et il joua Pique :

Nord : ♠ V 10 ♢ D
Ouest : ♠ D ♣ R 10
Sud : ♠ 2 ♣ A D

Ouest prit et il dut se jeter dans la fourchette à Trèfle...

On notera que Zia ne pouvait guère se tromper sur la distribution et qu'il aurait même gagné son chelem si Ouest avait eu un Cœur de plus et un Pique de moins, car la Dame de Pique aurait alors été seconde !

Etouffement exceptionnel

Quand on ne connaît pas tous les secrets de la technique, certains coups paraissent infaisables. Ainsi, après les deux premières levées, Est était certain de la chute du contrat avec ses quatre atouts. Mais le déclarant, le champion italien Momigliano, n'était pas de cet avis.

Nord : ♠ R 5 — ♡ A D 7 5 — ♢ 6 5 — ♣ R D 8 4 2
Ouest : ♠ 2 — ♡ V 9 8 3 2 — ♢ D V 10 8 2 — ♣ 10 6
Est : ♠ A V 9 6 — ♡ 10 6 4 — ♢ A R 9 — ♣ V 9 7
Sud : ♠ D 10 8 7 4 3 — ♡ R — ♢ 7 4 3 — ♣ A 5 3

Les enchères auraient pu être les suivantes (O. don. Pers. vuln.).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	1 ♣	contre	passe
1 ♡	passe	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠
passe	passe	contre	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau et rejoué Carreau, Est a pris du Roi et a continué Carreau coupé par le 5 de Pique du mort. *Comment Momigliano, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

On notera le passe parole de Sud sur le contre d'appel d'Est. Le but *était d'indiquer au tour suivant* une main d'une dizaine de points pas tout à fait assez forte pour un surcontre. Le saut à « 2 Piques » promettait ensuite une couleur de six cartes et, pour cette raison, Nord essaya la manche.

COURRIER DES LECTEURS

Reproduction artistique (nº 1 254).

« Tout en reconnaissant que Forquet est un grand champion, écrit G. Suran, *il existe une ligne de jeu bien supérieure à la sienne. Sa faute est qu'il ne tient pas compte de l'entame de la Dame de Trèfle. Il aurait dû présenter le 10 de Trèfle...* »

J'imagine la réplique de Forquet : Et si Ouest avait eu *trois* Trèfles par Dame Valet, qui aurait fait la faute ?

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

Nº 290

TONLIEU DE NAISSANCE

Récemment, les fans de l'émission télévisée « Des chiffres et des lettres » ont été témoins de la perplexité du jury devant le pluriel « *tonlieus* » proposé par un candidat. Ce pluriel a finalement été refusé à juste titre (*tonlieux* est la forme correcte).

La charmante Arielle n'aurait pas dû hésiter, la naissance de TONLIEU, *impôt payé par les marchands forains*, remontant à la féodalité : c'est au Moyen Age que la terminaison -EUS a été abrégée en E suivi d'un signe ressemblant à un X et qui représentait le groupe US.

Par la suite, ce signe est devenu un véritable X, et un U intercalaire a été réintroduit pour indiquer que la prononciation est « eu » et non pas « ex ». Sur quelque trente mots en -EU, quatre seulement ont un pluriel exclusivement en -EUS : ce sont des mots postérieurs au Moyen Age et/ou d'origine étrangère : EMEU,S, oiseau d'Australie qui ne vole pas (17e s.) ; PNEU,S (19e s.) ; BLEU,S, mot bien entendu ancien mais qui, d'origine francique, s'est d'abord écrit *bloi*, *blef* et *bloe* ; enfin LEU, S, unité monétaire de la Roumanie (pluriel d'origine : LEI). Par ailleurs, à côté de FEU,X et LIEU,X, il existe les homographes FEU,S, *défunt* et LIEU,S, *sorte de merlan*, mot scandinave. Enfin, pour d'autres mots, l'usage hésite : CAMAIEU,S ou X, *gravure d'une seule couleur dans des tons différents ;* EMPOSIEU,S ou X, *aven du Jura* – et ENFEU,S Ou X, *niche funéraire.*

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	UNIFBLA			
2	UB+MEUIT	FINAL	H 4	24
3	U+REAHLT	BITUME	9 C	23
4	NNESHUR	HURLANTE	6 C	65
5	NNUR+ULT	THES	I 6	34
6	–EEDOTNV	FUTUR	4 H	16
7	N+EODESP	DEVOTE	3 I	38
8	ALOAFUX	SPONDÉE (a)	O 3	100
9	AOFU+AS?	LUXA	F 8	33
10	A+REUIGI	FOU (L) AS	12 A	38
11	PEOMNEI	GUERIRAIT (b)	E 1	72
12	M+OAEELT	EPIGONE	1 B	33
13	IIA?TJS	MATELOTE	M 1	69
14	SAOCIVG	J (U) STIFIA	A 7	101
15	OVG+ARRY	SCIA	15 A	75
16	OVGR+EBN	RAY	14 D	34
17	GBN+EDNW	VOMER	1 K	30
18	GBNNW+EC	DE	G 13	18
19	GNNWE+QZ	CAB	G 5	25
		NEZ	H 12	39
				867

(a) Dans les vers latins, pied de deux syllabes longues.

(b) GIRAFE, A8, 30.

1er J. David : 733 ; 2e N. Flour : 723 ; 3e D. Valadon : 688.

Compiègne accueille, 16 septembre 1987
Tournois à la salle des Jardins lundi 14 h 15, mardi 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I) de l'année.

MICHEL CHARLEMAGNE.

mots croisés

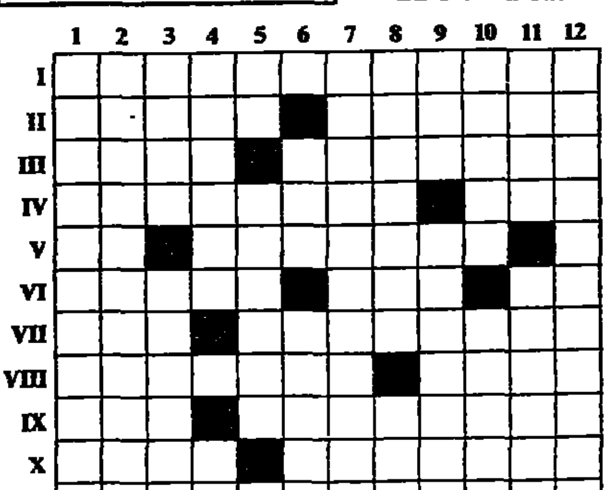
Nº 502

Horizontalement

I. Un bon truc pour se faire bien voir. – II. D'or, soit, mais de feu !... C'est vraiment enlever tout ce qui dépasse. – III. Ils n'ont plus leur place. Il va falloir qu'il s'exprime en s'escrimant. – IV. Joignent l'utile à l'agréable. Il n'est pas mûr, dit-il... – V. Interjecte. Vieux propriétaire. – VI. En pleine exaltation. On s'y exalta. Poussé. – VII. Apparaît souvent avec une raison sociale. Mettent en pièces. – VIII. Rougeauds d'été. Avoir des chaleurs, en un sens. – IX. Pronom. Remit en circulation. – X. Ils se sont trop tortillés. Fis le contraire de ce qui se fit au-dessus. – XI. Identifièrent.

Verticalement

1. Son compte est bon... pour lui. – 2. Fait subir ses radiations. – 3. Perdue. Gagné. – 4. Fana de la mère des vices. En épelant, c'est la réalité. – 5. Doublé, c'est gentil. Vieux soldat persan. – 6. Appelé. N'entend aucun appel. – 7. Réhabilitant. – 8. Cachés par le vieux laboureur. Un des précédents pour les laboureurs. – 9. Un peu de clarté. Peut vous procurer les deux voisins de gauche si vous y mettez le prix. – 10. Vieille proche-orientale. C'est mal lever. – 11. Tire à hue et à dia. C'est près de Paris. – 12. Invoquait saint Guy.



SOLUTION DU Nº 501

Horizontalement

I. Langue de bois. – II. Egoïsmes. Bru. – III. Goulues. Ases. – IV. Insertion. Su. – V. Si. Titrage. – VI. Lei. Er. Semer. – VII. Assurai. Sète. – VIII. O'Neill. Ram. – IX. Enlisé. Epile. – X. Usat. Négaton. – XI. Retentissent.

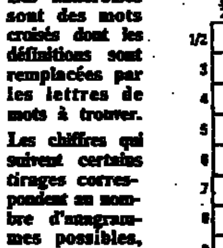
Verticalement

1. Législateur. – 2. Agonies. Nse. – 3. Nous. Isolat. – 4. Gilet. Unité. – 5. Usurières. – 6. Emettraient. – 7. Désir. Il. Ei. – 8. Es. OAS. Legs. – 9. Anges. Pas. – 10. Obs. Emérite. – 11. Ires. Etalon. – 12. Susurrement.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

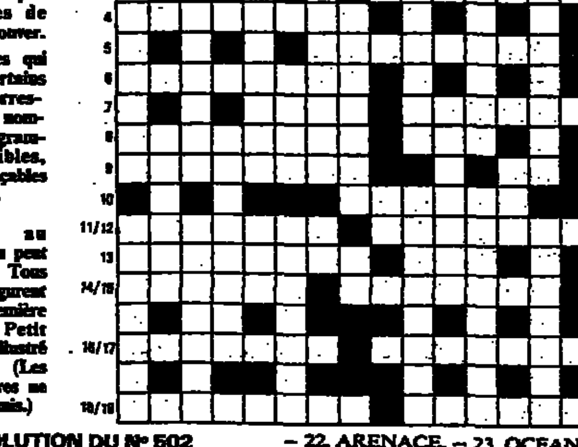
Nº 503



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. EFILRSUV. – 2. EEIILMN (+ 1). – 3. EELNOPTU. – 4. CEIINSTU. – 5. AEGILTUU. – 6. AACEIILR. – 7. EEINQSU (+ 1). – 8. EELLSSUU. – 9. DEEMORSU. – 10. CENOSS. – 11. EGLMNOO (+ 1). – 12. AAEEGINR (+ 2). – 13. AEEIIKNS. – 14. EELSUX (+ 1). – 15. DEINOSZ. – 16. BEELOTT. – 17. AEEGMMSS. – 18. AEESSTTT (+ 2). – 19. CEPSSTU.

Verticalement

20. ADEGORUU. – 21. ABGILOT. – 22. DKOOSU. – 23. EEILLRUV (+ 1). – 24. EIIMSTX. – 25. EEEMMNNT. – 26. BEIILLOS. – 27. EELOSST. – 28. AEEGILNS (+ 4). – 29. EISSSSU. – 30. AEELPRU. – 31. AEEGNORS. – 32. ADINQUU. – 33. AEIILQU. – 34. EEIIMSSX. – 35. DEEINNTU. – 36. AEIMNSZ. – 37. ACENORS (+ 2). – 38. DEEFLNTU.

SOLUTION DU Nº 502

1. FORTIFIA. – 2. METHODE. – 3. OCEANES. – 4. SOCIALES (COALISES). – 5. AMANDES (AMENDAS MANADES). – 6. SELLIER (RESILLE). – 7. AURAIENT (TRAINEAU). – 8. TITUBANT. – 9. IDENTITE. – 10. SENSUEL. – 11. DECOUPA. – 12. AGREEES (EGAREES). – 13. PANTHEON. – 14. SECOURU (COURUES RECOUSU). – 15. RAPPORT. – 16. AGGRAVE. – 17. SILENCES (ENCLISES). – 18. MORMONE. – 19. ESCHES, appât (SECHES). – 20. TERREURS. – 21. FORMATIF. – 22. ARENACE. – 23. OCEANIDE. – 24. GARAGES (GAGERAS). – 25. TETARDS. – 26. AUNAIES. – 27. SUBTILE. – 28 FEDERAI (DEFAIRE DEFERAI DEFRAIE DEFIERA). – 29. ISOLANTS. – 30. SERRER. – 31. LITEAU, lieu de repos du loup (LAITUE). – 32. MOMENTS (SOMMENT). – 33. DAUPHINE. – 34. ECARTEE. – 35. ENROULER. – 36. NOCTURNE (RECONNUT). – 37. HADITHS, récit prophétique. – 38. RAUQUES. – 39. DESUETE. – 40. POUSSEUR (SOUPEURS). – 41. SALBANDE, enduit onctueux (DANSABLE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix du Brésil

McLaren et Ferrari en première ligne

LE championnat du monde de formule 1 automobile débutera le dimanche 3 avril avec le Grand Prix du Brésil disputé sur le circuit de Jacarepagua, près de Rio-de-Janeiro.

Pour les moteurs turbocompressés, apparus en 1977 avec Renault, la saison 1988 sera celle des derniers tours de piste avant leur interdiction l'an prochain. BMW, qui, associé à *Brabham*, avait obtenu le titre mondial en 1983 avec Nelson Piquet, et Porsche, qui avait triomphé de 1984 à 1986 avec les McLaren de Niki Lauda et d'Alain Prost, se retirent d'ailleurs dès cette année.

Pour la première fois depuis cinq ans, les moteurs atmosphériques seront majoritaires parmi les trente et une voitures engagées pour les seize grands prix. Ce championnat verra débuter trois écuries (Rial, Eurobrun et BMS Dallara) et neuf pilotes issus de la formule 3000. Parmi ces derniers, on retrouvera *l'espoir* français Yannick Dalmas, coéquipier de Philippe Alliot chez Lola-Larrousse-Calmels. Deux autres écuries françaises, équipées de moteurs atmosphériques, sont engagées : Ligier, avec René Arnoux et Stefan Johansson, et AGS, avec Philippe Streiff.

***Les meilleures chances françaises de succès* reposeront cette année encore sur Alain Prost, qui aura pour nouveau coéquipier Ayrton Senna chez McLaren. L'écurie britannique disposera surtout, comme Lotus et son nouveau leader, *Nelson Piquet, du moteur V6 turbo de Honda*, qui n'a pas prolongé son contrat avec Williams. La cohabitation entre moteurs atmosphériques et turbos devrait encore tourner à l'avantage de ces derniers, malgré les nouvelles contraintes qui leur sont imposées en 1988 (pression de suralimenta*tion limitée à 2,5 bars au lieu de 4, et 150 litres* de carburant par grand prix au lieu de 195). Les essais effectués début mars à Rio-de-Janeiro puis à Imola, ont mis en évidence la supériorité de deux écuries : McLaren et Ferrari, qui a gardé sa confiance à *Michele Alboreto* et à *Gerhard Berger*, le vainqueur des deux derniers grands prix en 1987.**

Une saison avec la « Scuderia »



Des motoristes tout feu tout flamme

IMOLA
de notre envoyé spécial

JEAN-JACQUES HIS, le chef du département moteurs de Ferrari, n'a pas effectué le déplacement de Rio. Tout au plus a-t-il pu quitter l'usine de Fiorano pour la dernière journée des essais programmés sur le circuit d'Imola, distant de moins de quatre-vingts kilomètres. Les nouvelles contraintes imposées pour les turbos, et l'alternative laissée aux écuries d'utiliser des moteurs atmosphériques ou suralimentés, ont entraîné pour lui et pour son équipe d'une cinquantaine de motoristes une belle surcharge de travail ces derniers mois.

Après avoir envisagé, comme Ford, d'opter pour le retour à un moteur atmosphérique dès 1988, Ferrari, à l'instar de Honda, a décidé l'été dernier de préparer simultanément une version turbo adaptée aux nouvelles règles pour bénéficier du choix. *« Les délais pour concevoir le V 12 atmosphérique, le développer avec une fiabilité satisfaisante, étaient un peu justes*, explique Jean-Jacques His. *De plus, nous disposions, fin 1987, d'un châssis très performant. Le travail de mise au point et les risques étaient donc moindres de repartir cette saison avec un V 6 turbo. A condition de résoudre le problème de la consommation. »*

Aujourd'hui, Jean-Jacques His se déclare *« assez satisfait »* des essais effectués à Rio et à Imola. *« On s'attendait à pire pour la consommation »*, précise-t-il. Il est vrai que, pour parvenir à ces résultats, les motoristes de Ferrari ont dû modifier fondamentalement le V6 turbo. *« Du moteur de 87, nous n'avons conservé que le bloc, le vilebrequin et les bielles. Dans l'optique de la consommation, nous avons dû revoir et redessiner les culasses, les pistons, les soupapes et les chambres de combustion. »*

Depuis 1984, la consommation maximale de carburant par grand prix a été successivement abaissée de 250 à 220 litres, puis à 195 litres en 1986 et à 150 litres cette année. Ce qui n'a pas empêché la puissance des turbos de passer des 520 chevaux du Renault en 1977 à près de 1 200 chevaux dix ans plus tard lors des séances de qualification. Des chiffres qui illustrent le rôle de laboratoire que peut jouer la formule I mais surtout les extraordinaires progrès accomplis dans la maîtrise du turbo grâce aux connaissances acquises sur les carburants, la combustion, l'injection, l'allumage et les matériaux utilisés pour les moteurs.

Jean-Jacques His a participé à l'aventure Renault avant dêtre recruté par Ferrari avec l'aérodynamicien Jean-Claude Migeot, lorsque la Régie a décidé d'abandonner la formule 1 à l'issue de la saison 85. Il avoue encore son étonnement devant l'ampleur et la rapidité des progrès accomplis. *« Les premiers turbos de formule 1 étaient de vrais gouffres à carburant et personne ne s'en souciait*, se souvient-il. *Les injections mécaniques d'alors n'avaient pas évolué depuis une vingtaine d'années et fonctionnaient sur les mêmes principes que les pompes à injection Diesel connues depuis soixante-dix ans. »*

Mémoires

Il faudra attendre 1981 avec BMW et 1982 avec Renault pour voir apparaître les premiers boîtiers d'assistance électronique intervenant sur l'injection mécanique. L'histoire du moteur turbo va alors s'emballer. En cours de saison 83, le premier système d'injection électromagnétique (Motronic Bosch) fonctionnait sur le moteur Tag-Porsche des McLaren. Honda et Ferrari (Weber-Marelli) suivaient la même voie dès le début de la saison suivante pour mieux répondre aux premières restrictions de consommation (220 litres au lieu de 250).

Dès lors c'est le boîtier d'injection qui décide de la quantité de carburant à envoyer et du moment de l'allumage en fonction des informations qu'il reçoit des différents capteurs (pressions, températures, vibrations, etc.) disposés sur le moteur. *« Notre moteur tourne à 12 000 tours*, indique Jean-Jacques His. *Actuellement, le boîtier d'injection est capable, trois fois par tour, de rectifier, de modifier la quantité injectée et l'avance à l'allumage. C'est vital pour un moteur de formule 1 dont le développement est poussé à l'extrême. Une avance un peu excessive dans l'allumage ou un moteur trop pauvre provoquent une détonation et l'arrêt de la voiture au bord de la piste. »*

Cette meilleure souplesse et cette plus grande vitesse de réaction du moteur ne sont pas les seuls apports de l'électronique. Elle a aussi permis aux ingénieurs motoristes d'accéder à des informations jusque-là inaccessibles grâce à l'intégration des « mémoires » dans les boîtiers d'injection. *« Il y a trois ou quatre ans encore, nous devions nous contenter de regarder tourner les voitures*, raconte le motoriste Ferrari. *S'il y avait un incident, il fallait interroger le pilote qui, trop absorbé par sa fonction, ne pouvait pas toujours renseigner les ingénieurs. L'information était souvent déformée. Ces mémoires nous ont permis de décharger le pilote de ces soucis et de savoir réellement ce qui s'était passé dès le retour de la voiture au stand. »* Les tableaux de bord ont alors été modifiés pour ne plus donner au pilote que des informations essentielles comme le nombre potentiel de tours qu'il peut encore couvrir au rythme qu'il a adopté.

« Pour les ingénieurs, c'était une première étape importante, poursuit Jean-Jacques His. *Mais l'appétit est venu en mangeant. Aux paramètres vitaux de fonctionnement du moteur, nous avons ajouté des informations sur l'environnement dans lequel il fonctionnait. Comme on ne pouvait pas installer à bord un appareil pesant dix kilos ou plus, il a fallu miniaturiser. Mais cette mémoire embarquée avait des limites. Nous sommes arrivés à un système permettant de décharger ces informations à chaque tour. »*

Rayon laser

Ainsi, en septembre 1987, à l'occasion du Grand Prix d'italie à Monza, les électroniciens de Magnetti Marelli ont installé au bord de la piste un système laser capable, à chaque passage de la voiture rouge, de capter quelques dizaines de milliers de paramètres. *« Près de cent mille »*, précise le motoriste de Ferrari. Ces informations sont aussitôt lues dans le stand où des ordinateurs opèrent des synthèses.

« Désormais, nous connaissons en permanence l'état du moteur, dit Jean-Jacques His. *Si un bout de papier vient obstruer un radiateur, on ne le voit pas mais on s'aperçoit aussitôt d'une surchauffe. On peut prévenir le pilote par radio et résoudre le problème par un arrêt de dix secondes au stand. Parfois, c'est plus angoissant car on sent venir la casse sans pouvoir intervenir efficacement. »*

L'adoption par Honda et par Ferrari de ces systèmes de contrôle permanent inquiète d'ailleurs Jean-Marie Balestre, le président de la Fédération internationale du sport automobile qui craint que la formule I se transforme en course... d'ingénieurs en blouse blanche, modulant la puissance des moteurs depuis les stands à l'insu des pilotes. *« Le dernier mot doit rester aux pilotes*, dit-il. *Nous ne tolérerons aucune action kamikaze. »*

« On ne peut pas conduire à la place du pilote mais c'est vrai qu'on pourrait « conduire » le moteur en modifiant des paramètres pendant son fonctionnement, reconnaît Jean-Jacques His. *Techniquement, ce serait possible mais ce n'est pas notre priorité. »*

La priorité reste le développement permanent du moteur en cours de saison. *« L'électronique nous a surtout permis de parfaire notre connaissance de la combustion*, dit Jean-Jacques His. *Nous avons considérablement progressé dans l'usage et la connaissance des carburants, le dessin des chambres de combustion. Depuis 1982-1983, la consommation des turbos est passée de 350 grammes/cheval/heure à moins de 200 aujourd'hui. Nous avons divisé par deux la consommation tout en multipliant par deux les rendements. »*

Ces dernières saisons, la puissance des meilleurs turbos progressait en moyenne de près de 80 chevaux entre le premier et le dernier grand prix. Quelle sera la puissance du V 6 Ferrari bridé par la soupape limitant la pression de suralimentation à 2,5 bars en 1988 ? Le secret est jalousement gardé. *« Si nous gagnons 20 à 25 chevaux en cours de saison, nous aurons bien travaillé*, indique Jean-Jacques His. *Jusqu'ici, les progrès que nous faisions sur la consommation nous permettaient d'augmenter la pression de suralimentation. Ce ne sera plus possible avec la pop-off valve à 2,5 bars. De plus, cette année, le temps et le potentiel humain nous ont manqué pour développer un moteur plus puissant pour des circuits en ville moins exigeants en consommation, comme à Monaco ou à Detroit. »*

Cette saison, la puissance du V 6 Ferrari devrait approcher les 700 chevaux, ce qui lui donnerait un avantage d'une bonne centaine de chevaux sur la plupart des moteurs atmosphériques. Du côté des motoristes, seul Ford a pu préparer pour Benetton un V 8 atmosphérique de la « nouvelle génération ». *« Ces moteurs atmosphériques de la nouvelle génération seront mieux dimensionnés, mieux refroidis grâce aux connaissances sur la combustion acquises avec le turbo*, explique Jean-Jacques His. *Ils bénéficieront aussi de l'évolution des matériaux. Je lis parfois que les moteurs turbo, et notamment leurs chambres de combustion, seraient envahis de céramique. Nous ne l'utilisons que pour l'échappement, à cause de sa meilleure fiabilité à des températures extrêmement élevées. Mais nous avons beaucoup travaillé avec les métallurgistes pour l'amélioration des pièces en fonte, en aluminium ou en titane. Malgré tous ces progrès, l'inflation de la puissance est terminée. Il ne faut pas s'attendre à atteindre rapidement les 700 chevaux. »*

La recherche de la puissance maximale en atmosphérique a amené Ferrari à choisir un V 12 alors que Honda aurait opté pour un V 10. *« Le V 12 a un potentiel plus élevé car il est plus fractionné et peut donc tourner plus vite*, explique Jean-Jacques His. *En revanche, il est plus difficile de le rendre compact pour le loger dans un châssis de formule 1. »* Pendant que le V 6 turbo rugit sur le circuit de Rio, le V 12 atmosphérique tourne déjà au banc d'essai de Fiorano, sous le regard un peu nostalgique de Jean-Jacques His. *« Je suis un fanatique du turbo*, dit-il. *Pour un ingénieur motoriste, il ouvrait un champ d'activité plus complexe mais tellement plus large. C'est un horizon qui se bouche. »* L'ingéniosité sans limites de ces dresseurs de chevaux avait, il est vrai, fini par mettre en danger la vie des pilotes.

GÉRARD ALBOUY.

NATATION : record du monde

Le sourire de Janet



AFP

LE sourire de Janet. En sortant la tête hors de l'eau, après avoir parcouru 1 500 mètres, la nageuse californienne a contemplé avec plaisir les tableaux lumineux, le dimanche 27 mars à Orlando (Etats-Unis). La collégienne de seize ans et demi était la première femme à couvrir la distance en moins de seize minutes. Janet Evans avait déjà profité de ces championnats d'hiver de natation pour améliorer son propre record du 800 mètres, le mardi 23 mars. Mais pour la dernière journée des épreuves la jeune fille de petite taille a réalisé l'exploit en pulvérisant de plus de huit secondes son ancien record du monde du 1 500 mètres, établi il y a huit mois ; elle a couvert la distance en 15 minutes 52 secondes 10 centièmes !

« Je ne pensais pas aller si vite, expliquait la gagnante, *mais les encouragements du public m'ont réellement aidés. »*

La nouvelle reine du demi-fond a nagé plus vite que ne l'avait fait l'Américain Mike Burton, champion olympique en 1972. A six mois du rendez-vous de Séoul, Janet Evans se place en favorite.

LES HEURES DU STADE

Automobile

Grand Prix du Brésil de formule 1. – Dimanche 3 avril à Rio (Canal + à 17 h 50, TF1, résumé à 22 h 30).

Basket-ball

Championnat de France. – Tournoi des As. Le vendredi 1er et le samedi 2 avril à Dijon.

Boxe

Championnat de France des super-welters. Samedi 2 avril à Saint-Quentin : Jean-Paul Roux-Gilbert Delé.

Championnat du monde des mi-lourds (WBA). Dimanche 3 avril à Bismark (Etats-Unis) : Virgil Hill (E.-U.)-Jean-Marie Emebé (F.) (Canal + en direct à 23 h 35).

Combiné nordique

Championnats de France. – Jusqu'au 2 avril à Autrans (Isère).

Cyclisme

Tour des Flandres en Belgique. Dimanche 3 avril (la 5 en direct à partir de 16 h 15).

Football

Championnat de France. – 30e journée de la première division, samedi 2 avril (Canal +, Auxerre-Marseille à 22 h 45).

Coupe d'Europe. – Demi-finales aller mercredi 6 avril.

Golf

Open de Biarritz. – Jusqu'au dimanche 3 avril (FR3 Sports loisirs, à partir de 14 h 30).

Hockey sur glace

Championnats de France. – Demi-finales samedi 2 avril.

Motocyclisme

Championnats du monde d'endurance. – Vingt-Quatre Heures du Mans, samedi et dimanche 3 avril.

Voile

Challenge Spi-Dauphine. – Jusqu'au samedi 9 avril entre Le Lavandou et Saint-Raphaël.

FOOTBALL : révélation néerlandaise

Tigana volontairement agressé

Jean Tigana a-t-il été volontairement « descendu » lors du match aller de Coupe d'Europe contre le PSV Eindhoven ? C'est ce qu'a laissé entendre l'international néerlandais Ronald Koenan dans une interview publiée par le mensuel *Sport international* dans sa livraison d'avril.

Pour mieux préciser l'état d'esprit des joueurs, Koenan a ajouté : *« Il en va ainsi dans le football européen : il faut prendre l'adversaire par ses faiblesses. Si vous savez que Tigana souffre de la cheville, vous allez la piétiner. Ce carton jaune de Gillhaus valait de l'or. »*

Naturellement, de tels propos ont fait scandale aux Pays-Bas où Koenan n'est pourtant pas connu comme un dur (défenseur, il n'a jamais été exclu, et il a seulement reçu dix-neuf avertissements depuis 1979). Toutefois, la commission de discipline de la fédération néerlandaise l'a convoqué le 1er avril : *« Si les déclarations de Koenan sont contraires aux intérêts du football, nous prendrons des mesures »*, a déclaré Johannes Van Oostven, président de cette commission.

هكذا من الأصل

Culture

THÉATRE

« Au bord du lit », de Guy de Maupassant

On n'aime jamais assez

D'après quelques nouvelles de Maupassant, un spectacle qui rappelle pourquoi on aime cet écrivain.

« Le lit, mon ami, c'est toute notre vie. C'est là qu'on naît, c'est là qu'on aime, c'est là qu'on meurt », écrit Maupassant en mars 1882. Et il conclut, plus tranchant : *« Le lit, c'est l'homme. »*

Se laissant un peu emporter, il précise : *« Notre Seigneur Jésus-Christ, pour prouver qu'il n'avait rien d'humain, ne semble pas avoir jamais eu besoin d'un lit. Il est né sur la paille et mort sur la croix. »* Comme si Maupassant savait, de science infuse, que jamais Jésus, en Galilée ou en Judée, n'a dormi dans un lit – dans ce qu'était, alors, un lit.

Maupassant tenait à son lit, *« ce lit Louis XIII à colonnes*, disait-il, *qui n'est pas bien beau et trop lourd, m'a toujours suivi depuis ma sortie du collège »*. Cet attachement étrange à un vieux lit laid et peu transportable ne reposait-il pas sur le fait que la tapisserie garnissant le fond du lit représentait une chasse au sanglier ?

Ce n'est pas sous-estimer les dons de conteur de Maupassant que de reconnaître en lui plusieurs signes de ce que l'on appelle un « obsédé sexuel ». *« Il est indiscutable*, disait-il, *que les rapports sexuels entre hommes et femmes tiennent dans notre vie la plus grande place, qu'ils sont le motif déterminant de la plupart de nos actions. »*

Il y a actions et actions. Auprès des femmes qui l'éveillaient, Maupassant « fonçait » comme un enragé. Tout droit et très vite. Comme fonce un sanglier. Lorsqu'il énumère les emplois du lit, Maupassant oublie de dire « c'est là que l'on rêve ». Pourquoi ne lui arrivait-il pas de rêver, sous sa tapisserie, que le sanglier peut être blessé par les chasseurs ?

Lorsque Maupassant écrit sa nouvelle *le Lit*, il n'a que trente-deux ans, il ne souffre pas trop encore d'une de ces maladies qui se transmettent au lit. Mais il s'est blessé peu de temps avant d'un coup de revolver. Rien ne prouve, disent ses biographes, qu'il ait voulu, ce jour-là, se tuer. Au contraire, il était en forme, comme chaque fois qu'il lui fallait se battre ou qu'il venait de se battre. Or, quand il tire ce coup de revolver, il venait de se battre, contre l'opinion publique, contre la presse, à propos de l'Algérie.

« L'Arabe se révolte, dites-vous ; mais est-il vrai qu'on l'exproprie et qu'on lui paie ses terres un centième de ce qu'elles valent ? », écrivait alors Maupassant, dans *le Gaulois*. Il a toujours été un anticolonialiste passionné.

Mais, devant le corps d'une femme, il retrouvait un instinct d'envahisseur. Il a méprisé les femmes. *« Le seul aspect extérieur de la femme révèle qu'elle n'est destinée ni aux grands travaux de l'intelligence ni aux grands travaux matériels. » « Ce qui rend les femmes particulièrement aptes à soigner notre première enfance, c'est qu'elles restent elles-mêmes puériles, futiles et bornées : elles demeurent toute leur vie de grands enfants, une sorte d'intermédiaire entre l'enfant et l'homme. »*

Arrêtons les citations, il y a chez Maupassant des pages et des pages de gentillesses de ce style. Quand il n'aime pas, il n'y va pas du dos de la cuillère. C'est comme lorsqu'il dit du suffrage universel (l'une de ses bêtes noires) que c'est *« l'émanation directe de toutes les ignorances, de toutes les convoitises, de toutes les bassesses de l'animal humain sans culture »*.

Ce qui est un peu attristant, et ce qui détermine une erreur de sentiment sur la personne, c'est qu'il semble bien que Guy de Maupassant, dès qu'il écrit un conte, dès qu'il se laisse aller au plaisir de faire du style, se fait bien plus « machiste » qu'il n'est. Ecoutons-le, par exemple, dans le texte appelé *les Servantes*, décrire des « nounous » qui gardent des enfants aux Champs-Elysées : *« Elles vont, les grosses femmes pleine de lait, en se balançant et se souvenant des prés, sans autres idées et sans autres désirs que ceux du pays délaissé... De temps en temps, elles s'asseyent, ouvrent leur robe et versent dans la bouche goulue du petit être assoiffé le flot blanc qui gonfle leurs poitrines ; et le passant qui se promène croit sentir passer dans le vent une bizarre odeur de bêtes, d'étable humaine et de laitages fermentés. »*

Précision et sobriété

N'est-ce pas écœurant ? Or n'est-ce pas, *tout craché*, du Maupassant typique ? Et dire que ce même Maupassant déclarait admirer Flaubert parce que celui-ci *« apportait une langue admirable, précise, sobre »*.

Or nous aimons tous Maupassant. Pourquoi ? Parce qu'il a écrit, à côté de cela, des pages magnifiques. Des pages que lui seul était capable d'écrire. Chose étrange, chose émouvante, cela lui arrive surtout lorsqu'il perd *un peu la* maîtrise de lui-même. Lorsqu'une douleur, ou le souvenir trop présent d'une douleur, lui ôte le goût de faire du style. Ou lorsqu'un fantasme tout de même inavouable handicape sa plume. Ou lorsque, carrément, il délire. Ou encore lorsqu'il choisit de raconter quelque chose, justement, de trop gros, de trop mélodramatique.

Un grand écrivain, c'est tout de même très beau. Si vous voulez entendre la voix et les histoires d'un grand écrivain, allez au Théâtre de la Madeleine entendre *Au bord du lit* – une suite de scènes prises dans les livres de Guy de Maupassant. Elles ont été choisies, ces scènes, avec un tact extrême par Isa Mercure et Gilles Guillot. Elles sont jouées, dans un décor beau et simple, autour d'un lit, par ces deux mêmes personnes, et aussi par Gérard Chaillou et Christiane Millet. Ils ont, tous les quatre, cette précision et cette sobriété que Maupassant disait aimer chez Flaubert. Ils sont sensibles, ils ont une élévation, une irradiation. Peut-être Christiane Millet est-elle la plus attachante.

Vous allez entendre, parmi d'autres chefs-d'œuvre, la célèbre nouvelle *le Port*, l'histoire du marin qui, après un voyage de quatre ans sur un trois-mâts, revient enfin en France, à Marseille. Il va dans une maison de filles. Il couche avec une pensionnaire, très jeune. Et, après, tous deux découvrent qu'ils sont frère et sœur. Et, perdant presque la raison, ils ne peuvent plus que se serrer dans les bras l'un de l'autre, se serrer...

Ne le voilà-t-il pas, le sujet impossible, grotesque ? Eh bien, écoutez Maupassant ! C'est sublime.

Il y a, ces jours-ci, une petite chute de l'audience dans les théâtres. Bien sûr, les grands textes et les grandes mises en scène « tiennent » : *Hécube* à Gennevilliers, *le Misanthrope* à Chaillot. Si vous les avez vus déjà, allez écouter Maupassant. Il est là dans toute sa sincérité, tout son désarroi, au bord du gouffre, mais portant beau, et même souriant. Nous en oublions ses embardées, ses glissades. Nous ne pouvons plus que l'aimer. On n'aime jamais assez, personne.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Madeleine, 21 heures.

MARC ENGUERAND

Christiane Millet. (« Allez écouter Maupassant. Il est là dans toute sa sincérité, tout son désarroi. »)

MUSIQUES

L'inauguration de l'Opéra-Bastille le 14 juillet 1989

Un nouveau paysage lyrique

M. François Léotard était donc l'invité surprise de l'émission « Questions à domicile », le jeudi 31 mars, auprès de M. Mitterrand. Ainsi ne se trouvait-il pas sur le chantier de l'Opéra-Bastille, quelques heures auparavant, pour annoncer à la presse et à la profession les dernières décisions du ministère de la culture et de la communication avant la mise à flot du nouvel opéra parisien à la date prévue, le 14 juillet de l'année prochaine. L'annonce de ces mesures, administratives et techniques (reconversion de la salle Favart, articulation Bastille-Garnier), avait été faite le matin même, rue de Valois, par deux membres du cabinet, le directeur de la musique et le président du conseil d'administration du TNOP.

C'est par un concert et non par du bel canto que sera inauguré, au soir du 14 juillet 1989, l'Opéra de la Bastille, a annoncé le chef d'orchestre, Daniel Barenboïm, qui assurera la direction artistique de l'établissement. La salle, ensuite, sera fermée jusqu'au 1er janvier 1990. Pour réouvrir sur *Don Giovanni* de Mozart, mis en scène par Patrice Chéreau dans des décors de Richard Peduzzi.

Outre Chéreau, les metteurs en scène « maison » (au moins une production par an) seront Jean-Pierre Ponnelle, que les Parisiens connaissent bien, et Harry Kupfer, artisan du « Ring » à Bayreuth cet été et, tout récemment, d'une époustouflante *Salomé* à Amsterdam (*le Monde* du 8 mars). Au premier seront confiés *la Dame de pique* de Tchaïkovski, *Madame Butterfly* de Puccini et, peut-être, *les Troyens* de Berlioz en coproduction avec Munich. Le second entamera en 1990 un cycle Wagner avec *Tristan* (mai) et *Parsifal* (octobre).

Pierre Boulez, l'un des quatre piliers de l'établissement pour la direction d'orchestre (avec Solti, Mehta et, bien sûr, Barenboïm) dirigera *Pelléas* de Debussy en janvier 1990, plus tard *Moïse et Aaron* de Schoenberg. La commande d'un nouvel ouvrage lyrique lui a été passée ainsi qu'à Luciano Berio (coproduction Scala).

● Bastille : des responsables pour cinq ans

Le conseil d'administration de l'Opéra-Bastille a approuvé les premières dépenses artistiques et les premiers recrutements effectués (sur un budget d'environ 30 millions de francs) par l'association de préfiguration, dirigée par Raymond Soubie, actuel président du conseil d'administration du TNOP, par Daniel Barenboïm et par son bras droit, Pierre Vozlinsky.

Pour le nouvel opéra, sera finalement maintenu un statut d'établissement public à caractère industriel et commercial. Etablissement dont Garnier serait une filiale plutôt que de composer une seconde entité juridique ? La question sera tranchée dans les six mois, a dit Michel Boyon, directeur de cabinet de François Léotard. Par dérogation à la règle générale, le mandat de l'équipe dirigeante sera porté de trois à cinq ans, pour une meilleure adaptation aux délais d'engagement des chanteurs et des metteurs en scène. Un cahier des charges *« à caractère pluriannuel »* fixera *« la règle du jeu »* en matière de production.

L'établissement public, a-t-il été confirmé, n'assurera la construction de la salle modulable que pour le sol, les murs et les plafonds. Elle sera ensuite concédée à un entrepreneur de spectacles privé. L'Opéra-Bastille aurait la possibilité de l'utiliser à l'occasion *« pour de la création contemporaine »*.

● Favart : autonomie, incitation, pédagogie

L'ex-Opéra-Comique, administrativement détaché désormais de l'Opéra de Paris, disposera à compter du 1er janvier 1989 d'un nouveau statut juridique, administratif et financier ainsi que d'un budget autonome (25 millions en rythme de croisière). La salle aura à la même date un responsable en la personne de Thierry Fouquet, l'actuel bras droit de Jean-Louis Martinoty à Garnier. Elle sera le siège d'une école d'art lyrique dont le premier cycle continuera à être assuré au Conservatoire national supérieur. Chaque année, une douzaine de stagiaires, chanteurs, chefs ou metteurs en scène, y prépareront leur *« insertion professionnelle »* en montant deux productions annuelles, vrais spectacles en grandeur réelle.

Marc Bleuze, directeur de la musique, a promis que *« l'encadrement pédagogique »* serait *« de très haut niveau »*. Favart accueillera le reste de l'année, pour des *« séries longues »*, quatre spectacles lyriques d'opéras de régions. Ainsi la salle assurerait-elle *« une fonction d'entraînement vis-à-vis des théâtres municipaux de France »*.

En ce qui concerne ces théâtres de province (que le directeur de la musique a dit *« sans accuser personne »* avoir trouvé *« en piteux état »* à son arrivée rue Saint-Dominique), les subventions vont être *« réajustées à partir d'une analyse des besoins plus rapide et plus fine »*. Un fonds d'intervention permettra de doter selon leurs mérites les opéras qui se signaleront par la qualité, l'éclectisme de leur programmation (opéras contemporains, opérettes) et par leurs offres d'emploi à de jeunes chanteurs français.

● Garnier : de la danse, une bibliothèque, un orchestre

Ce n'est qu'au début du second semestre que Jean-Albert Cartier, futur responsable d'un Palais Garnier reconverti en temple de l'art chorégraphique, annoncera ses programmes et ses intentions. L'établissement reste placé sous la direction de Jean-Louis Martinoty, actuel administrateur général, jusqu'en juillet 1989. Le corps de ballet y trouvera ensuite *« une autonomie de temps, d'espace et de gestion »*. Il est néanmoins prévu qu'il vienne *« très régulièrement »* danser à la Bastille. Garnier accueillera alors, lui aussi, des *« spectacles lyriques produits en province et à l'étranger »*.

Le calendrier reste à fixer pour les travaux de rénovation. Quatre millions ont d'ores et déjà été débloqués par le ministère (aidé pour un tiers de mécènes) au bénéfice de la bibliothèque du TNOP, enclave de la Bibliothèque nationale dans le Palais Garnier, qui deviendra après travaux un lieu ouvert au public. Un projet de « mise en espace » des décors et des costumes en réserve a été confié à Richard Peduzzi.

« Deux ou trois hypothèses » sont actuellement *« examinées »* pour que le ballet *« dispose à Garnier de l'orchestre qui lui sera nécessaire »*. *« L'orchestre de la Bastille ne s'occupera que de la Bastille »*, a précisé le ministère.

Rappelons que l'effectif et le nombre des orchestres alloués à Bastille et à Garnier constitue une pomme de discorde entre musiciens et administration (*le Monde* du 11 février). Les membres de l'actuelle formation du TNOP ont collectivement refusé de se soumettre aux auditions que voulait leur faire passer Daniel Barenboïm pour constituer l'*« orchestre idéal »* dont le chef d'orchestre dit rêver pour la Bastille. Un mouvement de solidarité semble s'être déclaré dans l'ensemble des orchestres français.

ANNE REY.

[Thierry Fouquet, qui dirigera la Salle Favart, à compter du 1er janvier 1989, est né le 3 mai 1951. Polytechnicien, il travaillait déjà au Palais Garnier du temps de Rolf Liebermann comme adjoint à la direction puis comme administrateur de la danse. Bernard Lefort le prend ensuite à son côté comme chargé de mission à la programmation lyrique. Massimo Bogianckino le charge, entre 1983 et 1985, de l'administration de la danse auprès de Rudolf Noureev. Depuis 1985 il a été successivement directeur artistique de l'Opéra-Comique et, après 1987, directeur de la programmation à Garnier et à Favart.]

« Le Martyre de saint Sébastien », à Bobigny

Le miracle Guillem

Bob Wilson, devenu chorégraphe, a trouvé ses interprètes idéaux : les danseurs. Il nous offre comme toujours de belles images glacées.

Nous sommes sur le pont d'un navire. Au-delà du bastingage, une mer blanche, immobile. En l'air, de légères voiles de mousseline blanche, drapée. Un capitaine blanc fait les cent pas, à 0,5 kilomètre à l'heure. D'élégants passagers blancs, femmes en robe longue et turban, hommes en smoking, vont et viennent. Parfois, ils refont les mêmes gestes : ils font penser à *l'Ile du docteur Moreau*, à ces personnages fumés qui, remis en marche par les marées, rejouent éternellement la scène qu'ils jouaient avant de mourir. On pense aussi au *Titanic* juste avant la catastrophe.

« Microcosme emblématique de la société à la veille de la première guerre mondiale », nous dit Bob Wilson (*le Martyre de saint Sébastien* fut créé en 1911). Ce lent prologue, de son cru, serait donc censé nous plonger dans l'époque de l'œuvre. Il a une autre fonction, plus secrète : nous faire décoller de notre vie et de nos perceptions quotidiennes, engourdir notre sensation du temps, bref nous préparer à un grand rituel wilsonien. Mission accomplie. *Le Martyre* proprement dit peut commencer.

Est-ce encore le *Martyre* de Claude Debussy et Gabriele d'Annunzio ? Non, plutôt un spectacle de Bob Wilson d'après le *Martyre*, et c'est tant mieux : vive le viol des chefs-d'œuvre quand le prédateur est un maître. D'Annunzio se voit haché menu : son texte, très réduit, est distribué entre deux narrateurs placés sur une estrade mobile à l'avant-scène (c'est un des côtés nô de l'affaire) et, dans une moindre mesure, saint Sébastien II (Michaël Denard).

Des interprètes idéaux

Les narrateurs sont Philippe Chemin et Sheryl Sutton, complice de Wilson depuis *le Regard du Sourd* ; certains spectateurs sont gênés par son accent américain, pas nous ! On comprend tout ce qu'elle dit, et cet accent est un léger charme de plus. Un savant travail est réalisé sur les voix, tantôt en direct, tantôt off, parfois avec des effets de stéréo, d'écho, de dédoublement ou de chevauchement.

Debussy est à peu près là tout entier (sauf les chœurs !), mais enregistré, et la sono n'est pas fameuse. C'est dommage. Ça tonitrue un peu. Avec sa musique alterne un *« environnement sonore »* de Hans Peter Kuhn : vent, déflagrations, clapotis, tout ça mystérieux et assez prenant, car parfaitement intégré au spectacle.

On ne va pas découvrir que Bob Wilson sait faire de belles images glacées aux éclairages raffinés : cela fait dix-sept ans qu'il le prouve. La révélation de la soirée, c'est qu'il s'est découvert une vocation de chorégraphe et qu'il a du même coup trouvé ses interprètes idéaux : les danseurs. Qui sait, mieux que ceux-ci, maîtriser l'extrême ralenti du mouvement qu'il impose ? S'ajuster au millimètre dans les tableaux qu'il compose, et raconter une histoire par le geste ?

Il faut dire qu'il a trouvé chez les étoiles de l'Opéra trois interprètes hors série, qu'il emploie très à côté de leur virtuosité classique habituelle et qui démontrent que les grands danseurs, vraiment, savent tout faire. Patrick Dupond domine son exubérance naturelle pour composer un capitaine marmoréen dans le prologue, puis un empereur Dioclétien farouche, fou de désir pour le trop beau « sagittaire à la chevelure d'hyacinthe ».

Saint Sébastien, personnage pour le moins ambigu, est double, masculin-féminin : elle (Sylvie Guillem), vit le martyre, lui (Michaël Denard), supposé l'avoir déjà subi, semble assister au spectacle de sa propre vie. Michaël Denard porte avec héroïsme un costume dont il faut connaître la provenance pour ne pas en rester ahuri : c'est l'exacte copie d'un tableau d'Alfred Courmes, l'un des plus délirants de l'abondante iconographie sébastienne. Le saint y est représenté en matelot : béret à pompon rouge, marinière ouverte sur un T-shirt rayé, jambes nues, sauf chaussettes (une bleue, une rouge) et fixe-chaussettes. Au jeu des sept erreurs, vous trouverez tout de suite : le tableau exhibe l'anatomie virile du saint, Michaël porte un chaste slip (au regret de Bob Wilson).

Petit visage de sphinx

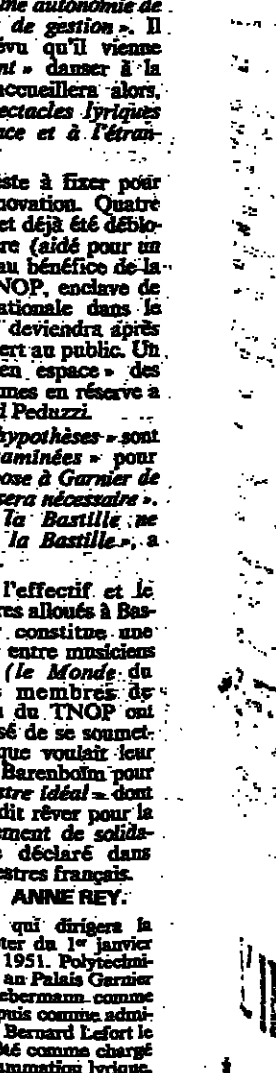
Sylvie Guillem, androgyne au petit visage de sphinx impassible tout au long de la soirée – mais combien habité, intense – est simplement prodigieuse. De concentration, de présence, de beauté gestuelle, avec ce mélange de force et de douceur qui est son secret. Le miracle n'est pas que les charbons ardents se changent en lys sous les pas de Sébastien, c'est cette danseuse invraisemblable, qui transcende le moindre mouvement. A elle les plus beaux moments de danse – mais qui, demandant à Sylvie Guillem simplement d'avancer un pied, ne passerait aussitôt pour un chorégraphe génial ? Bob Wilson dit qu'en vingt ans de travail il ne se souvient pas avoir rencontré quelqu'un qui le fascine autant...

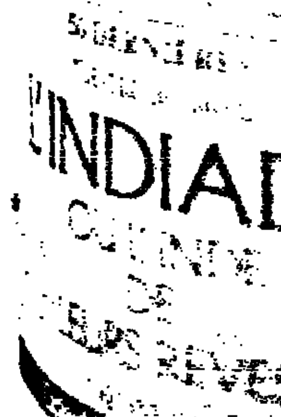
Aidé de Suzushi Hayanagi, Bob chorégraphe se montre plutôt moins *ennuyeux* que beaucoup de ses confrères contemporains ; il trouve des gestes neufs, des poses insolites, un langage tour à tour fluide et saccadé qui a sa cohérence. Ses décors (il est aidé cette fois par Xavier de Richemont) sont dépouillés, jouant avec de pures lignes horizontales et verticales. Sobres, également, les beaux costumes de Frida Parmeggiani.

Il *est dommage que cet* envoûtant spectacle s'achève sur une vision du paradis assez Disneyland, malgré son éclatante blancheur : dans un *décor de grandes fleurs de papier* découpées, des ours blancs, des singes blancs, un homme oiseau blanc et une famille de renards *blancs* bondissants contemplent la double apothéose du saint. Mais il reste assez d'autres images à *« trésorer »*, comme disent les Anglais.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ A la Maison de la culture de Bobigny, en coproduction avec l'Opéra de Paris, jusqu'au 16 avril.





Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Espace Kiron (43-73-50-25). 22 h.

EUX SEULS LE SAVENT. Th. Grand Hall Montorgueil (49-09-05-48), 20 h 30.

L'ARRÊT DE MORT. Espace Kiron (43-73-50-25), 20 h.

OUI MAIS NON. Th. Essaïon de Paris (42-78-46-42), 18 h 30.

◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). ◇ Le Hibou : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h. ◇ Bacchus : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ Docteur Je sais tout : 14 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). *Elysée....moi* : 21 h.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). *Les Liaisons dangereuses* : 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). L'Arrêt de mort : 20 h. Le Monologue de Molly Bloom : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). *Salle I. Oui mais non* : 18 h 30. *Salle II.* L'empereur panique : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Eux seuls le savent : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). *La Métamorphose : 21 h.*

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Palais mascotte : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le Mariage forcé, le Plaisir de rompre : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. ◇ La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Zoo Story : 19 h. Pinpin peint Mourre : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). ◇ George Dandin : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). ◇ Buffon côté jardin : 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. ◇ Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Daisy, un film pour Fernando Pessoa : *18 h 30.*

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ De la maison des morts : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). ◇ Good le Choc : 21 h 30.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). ◇ Diorama : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). ◇ Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). Le Crocodile : 21 h.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ◇ Slastic : 18 h 30. ◇ Il faut passer par les nuages : 20 h 45.

THÉÂTRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Le Cid improvisé : 19 h. ◇ Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). *Grand Théâtre.* ◇ Anacaona : 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30.

Vendredi 1er avril

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : 20 h 30. Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). *Zingaro* : 20 h 15.

Music Hall

CAVEAU DES *OUBLIETTES* (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Les Octaves. 20 h 30. Ils chantent Brel.

DISCOPHAGE (43-26-31-41). Celinho Barros. 23 h. Chants et rythmes du Brésil.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Philippe Revel, 18 h 30. « *Piaf toujours* ».

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). De la maison des morts. 19 h 30, (dernière). Opéra (chanté en version originale, surtitrage en français) en quatre actes de L. Janacek d'après F. Dostoïevski. Dir. mus. de Sir Charles Mackerras/John Burdekin, mise en scène de V. Schloendorff (1 h 45).

Les concerts

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Docteur « je sais tout », 14 h 30. Contes et chants du Moyen Age. Mise en scène de Gérard Destal avec Adamande, Katia Tcheremissinoff (danse), Alex de Valera (luth).

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (42-96-88-32). Liszt-Baudelaire. 20 h 30. Avec Alain Kremski (piano). Musiques de Liszt et Wagner. « Le Spleen de Paris » dit par Jean-Loup Philippe.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). L'Ensemble d'Archers français. « Les Quatre Saisons », de Vivaldi, dirigé par Jean-François Gonzales. Avec Marie Yasuda (mer., jeu.), *Christophe Boulier* au violon. Sinfonia nos 1 et 2. Concerto en la mineur pour deux violons. Avec Jean-François Gonzales et Bruno Garlej (ouverture des portes à 20 h).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Flavia la défroquée (1974, v.o.s.t.f.), de Gianfranco Mingozzi, 16 h ; Quatre de l'infanterie (1930, v.o.s.t.f.), de G.W. Pabst, 19 h ; Oliver Twist (1948, v.o.s.t.f.), de David Lean, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Les Gaz mortels (1916), d'Abel Gance, 15 h ; Return of the Texan (1952, v.o.s.t.f.), de Delmer Daves, 17 h ; Trains étroitement surveillés (1966, v.o.s.t.f.), de Jiri Menzel, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Los Tarantos (1962, v.o.), de Francisco Rovira Beleta, 14 h 30 ; la Veillée (1983, v.o.), de J.M. Martin Sarmiento, 17 h 30 ; Furtivos (1975, v.o.), de José Luis Borau, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

La Troisième République : 1900 : l'Exposition 1900 (1967) de Marc Allégret, Equivoque 1900 (1965) de M. Lepeuve, Paris 1900 (1946) de Nicole Védrès et Pierre Braunberger, 14 h 30 ; Drapeau rouge : la Commune, Louise Michel et nous (1972) de M. Gard, la Nouvelle Babylone (1929) de Grigori Kozintsev et Leonide Trauberg, 17 h ; Belle Epoque : Un roi du caf'conc' : voilà Fragson (1969) de Jean-Christophe Averty, Quelle belle époque (1980) de S. Chokn, Un honnête homme (1963) d'Ado Kyrou, 18 h ; Combines : Bande annonce : Stavisky, Ces Messieurs de la santé (1933) de P. Colombier, *20 h ; Paris au quotidien : la Troisième* République (1970) de J. Bacque, Paris qui tourne (1977) de F. Marquis, Paris 09-31 (1986) de J. Leclercq, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts *I, 6e* (43-26-48-18).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; La Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e *(48-28-42-27)*.

AVENTURES SUR LES ILES (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : *George V, 8e* (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHOUANS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINGLÉE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er *(42-33-42-26) ; Saint-Germain Village,* 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

BRÈVES RENCONTRES. Film soviétique de Kira Mouratova, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

FRANTIC. Film américain de Roman Polanski, v.o. : Forum *Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, *13e* (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le* Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRÉQUENCE MEURTRE. Film français d'Elisabeth Rappeneau : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GANDAHAR. Film français de René Laloux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS. Film américain de Christopher Crowe, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e* (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; *UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George* V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde,* 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : *La* Géode, 19e (40-05-06-07).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

JENATSCH (Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MADE IN HEAVEN (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, *8e (45-62-20-40)*.

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, *14e* (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARIN DES MERS DE CHINE *(Hong Kong, v.o.) : UGC Ermitage, 8e* (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PASSERELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC *Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nor*mandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *Le Galaxie*, 13e (45-80-18-03).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC* Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : *Latina, 4e (42-78-47-86)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts *II, 6e (43-26-80-25)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Les grandes reprises

MARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; v.f. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BOUM AMÉRICAINE (Isr., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

BRITANNIA HOSPITAL (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

FUNNY FACE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES HONNEURS DE LA GUERRE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE JUSTICIER (, v.f.) : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES LIAISONS DANGEREUSES *1960* (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Ermitage, 8e* (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, *17e* (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAD MAX 1 (**) (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MOI, CHRISTIANE F...13 ANS, DROGUÉE ET PROSTITUÉE (*) (All., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

OPÉRATION TONNERRE (Brit., v.f.) : Club, 9e ().

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ORDET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PREDATOR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Studio *de la Harpe, 5e (46-34-25-52).*

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 1er avril

TF 1

20.40 Variétés : Les uns et les autres. Emission présentée par Patrick Sabatier. Spécial Les enfants des uns et des autres. Avec Eddy Mitchell, Philippe Lavil, André Lamy, Bonnie Tyler, Johnny Clegg, A cause des garçons, François Feldman, Suzanne Vega, Jenna de Rosnay, Charles Aznavour. **22.35 Magazine : Ushuaia.** Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. Sommaire : Dans la gueule du *serpent : Sarimanok; Le grand cirque;* Saut en élastique; Concerto pour une trapéziste : Quelques minutes de bonheur. **23.45 Journal et la Bourse. 23.55 Série : Les envahisseurs. 0.45 Magazine : Nous jeunes.**

A 2

20.35 Feuilleton : Un château au soleil (6e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « *Les lectures de l'abbé Pierre* », sont invités : Jean-Luc Porquet *(la Débine)*, Jean-François Six *(le Guide des solidarités, la Vie du Père Chevrier, la Vie de Thérèse de Lisieux)*, Pierre Thuillier (membre du comité de rédaction de *la Recherche*, auteur de *D'Archimède à Einstein, les faces cachées de l'invention scientifique* et des *Passions du savoir*, essai sur les dimensions culturelles de la science) et Sophie Bouchy (l'une des trois cents élèves de lycées publics et privés de Dijon ayant conçu le texte du *Procès de Jésus)*. **22.50 Journal. ▶ 2310 Ciné-club le Journal d'un curé de campagne ■■** Film français de Robert Bresson (1951). Avec Claude Laydu, Jean Riveyre, André Guibert, Nicole Ladmiral.

FR 3

20.30 Série : Marlowe, détective privé. Le pyjama jaune, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les crocs de la mer. *Le Porosus, un crocodile marin qui peut mesurer jusqu'à 7 mètres.* **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Les grands jours du siècle.** Gandhi : 30 janvier 1948, la fin d'un empire. **23.30 Musicales.** Portrait de Violaine Vanoyeke : *Extrait de Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski. **0.25 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. *21.15 Cinéma : le Septième Juré* ■ Film français de Georges Lautner (1962). Avec Bernard Blier, Danièle Delorme, Francis Blanche. **22.55 Flash d'informations. 23.00 Téléfilm : Un flic dans la Mafia. 0.40 Cinéma : Banana Joe** □ Film italien de Steno (1982). Avec Bud Spencer, Marina Langner. **2.15 Cinéma : Vol au-dessus d'un nid de coucou ■■■** Film américain de Milos Forman (1975). Avec Jack Nicholson, Louise Fletcher, Will Sampson (v.o.). **4.20 Cinéma : Vendredi 13, chapitre 5** □ Film américain de Dany Steinmann (1985). Avec John Shepart. **5.50 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Téléfilm : L'étoile inconnue. De Jeffrey Bloom. Avec James Spader, Belinda Bauer, Pete Kowanko. *Trois adolescents portent secours à une jeune fille dotée d'étranges pouvoirs...* **22.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.00 Magazine : Bains de minuit. 0.30 Concert : La passion selon saint Jean.** De Bach, par l'orchestre de Bernard Thomas, l'ensemble vocal Contrepoint, dir. Ollivier Schnebelli, avec les solistes : Ian Honeyman (ténor), Lawrence Albert (basse), Akira Kamata (baryton), Eve Pia Manceau (soprano), Alexandra Papadjiakou (mezzo).

M 6

20.30 Série : Le Saint. Le génie. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Une visite. **22.10 Série : Addams Family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.10 Magazine : Médiator** (rediff.). **0.40 Boulv'bard.** Actualité de la musique rock. **De 1.40 à 9.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Souvenirs de la première de *Pelléas et Mélisande*, en 1902. **21.30 Musique : Black and blue.** Au-delà du compact. **22.40 Nuits magnétiques.** Frères et sœurs. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Leipzig) : Passion selon saint Matthieu, BWV 244, de Bach, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig et le Thomanerchor de Leipzig, dir. Hans Joachim Rotzsch; sol. : Christine Hampe, soprano, Jochen Kowalski, contre-ténor, Michael Rabsilber, ténor, Georg Christoph Biller, basse, Gotthold Schwarz, basse. **23.05 Premières loges.** Extraits d'*Elijah*, oratorio, op. 70, et de *Paulus*, oratorio, op. 36, de Mendelssohn; extrait du *Christ au mont des Oliviers*, oratorio, op. 85, de Beethoven. **23.30 Club de la musique ancienne.** Concert donné le 28 mars 1988 à Aix-les-Bains : Œuvres de Purcell, Lawes, Humfrey, par Les Taverner Players. **0.30 Archives.** Concerto pour piano et orchestre en ut majeur, op. 26, de Prokofiev.

Samedi 2 avril

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Le SIDA en Afrique. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston.** L'argent blanchi. **15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** De Jean-Pierre Hutin. Sommaire : Clavier et Chazel vivent chez Rocky; Le croisé des pèlerins; Gros plan : les chartreux. **18.35 Série : Mannix. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Jeux :** *Intercontinents. Emission présentée par* Guy Lux, Claude Savarit et Simone Garnier. Les équipes : Mexico, Le Caire, Paris, Kyoto. Invités : Annie Cordy, Sophie Barjac, Jean-François Lamour (champion du monde de sabre), Popek, Jean Amadou, Fanny Cottençon et Miss Body Building 1988. **22.50 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir** (3e épisode). **0.05 Journal. 0.20 Série : Les incorruptibles.** *1.00 Magazine : Minuit* **sport.**

A 2

13.15 Magazine : **L'assiette anglaise.** De Bernard Rapp. **14.00 Série : Les mystères de l'Ouest. 15.00 Samedi-passion.** Jeu : téléballe; Basket : Tournoi des as à *Dijon*; *Moto : les 24 Heures* du Mans; Automobile : Rallye de Tunisie et Safari Rallye au Kenya; Portrait de Jacky Vimond; Club des dirigeants : Jean-Marie Balestre. **17.55 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Les maléfices d'Endora. **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Sommaire : L'animal star : l'œuf et la poule; Sur le terrain : à Houdan; Animalement vôtre : Pierre *Péchin*; *Mémoire de chien :* Ecole espagnole de Vienne; Du coq à l'âne; Bestiaire sans frontière : techniques animales; Le toutou de la semaine. *19.05 INC. Le démarchage à domicile.* **19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeux : Bêtes à malice.** Présentés par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Avec : Linda de Suza, Jean-Luc Lahaye, Gérard Blanc, les Calamités, Nino Ferrer, Martin d'Estrée, Taylor Dayle, INXS, Images, Luciano Pavarotti, Jacques Balutin, Daniel Prévost. **22.15 Série : Sam et Sally.** Week-end à Deauville. **23.15 Les enfants du rock.** En français dans le texte : spécial rock féminin. Avec Liane Foly, Elli Medeiros, Enzo-Enzo, Mirou, A cause des garçons; Best off : Talking heads. **0.45 Journal.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.30 Espace 3 : Samedi-vision. 14.45 Sports loisirs. Meeting *international d'escalade « indoor »* à Vaulx-en-Velin. **15.25 Documentaire : Année européenne de l'environnement.** *16.30 Connexions. 16.45 Espace 3 :* **Entreprises. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney channel.** Winnie l'ourson; à 17.30, Le festival des dessins animés. *18.00 Feuilleton :* **Diligence express** (12e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé :** *Diplodo. La maladie de la faim.* **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, un épisode du feuilleton Le chevalier Lumière. **21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Emma Freud, arrière-petite-fille de Freud. **22.25 Feuilleton : Les actes des Apôtres.** De Roberto Rossellini, avec Edoardo Torricella, Jacques Dumur, Mohamed Kouba (2e épisode). *23.25 Magazine :* **Sports 3.** Le portrait de l'invité; La séquence anniversaire, souvenir; Le film de la semaine; Le dossier médical; L'aventure; Les *régions*; *L'actualité de la semaine*; Le concours. **0.25 Musiques, musique.** Morceau de concert pour clarinette, cor de basset et piano, en ré mineur, op. 14, de Mendelssohn, par les solistes du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Flic à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : Stalag 13. 16.05 Documentaire : Le carnaval des singes. 16.35 Cabou cadin. Rambo; Pitou; SOS fantômes; Rahan. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations.** *19.35 Mon Zénith à moi.* Présenté par Michel Denisot. Invités : Bertignac et Les Visiteurs. **20.30 Série : Sueurs froides.** Présentée par Claude Chabrol. A Farceur, farceur et demi, d'Arnaud Sélignac; Mise à l'index, de Bernard Nauer; Donnant donnant, de José Pinheiro. **21.45 Documentaire : Léopards en famille.** *Au Kenya, une mère léopard et ses trois petits. Tous les jours, il lui faut les nourrir, les protéger...* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Football.** Championnat de France : Auxerre-Marseille. **0.40 Cinéma : Une belle prise.** ■ Film français classé X, de Francis Leroi (1978). Avec Patrick Bruno, Brigitte Lahaie, Karine Stephen. **1.45 Cinéma : L'île des adieux.** ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1976). Avec George C. Scott, David Hemmings, Claire Bloom. **3.25 Cinéma : Le docteur et les assassins.** ■ Film américain de Freddie Francis (1985). Avec Timothy Dalton, Jonathan Pryce, Twiggy. **4.45 Téléfilm : Perdus dans la ville. 6.10 Série : Mr. Gun. 6.35 Documentaire : Thérion stratagème.** Crotales.

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : Galactica. 15.20 Série : Wonder woman. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Série : Captain Power (rediff.) **17.20 Dessin animé : Vanessa. 17.45 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 18.10 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.30 Dessin animé : Jeanne et Serge.** *18.55 Journal* **images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robe. **19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Blood commando.** De Tonino Valeri. Avec Bo Swenson et Martin Balsam. **22.25 Série : L'inspecteur Derrick.** Une affaire étrange. **23.30** *Magazine : Télé-matches.* Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée; Reportages d'actualité; Rétrospective de la semaine; Le journal du tennis; Diffusion d'un événement sportif; Rediffusion du magazine Circuit, à 1.00. **1.30 Série : Thriller.**

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Fréquenstar.** Invité : Michel Sardou. *14.45* **Série :** *Le saint* (rediff.). **15.35 Série : L'homme invisible** (rediff.). **16.25 Magazine : Danarama.** Sommaire : Cette nuit sur 7; Créateurs' studio; Vous avez cinq minutes; L'agenda; Quelle semaine. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Une visite (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo.** *18.15* **Série : La petite maison dans la prairie.** La boîte à musique. **19.00 Série : L'île fantastique.** La sirène; La victime. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert.** Que le meilleur perde. **20.30 Théâtre : La femme de paille.** Pièce de Catherine Arley, mise en scène de Raymond Gérôme, avec Nicole Calfan, *Louis Seigner, Raymond Gérôme,* André Dumas. **▶ 22.40 Série : Clair de lune.** Drôles de numéros. **23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Série : Devlin connection** (rediff.). **0.25** *Magazine :* **Danarama** (rediff.). **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Marc-Edouard Nabe, romancier. **20.45 Dramatique : Quatre lundis,** de Marcel Cuvelier. **22.35 Musique : Opus.** Connaissez-vous Alkan; pianiste et compositeur ? **0.05 Clair de nuit.** Le chapiteau-photos.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 31 mars 1988 à Aix-les-Bains) : Il trionfo del tempo e del desinganno, de Haendel, par Les musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski; solistes : Isabelle Poulenard (soprano), Jennifer Smith (soprano), Nathalie Stutzman (alto), John Elwes (ténor). **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.** Brahms.

Dimanche 3 avril

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo. **8.00 Météo. 8.02 Dorothée dimanche.** Candy; les Trois Mousquetaires; Jem et les hologrammes; Bioman; Jacky *Show*; Pas de pitié pour les croissants. **10.05 Série : Tarzan.** Le peuple du feu. **10.50 Dorothée dimanche** (suite). **11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Ballanda ou les animaux d'un autre temps. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Pas de chance, Huggy ! **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Eric Galliano. *15.25 Tiercé à Auteuil.* **15.40 Série : Les chevaliers du ciel.** Le mystère de l'ASLP. **16.30 Variétés : A la folie.** Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec Maxime Le Forestier, Sapho, Martin d'Estree. **17.50 Série : Pour l'amour du risque.** Le grand amour de Max. **18.45 Flash d'informations. 19.00 Questions à domicile.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : Laurent Fabius. **20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : On n'est pas des anges, elles non plus.** □ Film français de Michel Lang (1980). Avec Sabine Azéma, Georges Beller, Pierre Vernier, Jacques François, Marie-Anne Chazel. **22.30 Sport dimanche soir. 23.30 Journal et météo. 23.50 Documentaire : Hello Actor's Studio.** D'Annie Tresgot. 1. L'atelier des acteurs.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Foi et traditions des chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. Culte de Pâques. **10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe du jour de Pâques.** En l'église du couvent bénédictin de Muri (Suisse Argovie). **12.00 Bénédiction papale. 12.30 La caméra cachée. 13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec : Kassav, Yves Duteil, Gérard Presgurvic, Simon et Les Modanais, Jean-Patrick Capdevielle, Jacques Lantier, le Chœur de l'Opéra de Paris, dir. Andress Georgi. **15.00 Série : Mac Gyver.** La route dangereuse. **15.50 L'école des fans.** Invités : La Compagnie créole. **16.35 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. **17.15 Feuilleton : Le chevalier de Pardaillan.** De Josée Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Dominique Blanchar, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitey (14e épisode). **18.10 Stade 2.** Moto : les 24 Heures du Mans; Automobile : Safari-Rallye du Kenya et Grand Prix du *Brésil*; Cyclisme : Tour des Flandres; Basket à Dijon; Golf : tournoi de Biarritz; Football. **19.30 Série : Maguy.** Adam et *chèvre.* **20.00 Journal.** *20.30 Météo.* **20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.** Le notaire de Châteauneuf, avec Jean Richard, Martine Sarcey. *Des objets d'art disparaissent mystérieusement... Maigret mène l'enquête.* **22.05 Magazine : Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggieri. Karajan à Salzbourg. **23.35 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.50 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Série : Mac Gyver** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Boumbo. 8.15 Croc-note show. 8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble.** Emission de l'ADRI. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). *12.57 Flash d'informations.* **13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Hommage à Edgar Faure. 14.30 Magazine : Sports loisirs.** Badminton : Open de France à Toulouse; Télémark à Val-Thorens; Automobile : Grand Prix de formule 3 à Nogaro; Golf Open AGF à Biarritz. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs. 17.30 Amuse 3.** Cadichon ou les mémoires d'un âne; Diplodo (la maladie de la faim); Les petits malins; Signé Cat's Eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Amour à mort. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Jeux : Le sphinx.** Présentés par Marc Menant. **22.00 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma : Bastogne.** ■ Film américain de William A. Wellman *(1949)*. Avec Van Johnson, John Hodiak, George Murphy, Ricardo Montalban (v.o.). **0.25 Musiques, musique.** Clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. **7.50 Dessin animé : Victor. 8.00 Cabou cadin.** Rahan; Rambo. **9.10 Cinéma : The fan.** □ Film américain d'Edward Bianchi (1981). Avec Lauren Bacall, James Garner, Maureen Stapleton. **10.40 Cinéma : Tonnerre de feu.** ■ *Film américain de John Badham* (1983). Avec Roy Scheider, Warren Oates, Daniel Stern. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations.** *13.05 Série : Max Headroom.* **13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : Betty Ford, femme de président.** De David Greene, avec Gena Rowlands, Joseph Sommer, Nan Woods. **17.00 Série : Le retour de Mike Hammer. 17.50 Automobile.** Grand Prix de formule 1 du Brésil en direct du circuit de Jacarepagua. **20.00 Flash d'informations. 20.30 Cinéma : Dune.** ■ Film américain de David Lynch (1984). Avec K. Maclachlan, Sting, José Ferrer, Max Von Sydow. **22.40 Flash d'informations. ▶ 22.45 Documentaire : Sans domicile fixe.** D'Hervé Chabalier et Gilles de Maistre. **23.35 Boxe** Championnat du monde des poids mi-lourds : Virgil Hill (E.-U.)-Jean-Marie Emebe (Fr.). **0.40 Cinéma : Hold up.** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1985). Avec Jean-Paul Belmondo, Guy Marchand, Kim Cattrall, Jean-Pierre Marielle. **2.25 Série : Stalag 13.**

LA 5

7.00 Dessin animé : King Arthur. La dernière bataille. **7.25 Dessins animés : Cathy la petite fermière.** A la découverte de la capitale; Le père et la fille. **8.15 Dessins animés : Vanessa** (rediff.). **9.30 Top nuggets. 10.00 Série : Captain power** (rediff.). **10.30 Série : Galactica** (rediff.). **11.20 Série : Wonder Woman** (rediff.). **12.10 Série : Superminds** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** Joyeux anniversaire. **14.20 Dessin animé : L'île au trésor. 15.50 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end; La *télévision* sportive à travers le monde; Rétrospective de la semaine écoulée. **17.30 Mondo dingo.** De Stéphane Collaro. **18.20 Série : Baretta.** Le perdant. *19.10* **Feuilleton : Dallas.** Le visiteur nocturne. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Le coucou.** □ Film franco-italien de Francesco Massaro (1979). Avec Michel Serrault, Tomas Milian, Ombretta Colli, Carridi Nardulli. **22.30 Cinéma : Boeing, Boeing.** □ Film américain de John Rich (1965). Avec Jerry Lewis, Tony Curtis, Dany Saval, Thelma Ritter. **0.15 Magazine : Reporters** (rediff.). **0.45 Série : Lou Grant** (rediff.). **1.35 Série : L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.35 Aria de rêve.** Quatrième ballade pour piano, de Chopin, par Catherine Collard.

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. Invité : Bernard Krief. **11.40 Magazine : Au calme citoyens.** De Marc Ullmann. Sur le thème : Mitterrand-Chirac-Barre, comment sont-ils vraiment dans la vie de tous les jours ? sont invités des amis et des membres de la famille. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. La tentative d'assassinat contre le pape. **13.10 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. Cab Calloway à Juan-les-Pins en 1987. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Devlin connection** (rediff.). **16.40 Série : Espion modèle** (rediff.). **17.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** La ruée vers l'or. **19.00 Série : L'île fantastique.** Les majorettes; L'escroquerie. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Mash.** Vive les infirmières. **20.30 Cinéma : Django.** □ Film italo-espagnol de Sergio Corbucci (1966). Avec Franco Nero, Juan Bodalo. **21.55 Série : Drôles de dames.** Ceinture pour les bijoux. **22.45 Six minutes d'informations. 22.55 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **23.20 Magazine : M 6 aime le cinéma** (rediff.). **23.45 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. John Cage. **22.35 Musique : Le concert.** Jazz bivouac, avec le Grand Orchestre de Roger Guérin. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

Concert (donné le 23 avril 1987 à Lugano) : Musique de table, de Teleman; When Saul was king, pour soprano, contralto, ténor, basse, chœur et orchestre, de Bononcini; Oratorio de Pâques, pour soprano, contralto, ténor, basse, chœur et orchestre, BWV 249, de Bach, par le Collegio strumentale italiano et l'ensemble vocal Heinrich Schutz de Munich, dir. Gustav Leonhardt. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles : Géorgie, Arménie, Daghestan. **1.00 Ocora.**

Audience TV du 31 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41.9	Santa-Barbara 13.4	Actual. région. 10.8	Actual. région. 4.8	Nulle part 2.7	Porte magique 7.5	Ile fantastique 2.2
19 h 45	45.2	Roue fortune 24.2	Maguy 8.6	Actual. région. 2.2	Nulle part 4.8	Boul. Bouvard 3.8	Ile fantastique 1.6
20 h 16	53.8	Journal 21.5	Journal 14.5	La classe 7.0	Nulle part 4.8	Journal 2.7	Têtes brûlées 3.2
20 h 55	59.7	Quest. domic. 17.7	A nous quatre 11.8	2001 l'Odyssée 9.1	The fan 3.8	Planète singes 14.6	Devlin connec. 5.9
22 h 08	53.8	Quest. domic. 20.4	A nous quatre 11.8	2001 l'Odyssée 6.6	Purple Rain 0.5	Planète singes 16.7	6 mn d'info 1.6
22 h 44	33.3	Rick Hunter 7.0	Résistances 6.5	2001 l'Odyssée 10.2	Purple Rain 2.2	Cap. Furillo 7.5	Hawaï police 1.8

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

EN BREF

● **Sysmark achète Didot-Bottin.** – La société de marketing direct et d'informatique Sysmark a pris le contrôle de Didot-Bottin, au sein d'une nouvelle société Bottin SA. Celle-ci regroupera toutes les activités de Didot-Bottin concernant la télématique (serveur Duplex), l'informatique, les annuaires et le marketing direct. En revanche, le secteur presse *(le Chasseur français,* le *Who's who* et l'*Office de vulgarisation pharmaceutique)* restera sous le contrôle de Didot-Bottin. La création de la nouvelle société doit permettre à Sysmark (300 millions de francs de chiffre d'affaires avec quatre cents personnes) et à Didot-Bottin de se développer dans l'ingénierie informatique et le marketing direct.

● ***Le Matin* : vente du matériel, mais pas du fichier.** – La dispersion aux enchères du matériel du *quotidien le Matin, mis en liquidation,* n'a totalisé que 180 000 F le jeudi matin 31 mars, dans les anciens locaux du journal boulevard de la Villette.

C'est que la quarantaine d'acheteurs et de curieux présents ne pouvaient prétendre acheter ni le service de documentation ni le fichier des abonnés du journal. L'administrateur judiciaire, Me Claude Levet, a en effet émis des réserves sur leur cession. Il estime que leur vente ultérieure pourrait permettre de compléter l'achat du titre par le « Groupe des dix » (les salariés qui avaient tenté la reprise du quotidien), ceux-ci n'ayant acquitté que 2 des 5 millions de francs convenus.

● **Doublement des bénéfices du groupe Maxwell en 1987.** – Avec 166 millions de livres en 1987 (environ 1,7 milliard de francs), le groupe d'édition britannique Maxwell Communication Corporation a plus que doublé en 1987 son bénéfice imposable, qui s'élevait en 1986 à 80,3 millions de livres. Le chiffre d'affaires atteint 884.1 millions de livres (plus de 9,3 milliards de francs) contre 461.7 millions de livres en 1986. Durant l'année 1987, le groupe de M. Robert Maxwell a procédé à plusieurs acquisitions : Oye Press et Aberdeen University Press (25 millions de livres), United Trade Press Holding (34,8 millions), 70 % de Nimbus Records (24 millions). Et Maxwell Communication vient d'annoncer le rachat en 1988 de 91 % du groupe Home and Law Magazines, qui édite des journaux de maison, jardinage, puériculture, etc.

● **Bons résultats pour l'éditeur italien Mondadori.** – Le premier groupe de presse et d'édition italien Mondadori a présenté pour 1987 un bénéfice de 101,3 milliards de lires (environ 464 millions de francs), en hausse de 34,7 % par rapport à 1986. Le chiffre d'affaires du groupe a, lui, progressé l'an dernier de 18,4 % pour atteindre 1 332 milliards de lires (environ 6,1 milliards de francs).

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur s'est glissée dans le tableau des audiences de la télévision pour la soirée du 30 mars *(le Monde* du 1er avril). A 19 h 45, TF 1 totalisait 23,7 % de l'audience; A2, 5,8 %; FR3, 5,3 %; Canal Plus, 4,2 %; la 5, 6,8 % et M6, 2,6 %.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er AVRIL 1988 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1er avril à 0 h TU et le dimanche 3 avril à 24 h TU.

Samedi : Nouvelle dégration du temps.

En début de matinée, le front froid donnera un temps couvert avec des pluies faibles à modérées du Nord à la Normandie, à la Vendée et aux Charentes. En Bretagne, le vent commencera à s'orienter au nord en étant modéré à assez fort sur les côtes et on observera des averses. A l'est de la zone perturbée, le ciel sera nuageux à peu nuageux. Des brumes et brouillards locaux affecteront encore la moitié est.

Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera clair et le vent sera calme. Au cours de la journée, la bande nuageuse et pluvieuse progressera vers l'est pour s'étendre le soir du Nord au golfe du Lion. En partie nord, elle aura une faible activité. Mais sur le Massif Central, elle deviendra orageuse avec des pluies localement fortes sur les Cévennes et en versants sud. On pourra également observer des orages forts en soirée jusqu'en Provence.

Le vent de secteur sud se renforcera sur le littoral méditerranéen.

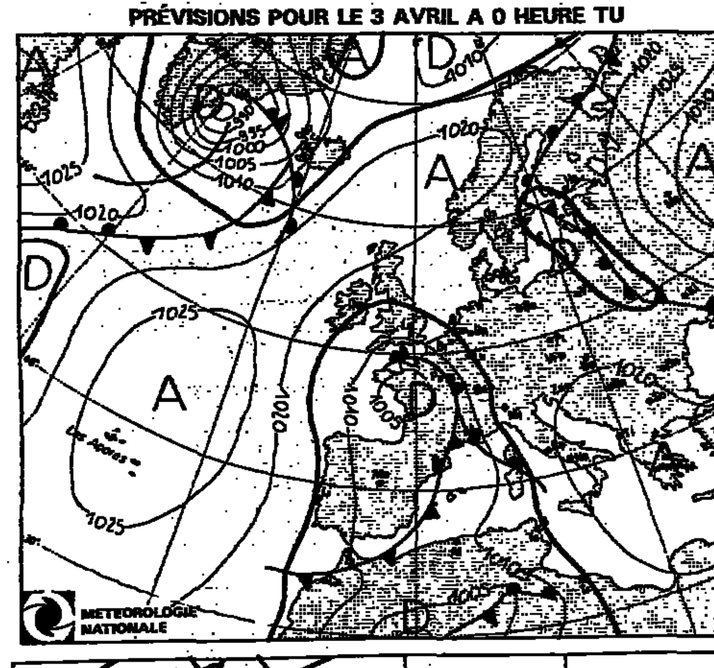
Du Nord-Est aux Alpes, les éclaircies deviendront progressivement moins belles. Quant à l'ouest du pays, il retrouvera un temps variable avec des giboulées, possibilité de grêle et d'orage et du vent assez fort de secteur nord.

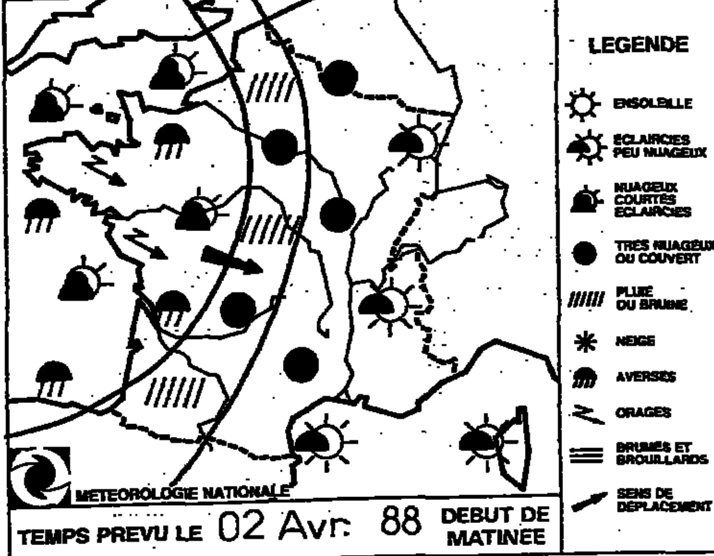
Les températures minimales seront encore basses du Nord-Est à Midi-Pyrénées et aux Alpes avec – 2 à + 3° C et des Ardennes à l'Aquitaine avec + 1 à + 4° C. Sur la Bretagne, on trouvera de l'ordre de 4° C, sur les côtes méditerranéennes 6° C et ailleurs 6 à 9° C.

Dimanche : très pluvieux

Le temps sera généralement très nuageux à couvert. Des pluies fortes se produiront dans le Sud-Est en particulier en versants sud, en Provence et sur la Côte d'Azur, avec des orages. Des Alpes du Nord au Nord-Est et au nord de la Loire, les pluies seront modérées de type continu. Sur les autres régions, on observera plutôt des averses.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 31-3-1988 à 6 heures TU et le 1-4-1988 à 6 heures TU — le 1-4-1988

FRANCE			
AJACCIO	13	6	N
BIARRITZ	11	8	A
BORDEAUX	12	3	D
BOURGES	10	1	B
BREST	10	3	C
CAEN	9	3	D
CHERBOURG	9	4	N
CLERMONT-FERR.	9	5	C
DIJON	9	4	C
GRENOBLE St-M-H	8	4	C
LILLE	10	1	D
LIMOGES	9	1	B
LYON	10	5	C
MARSEILLE-MAR.	13	6	D
NANCY	9	4	C
NANTES	12	2	D
NICE	14	8	N
PARIS-MONTS.	12	4	B
PAU	10	1	N
PERPIGNAN	15	6	A
RENNES	11	1	D
ST-ÉTIENNE	8	4	P
STRASBOURG	8	3	C
TOURS	11	1	N
TOULOUSE	11	5	P
POINTE-A-PITRE	28	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	18	3	D
AMSTERDAM	9	3	N
ATHÈNES	15	13	D
BANGKOK	37	27	N
BARCELONE	19	6	D
BELGRADE	18	7	C
BERLIN	13	6	P
BRUXELLES	11	3	N
LE CAIRE	23	12	D
COPENHAGUE	6	4	B
DAKAR	29	21	D
DELHI	33	19	D
DJERBA	20	13	N
GENÈVE	8	2	C
HONGKONG	18	16	C
ISTANBUL	15	9	D
JÉRUSALEM	17	5	D
LISBONNE	15	10	D
LONDRES	12	0	D
LOS ANGELES	24	12	D
LUXEMBOURG	8	2	P
MADRID	18	2	D
MARRAKECH	25	9	D
MEXICO	26	8	B
MILAN	9	6	P
MONTRÉAL	10	2	C
MOSCOU	11	–2	N
NAIROBI	28	18	N
NEW-YORK	19	6	N
OSLO	4	1	P
PALMA-DE-MAJ.	15	10	D
PÉKIN	17	7	D
RIO-DE-JANEIRO	34	23	D
ROME	16	8	P
SINGAPOUR	35	27	C
STOCKHOLM	–	–	–
SYDNEY	22	21	C
TOKYO	8	5	N
TUNIS	21	9	D
VARSOVIE	14	7	C
VENISE	10	5	N
VIENNE	12	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs de timbres

Jean Delpech, reporter

Encore un créateur de timbres-poste. Grand prix de Rome de gravure en taille-douce (en 1948). Il s'agit de Jean Delpech, artiste dont l'esprit semble ne jamais connaître le repos, curieux de tout, anticonformiste dont le talent s'est exercé dans la gravure, la médaille, la peinture, la bande dessinée, le reportage et l'illustration...



Jean Delpech est né à Hanoï, au Tonkin, le 1er mai 1916. Il y passe ses vingt premières années, ce qui lui fait dire qu'il se sent plus Asiatique qu'Européen. A l'époque, il loue ses services de dessinateur au géographe Pierre Gourou. Leur interprète auprès des populations locales : Giap, le futur général vietnamien !... Rentré en France en 1935, il suit les cours des beaux-arts de Paris et devient professeur de dessin.

Pendant la guerre, après la débâcle, il entre dans la clandestinité. Le voici faussaire (fausses cartes d'identité et d'alimentation) chez le lithographe Mourlot, comme spécialiste des cachets. Il est d'ailleurs condamné à mort par coutumace.

L'Atlantide, peinture acrylique. Exposition au Musée de la Marine, septembre 1982.

Par l'intermédiaire de Picasso, qu'il connaît bien, il devient correspondant de guerre comme reporter-dessinateur de la 1re armée pour un journal créé à l'instigation de De Lattre de Tassigny, *l'Armée française au combat*.

Revenu à la vie civile, Jean Delpech donne dans la bande dessinée alimentaire pendant deux ans, remporte son premier Grand Prix de Rome de gravure et poursuit sa carrière artistique avec l'indépendance d'esprit qui l'a toujours caractérisé. S'il grave son premier timbre dans les années 50, il faut attendre, après une longue interruption, le 16 juin 1969, pour qu'un timbre soit émis d'après une de ses maquettes. Il s'agit de *L'Espérance* pour Saint-Pierre-et-Miquelon. Le 16 décembre 1976, son premier timbre pour les Terres australes et antarctiques françaises voit le jour. Enfin, en 1980, il livre son premier timbre pour la France (*les Géants du Nord*) qui lui confie, depuis, un projet par an. En juin prochain doit paraître un timbre pour le centenaire des troupes de montagne.

Ses créations, philatéliques ou non, se reconnaissent au premier coup d'œil et tiennent de l'image d'Epinal, du reportage et se lisent comme une histoire complète, une espèce de bande dessinée. Il n'y a pas d'art mineur pour Jean Delpech : « *La qualité esthétique, cela ne peut être défini. C'est du sentiment, mais en même temps*, précise-t-il en maniant le paradoxe, *c'est aussi précis qu'une formule mathématique. Une coupe de locomotive, c'est très beau... Et de toute façon, l'art est partout !...* »

P. J.

Pour tout renseignement concernant cette rubrique, s'adresser au : ***Monde des philatélistes. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.***

En filigrane

LE DON DU SANG

La poste mettra en vente générale, le lundi 11 avril, un timbre consacré au don du sang. Des timbres sur ce sujet furent *déjà émis en 1959* et en 1972.

A noter que le premier centre de transfusion sanguine fut fondé en 1923 à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. Il devint, en 1944, le Centre national de transfusion sanguine.

Le timbre, d'une valeur faciale de 2,50 F, au format 26 X 40 mm (numéro PTT 14-1988), est dessiné par René Dessirier et imprimé en héliogravure en feuilles de 50.

★ Vente anticipée les 9 et 10 avril à Metz (Moselle), de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans les salons de l'Hôtel de Ville, et le 9 avril, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Metz-RP.

● **La philatélie et la télévision.** – La chronique philatélique du dimanche 3 avril, au cours de l'émission de Jean Offredo « Bonjour la France - Bonjour l'Europe », sur TF 1, vers 7 h 40, aura pour thème les présidents de la République.

DON DU SANG
POSTES 1988
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
2,50



Les services ouverts pendant le week-end pascal

Banques : de manière générale, fermeture du vendredi soir jusqu'au mardi matin, sauf pour les établissements habituellement ouverts le samedi.

Postes : bureaux ouverts samedi matin ; réouverture mardi matin. Pas de courrier lundi.

Transports : lundi, horaires des jours fériés ; samedi et dimanche, horaires habituels des week-ends.

Musées parisiens : seront ouverts dimanche et lundi, Grand Palais (expositions Zurbaran et Degas) et le Jeu de paume (souscription nationale Georges de la Tour).

Ouverts dimanche seulement : Musée d'Orsay (exposition Van Gogh) ; Musée du Luxembourg (« le Chant du monde », de Jean Lurçat).

Fermée pour deux jours : l'exposition « les Demoiselles d'Avignon », au Musée Picasso.

Bibliothèque nationale : fermeture à partir du vendredi soir jusqu'à mardi matin, sauf pour l'exposition « Trésors de la Biblioteca Nacional de Espana » (ouverte de 12 heures à 18 heures samedi et lundi).

Les salles de lecture seront fermées pendant trois jours, puis du 11 au 23 avril.

Grands magasins parisiens : ouverts samedi matin puis fermés jusqu'au mardi.

Services publics : fermeture du vendredi soir au mardi matin.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 2 avril

Dreux, 14 heures : céramiques ; **Lorient**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Royan**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30 : poupées, objets d'art, mobilier.

Dimanche 3 avril

ILE-DE-FRANCE

Sens, 14 h 30 : objets d'art, mobilier.

PLUS LOIN

Bayeux, 20 h 30 : céramiques ; **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Nonancourt** (Eure), 14 h 15 : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux. **Tonnerre**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Antibes, Biarritz, L'Isle-sur-la-Sorgue, Perpignan, Orange, Hardelot (Pas-de-Calais), **Nogent-sur-Vernisson** (Loiret), **Chaunay** (Vienne), **Villégats** (Eure) : dimanche seulement.

Environnement

Un insecticide efficace mais à manier avec précaution

Seule la dieldrine est en mesure de s'opposer aux criquets pèlerins

M. Rafik Skaf, qui a eu, pendant de nombreuses années à la FAO (Food and Agriculture Organization), l'agence spécialisée des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la responsabilité de la lutte anti-acridienne, a déclaré le mercredi 30 mars à Rome que *« seule la dieldrine, à condition qu'elle soit utilisée par des spécialistes et dans des conditions précises, est en mesure d'empêcher qu'une nouvelle invasion de criquets pèlerins ne détruise, dans les années à venir, l'agriculture des pays maghrébins et sahéliens »*.

La dieldrine, insecticide puissant dont l'efficacité persiste pendant un mois ou un mois et demi, a été interdite, il y a quelques années, par divers pays industrialisés soucieux de protéger l'environnement. Mais M. Skaf est libre d'exprimer son avis d'expert compétent : il est à la retraite depuis décembre dernier, même s'il est encore consultant auprès de la FAO.

L'opinion de M. Skaf est tout à fait semblable à celle des spécialistes français d'Acridologie opérationnelle-Ecoforce internationale (anciennement Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel, PRIFAS). En l'état actuel de la situation, la dieldrine est le seul insecticide efficace contre les hordes de larves dépourvues d'ailes. Mais il ne doit être utilisé que dans les régions inhabitées, désertiques ou semi-désertiques, et jamais dans les zones cultivées : fruits et légumes seraient empoisonnés pendant quatre à six semaines et non commercialisables.

Tôt le matin et tard le soir

L'effet de la dieldrine n'est pas immédiat. Les insectes ne meurent qu'après un délai d'au moins vingt-quatre heures, c'est-à-dire après le temps nécessaire pour que la végétation empoisonnée ait été ingérée et digérée. Ce retard suscite d'ailleurs la tentation, même chez les spécialistes, de répéter l'aspersion de dieldrine et donc de répandre des quantités trop importantes d'insecticide.

Le temps nécessaire à l'action de la dieldrine fait que cet insecticide ne doit pas être utilisé sur des essaims en vol d'adultes ailés. En revanche, il est efficace contre les essaims posés au sol, c'est-à-dire tôt le matin, tard le soir, pendant la nuit (*si les moyens* techniques le *permettent*) : les criquets pèlerins ailés, en phase grégaire, ne volent, en effet, que pendant la journée, lorsque la température est montée un peu au-dessus de 20 degrés.

La manipulation de la dieldrine doit absolument être faite par des opérateurs recouverts de vêtements protecteurs, de gants, et de masque, car il faut éviter tout contact du produit avec la peau et toute inhalation des vapeurs dégagées. Or, devant la menace croissante des criquets pèlerins, le nombre des opérateurs a été rapidement multiplié par 100 et même par 1000, sans la formation nécessaire bien souvent.

Les intoxications à la dieldrine se signalent par des sueurs, des sensations de froid, une grande lassitude, des nausées, des vomissements, des diarrhées, et enfin des problèmes respiratoires. Il n'y a pas d'antidote spécifique à la dieldrine, il n'existe que des remèdes symptomatiques. Le lait est à proscrire absolument : il agirait comme un solvant qui faciliterait l'absorption des toxines par la paroi intestinale. La surveillance médicale est assurée par le dosage, dans le sang, de la cholinestérase, qui révèle le taux d'imprégnation de l'organisme. Les personnes chez lesquelles l'imprégnation dépasse un certain seuil ne doivent plus manipuler la dieldrine, ni même conduire les camions de transport.

La décision d'autoriser la dieldrine pourrait être prise lors de la réunion qui doit se tenir les 6 et 7 avril à la FAO à Rome, sur les méthodes de lutte contre les criquets pèlerins.

YVONNE REBEYROL.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Denise et Maurice VIEUX (ingénieur CNAM) sont heureux d'annoncer la naissance, le 15 mars 1988, de

Camille, Celina, Esther,

leur première petite-fille, au foyer de **Armand VIEUX** et **Fabienne BOUTAVIN.**

Le Champ-de-l'Aire,
34290 Montblanc.

– Renaud THIERRY et Colette, née Desclos, et Alexis, sont heureux d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 27 mars 1988.

Résidence de la Vieille-Eglise,
Grande-Rue,
78290 Croissy-sur-Seine.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Claude CIZEAU,

le 31 mars 1988, à Villejuif.

L'inhumation aura lieu le samedi 2 avril, à 10 h 30, au cimetière de Villejuif.

Ni fleurs ni couronnes.

– Besançon.

Le président de l'université de Franche-Comté,
Les membres du conseil d'administration,
Les personnels de l'université,
ont le regret de faire part du décès du

président Edgar FAURE,
membre du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté.

– Le comité directeur
Et les membres de l'Institut de droit d'expression française (IDEF),
ont la tristesse de faire part du décès du

président Edgar FAURE,
de l'Académie française,
président de l'IDEF.

– Les anciens élèves,
Les élèves de l'Institut d'études des relations internationales (ILERI),
ont la tristesse de faire part du décès du

président Edgar FAURE,
de l'Académie française,
président de l'ILERI.

– M. Vadime Elisseeff,
président honoraire,
M. Alfred Lucas,
président,
M. Jean Geronimi,
M. Philippe Jullian-Ganfres,
M. Nicolas Komaroff,
M. Robert Santucci,
vice-présidents,
Le conseil d'administration de l'Association des anciens élèves et amis de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO),
ont la tristesse de faire part du décès du

président Edgar FAURE,
de l'Académie française,
président d'honneur
du comité d'honneur de l'association.

(Le Monde *du 1er avril.*)

– Le capitaine de frégate (h) Georges Lavelaine de Maubeuge,
M. et Mme Robert Tretel
et leurs enfants Xavier, Charlotte et Thibault,
Mme Aude de Maubeuge-Lacoste
et sa fille Camille,
Le docteur Pascale Lavelaine de Maubeuge,
M. Christophe Lavelaine de Maubeuge,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de la

baronne Georges LAVELAINE de MAUBEUGE,
née Jacqueline Rolland,

le 30 mars 1988, munie des sacrements de l'Eglise, après une cruelle maladie.

La cérémonie religieuse suivie, de l'inhumation, aura lieu le samedi 2 avril, à 16 heures, en l'église de Plougonvelin (Finistère).

Une messe sera célébrée en l'église de Plougonvelin le lundi 4 avril, à 15 heures.

D'autre part, une messe sera dite le mardi 12 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

1, rue Octave-Feuillet,
75016 Paris.
Le Cosquer,
Plougonvelin,
29217 Le Conquet.

– Ses filles Carole et Sylvie,
Les familles Goldschmidt et Helft,
annoncent la mort le 26 mars 1988, à Buenos-Aires, de

Mme Michel Loevi LOPEZ DEL CAMPO,
née Lise Goldschmidt.

Avenidas Las Heras 3737.

– M. Jean-Pierre Missoffe,
son époux,
M. et Mme Jean-Dominique Missoffe,
leurs enfants et beaux-enfants,
M. et Mme Hubert Rollinde de Beaumont
et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Renault
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Germerie
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Echiffre
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ses frères, beaux-frères et belles-sœurs,
font part du décès de

Mme Jean-Pierre MISSOFFE,
née Anne Tyrel de Poix,

rappelée à Dieu, munie des sacrements de l'Eglise, le 30 mars 1988.

Les obsèques auront lieu le 2 avril, en l'église du Conquet (Finistère).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être faits pour la recherche médicale.

– Provins.

Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Paul VERNANT,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 24 mars 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Georges Guesdon
et leurs enfants,
M. et Mme Charles Noirot
et leur fils,
M. et Mme Jacques Timothée,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Vincent Timothée,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André TIMOTHÉE,
née Gabrielle Couder,

survenu à Paris, le 28 mars 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 31 mars, à 16 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-Compassion, place du Général-Kœnig, Paris-17e.

L'inhumation a eu lieu le 1er avril, à 11 heures, dans le caveau de famille, à Domfront (Orne).

28, place Saint-Sauveur,
14000 Caen.
5, rue de l'Abbaye-de-Fontenay,
21000 Dijon.
La Juvinière,
61700 Domfront.
54, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Remerciements

– Mme Jacques Jesberger,
Mme Jeanne Reddet,
Le général et Mme Robert Vidal,
M. et Mme Gilles Jesberger
et leur fille,
M. et Mme Denis Jesberger
et leurs enfants,
M. et Mme Michel-Edouard Leclerc
et leur fille,
Le docteur et Mme Claude Vidal
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Favereau
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Lourier
et leurs enfants,
remercient vivement les nombreux amis qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Jacques JESBERGER.

A tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs pensées et leurs prières, se sont associés à leur peine, ils expriment leur profonde gratitude.

30, chemin du Calquet,
31100 Toulouse.

– Tournon.

Mme Jean Vaux,
Ses enfants et petits-enfants,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Jean VAUX.

Anniversaires

– Il y a six mois, le 2 octobre 1987,

Yvonne Euthymène GEORGIADES,
née Barthelemy,

quittait doucement la Terre à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent affectueusement d'elle.

– Le 2 avril 1983, disparaissait

Emmy TEDESCO.

Sa fille Dominique Anjean-Deshayes,
Son gendre Michel Anjean,
Ses petits-enfants, Stéphane, Eric, Laurent et Sophie,
demandent à ses amis de ne jamais l'oublier.

15, avenue du Monoplan,
B-1150 Bruxelles.

SOMMAIRE

■ Selon tous les indicateurs, le taux d'expansion du PIB devrait être en 1988 supérieur à 2 % *(lire ci-dessous)*. ■ En radiant la charge Buisson, l'organisme de contrôle du MATIF essaie de donner un coup d'arrêt à la dégradation de l'image de ce marché *(lire page 24)*. ■ Le président du nouveau Conseil des Bourses de valeurs a annoncé une série de mesures destinées à moderniser la place de Paris *(lire page 24)*. ■ En raison de la montée du yen et de la délocalisation des centres de production à l'étranger, le Japon voit ses exportations de matériel électronique grand public diminuer fortement en 1987 *(lire ci-contre)*.

Malgré le krach boursier

La croissance économique pourrait dépasser 2 %

(Suite de la première page.)

Ce rythme de croissance constitue une performance que notre pays n'avait pas réalisée depuis bien longtemps, en fait depuis les belles années de l'avant-premier choc pétrolier (1974). Cette forte allure s'est modérée à partir de l'automne 1987, mais s'est tout de même poursuivie. *Le* krach boursier – contre toute attente – n'y a apparemment rien changé.

Finalement, la France aura réalisé un taux de croissance de 2,1 %, sensiblement supérieur à ce qui était prévu. Encore faut-il bien voir que les chiffres exprimés en moyenne annuelle rendent mal compte d'une activité qui aura été forte pendant neuf mois de l'année sur douze.

La même erreur d'interprétation risque de se reproduire cette année. Tant mieux, dira-t-on, si la croissance est encore une fois supérieure à la prévision. Mieux vaut se tromper dans ce sens qu'être déçu pour avoir trop espéré. Sans doute. Encore faut-il bien voir où sont les vrais dangers pour apporter à temps les corrections qui pourraient s'avérer nécessaires.

Le taux de croissance revu et corrigé il y a une dizaine de jours par le gouvernement pour cette année (+ 1,9 % au lieu des 2,2 % prévus à l'automne dernier) procède, à première vue, d'une certaine logique : un peu inférieur au taux de 1987 (+ 2,1 %), il traduirait le sensible ralentissement mondial attendu en 1988 – aux Etats-Unis notamment – à la suite du krach boursier (1). Ainsi, la demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France après avoir augmenté très rapidement l'année dernière (+ 5,7 % en volume) se modérerait-elle pour croître de 4,5 %.

Pourtant, à y regarder de plus près, ces perspectives ne justifient pas le taux de croissance relativement faible qui a été retenu. Sur sa lancée actuelle, l'activité – dont tous les indicateurs montrent qu'elle est restée soutenue en ce début d'année – devrait aboutir à un taux d'expansion d'au moins 2,5 % du PIB, peut-être même 3 % si les récoltes céréalières sont bonnes. Dans l'hypothèse, tout de même probable, où, à partir de septembre ou octobre – du fait d'un environnement international moins porteur – se produirait un certain affaiblissement du rythme de croissance en France, le résultat final pourrait n'être qu'un peu supérieur à + 2 %, c'est-à-dire au moins égal à celui de 1987.

L'inconnue des salaires

Le taux de croissance retenu par le gouvernement pour cette année implique, lui, qu'une récession – faible mais nette – se produise à l'automne. Est-ce là l'hypothèse clandestine des pouvoirs publics ou les experts officiels ont-ils confondu simple ralentissement de la croissance et recul absolu de l'activité, ce qui n'est pas du tout la même chose ?

A vrai dire, rien ne permet actuellement d'envisager une récession à l'automne, et surtout pas l'activité des économies étrangères qui, dans l'ensemble, en ce printemps 1988 continue de progresser à un bon rythme. Les exportations de la France devraient donc croître cette année sensiblement plus vite qu'elles ne l'ont fait en 1987 (2). Les pays de l'OPEP notamment devraient sortir de la mauvaise passe qui les a forcés trois années de suite à réduire massivement leurs importations (3).

Côté demande intérieure, la reprise des investissements productifs à un rythme élevé se confirme, se généralise même, notamment aux petites et moyennes entreprises. Reste la consommation des ménages qui a toujours été le principal moteur de la croissance. Après avoir fortement progressé deux années de suite (+ 3,2 % en 1986, puis + 2,4 % en 1987), va-t-elle se ralentir ? C'est ce *que prévoient les comptes officiels*. On peut en effet estimer que l'épargne des particuliers a atteint un niveau si bas qu'elle ne peut pas ne pas remonter. Mais ce n'est là qu'une hyptohèse. De même l'alourdissement inévitable des prélèvements sociaux devrait-il peser sur la demande des ménages.

La surprise pourrait pourtant venir d'une évolution plus favorable qu'on ne l'imagine du pouvoir d'achat. Pas seulement de celui des entrepreneurs individuels, qui bénéficient de la liberté de leurs prix, mais aussi de celui des salariés. Il semble bien que, depuis six mois environ, la rigueur salariale se soit quelque peu relâchée, de nombreux chefs d'entreprise dont les résultats financiers se sont nettement redressés, estimant que les gains de productivité engrangés par réduction des effectifs, peuvent être payés par des hausses plus importantes de rémunérations. Dans le secteur public, la tendance semble bien être la même, à ceci près que les générosités accordées sont dissumulées pour ne pas aller à l'encontre des directives gouvernementales.

S'il en était bien ainsi, la croissance – soutenue par la consommation – pourrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année au rythme actuel.

Une chose est sûre : le taux de croissance de 1,9 % retenu par le gouvernement pour l'année prochaine n'est pas compatible avec une récession, même légère, à l'automne. Il y a là incohérence : un taux légèrement positif serait déjà difficile à réaliser. Ou alors 1989 devrait connaître un boom de la croissance, comme le pays n'en a probablement pas connu même à la fin des années 60 et au début des années 70.

Sans imaginer de pareille situation, on peut se demander si le prolongement de la conjoncture actuelle – qui est bonne sur beaucoup de points – ne pose pas, à terme plus ou moins rapproché, le problème du déficit de notre commerce extérieur. Un déficit qui s'aggraverait – par croissance des achats à l'étranger – si la demande des ménages, loin de s'affaiblir comme il est prévu, se voyait stimulée.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Après avoir connu une croissance de 2,9 % en 1987, les grands pays industrialisés reviendraient cette année à une expansion de 2,1 %.

(2) Là encore la progression des exportations en 1987 (1,6 %) se ressent des très mauvais résultats du début de l'année dernière. Mais, au second semestre de l'année dernière, nos ventes de produits manufacturés à l'étranger ont augmenté de plus de 10 % en volume, ce qui est remarquable.

(3) *La demande des produits manufacturés adressée à la France par les pays de l'OPEP aura reculé de 12,6 % en 1985, de 22 % en 1986 et encore de 15 % en 1987.*

Les comptes de la nation pour 1988 et 1989

Croissance modérée, désinflation confirmée

	1987 (résult.)	1988 ((prévis.)	1989 (prévis.)
	%	%	%
Ressources de la nation (en volume et en pourcentage)			
1) Produit intérieur brut marchand	+ 2,1	+ 1,9	+ 1,9
2) Importations	+ 7,3	+ 4,2	+ 4,1
Emploi des ressources de la nation			
1) Consommation des ménages	+ 2,4	+ 1,9	+ 1,6
2) Investis. productif des entreprises	+ 5,4	+ 5,5	+ 5,5
3) Exportations	+ 1,6	+ 3,5	+ 3,7
Hausse des prix (en pourcentage)			
En glissement (décembre à décembre)	+ 3,1	+ 2,5	+ 2,2
En moyenne annuelle	+ 3,1	+ 2,5	+ 2,5
Pouvoir d'achat (en pourcentage)			
Du salaire moyen par tête	+ 0,2	+ 0,8	+ 0,8
Des prestation sociales	+ 1,4	+ 2,2	+ 1,5
Du revenu disponible des ménages	+ 1	+ 1,5	+ 1,3

Le compte 1988 est bâti sur l'hypothèse d'un dollar à 5,70 F et d'un prix du baril de pétrole à 18 dollars. En 1989, le dollar est encore à 5,70 F et le prix du pétrole remonte très légèrement (18,7 dollars le baril).

Les exportations d'électronique japonaise grand public

L'effet yen

Magnétoscopes, TV couleur, TV noir et blanc, Radios, Magnéto-cassettes, Hifi, Divers, Compact-disques

1980: 22 % | 14 % | 4 | 37 % | 20 % | 2.047
1981: 33 % | 14 % | 3 | 31 % | 16 % | 2.600
1982: 43 % | 13 % | 2 | 28 % | 11 % | 2.507
1983: 47 % | 12 % | 2 | 27 % | 11 % | 2.702
1984: 49 % | 13 % | 1 | 25 % | 10 % | 3.306
1985: 45 % | 17 % | 2 | 23 % | 8 % | 3 | 2 | 3.519
1986: 48 % | 10 % | 24 % | 8 % | 6 | 2 | 2.601
1987: 44 % | 10 | 25 % | 9 | 7 | 3 | 1.939

0 500 1.000 1.500 2.000 2.500 3.000 3.500 (milliards de yens)

Source : Electronic industries association of Japon

Les exportations japonaises de matériels électroniques grand public ont, pour la seconde année consécutive, encore fortement baissé en 1987, tant en valeur (– 25,4 %) avec un montant revenu à 1 939,4 milliards de yens (12 milliards de dollars environ) qu'en volume (environ 20 % en moyenne).

Il y a plusieurs raisons à cette chute. Lla baisse continue du dollar vis-à-vis du yen (– 26 % environ) a renchéri les produits japonais. Ceci expliquant cela, la délocalisation des fabrications, à laquelle les firmes nippones recourent de plus en plus, est également responsable de la contraction des ventes à partir de l'archipel. Le phénomène est très net, notamment, pour les exportations de téléviseurs couleur, qui ont diminué en 1987 de 22,3 % en volume, s'élevant à 5,2 millions d'unités. C'est en quelque sorte l'arbre qui cache la forêt, puisque, réunies, toutes les firmes japonaises ont, rien qu'en Europe, fabriqué plus de 2,7 millions de postes, soit 30 % de plus qu'en 1985.

La même montée en puissance est observée sur la marché des magnétoscopes : 22,8 millions d'appareils ont été exportés du Japon l'an dernier, soit 17,7 % de moins que l'année précédente. A l'inverse, les capacités de fabrication en Europe se sont accrues de plus de 50 % en deux ans. Pour 1988, le nombre de magnétoscopes japonais fabriqués sur le Vieux Continent à partir d'éléments importés du Japon est estimé à, au moins, trois millions d'unités.

Enfin, troisième cause à la beisse des exportations japonaises : l'ascension fulgurante des produits « made in Korea ». C'est une véritable menace dont les japonais sont bien conscients et qu'ils tentent de contourner à coups d'innovations et de licences.

REPÈRES

Balance des paiements courants

Contraction de l'excédent japonais

L'excédent de la balance des comptes courants japonaise, selon des données corrigées des variations saisonnières publiées par le ministère des finances, a représenté 7,86 milliards de dollars en février, contre 8,03 milliards en janvier. Le commerce extérieur s'est sensiblement contracté, revenant à 8,45 milliards de dollars contre 9,10 milliards en janvier. Selon les chiffres non corrigés des variations saisonnières, les exportations ont progressé de 17,9 % alors que les importations faisaient un bond de 45,1 %.

Dette

Accord entre la Yougoslavie et le FMI

La Yougoslavie et le Fonds monétaire international ont fini par trouver un terrain d'entente qui permettra à *Belgrade de bénéficier d'un nouveau* crédit du FMI et surtout de reprendre sur des bases plus sereines ses discussions avec ses créanciers, tant privés que publics. Le vice-président du conseil, M. Janez Zemljaric, n'a *pas dévoilé le montant de ce nouveau* crédit mais a indiqué qu'il prendrait sans doute effet à la mi-mai. La dette extérieure yougoslave, estimée à 21 milliards de dollars, devient de plus en plus difficile à gérer pour la Yougoslavie en proie à de multiples problèmes économiques.

Immobilier

La flambée des prix continue au Japon

La spéculation foncière s'est poursuivie de plus belle au Japon, où les prix des terrains résidentiels ont fait un bond allant jusqu'à 85,7 % dans la préfecture de Kanagawa, proche de la capitale, indique la National Land Agency. Le prix moyen de l'ensemble des terrains a progressé de 21,7 % en 1987 contre 7,7 % l'année précédente, les pointes les plus impressionnantes se situant dans les zones résidentielles près de Tokyo, Osaka et Nagoya. Le ministère de la construction annonce pour *sa part que les mises en chantier de* logements étaient, en février, supérieures de 17,1 % à celles de février 1987. Au cours des onze mois terminés en février 1988, la hausse atteint 24,3 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Temps de travail

Réduction dans le bâtiment et la métallurgie en RFA

La semaine de travail de 37,5 heures est entrée en application le vendredi 1er avril en RFA, aux termes de l'accord signé au printemps dernier par les partenaires sociaux de la métallurgie. Dans ce secteur de pointe pour les discussions syndicales, la baisse d'une heure de la durée hebdomadaire du travail et d'une demi-heure dans douze mois sera accompagnée d'un relèvement des salaires de 2 % ce 1er avril et de 2,5 % au 1er avril 1989.

Uranium

Le sénat américain veut relancer la production

Le Sénat américain a adopté, le mercredi 30 mars, un projet de loi visant à relancer l'industrie américaine de l'uranium, qui a subi de plein fouet la réduction du programme nucléaire après l'accident de Three Miles Island et la concurrence européenne. Le texte bloqué depuis six ans au Sénat doit être voté par la Chambre des représentants encore très réticente. Il prévoit de regrouper les usines d'enrichissement aujourd'hui gérées par l'administration fédérale, dans le cadre d'une société publique, qui pourrait être privatisée si elle parvient à devenir bénéficiaire. Ce dispositif permettrait d'alléger les coûts de frais financiers aujourd'hui pesants.

Par ailleurs, les électriciens américains devraient obligatoirement donner à enrichir au moins deux tiers de l'uranium extrait du sol américain. Environ 20 000 emplois seraient alors créés dans les mines qui ne comptent plus que 2 000 personnes.

ÉTRANGER

La mort lente de la loi Glass-Steagle

Le Sénat américain entérine un projet de décloisonnement des activités bancaires

Le Sénat américain a approuvé, à une écrasante majorité, dans la nuit du 30 au 31 mars, un projet de loi permettant aux banques de s'occuper de négoce de valeurs mobilières tout en maintenant leur exclusion du domaine des assurances. Ce projet sera amendé en fonction des propositions de la Chambre des représen*tants, qui ne s'est pas encore pronon*cée à ce sujet. Mais le premier acte de la mort lente de la loi Glass-Steagle, qui, depuis 1933, séparait scrupuleusement les activités des banques commerciales et des banques d'affaires, vient de se jouer.

Cette législation avait été mise au point par Carter Glass et Henry Steagle pour mettre un terme à la spéculation jugée responsable du krach de 1929 et de la grande dépression qui l'a suivi. Les banques commerciales se voyaient interdire de contrôler une firme de courtage et ces dernières de disposer d'une banque. Le projet de loi entériné par les sénateurs ouvre de sérieuses brèches dans ce dispositif afin de permettre aux banques américaines d'être en meilleure position face à leurs concurrentes étrangères. Le premier groupe bancaire américain Citicorp se place, par le montant de ses dépôts et de ses actifs, derrière des banques japonaises ou françaises.

Les opposants au projet du Sénat soulignent les dangers d'une déréglementation qui, tout en offrant plus de pouvoir aux banques – au grand dam des compagnies d'assurances ou de courtage – pourrait rendre ce secteur, actuellement fragile, encore plus vulnérable. Le projet de la Chambre des représentants s'annonce beaucoup plus restrictif.

Réunion ministérielle le 12 avril à Madrid sur Airbus

Les ministres européens impliquées dans le programme Airbus devraient se réunir le 12 avril à Madrid pour examiner la stratégie future du consortium et l'éventuelle modification des structures juridiques du Groupement d'intérêt économique (GIE) dans lequel sont associées quatre sociétés aéronautiques. Les ministres ont reçu, le jeudi 31 mars, le rapport des experts qui avaient été chargés de formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement d'Airbus Industrie.

Par ailleurs, la compagnie British Airways a pris livraison, jeudi, à Toulouse, du premier des dix Airbus A-320 qu'elle avait commandés. C'est le premier Airbus de l'entreprise britannique de transport aérien. Les 10 appareils avaient été commandés par British Caledonian, une compagnie rachetée en septembre dernier par British Airways.

Enfin, répondant à une revendication de la CGT, M. Henri Matre, PDG de l'Aérospatiale a déclaré : *« Il faudrait un énorme afflux de commandes pour envisager l'implantation d'une deuxième chaîne de montage de l'Airbus A-320... Le problème ne se posera pas avant trois ou quatre ans. Toutefois,* a-t-il précisé, *s'il devait y avoir une seconde chaîne, la première idée serait de l'implanter à Toulouse. »*

● **Acorn à nouveau en pertes.** – Acorn, fabricant britannique de micro-ordinateurs domestiques, a été de nouveau déficitaire en 1987. La perte imposable s'est élevée à 3,28 millions de livres pour un chiffre d'affaires en forte baisse à 36,14 millions de livres contre 46,66 millions en 1986. La compagnie avait renoué avec les bénéfices en 1986 après avoir été rachetée et renflouée à deux reprises par Olivetti l'année précédente.

SOCIAL

Les syndicats de marins rencontrent à nouveau la direction de la SNCF

Les syndicats de marins CGT et CFDT devaient rencontrer, le 1er avril, la direction générale de la SNCF à Paris pour tenter de trouver une solution au conflit qui perturbe depuis plus de quinze jours les traversées sur la Manche. Au cœur du conflit : le régime des congés, les rémunérations, et les conditions d'embauche des quelque 1 100 navigants permanents de l'armement naval SNCF et du personnel intérimaire employé sur les car-ferries de la ligne (déficitaire) Dieppe-Newhaven.

Le paradoxe veut que l'équipage du train ferry Nord-Pas-de-Calais (récemment entré dans la flotte de la SNCF), qui opère à partir des ports du détroit, a accepté les nouvelles conditions de travail mais ne peut faire fonctionner le navire, qui est occupé par les éléments les plus déterminés des autres équipages.

Quant aux conditions de travail sur la ligne Dieppe-Newhaven, il semblait, vendredi matin, que les ouvertures qui avaient été faites étaient de nature à faire avancer positivement les discussions.

Quoi qu'il en soit, les syndicats de marins CGT et CFDT ont lancé des appels à la grève pour au moins vingt-quatre heures à partir du 7 avril à l'ensemble du secteur de la marine marchande au cas où les négociations avec la SNCF n'aboutiraient pas.

Marchés financiers

Radiée du MATIF

La charge Buisson proteste

Prenant une décision sans précédent depuis la création du Marché à terme d'instruments financiers (MATIF) le 20 *février 1986*, le conseil d'administration de la Chambre de compensation (CCIFP), organisme de contrôle dudit MATIF, a retiré à la charge d'agent de change JFA Buisson son agrément comme adhérent, ce qui équivaut à sa radiation *(nos dernières éditions du vendredi 1er avril)*.

Le conseil a motivé cette radiation par une série de griefs, reprochant à JFA Buisson :

– d'avoir organisé une sous-traitance de son activité sans renouveler l'autorisation de la CCIFP ni même l'en informer en temps utile ;

– d'avoir refusé aux contrôleurs dûment mandatés de la CCIFP la communication d'informations utiles à leur mission ;

– de n'avoir pas tenu au jour le jour une comptabilité des opérations réalisées sur le MATIF pour le compte de la clientèle ;

– de n'avoir pas exercé de contrôle sur la gestion et la comptabilisation des opérations ;

– de n'avoir pris aucune disposition pour garantir l'affectation des opérations traitées aux comptes des différents donneurs d'ordres.

Un coup d'arrêt

Le conseil a *« considéré que la situation qui en a résulté a occasionné des opérations ayant porté atteinte à la réputation du MATIF »*. Il a précisé que cette décision s'incrivait *« dans le cadre strict de l'organisation du marché et des relations contractuelles entre la CCIFP et ses adhérents »* (au nombre d'une centaine) et qu'elle ne comportait *« aucune appréciation sur d'éventuels litiges entre l'adhérent et sa clientèle »*. La CCIFP *« estime utile de préciser que les vérifications faites par ses soins n'ont fait ressortir aucune défaillance dans le respect des engagements financiers de l'adhérent »*.

Ce dernier a immédiatement annoncé qu'il tenait la décision du conseil du MATIF pour « irrégulière », *« entièrement mal fondée dans la totalité des motifs allégués »*, de nature à lui causer un préjudice dont il se réserve de lui demander réparation, et qu'il formera contre cet *« acte »* tous les recours que lui ouvre la loi.

A vrai dire, la radiation de la charge Buisson sur le MATIF (et non à la Bourse de Paris, où elle reste opérationnelle) apparaissait inévitable à toute la place de Paris après toute la série d'incidents qui l'avaient opposée à la CCIFP depuis un premier contrôle *en janvier 1987*. L'autorité de tutelle se plaignait de ne pouvoir valablement effectuer ses contrôles faute d'informations suffisantes. Surtout, elle reprochait à Buisson d'avoir confié, sans son autorisation, tout ou partie de ses *activités* sur le MATIF à une *sous*-traitance organisée par une société de « remise » (apporteur d'affaires à un intermédiaire moyennant une ristourne sur les courtages et éventuellement les profits). Cette société était Arbitrage SA, dirigée par M. Jean-Marie Aletti, actuellement sous mandat d'arrêt à la suite d'une plainte de la COGEMA, qui s'estime victime d'une escroquerie de 259 millions de francs.

La CCIFP écarte totalement la « remise » en Bourse, qui *« interpose un écran entre l'adhérent et le marché, et se déclare opposée à tout projet de loi qui normaliserait la remise sur le MATIF »*. Par ailleurs, il était notoire que la charge Buisson était totalement débordée par le gonflement vertigineux de ses *opérations sur le MATIF, où elle* occupait une place dominante, M. Aletti aidant, et qu'elle n'était pas la seule. D'où la décision de la CCIFP, sensible aux reproches de laxisme qui lui ont été adressés et qui, en radiant Buisson, a voulu donner un coup de semonce aux opérateurs.

La CCIFP essaie également de donner un coup d'arrêt à la dégradation de l'image du MATIF dans les milieux financiers français et internationaux, bien que les scandales récents se soient produits en bonne partie sur le marché des options de gré à gré, dont le contrôle lui a échappé jusqu'au 14 janvier 1988.

Depuis quelques mois, les utilisateurs non financiers du MATIF, à savoir les entreprises, l'ont fui pour se reporter sur d'autres instruments réputés « sûrs » et dont le contrôle est facile, même par des non-initiés, comme les SICAV à court terme à caractère monétaire, dont l'encours aura bondi de près de 90 milliards de francs depuis le début de l'année. Un signe qui ne trompe pas.

FRANÇOIS RENARD.

L'installation du Conseil des Bourses de valeurs

Poursuite des réformes

Fraîchement créé (*le Monde* du 31 mars), le Conseil des Bourses de valeurs (BDV), autorité supérieure désormais chargée d'organiser les marchés financiers français, s'est réuni pour la première fois jeudi 31 mars en fin d'après-midi pour se doter d'un président. Unique candidat à cette fonction, M. Xavier Dupont, ancien syndic de la défunte compagnie des agents de change, a été élu sans la moindre difficulté.

Quelques instants après, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a procédé officiellement à l'installation du nouvel organisme. Après avoir insisté sur le caractère historique de cette journée, le ministre, parlant de la réforme de la Bourse, l'a qualifiée d'*« indispensable pour maîtriser le développement rapide des transactions »* (54 milliards de francs en 1976, 3 000 milliards en 1987), pour *« offrir la possibilité aux établissements étrangers de prendre pied sur notre marché »*, enfin, pour *« organiser convenablement à Paris le recours aux nouvelles techniques financières »*.

Pour le ministre, cette réalisation exigera : de poursuivre le programme de privatisation dans les secteurs de la banque et des assurances ; de procéder à la refonte de la fiscalité spécifique qui pèse sur les banques, les compagnies d'assurances et le marché financier ; d'achever la libération des mouvements de capitaux, tout en veillant à la protection de l'épargne ; de poursuivre, enfin, la modernisation du marché.

A cet égard, M. Xavier Dupont a donné un certain nombre d'informations. Il a précisé qu'une trentaine de sociétés étaient désormais *« adossées à des établissements financiers [...] ce qui ne peut que renforcer la sécurité »*. Dans le domaine des produits nouveaux, la montée en puissance du marché des options négociables sur actions sera poursuivie, fin 1988 le nombre de valeurs supports (huit actuellement) atteindra vingt. En outre, le marché d'options négociables sur indice sera ouvert dans le courant du second semestre.

En ce qui concerne les nouvelles techniques de cotations le premier président du conseil des BDV a confirmé la mort de la « criée » pour le 31 décembre prochain. A cette date, toutes les actions cotées au RM (règlement mensuel) devraient *avoir rejoint* le marché des cotations assistées en continu (CAC) au rythme d'une dizaine de valeurs par mois. S'agissant du CAC obligations, dont le démarrage remonte au 1er mars et qui compte soixante-dix emprunts pour l'instant, sa « population » devrait s'accroître de 100 à 150 valeurs par mois. Elle sera déjà de 206 valeurs le 5 avril à la réouverture de la Bourse après les vacances pascales.

Le 1er juillet prochain, des valeurs du comptant commenceront à faire leur apparition sur le CAC.

Un réseau d'informations Paris-Londres

En matière d'information, le président du conseil des BDV a indiqué qu'un réseau de renseignements boursiers (cours, état des marchés) en temps réel sera mis en place *durant le second semestre entre* Londres et Paris. Francfort, Bruxelles, Madrid, Amsterdam devraient ensuite se relier à ce réseau.

D'autre part, à propos du problème aigu posé par les « suspens » (*livraison de titres non effectués*, reconnus ou non reconnus) créé par l'explosion des échanges et dont le nombre est actuellement estimé à 800 000, M. Dupont a indiqué qu'une gestion automatique du routage était développée pour le résoudre. D'ici à la fin de l'année, un tiers des ordres environ (30 000) sur les 100 000 reçus en moyenne par jour seraient acheminés par ce canal.

Pour les petits ordres ne comportant pas de limite de prix ; M. Dupont a précisé qu'ils seraient exécutés « au mieux » sur le cours d'ouverture, du jour pour ceux transmis avant 10 heures, du lendemain pour les autres.

En conclusion, M. Dupont s'est félicité de la mise en place de cette *« architecture renforcée du marché financier »*, qui met à la disposition de la France l'outil boursier dont elle aura besoin pour maintenir, à partir de 1993, son rang en Europe et dans le monde. La « Bourse de papa » est décidément bien morte.

A. D.

NEW-YORK, 31 mars ↑

Reprise en fin de séance

Après s'être alourdi durant la majeure partie de la séance de jeudi, le marché new-yorkais s'est redressé, regagnant et même au-delà, tout le terrain perdu initialement. Un instant tombé à 1 957,89, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 1 988,06, avec un modeste gain de 9,95 points. Le bilan de la journée a été à l'image de ce résultat. Sur 1 971 valeurs traitées, 810 ont progressé, 676 ont baissé et 485 n'ont pas varié.

De l'avis général, ce raffermissement en fin de parcours a été essentiellement dû aux achats de quelques grandes valeurs, comme IBM, effectués par plusieurs grands investisseurs en vue de la présentation des bilans en fin de trimestre. Mais, disait-on, le phénomène n'est pas significatif de l'ambiance générale, très prudente à la veille du long week-end pascal. La faiblesse de l'activité en témoigne avec 139,87 millions de titres échangés contre 151,81 millions la veille. Autour du « Big Board », la grande question sur le point de savoir si la Bourse va, ou non, tester ses plus bas niveaux de décembre et janvier reste d'actualité. La cotation des titres Federated Department Stores, objet de deux OPA concurrentes, a été suspendue.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Alcoa	42 7/8	43 1/2
Allegis (ex-UAL)	83 1/2	83 1/4
A.T.T.	26 1/2	27
Boeing	46 3/4	46 1/2
Chase Manhattan Bank	25	25 1/8
Du Pont de Nemours	79 1/2	80 7/8
Eastman Kodak	40 3/4	40 5/8
Exxon	41 7/8	42
Ford	43 5/8	42 5/8
General Electric	40 1/4	40 3/8
General Motors	70 5/8	71 1/2
Goodyear	62 3/4	63 5/8
I.B.M.	104 7/8	107 1/2
I.T.T.	44 5/8	44 5/8
Mobil Oil	43	44 1/4
Pfizer	55 5/8	56 1/8
Schlumberger	34 3/8	34 3/8
Texaco	48 1/8	48
Union Carbide	23 3/4	23 1/4
U.S.X.	29	28 7/8
Westinghouse	50 1/8	51 3/4
Xerox Corp.	53 1/4	52 7/8

LONDRES, 30 mars ↓

Effritement

La baisse des cours s'est poursuivie jeudi au London Stock Exchange, mais à une cadence ralentie et dans un marché très calme à la veille du long week-end pascal. La hausse de la livre a pesé sur la tendance, affectant notamment les valeurs exportatrices.

La monnaie britannique a en effet continué de monter après les *déclarations la veille au soir du* chancelier de l'Echiquier sur la politique monétaire britannique.

Pratiquement tous les secteurs de la cote ont cédé à l'effritement, avec une nuance pour les *magasins, franchement irréguliers*. Bonne tenue, en revanche, des fonds d'Etat.

L'indice Financial Times des vedettes industrielles a perdu 11,4 points à 1 386,7 et l'indice *Footsie des 100 valeurs est revenu* à 1 742,5 (– 14,4 points). Quelque 377 millions de titres ont été échangés.

Modification du règlement général du MATIF

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 30 mars modifie le *règlement du Marché à terme* d'instruments financiers (MATIF). Adoptées début février lors d'une réunion du Conseil du marché à terme, les nouvelles règles renforcent les exigences financières pour les intervenants. Le décret institue une différence entre les « adhérents » – intermédiaires financiers – admis à la compensation des contrats négociés sur le MATIF, et les « négociateurs » – personnes physiques ou morales désignées par les « adhérents » et admis par la CCIFP à participer à la négociation des contrats. D'autre part les adhérents compensateurs individuels devront avoir une surface financière de 200 millions de francs au lieu de 100 millions ; les adhérents compensateurs généraux admis, eux, outre à pratiquer la négociation et la compensation, à désigner un négociateur courtier qui prendra en charge leurs opérations en Bourse, devront disposer de fonds propres au moins égaux à 750 millions de francs.

● **Sernam : encore dans le rouge pour 1987.** – Le service des messageries et transports express de la SNCF, a enregistré *une nouvelle perte de 209 millions de francs pour 1987* (contre 244 millions pour 1986). Le chiffre d'affaires commercial (hors services rendus à la SNCF) a été de 3,53 milliards de francs, soit une baisse de 5,1 % attri*buée aux grèves de début* d'année. Le chiffre d'affaires total s'élève à 3,94 milliards (– 5,5 %). Les effectifs ont été ramenés de neuf mille à huit mille personnes à l'occasion d'une réforme de structures.

TOKYO, 1er avril ↓

Nouveau repli

Fausse joie. Le marché de Tokyo, qui s'était redressé dans la matinée de vendredi après l'accès de faiblesse de la veille, a rechuté.

En hausse de 59,81 points durant les premiers échanges, l'indice Nikkei a progressivement reperdu son avance. La situation ne s'améliorait guère dans l'après-midi. A la clôture, le thermomètre de la Bourse accusait une baisse de 156,04 points pour s'établir à 26 104,22 (– 0,5 %). La faiblesse du dollar, qui semble vouloir rejoindre ses plus bas niveaux historiques, inquiète les investisseurs. Les valeurs fortement capitalisées, comme Nippon Steel, se sont notablement alourdies. Les valeurs électriques ont, elles aussi, été pénalisées. Toshiba, en particulier, a souffert après la décision d'une sous-commission du Congrès américain de se prononcer pour d'importantes restrictions aux importations de la firme japonaise aux Etats-Unis. Une forte activité a régné avec plus de 1,5 milliard de titres échangés.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1er avril
Akai	580	604
Bridgestone	1 400	1 370
Canon	1 150	1 100
Fuji Bank	3 500	3 440
Honda Motors	1 690	1 670
Matsushita Electric	2 670	2 660
Mitsubishi Heavy	665	669
Sony Corp.	5 230	5 180
Toyota Motors	2 380	2 370

FAITS ET RÉSULTATS

● **Clause : les achats de Sanofi contestés.** – La cotation des actions Clause, qui avait été suspendue à la fin de la semaine passée, reprendra le 5 avril.

Le 24 mars, le groupe Sanofi (Elf-Aquitaine) avait acquis 7,1 % environ des actions de ce producteur de semences au prix unitaire de *550 F et avait manifesté son intention* de poursuivre ses achats à ce cours jusqu'au 12 avril prochain. Mais les autorités boursières ne l'entendent pas de cette oreille. Clause fait l'objet d'une OPE de Midi, son actionnaire majoritaire. Or la réglementation boursière stipule que toute application est interdite pendant une telle opération. Une partie de la transaction de la Sanofi a donc été annulée. En outre, le Conseil des Bourses a prolongé l'OPE de Midi jusqu'au 12 avril, transformant ainsi le handicap de Sanofi en atout, puisque les actionnaires de Clause, qui avaient répondu favorablement à l'offre de la compagnie d'assurances, vont avoir un délai de réflexion supplémentaire face à la proposition plus intéressante de Sanofi.

● **Pernod-Ricard : 5 % de ventes en plus pour 1988.** – M. Daniel Hémard, PDG du groupe, prévoit pour 1988 un chiffre d'affaires d'environ 1,7 milliard de francs, en progrès de 5 % par rapport à 1987.

M. Hémard a en outre présenté, lors d'une conférence de presse, le nouveau logo de la firme représentant une pyramide rouge renversée avec une fleur d'anis au centre.

● **Financière de Paribas : stabilité des profits.** – *La compagnie a* dégagé pour 1987 un résultat net consolidé (hors intérêts minoritaires) à peu près stable par rapport à 1986 : 1 725 millions de francs contre 1 680 millions (+ 3 %).

Ce résultat – « légèrement supé*rieur aux prévisions », souligne le* communiqué – se décompose en 1 152 millions de francs pour les opérations en revenus (contre *1 086 millions en 1986*) et 573 millions de francs pour les opérations en capital, en léger retrait sur 1986 : 594 millions.

La compagnie souligne que les opérations en revenus « ont bénéficié de la croissance des résultats de la plupart des grandes filiales » et de la diminution de l'endettement. Paribas ajoute néanmoins que la progression du résultat en revenus a été « limitée » par le résultat déficitaire de la filiale Crédit du Nord et les soutiens financiers que les actionnaires (Paribas et l'Etat en 1987) lui ont accordés.

● **Exxon : un accord avec Arjomari dans l'automobile.** – La filiale française du groupe américain Exxon Chemicals vient de signer un accord avec Arjomari, fabricant et distributeur de papier haut de gamme, pour exploiter la technologie de polymères thermoplastiques mise au point par la société française. Ces produits commercialisés sous la marque Arjomix sont notamment utilisés dans l'industrie automobile. Ils servent de supports pour le groupe motoventilateur de la Peugeot 309. Dans un premier temps, indique Exxon, Arjomari va assurer la fabrication de ces produits pour le compte du groupe américain, qui est l'un des leaders mondiaux des produits polymères.

Marché des options négociables le 31 mars 1988

Nombre de contrats : 4 890

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	280	10	15	17,50	31
Lafarge-Coppée	1 000	133	160	27	56
Michelin	160	18,50	25	10	–
Midi	1 100	220	–	41	80
Paribas	320	12	26	35,20	–
Peugeot	840	120	155	32	–
Saint-Gobain	400	21	–	22	–
Thomson-CSF	152	11	–	12,50	19

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 mars 1988

Nombre de contrats : 22 672

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	100,45	99,65	99
Précédent	100,70	99,80	99,15

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,57	1,90	1,05	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6150 F ↓

Le marché parisien des changes ne fonctionnait pas ce vendredi comme la plupart des autres places. Mais les banques étaient ouvertes toute la journée. Le dollar a donc continué de s'échanger avec les *établissements étrangers* ouverts (Bruxelles, Milan, Athènes, Tokyo), bien sûr toujours à la baisse. Il a valu ici 5,6150 F (cours indicatif) contre 5,6250 F la veille.

	31 mars	1er avril
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,6593	clos
TOKYO		
Dollar (en yens)	124,48	124

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er avril)	7 1/2-7 9/16 %
New-York (31 mars)	6 3/4-6 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	30 mars	31 mars
Valeurs françaises	100,9	100,2
Valeurs étrangères	107,2	105,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	287,5	284,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	30 mars	31 mars
Industrielles	1978,11	1988,06

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	30 mars	31 mars
Industrielles	1 398,1	1 386,70
Mines d'or	237,2	237,30
Fonds d'Etat	90,72	

TOKYO

	31 mars	1er avril
Nikkei Dow Jones	26 260,26	26 104,22
Indice général	2 147,90	2 130,20

TOTAL

Offre publique d'achat des bons de souscription d'actions CRD TOTAL FRANCE par TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

Les conseils d'administration de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES (TOTAL CFP) et de la Compagnie de raffinage et de distribution TOTAL FRANCE (CRD TOTAL FRANCE(ont enregistré, dans leurs séances respectives du 30 mars 1988, le résultat de l'offre publique d'achat lancée par TOTAL CFP sur les actions de CRD TOTAL FRANCE et publié par un avis nº 88-681 de la Chambre syndicale des agents de change à la *Cote officielle* du 24 mars 1988.

Le nombre d'actions apportées à l'offre a été de 7 441 588 actions, soit 86,34 % des actions sur lesquelles portait cette offre. La participation de TOTAL CFP dans CRD TOTAL FRANCE passe ainsi de 71,92 % avec 22 079 902 actions avant cette opération à 91,16 % avec 29 521 490 actions à l'issue de celle-ci.

Les conseils ont constaté le dépassement du seuil de 95 % de participation de TOTAL CFP dans CRD TOTAL FRANCE qui déclenche le lancement d'une offre publique d'achat des bons TOTAL de souscription d'actions de CRD TOTAL FRANCE par TOTAL CFP au prix de 10 F par bon, ainsi que le prévoyait la note d'information (1) visée par la *Commission des opérations de Bourse* le 9 février 1988 et l'avis de la Chambre syndicale publié au *Bulletin de la cote officielle* du 8 février 1988.

En conséquence, la banque Paribas, agissant pour le compte de TOTAL CFP, a déposé auprès de la Chambre syndicale des agents de change un projet d'offre publique d'achat portant *sur* toutes quantités de bons de souscription d'actions de CRD TOTAL FRANCE au prix de 10 F par bon. Cette offre débutera dès que la Chambre syndicale aura publié l'avis de recevabilité de l'offre au *Bulletin de la cote officielle.*

Le conseil de CRD TOTAL FRANCE a estimé à l'unanimité que l'offre présentée par TOTAL CFP constitue une proposition intéressante et recommande aux porteurs de bons de souscription d'actions de lui réserver un accueil favorable.

Afin que l'entière liberté des porteurs de bons de souscription d'actions d'apporter ou non leurs bons à la présente offre puisse s'exercer dans les meilleures conditions d'information, il est précisé que :

– Passé le 30 juin 1989, les bons ne seront plus exerçables et cesseront d'exister ;

– Jusqu'à cette date, TOTAL CFP et CRD TOTAL FRANCE n'entendent pas demander la radiation de l'action CRD TOTAL FRANCE de la *Cote officielle.*

Une note d'information sur cette opération portant le visa de la Commission des opérations de Bourse sera disponible dès la publication de l'avis de recevabilité de l'offre par la Chambre syndicale des agents de change.

(1) Cette note d'information (visa COB 88-43 du 9 février 1988) est disponible sur simple demande auprès de la banque Paribas ou de TOTAL CFP.

GROUPE TOTAL



CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration de G. H. MUMM et Cie s'est réuni le 29 mars 1988, sous la *présidence de* M. Alain de Gunzburg, *pour* arrêter les comptes de la *société* mère, ainsi que les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Bien qu'inférieurs à ceux de l'exercice précédent, qui avaient bénéficié d'une conjonction de facteurs favorables, les comptes du dernier exercice clos s'avèrent satisfaisants étant donné le contexte de quasi-stabilité des prix de vente et de hausse du prix de revient des vins vendus.

Les principales données consolidées de l'exercice 1987 se comparent ainsi à celles de l'exercice précédent (en milliers de francs) :

	1986	*1987*
– Chiffre d'affaires (hors droits et taxes)	1 124 298	1 163 430
– Bénéfice courant avant impôt	228 399	182 904
– Bénéfice net	133 752	114 103
– Capacité d'autofinancement	153 151	125 747

Le conseil d'administration de G. H. MUMM et Cie proposera à l'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, qui se tiendra le 2 juin prochain, le versement, au titre de l'exercice 1987, d'un dividende net inchangé de 14 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 7 francs, soit un revenu global de 21 francs.

Comme pour les deux exercices précédents, ce dividende sera payable, au choix des actionnaires, soit en numéraire, soit en actions de la société, sous les conditions et selon les modalités prévues par les articles 351 à 353 de la loi du 24 juillet 1966.

A l'issue de la réunion du conseil d'administration s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui a pris connaissance des résultats définitifs de l'offre publique d'achat lancée par G. H. MUMM et Cie, avec l'appui du groupe SEAGRAM, sur les titres de la société MARTELL.

Les titres apportés à l'OPA se sont élevés à 1 224 512 actions sur 1 386 554, soit 88,31 %, 8 434 obligations convertibles 8,75 % 1977 sur 12 116, soit 69,61 % et 60 007 obligations convertibles 8,50 % 1985 sur 99 939, soit 60,04 %.

Compte tenu des actions et obligations possédées par ailleurs par la société MARTELL et par la compagnie SEAGRAM LIMITÉE, le nombre total de titres MARTELL détenus directement ou indirectement par notre groupe s'élève à 1 374 526 actions, soit 99,13 % du capital actuel, 11 288 obligations convertibles 1977, soit 93,17 % et 97 525 obligations convertibles 1985, soit 97,58 %.

Afin de permettre à G. H. MUMM et Cie de faire face au financement de ces acquisitions, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de donner pouvoir au conseil d'administration pour augmenter le capital social de la société, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximum de 2 000 000 000 de francs par émissions d'actions à souscrire contre espèces ou par compensation de créances et pour procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission, à concurrence d'un montant nominal maximum de 2 000 000 000 de francs d'obligations convertibles en actions à tout moment au gré des porteurs.

L'attribution des actions émises à la suite de conversions d'obligations ne pourra, toutefois, avoir pour effet d'augmenter le capital nominal d'une somme supérieure à 1 000 000 000 de francs et les augmentations de capital résultant de ces conversions d'obligations viendront s'imputer sur l'autorisation d'augmenter le capital social de 2 000 000 000 de francs visée ci-dessus.



Le 29 mars 1988, le conseil d'administration a arrêté les comptes et a établi les documents qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 15 juin 1988, à 10 h 30 au siège social.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 2 871 813 000 F et a généré un bénéfice net de 176 024 000 F pour une capacité d'autofinancement de 393 017 000 F pour, en 1986, un chiffre d'affaires de 2 405 214 000 F, un bénéfice net de 116 157 000 F et une capacité d'autofinancement de 308 328 000 F.

La société VICAT a réalisé, au cours de l'exercice, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 1 735 137 000 F, contre 1 564 495 000 F *l'année précédente.* L'excédent brut d'exploitation progresse de 347 803 000 F à 465 837 000 F. La capacité d'autofinancement et le résultat net s'élèvent respectivement à 274 449 000 F et 131 800 000 F, contre 214 806 000 F et 66 252 000 F en 1986.

L'amélioration des résultats procède à la fois de facteurs internes (poursuite du programme de modernisation des usines de Montalieu et Saint-Egrève, accentuation des gains de productivité et baisse du prix des combustibles) et de facteurs externes (acquisitions nouvelles, en particulier dans le secteur des granulats et de la chimie du bâtiment ;l'achat de la cimenterie californienne *à la fin de l'année 1987 est trop* récent pour influer sur les comptes de l'exercice).

Le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende net de 23 F par action, soit un revenu brut de 34,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal.



L'augmentation de capital d'Euromobiliare *qui interviendra* dans les mois qui viennent aura pour effet de permettre à Duménil-Leblé de devenir le premier actionnaire de la seconde banque d'affaires italienne.

Cette opération sera pour Duménil-Leblé l'occasion de participer au syndicat de contrôle d'Euromobiliare au côté des groupes CIR (C. De Benedetti), *Ferruzzi (M. Gardini) et Fininvest* (S. Berlusconi).

L'objectif de Duménil-Leblé est de détenir entre 15 % et 20 % du capital et de créer ainsi dans les secteurs de la gestion et des fusions et acquisitions des effets de synergie à l'échelle européenne.

Intervenant après les implantations à Londres (1985), à Genève (1986) et à Bruxelles (1987), cette participation constitue le symbole de l'élargissement des activités du groupe Duménil-Leblé vers l'Europe du Sud.

PENARROYA

Lors de sa réunion du 29 mars, le conseil d'administration de la société Penarroya a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1987 ; les comptes consolidés seront arrêtés à la séance du 26 avril 1988.

Le résultat net est un bénéfice de 69,7 millions de francs contre une perte de 75,2 millions de francs en 1986.

Le résultat courant de l'exercice s'établit en perte de 101,8 millions de francs contre une perte de 430,4 millions de francs pour l'année 1987.

Le conseil d'administration a relevé que, après une perte courante de 100,3 millions de francs au premier semestre 1987, le deuxième semestre avait marqué le retour à l'équilibre de la société. Malgré un contexte économique peu favorable résultant d'une nouvelle baisse importante de la monnaie américaine.

Au niveau des éléments exceptionnels, le résultat est un profit de 176,1 millions de francs constitué notamment par des produits nets de cession d'actifs pour 185,1 millions de francs et par des dotations nettes aux provisions de 9 millions de francs.

Les fonds propres ont été portés de 148,8 millions de francs au 31 décembre 1986 à 201,8 millions de francs.

L'ensemble de ces résultats traduit ainsi l'impact de la politique menée avec détermination par la société tant en ce qui concerne le redressement du résultat courant pendant l'année 1987 que la mise en œuvre de la politique de cession d'actifs et de recentrage industriel.

Les efforts de productivité se poursuivront au cours de l'année 1988 tandis que le programme de cession d'actifs s'achèvera pour l'essentiel avec la cession des intérêts de la société dans l'or du *Limousin.*

Si les taux de change et les cours des métaux se maintenaient tout au long de l'année à leurs niveaux actuels, le résultat courant de l'exercice 1988 serait au moins équilibré et le résultat net serait à nouveau positif.

SEMA • METRA

SEMA-METRA et CAP Group plc envisagent de former le premier Groupe véritablement européen de services informatiques

SEMA-METRA et CAP Group plc, deux leaders européens en intégration de systèmes, ingénierie, conseil et services d'information, envisagent de former un Groupe unique.

SEMA-METRA est l'un des premiers groupes français d'ingénierie informatique, coté au second marché de la Bourse de Paris.

CAP Group plc est l'un des premiers groupes britanniques d'ingénierie informatique cotés à l'International Stock Exchange de Londres.

Le nouveau Groupe s'appellera SEMACAP. Il sera coté à l'International Stock Exchange de Londres et le Groupe demandera sa cotation à la Bourse de Paris.

Le Conseil d'administration de SEMACAP comportera un nombre égal de représentants de SEMA-METRA et de CAP Group plc.

Les deux sociétés partagent un grand nombre de conceptions stratégiques et ont pour objectif d'offrir un large éventail de services, qui permettra au nouveau Groupe de s'affirmer comme un fournisseur naturel du marché européen.

En effet, l'offre combinée de services informatiques, intégration de systèmes, ingénierie, conseil, études de marchés et services à valeur ajoutée, représente une gamme de prestations intellectuelles sans égal en Europe.

Le nouveau Groupe aura ainsi la taille nécessaire pour affronter la concurrence mondiale des années 90.

Les lignes de produits des deux Groupes, autant que leur couverture géographique, sont très complémentaires. Outre sa forte implantation en France et au Royaume-Uni, le nouveau Groupe détiendra des filiales importantes en Espagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en RFA et à Singapour, ainsi que des agences au Canada et aux Etats-Unis.

Le nouveau Groupe ainsi réuni, fort de 6 400 personnes, pour la plupart diplômées des grandes universités et écoles européennes, mettra son savoir-faire à la disposition des administrations, des secteurs financiers, industriels et de la distribution, ainsi que de ceux de la défense, des télécommunications et de l'énergie.

Le chiffre d'affaires réalisé par SEMA-METRA pour l'exercice clos le 31 décembre 1987 a été de 1 446 millions de francs. Son profit après impôts et intérêts minoritaires s'est élevé à 57,2 millions de francs, et sa situation nette consolidée avant distribution de dividendes, à 294,1 millions de francs.

Le chiffre d'affaires prévu par CAP Group plc pour l'exercice se terminant au 30 avril 1988 est de 115 millions de livres sterling (soit 1 210 millions de francs ★). Son profit avant impôts ne sera pas inférieur à 8 millions de livres sterling (soit 84,2 millions de francs ★), et sa situation nette consolidée avant distribution de dividendes au 31 octobre 1987 s'élevait à 27 millions de livres sterling (soit 284,2 millions de francs ★).

Des données financières retraitées selon des normes comptables comparables seront présentées dans la notice destinée aux actionnaires anglais.

Techniquement, l'opération prendra la forme d'une offre publique d'échange présentée par *CAP Group plc et portant* sur la totalité des actions composant le capital de SEMA-METRA. Il sera proposé aux actionnaires de cette dernière société de recevoir 24 actions de CAP Group plc en échange de chaque action SEMA-METRA leur appartenant.

En supposant que toutes les actions de SEMA-METRA soient échangées, les actionnaires de la société française détiendront 54,6 % du Groupe résultant de la fusion, tandis que les actionnaires actuels de CAP Group plc en détiendront 45,4 %. Les termes de l'échange ont été fondés sur les parts contributives respectives des deux sociétés au résultat du nouvel ensemble.

La moyenne des cours cotés de l'action SEMA-METRA sur les six derniers mois est de 459,35 F. La moyenne des cours cotés de l'action CAP Group plc sur les six derniers mois est de 21,48 F★.

L'opération envisagée sera soumise à l'approbation de l'Assemblée des actionnaires de CAP Group plc. Le Ministère des finances français a donné son accord dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Le groupe PARIBAS, qui, avec ses sociétés affiliées, la Financière SAULNES CHATILLON et NORD-EST, détient globalement 68,8 % du capital de SEMA-METRA, s'est engagé irrévocablement à apporter ses titres à l'échange. En supposant *que toutes* les actions de SEMA-METRA soient apportées à l'offre, PARIBAS deviendra un actionnaire important de SEMACAP avec une participation directe de 26,5 % et une participation additionnelle indirecte de 11,1 % à travers la Financière SAULNES CHATILLON et le groupe NORD-EST.

Le groupe PARIBAS s'est également engagé à ne pas augmenter de façon significative sa participation dans le nouveau Groupe au-delà de son niveau actuel.

De par la citoyenneté de ses actionnaires, de son personnel, de ses clients, SEMACAP sera le premier groupe de Services informatiques vraiment européen, à caractère transnational, qui aura la taille et les atouts nécessaires pour jouer un rôle important sur le marché mondial de la prochaine décennie.

★ (Sur la base de la parité de la £ au 25 mars 1988, soit 1 £ = 10,525 F.)

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE LIAISONS ÉLECTRIQUES SILEC

RÉSULTATS FAVORABLES

Bien que le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice 1987, qui s'est élevé à 1 292 millions de francs, apparaisse en diminution de 2,6 % par rapport à celui de l'exercice 1986, le niveau d'activité a, en moyenne, été plus élevé, ce déphasage résultant notamment d'une répartition différente des produits vendus.

Cependant, la bonne adéquation des moyens de production et en particulier des effectifs au volume d'activité, ainsi que la réduction des frais financiers qui s'est poursuivie, ont rendu possible l'accroissement de la MBA passée, avant répartition, de 87 millions en 1986 à 106 millions en 1987, le bénéfice net correspondant de l'exercice s'élevant à 43 595 000 F contre 39 471 000 F.

Le conseil proposera à l'assemblée de maintenir le dividende à 4,50 F plus avoir fiscal de 2,25 F. Ce dividende sera mis en paiement le 1er septembre 1988.

En ce qui concerne l'exercice 1988, nos prises de commandes sont actuellement bien soutenues et si la conjoncture générale ne se dégrade pas, nous pouvons espérer au moins maintenir notre niveau d'activité, compte tenu en particulier d'affaires à l'exportation.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A. DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE FRANÇAISE (CALIF)

Lors de sa séance du 29 mars 1988, le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Après dotation d'une provision pour redressement fiscal de 5 millions de francs, *le* bénéfice avant impôt ressort à 53 435 688,41 F, soit en légère diminution par rapport à celui de 1986 (54 337 834,73 F).

Quant au bénéfice net, il s'établit à 27 203 925,41 F, accusant par rapport à 1986 (32 354 313,73 F) un recul de l'ordre du rappel d'impôt à payer.

Le conseil proposera à l'assemblée, qui se tiendra le 11 mai 1988, de maintenir le dividende au niveau de celui de 1986, soit à 37 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 18,50 F représentant un revenu global de 55,50 F par action.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 24 mai 1988.

Le conseil proposera à l'assemblée le renouvellement des mandats d'administrateur de MM. Marc Vienot, Michel *Rolland et de la société Electro Banque.*

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

COMPTES DE LA MAISON MÈRE POUR L'EXERCICE 1987

Au cours de sa séance du 30 mars, le conseil d'administration a examiné les comptes de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES P4TROLES maison mère pour l'exercice 1987 (en millions de francs).

1. Le bénéfice net est de 1 382 millions de francs contre 1 013 millions de francs en 1986. Les dividendes reçus des filiales ont été de 1 753 millions de francs (dont 1 305 millions de francs pour les filiales de production) contre 1 945 millions de francs en 1986.

2. Le mouvement des amortissements et provisions se solde par une reprise nette de 46 millions de francs. Cette reprise nette s'explique par l'importance cette année des reprises de provisions, principalement sur la filiale italienne de raffinage-distribution, dont la cession a eu une incidence positive sur le résultat d'environ 1 100 millions de francs.

Une provision de 550 millions de francs a été constituée au titre CRD TOTAL FRANCE, dont les résultats ont été en 1987 encore fortement négatifs.

3. *Le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende* de 20 F par action (identique à celui de 1986), auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 10 F, soit au total 30 F. La distribution globale serait ainsi de 725 millions de francs.

GROUPE TOTAL

GROUPE DIAC

A*ctivité 1987 du Groupe DIAC*

En 1987, les financements nouveaux *de l'ensemble des sociétés du groupe* ont progressé de 9,29% par rapport à 1986 pour atteindre un montant de 19.056,1 MF (tableau 1). L'encours financier net du groupe a atteint 31.999,4 MF au 31 décembre 1987, en progression de 12,01% par rapport à 1986 où il s'établissait à 28.567,5 MF (tableau 2).

Le plan de restructuration du groupe DIAC a été achevé dans le deuxième semestre 1987 par la mise en place de deux branches opérationnelles specialisées par marchés.

Diac Particuliers

Ce secteur est orienté vers le financement des véhicules particuliers et utilitaires.

Diac Particuliers est composée de deux sociétés financières : Diac (après fusion avec Renault-Bail) et COGERA (filiale Diac à 90%, spécialisée dans le financement des concessionnaires *RENAULT*).

Diac Particuliers a accru en 1987 ses financements de 10,01% en passant de 12.176,6 MF (1986) à 13.391,6 MF (1987). Ce résultat a été obtenu grâce aux campagnes promotionnelles de M. Financement et aux bonnes performances des ventes de Renault.

Diac Entreprises

La mission de ce secteur est de proposer aux entreprises des formules de financement pour des équipements professionnels :

- flottes de véhicules (utilitaires ou particuliers),
- *véhicules industriels (camions, autocars...),*
- matériel agricole (tracteurs, remorques...),
- moyens de gestion et de production (bureautique, informatique...).

Diac Entreprises est composée de :

- deux sociétés financières :
  - Diac-Équipement (après fusion avec CIFA)
  - Dua
- une société commerciale :
  - Parc-Location (après fusion-absorption de Cogebail).

Diac Entreprises a augmenté ses financements de 7,63 % en passant de 5.263 MF en 1986 à 5.664,5 MF en 1987.

R*ésultats 1987 du Groupe DIAC*

Sous réserve de l'approbation des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration qui se tiendront au mois de mars, les résultats nets du Groupe Diac ont fortement progressé en 1987 :

+ 47,5% par rapport à 1986
- résultats 1987 : 520 MF
- résultats 1986 : 352,7 MF.

La diminution du coût du risque et la stabilisation des frais de fonctionnement sont les principaux éléments ayant contribué à l'amélioration des résultats du groupe.

Montants des financements clientèle accordés en M.F. (hors Cogera)

Sociétés	1986	1987	87/86
GROUPE DIAC	17.435,6	19.056,1	+ 9,29%
DIAC PARTICULIERS	12.172,6	13.391,6	+ 10,01%
DIAC ENTREPRISES	5.263	5.664,5	+ 7,63%

Montant des encours financiers - Nets (MF)

Sociétés	1986	1987	87/86
DIAC	15.771,2	17.565,4	+ 11,38%
COGERA	4.891	4.703	– 3,84%
DIAC ÉQUIPEMENT	4.238,2	5.539,6	+ 30,7 %
PARC LOCATION	3.486,4	3.905	+ 12,1 %
DUA	180,7	286,4	+ 58,49%
TOTAL	28.567,5	31.999,4	12,01%

AUSSEDAT REY

Le conseil d'administration, réuni le 30 mars 1988, a pris connaissance des résultats provisoires de l'exercice 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 4 484 MF, pratiquement inchangé ; il traduit une activité supérieure en volume avec des prix inférieurs à l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé global s'élève à environ 140 MF contre 111 MF en 1986, soit une augmentation de 27 %. Le résultat net, part du groupe, devrait être proche de 130 MF contre 95,7 MF en 1986, soit une progression de 36,6 %.

Cela manifeste, comme annoncé précédemment, la poursuite des progrès du *groupe Aussedat Rey.*

Dans ces conditions, et compte tenu de perspectives 1988 qui ne paraissent pas défavorables, le conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 5 F, représentant, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 7,50 F par action.

مكذا من الاجل

Le Monde

S'adressant au futur président de la République

Soixante personnalités réclament un « plan pluriennal » d'éducation

Une soixantaine de personnalités du monde scolaire et universitaire, des industriels, scientifiques et gens de lettres demandent au futur président de la République de « *mobiliser les esprits pour la grande œuvre de formation, condition première de notre prospérité et de notre indépendance* ». « *La crédibilité de notre défense nationale, la compétitivité de notre économie, la survie de notre culture, l'épanouissement de chaque Français et de chaque Française, tout en dépend* », estiment-ils.

Les signataires de cet appel constatent que, depuis quarante ans, vingt-six ministres de l'éducation nationale se sont succédé, que le système éducatif « *paraît changer de cap tous les dix-huit mois* » et que des décisions budgétaires en la matière « *manquent de cohérence* ». Ils critiquent un système scolaire qui, en voulant enseigner « *tous les enfants au même rythme (...) dans des classes trop nombreuses (...) éteint des talents et fait trop de vaincus* », qui est la source de trop de chômage, de l'inadaptation professionnelle et de « *l'insuffisante compétitivité de l'entreprise France* ». Les soixante personnalités souhaitent « *que le prochain président de la République s'engage à assumer devant le pays la responsabilité des mesures qui seront prises sous son septennat dans le domaine éducatif* ». Ils lui demandent de dégager les moyens et d'assurer la continuité dans le cadre d'un « *plan pluriennal* », que son gouvernement n'entreprenne pas « *la énième grande réforme repartant de zéro* », mais qu'il s'attache à « *faire sauter les multiples blocages* » et à « *mettre en place les structures de responsabilité décentralisées qui sont nécessaires* ».

Parmi les premiers signataires de cet appel, figurent des médecins comme le professeur Jean Dausset, prix Nobel, les docteurs Henri Laborit et Guy Vermeil, des universitaires comme Maurice Agulhon, Claude Pair, Francine Best, Louis Legrand, Jean-Claude Martin, Antoine Prost, Bertrand Girod de l'Ain, René Rémond, des professeurs du Conservatoire national des arts et métiers comme Bruno Lussato, Jacques Lesourne, Jean-Jacques Salomon, des écrivains et éditeurs comme Paul Guth, Laurence Pernoud, Pierre Schaeffer et Louis Magnard, et diverses personnalités comme Jacques de Chalendar, inspecteur général des finances, Pierre Drouin, journaliste, Jean Yanowski, producteur de radio, Raymond Poignant et Jean-Louis Crémieux-Brilhac, conseillers d'Etat honoraires. Ces signatures ont été recueillies à l'initiative de l'Association pour favoriser une école efficace (APFEE) qui se donne pour objectif, au-delà de l'élection présidentielle, de créer une fondation destinée à valoriser toutes les réalisations positives du système éducatif.

★ *Association pour favoriser une école efficace* (APFEE) BP 54, 69672 Bron Cedex.

Les propositions de M. Mitterrand sur les nationalisations et les privatisations

Holdings mort-nées

M. Mitterrand n'a pas repris l'idée, *avancée* par M. Bérégovoy, de créer des holdings publiques réunissant les groupes nationalisés. Ces holdings (*le Monde* du 25 mars) avaient, aux yeux de l'ancien ministre de l'économie, deux objectifs.

D'abord, celui de distendre les liens avec les administrations : elles auraient dû être gérées de façon « indépendante ». Ensuite *d'assurer un financement des* groupes (Thomson, Rhône-Poulenc, BNP...), qui ne provienne pas uniquement du budget. Celui-ci sera d'autant plus serré que l'Etat ne pourra plus disposer des recettes de privatisations, ces dernières devant être gelées au moins jusqu'en 1993 si M. Mitterrand est réélu.

L'idée, ici, était d'utiliser ces holdings pour lever des emprunts, notamment en RFA, et avec cet argent de doter les groupes en capital. Un principe qui est d'ailleurs de portée macro-économique beaucoup plus large, destiné à tirer parti *des différences des balances de* paiement en Europe. On ne rêve plus de corriger rapidement cette différence (par relance allemande, dévaluation du franc ou autre), mais on veut en profiter en l'utilisant de façon dynamique. Schématiquement : que le trop d'épargne en RFA serve à créer de la croissance française.

Si l'idée des holdings était, dans son principe, suffisamment bonne pour être examinée de plus près, il semble que différentes *interprétations dans les* milieux financiers aient fait hésiter M. Mitterrand. Certains y avaient vu le moyen de venir au secours d'entreprises en difficulté dont l'Etat aurait, provisoirement, repris les rênes. Or c'eût été *s'exposer* à des critiques sur le thème de « nationalisations rampantes ». En outre, pourquoi créer des holdings nouvelles alors que des structures comme la Caisse des dépôts existent déjà et peuvent servir éventuellement ?

Sur le fond, M. Mitterrand en reste aux grandes lignes : ni privatisation ni nationalisation ; les énergies ne devant pas se disperser alors qu'il faut relever le défi de 1992. Il ne faut pas non plus *dans ce même esprit perturber à* nouveau les structures. Le pragmatisme du cas par cas sera la règle.

ÉRIC LE BOUCHER.

Accord de coopération entre Westinghouse et Siemens dans les automatismes

L'allemand Siemens et l'américain Westinghouse ont annoncé le jeudi 31 mars la signature d'une lettre d'intention pour rapprocher certaines de leurs activités, notamment *dans les automatismes industriels* et les systèmes de protection électrique. Plus de 3 000 salariés (2 700 chez Westinghouse et 370 chez Siemens) *sont concernés par cet accord* qui prévoit la constitution de trois sociétés communes (*joint-ventures*). La principale sera créée pour *la fabrication* et *la distribution* d'automatismes aux États-Unis, qui couvrirait une vingtaine de produits dont une gamme d'automates programmables de Siemens. *Le groupe* américain détiendrait 51 % de cette première société.

La deuxième fabriquera des matériels de contrôle industriel aux États-Unis selon des normes américaines et internationales. La troisième sera basée en Europe et aura pour mission de commercialiser en dehors de l'Amérique du Nord des disjoncteurs industriels de technologie Westinghouse.

Westinghouse est le principal groupe américain de construction électrique avec un chiffre d'affaires de *10,68 milliards de dollars* en 1987, en stagnation, un bénéfice de 739 millions de dollars, en hausse de 10 %, et 110 000 salariés.

Siemens (*51,5 milliards de DM* de chiffre d'affaires en 1987 pour un exercice clos en septembre et 359 000 personnes) est le numéro un des automatismes hors des Etats-Unis, où il avait essayé de renforcer sa présence en se portant candidat en 1985 au rachat d'Allen Bradley, numéro un mondial de la robotique, finalement racheté par l'américain Rockwell.

De façon générale, le groupe allemand essaye, par une série d'accords de coopération, d'étendre son activité à l'étranger et notamment sur le marché américain, *que ce soit dans* les télécommunications, dans l'électronique automobile ou l'équipement médical.

C. B.

Opposé à l'accord TMC – M6

M. Jean-Louis Médecin démissionne

C'est sans doute l'un des conseils d'*administration les plus houleux de* l'histoire de TMC qui s'est déroulé, le jeudi 31 mars, à Monaco, et qui a débouché sur la démission — forcée — de son président, M. Jean-Louis Médecin. Jugeant néfaste l'accord offert par les actionnaires français de la chaîne (la SOFIRAD via RMC) proposant le mariage de TMC et de M6, celui-ci a en effet campé sur ses positions et combattu l'accord qu'il avait réussi, au mois de février, à bloquer. Une position difficile, fortement critiquée par la SOFIRAD, laquelle n'a guère apprécié non plus l'initiative récente de M. Médecin d'ébaucher une autre solution en nouant des liens avec des partenaires groupés *autour* de CBS et proposant à TMC un programme musical quotidien (*le Monde* du 1er avril).

Vilipendé par le président de la SOFIRAD, M. Médecin, également maire de Monaco a donc démissionné, remplacé aussitôt à la présidence de TMC par M. César Solamito, déjà président de RMC.

Le conseil d'administration s'est donc conclu par l'annonce de l'accord entre TMC et M6, accord qui prendra effet au cours du mois d'avril. TMC augmentera peu à peu sa programmation en insérant, pour les diffuser en direct, les émissions de M6, *laquelle* gagnera ainsi d'emblée un potentiel de deux millions de téléspectateurs dans le midi de la France. « *Cette coopération respecte l'identité, la personnalité et l'indépendance de chaque antenne, ainsi que l'autonomie de chaque société* », précise un communiqué, tandis que CBS et ses partenaires estiment que l'accord ne remet pas en question la programmation de leur émission musicale.

A. Co.

Candidat des verts

M. Waechter fait déposer 164 parrainages

Cent soixante-quatre formulaires de présentation à la candidature de M. Antoine Waechter, représentant des Verts, ont été déposés par les soins des représentants de cette organisation, le jeudi 31 mars, au Conseil constitutionnel, ont annoncé ces derniers.

Selon les Verts, 378 autres « parrainages » auraient été transmis directement par les élus au Conseil constitutionnel. C'est pourquoi les Verts se créditent eux-mêmes de 542 signatures — il en faut 500 — tout en indiquant que d'autres continuent à leur parvenir.

Conformément à une règle fixée en 1981, le Conseil constitutionnel a toutefois refusé de confirmer aux Verts l'existence et le nombre de ces signatures avant la clôture des opérations de présentation des candidats à l'élection présidentielle.

Selon le baromètre SOFRES-*Figaro Magazine*

59 % des Français font confiance à M. François Mitterrand

A trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle, 59 % des personnes interrogées font confiance au président de la République pour résoudre les problèmes qui se posent à la France tandis que 38 % la lui refusent, selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié, le samedi 2 avril, dans le *Figaro-Magazine* (1). *Le mois* dernier, 61 % des interviewés émettaient à l'égard de M. François Mitterrand une opinion favorable tandis que 33 % lui refusaient leur confiance.

M. Jacques Chirac, qui suscite la *défiance de 53 % des consultés* (au lieu de 51 % en mars), obtient là son troisième plus mauvais résultat depuis sa nomination à l'hôtel Matignon. Néanmoins, 43 % des sondés expriment, comme le mois dernier, un jugement favorable sur sa politique. Avec 48 % d'avis négatifs, le RPR n'a jamais été, de surcroît, aussi impopulaire depuis juin 1985.

Cinquante-six pour cent des personnes interrogées (au lieu de 53 %) souhaitent voir M. Michel Rocard jouer un rôle important à l'avenir. Le responsable socialiste devance MM. Jack Lang, crédité comme au mois de mars de 54 % de bonnes opinions, et Jacques Delors (50 %), qui perd deux points.

Mme Simone Veil est, pour sa part, en tête des personnalités de droite avec 50 % de jugements positifs (au lieu de 49 %). Elle est suivie de M. Raymond Barre (47 %), qui abandonne un point, et du premier ministre (46 %), qui en gagne un.

Par ailleurs, 62 % des interviewés estiment que M. Mitterrand « *ferait un bon président de la République dans les sept prochaines années* », alors qu'ils étaient 63 % au début du mois, selon le sondage réalisé par le même institut et publié, le 1er avril, dans le *Nouvel Observateur* (1). Cette aptitude est reconnue au candidat de l'UDF par 47 % des *consultés (au lieu de 49 %) et au* premier ministre par 44 % d'entre eux (au lieu de 48 %).

(1) Sondages effectués les 25 et 26 mars, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

La « politisation » de la justice

Le Syndicat de la magistrature réplique à M. Albin Chalandon

Le Syndicat de la magistrature a vivement répliqué aux déclarations de M. Albin Chalandon qui lui imputait « *une politisation de la justice* » (*le Monde* du 1er avril). « *De tout autre, on aurait pu légitimement s'interroger sur pareils débordements*, commente, dans un communiqué, le syndicat. *En l'espèce, notre sérénité ne nous abandonnera pas vraiment. Qui, sans doute au nom de la neutralité, s'est empressé, dès son arrivée aux affaires, de former un cabinet truffé des magistrats membres d'une association d'extrême droite ? Qui intervient dans toutes les affaires épineuses, comme à Marseille (1), en retenant ou en tentant de retenir l'action publique, au mépris de toute légalité ? Qui invite, ès qualités de garde des sceaux, les magistrats de Marseille à participer à un dîner-débat organisé par le RPR ? Qui se laisse aller à condamner le principe même de l'existence d'un syndicat de la magistrature, en oubliant, fâcheusement pour un ministre de la justice, que le droit de se syndiquer est, pour chacun en France, un principe constitutionnel ?* ».

(1) Il s'agit de la « bavure » policière au cours de laquelle, le 2 février dernier, Christian Davero, le fils d'un chauffeur de taxi, avait été tué par un gardien de la paix qui l'avait pris pour un voleur de voitures (*le Monde* du 4 février). Après avoir considéré, le 5 février sur TF 1, qu'« *il y avait eu un flottement au parquet de Marseille* », le ministre, à l'occasion d'un voyage sur la Côte d'Azur, avait reconnu que c'est à la chancellerie *qu'il y avait eu des « hésitations et non au parquet de Marseille »*.

La crise du PCF en Limousin

Démissions à « l'Echo du Centre »

LIMOGES
de notre correspondant

MM. Dominique Favier, rédacteur en chef, et Jean-Claude Roche, responsable de l'édition Haute-Vienne du quotidien communiste limousin *l'Echo du Centre*, ont donné leur démission le mercredi 30 mars. Ils ne quittent pas seulement les responsabilités qu'ils assumaient, mais le journal lui-même.

Les deux démissionnaires se sont refusés à toute déclaration. Leur départ semble être l'aboutissement d'une crise larvée. M. Favier, ancien membre du comité fédéral de la Haute-Vienne du PC, qui n'avait pourtant pas suivi M. Marcel Rigout et ses amis démissionnaires, n'en avait pas moins été évincé de la direction fédérale en novembre 1987.

Le conflit s'est, semble-t-il, cristallisé mardi à propos de la relation du meurtre de Dulcie September, représentante en France de l'ANC sud-africain. De passage à Limoges le 2 décembre 1986, elle avait rendu visite à *l'Echo du Centre*. La photo prise à cette occasion dans les ateliers du journal devait illustrer la « une » de mercredi. Elle aurait été retirée *in extremis* parce que, aux côtés de Mme September, figurait M. Eric Fabre, premier secrétaire de la fédération de la Haute-Vienne du PC, démissionnaire à la fin de 1987 en même temps que M. Marcel Rigout.

Dans *l'Echo du Centre* de vendredi, le directeur, M. Christian Audouin, déclare avoir « *pris acte, en les regrettant, de ces démissions* ». C'est « *en me référant aux orientations politiques définies par le comité de direction et animé par le souci d'assurer la préservation des intérêts de notre journal que j'ai demandé que cette photo soit remplacée par une autre* », dit-il, poursuivant : « *L'épisode de ces démissions, intervenant dans un contexte aussi particulier, n'est pas de nature à mettre en cause le rôle et l'avenir de* « l'Echo. »

G. C.

M. MICHEL DELEBARRE
invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* »

M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, député socialiste du Nord et membre de l'état-major de campagne de M. François Mitterrand, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury-RTL-*le Monde* », le dimanche 3 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le débat sera animé par Philippe Caloni, avec Olivier Biffaud et Pierre Servent pour *le Monde*, Paul-Jacques Truffaut et Dominique Pennequin pour RTL.

Hommages à Edgar Faure

M. François Mitterrand, président de la République, et M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, se sont rendus successivement, le jeudi 31 mars dans l'après-midi, au domicile parisien d'Edgar Faure, décédé la veille à l'âge de soixante-dix-neuf ans, pour présenter leurs condoléances à la famille et se recueillir devant la dépouille de l'ancien président du conseil.

Le chef de l'Etat, qui était accompagné par son conseiller technique, M. Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme, est resté une vingtaine de minutes en compagnie de la famille du défunt.

M. Balladur, qui représentait le premier ministre, M. Jacques Chirac, en déplacement outre-mer, est venu saluer la famille d'Edgar Faure en compagnie de M. Maurice Ulrich, directeur de cabinet du premier ministre.

Le Sénat a repoussé de 11 h 15 à 12 h 30 l'heure d'ouverture de sa séance du samedi 2 avril pour permettre à ses membres d'assister aux obsèques d'Edgar Faure, qui auront lieu à 10 h 30 en la basilique Sainte-Clotilde (septième arrondissement).

EN BREF

● **M. Charles Pasqua (RPR) : il faut battre M. Mitterrand.** — M. Charles Pasqua a affirmé, vendredi 1er avril, sur Antenne 2, qu'il faut battre M. Mitterrand « *parce que, finalement, il paraît assez inquiétant au moins sur un point, qui est celui de la sécurité des Français, leur sécurité extérieure* ». Il a ajouté : « *Nous avons vu ce que cela a coûté à l'Occident, en face de Russes en pleine possession de leurs moyens, d'avoir un Churchill vieillissant et un Roosevelt malade. Et nous voyons ce que coûte à l'heure actuelle aux Etats-Unis d'avoir un président qui n'est pas en pleine possession de ses moyens. Pour préparer l'avenir on a besoin de quelqu'un de solide (...), le moment est venu que* [le chef de l'Etat] *prenne sa retraite.* »

● **Hachette relance son OPA sur Grolier.** — Hachette SA a relancé, le jeudi 31 mars, son offre publique d'achat sur l'éditeur d'encyclopédies et dictionnaires Grolier Inc., en portant de 21 à 24 dollars le prix qu'elle était prête à payer. Ce nouveau prix porte l'évaluation de Grolier Inc. à 474 millions de dollars environ, contre 415 millions auparavant. L'éditeur américain avait rejeté l'offre précédente, estimant qu'elle n'était pas suffisante, et avait annoncé avoir des contacts avec d'autres éventuels lanceurs d'offres. L'action Grolier ne cotait que 16 dollars avant l'OPA et s'est échangée ces derniers jours à 26 dollars environ.

● **Eurocom : progression du bénéfice de 28,5 %.** — Eurocom, filiale spécialisée dans la publicité de Havas, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 14,3 milliards de francs, en progression de 13,5 % par rapport à 1986. Le secteur Eurocom Entreprises (emballage, restauration rapide et distribution) a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs (+ 25,4 %). Le bénéfice net consolidé, part du groupe, s'établit à 92,7 millions de francs contre 72,1 millions de francs en 1986, soit une progression de 28,5 %. En 1986, d'importantes plus-values exceptionnelles avaient porté le résultat net consolidé total, part du groupe, à 99,2 millions de francs. Le résultat net consolidé global est de 145,5 millions de francs et la capacité d'autofinancement de 278 millions.

● **Canal Plus : au-delà des 400 millions de bénéfices en 1987.** — Avec un chiffre d'affaires en hausse de 80 % pour atteindre 3,4 milliards de francs, Canal Plus a réalisé en 1987 un bénéfice net de 406,9 millions de francs. La chaîne cryptée, au cours de cet exercice 1987, est passée de 1,53 million à 2,17 millions d'abonnés, et elle en compte aujourd'hui 2,3 millions. Selon Canal Plus, les déficits antérieurs de la chaîne (571,5 millions de francs) sont effacés par le résultat social 1987 (594,6 millions de francs contre 109,3 millions en 1986), et ce, quatre ans après le lancement de la chaîne.

● **Cigahôtels rachète l'Hôtel Meurice.** — Le groupe italien Cigahôtels vient de signer un accord avec Inter-Continental Hotels Corp., filiale du groupe britannique Grand Metropolitan, pour le rachat de l'Hôtel Meurice, à Paris, pour un montant de 35 millions de livres (un peu plus de 350 millions de francs). Cette cession est conditionnée à l'accord du ministère français de l'économie et des finances. L'Hôtel Meurice compte 187 chambres et 23 suites. Cigahôtels, dont le prince Aga Khan a pris le contrôle il y a trois ans, à titre privé, à la tête d'un groupe d'investisseurs, exploite 40 hôtels (5 185 chambres), a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 350 milliards de lires (environ 1,6 milliard de francs).

Le numéro du « Monde » daté 1er avril 1988 a été tiré à 489 136 exemplaires